

Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16104 – 7 F

MARDI 5 NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MERY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les choix de M. Séguin pour Matignon

Le président de l'Assemblée nationale prépare le programme d'un gouvernement qui serait déterminé à mettre en œuvre « l'autre politique ». Les travaux de ses conseillers défendent une idée commune pour sortir de la déflation : changer de politique monétaire. p. 7

Lagardère : l'erreur du « Monde »

Contrairement à ce que nous avons affirmé dans nos éditions datées 3-4 novembre, le président de Matra-Hachette n'est pas mis en examen pour « *escroquerie, faux et usage de faux, infraction à l'article 433-2 de la loi de 1966 sur les sociétés* », mais uniquement pour « *abus de biens sociaux* ». *Le Monde* présente ses excuses à ses lecteurs et à Jean-Luc Lagardère. p. 18

Chaos au Zaïre

Les affrontements armés continuent *dans l'est du Zaïre où près d'un million* de réfugiés tentent de fuir. Notre envoyé spécial, Frédéric Fritscher, raconte le divorce entre l'armée et le gouvernement à Kinshasa. p. 4, 15 et notre éditorial p. 17

M. Bayrou prend date

Dans un livre intitulé « Le droit au sens », le *ministre de l'éducation* se pose en chef de file d'une génération fondatrice d'une nouvelle manière de faire de la politique. p. 8

Le Mois de la photo



Expos, films, vidéos et débats sont au programme de cette biennale organisée par la Ville de Paris. p. 25

Des alcools attrape-jeunes

Les brasseurs lancent de nouveaux produits pour attirer une clientèle de jeunes : des bières et des cidres fortement alcoolisés. p. 10

Les énergies guadeloupéennes

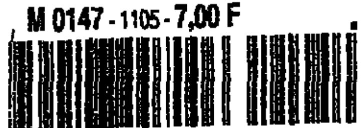
D'ici à l'an 2 000, un quart de la production d'électricité de la Guadeloupe devrait être assuré par les énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique, etc.). p. 12

Du chaud en boîte

Une centaine de distributeurs automatiques vont bientôt proposer en France des plats chauds. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1105 - 7,00 F



L'avance de Bill Clinton se réduit à la veille du scrutin présidentiel américain

Bob Dole compte sur le vote des indécis et la remontée de Ross Perot

A QUELQUES HEURES du scrutin présidentiel américain du 5 novembre, l'écart semble se resserrer entre le président sortant, le démocrate Bill Clinton, et son adversaire républicain, l'ancien sénateur du Kansas, Bob Dole. Si la plupart des sondages donnaient encore, dimanche 3 novembre, une confortable avance – plus de dix points – à M. Clinton, tout se passe comme si les attaques lancées, par la presse et par les républicains, contre certaines irrégularités du financement de la campagne démocrate commençaient à porter. C'est sans doute trop tard pour Bob Dole. La majorité des analystes observent cependant le rétrécissement de l'écart des intentions de vote entre Bill Clinton et Bob Dole, une remontée du « troisième » candidat, Ross Perot, et la diminution du nombre des indécis, phénomène qui devrait davantage profiter au candidat républicain qu'à son adversaire démocrate.

Convaincus qu'aucune voix ne saurait être négligée, les deux principaux candidats terminent leur campagne en multipliant les apparitions publiques. Alors que Bob Dole attaque durement son adversaire sur sa morale personnelle, le président sortant fait mine d'être au-dessus de la mêlée et présente son bilan, riche de bons indices économiques.



Deux ans après la défaite des siens aux élections législatives, Bill Clinton a remarquablement « rebondi » grâce à son flair politique. Virtuose du repositionnement, le président sortant a su occuper le centre-droit du terrain politique, à mi-chemin entre le Parti démocrate et le Parti républicain. En empruntant à ce dernier nombre de ses thèmes les plus populaires, qu'il s'agisse de la défense des valeurs familiales ou de la lutte contre la délinquance, il a privé le Parti républicain d'une partie de son fonds de commerce. Bob Dole, porté à dépeindre une Amérique que les Américains ne reconnaissent pas, en a durement souffert. Jusqu'à ces derniers jours où les sondages lui donnent enfin un (tout) petit peu d'espoir.

Lire pages 2 et 16

Le « rapt motivé », spécialité yéménite

***IL EST FRANÇAIS,** diplomate arrivé en* poste depuis un mois, et libre depuis vendredi. *Au Yémen, l'enlèvement d'étrangers est devenu* en quatre ans la procédure administrative la *plus directe entre certaines tribus et les autorités* de Sanaa. Les premières veulent-elles obtenir *des secondes la modification d'un tracé* de route, la perception d'une « taxe » pour *compenser le passage d'un oléoduc sur leur* territoire, voire la libération de détenus de *droit commun* ? Des touristes, des techniciens ou des diplomates étrangers de passage font *les frais pendant quelques jours de ce mode de* communication entre un pouvoir central et ses administrés.

Comme dans la plus pure geste coloniale, la *première victime de cette vieille pratique poli*tique remise au goût du jour avait été un topo*graphe* de l'Institut géographique national (IGN). Il avait été détourné de ses mesures savantes, en janvier 1992, par des Bani Dabiyane. Le dernier otage en date, Serge Lefèvre, attaché d'ambassade, a été enlevé par la tribu des Jihm, qui est, avec celle des Toaïman, la grande spécialiste du « rapt motivé ». Il avait été momentanément relâché une première fois, samedi 26 octobre, avant d'être repris par ses *geôliers, dans leur fief de la région de Maarib*, à environ 200 kilomètres à l'est de la capitale Sanaa.

Les Jihm souhaitaient obtenir une indemni*sation à la suite des inondations qui ont entraî*né, cet été, la mort de soixante-cinq personnes, *ainsi que des postes dans l'administration* et une compensation pour un terrain qu'ils réclament à Sanaa. *Impuissant, le ministère fran*çais des affaires étrangères a observé un si*lence prudent en assurant « suivre la situation de très près »*, et en espérant surtout que l'issue de cette *nouvelle affaire ne dérogerait pas à la* règle.

Car les enlèvements de ressortissants étrangers – au moins soixante-dix depuis 1992 – se soldent en général par d'heureux épilogues, des libérations rassurantes et, à l'occasion, des souvenirs impérissables. La mésaventure avait « pimenté » le séjour yéménite des dix-sept touristes français capturés en janvier. Détenus par la tribu des Al Aslam, qui escomptaient ainsi obtenir l'affranchissement de l'un des leurs – lui-même appréhendé *à la suite de l'enlève*ment d'un Américain –, ils avaient pu goûter *au séjour* chez l'habitant sans être *tenus – su*prême élégance – aux rigueurs du jeûne du ra*madan alors en vigueur. Gratifiés de présents* au moment de leur libération, ils avaient connu *un sort nettement plus enviable que leurs* hôtes, qui avaient dû subir un assaut meurtrier *mené en représailles par l'armée yéménite.*

Confiant dans le savoir-faire du pouvoir, qui *traite chaque dossier en alternant les ouver*tures et les menaces, les autorités françaises *ont retenu leur souffle. Agacé par un premier* échec, après un trop diligent communiqué de *victoire qui avait, tous comptes faits,* incité les Jihm à conserver par devers eux l'infortuné diplomate, Sanaa s'était résigné à engager des négociations directes avec les ravisseurs. Ces derniers étaient revenus sur leurs revendications en demandant simplement le pardon. Les forces de sécurité yéménites risquent pourtant de leur faire payer cher cette nouvelle offensive « catégorielle » et médiatique.

Gilles Paris

NOUVELLE BOUTIQUE
78, rue des Saints Pères - 75007 Paris

Bijoux - Montres - Parfums - Lunettes

BOUCHERON
PARIS

Temps de travail : les risques de la « loi Robien »

***CHAQUE JOUR** qui passe le* confirme : la loi Robien sur la réduction du *temps de travail* s'impose comme le dernier dispositif *social à la mode. Faute d'autres* perspectives politiques, elle catalyse aussi les énergies pour le débat.

Un matin, c'est le groupe AXA (8 500 salariés) qui annonce qu'il s'apprête à engager une négociation avec l'objectif de créer 850 emplois supplémentaires en contrepartie d'une diminution de 10 % du temps de travail qui lui permettra d'obtenir les exonérations prévues par le texte, 40 % la première année, 30 % pendant les six suivantes. Juste avant, Yves Rocher avait manifesté la même intention, succédant à d'autres candidats dont, pêle-mêle, le groupe de bonneterie Weill, le producteur d'aluminium Pechiney, le malheureux Moulinex et quel*ques autres entreprises* plutôt mal en point. En échange de la pro*messe de maintenir ou d'augmen*ter leurs effectifs pendant deux *ans, nombre d'entreprises se* prennent à rêver, soit qu'elles *voient là un moyen de sortir de* leurs difficultés, soit qu'elles y *trouvent l'occasion de soigner leur* image à peu de frais.

C'est Edmond Maire, président de VVF (Villages-vacances-fa*mille) et ancien secrétaire général* de la CFDT, qui a donné le ton à *cet engouement soudain*. L'ancien syndicaliste, devenu patron d'une importante association du secteur des loisirs (1 700 salariés), a tout suite compris qu'il pouvait réconcilier son expérience d'hier et ses responsabilités d'aujourd'hui. En signant un accord novateur qui améliore au passage le sort des travailleurs saisonniers, il s'est engagé à embaucher 170 personnes de plus, donnant des leçons de hardiesse à ses collègues chefs d'entreprise après des années de silence officiel. Cinq cent mille emplois en un an, c'est possible, affirme-t-il à l'adresse de tous ceux qui, comme *lui*, préféreront « *les risques de la réussite* » à « *la certitude du déclin* » (*Le Monde* du 2 novembre).

Présentement, selon les décomptes du ministère du travail, *quarante entreprises représentant* 6 500 salariés auraient déjà abouti à *un accord, une centaine d'autres* étant en passe de conclure.

Alain Lebaube

Lire la suite page 17

Le Monde ÉCONOMIE

L'emploi américain .... à plein régime

La bonne santé des Etats-Unis

« **LE MONDE ÉCONOMIE** » consacre son dossier au retour du « plein emploi » aux Etats-Unis. Malgré les licenciements massifs opérés par les grands groupes ces dernières années, l'économie américaine a créé, depuis janvier 1993, plus de 10,5 millions d'emplois. Le taux de chômage a reculé de 7,5 % à 5,2 %. Les nouveaux jobs n'y sont pas que des « petits boulots » précaires, mal payés et sans couverture sociale. Ce sont, au contraire, et de plus en plus, des emplois qualifiés et bien rémunérés dans les métiers de la santé, du droit ou de l'informatique.

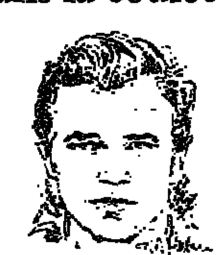
Lire pages I à XII

La mort de Bokassa Ier

L'ANCIEN chef d'Etat de *Centrafrique est mort d'une* crise cardiaque, dimanche 3 no*vembre dans la soirée, à son domicile* de Bangui. Agé de soixante-quinze *ans*, Jean-Bedel Bokassa *souffrait* d'hypertension. Jean de la Guérivière *brosse le portrait de cet ancien des* Forces françaises libres qui quitta l'armée de terre en 1961 pour organiser les troupes de la jeune République centrafricaine. Le général de Gaulle lui donnait du « *frère d'armes* » tout en le considérant comme un soudard. Longtemps considéré par Paris comme un bouffon, il finit par se faire sacrer empereur. Sous l'hermine se cachait un bourreau aux méthodes impitoyables.

Lire page 14 et la chronique de Pierre Georges page 30

Un clandestin dans la course



RAPHAËL DINELLI

QUINZE concurrents officiels et un navigateur « pirate » ont quitté le port des Sables-d'Olonne (Vendée), dimanche 3 novembre, pour un tour du monde en solitaire sans escale.

Raphaël Dinelli, skipper de 28 ans, est parti sans pavillon de course. Le jury lui reproche son manque d'expérience. Il bénéficie cependant *de la* bénédiction de l'organisateur de l'épreuve.

Lire page 22

International	2	Aujourd'hui	21
France	7	Agenda	24
Société	10	Abonnements	24
Régions	12	Météorologie	24
Carnet	13	Mots croisés	24
Horizons	14	Culture	25
Entreprises	18	Communication	28
Finances/marchés	20	Radio-Télévision	29

ÉTATS-UNIS Même si la plupart des sondages donnaient toujours une confortable avance au président sortant, Bill Clinton, à quelques heures du scrutin du 5 novembre, l'écart avec le républicain Bob Dole semblait se resserrer quelque peu. Les républicains espèrent pouvoir compter sur le vote des indécis. ● L'APATHIE de l'opinion pourrait se traduire par un nombre croissant d'abstentionnistes, mardi, phénomène



qui traditionnellement nuit plus aux démocrates qu'aux républicains. L'indépendant Ross Perot, lui, voit son score augmenter dans les sondages et pourrait frôler les 10 %. ● M. CLINTON mène une fin de campagne tambour battant, notamment pour essayer de faire pencher la balance au Congrès en faveur de son camp et, en cas de victoire personnelle, disposer ainsi d'une majorité sur le Capitole.

La fin de la campagne électorale donne un peu d'espoir à M. Dole

A quelques heures du vote, des sondages laissent penser que le scrutin pourrait être plus serré qu'annoncé. Le candidat républicain voudrait rééditer l'exploit de Harry Truman qui, en 1948, en dépit de tous les pronostics, avait été élu

WASHINGTON
de notre correspondante

Dans un ultime baroud d'honneur, Bob Dole, challenger de Bill Clinton à l'élection présidentielle de mardi 5 novembre, donné battu par l'ensemble des sondages, a lancé pour les derniers jours de la campagne une « *tournée de la victoire* » qui l'emmène, nuit et jour, d'Est en Ouest et du Nord au Sud, aux quatre coins d'un pays jusqu'ici obstinément sourd à ses appels.

Si l'on en croit le présentateur du journal télévisé de NBC, Tom Brokaw, le mot d'ordre de cette campagne aura été : « *Réveillez-moi quand c'est fini.* » Pourtant, le panache avec lequel l'ex-sénateur du Kansas achève, à soixante-treize ans, ce qui est sans doute la dernière campagne de sa vie, a suscité ce week-end un sursaut d'intérêt chez les commentateurs. Atterrissant à quatre heures du matin à Newark, devant un petit groupe de fidèles du New Jersey, Bob Dole paraît beaucoup plus en forme que sa fille de quarante et un ans, Robin, qui a du mal à garder les yeux ouverts. Loin de l'éreinter, le périple a l'air de le regonfler. Le candidat républicain refuse de s'avouer vaincu, évoque les grands retournements électoraux de l'histoire américaine et serre dans ses bras une biographie de Harry Truman, élu contre toute attente en 1948.

Et si le miracle se produisait ? Mathématiquement, c'est possible. Si, ce dernier week-end, la plupart des sondages accordaient toujours à Bill Clinton une avance supérieure de 10 points sur son adversaire – samedi 2 novembre, le sondage quotidien CNN-*USA Today* accordait 50 % des intentions de vote à Bill Clinton, 37 % à Bob Dole et 7 % à Ross Perot, et un sondage ABC donnait les mêmes à 51 %, 40 % et 8 % – certaines études d'opinion prédisent un résultat beaucoup plus serré. Selon le sondage quotidien Reuter-Zogby qui formule ses questions différemment, l'écart séparant les deux grands candidats ne serait plus que de 3,8 points. Les républicains ont toujours prédit que l'écart se resserrerait à la fin de la campagne, et cette confirmation de leurs prévisions pourrait fournir à l'équipe de M. Dole la dynamique qui, jusqu'ici, lui a fait si cruellement défaut.

BATAILLONS D'INDÉCIS

Ce qui permet à Bob Dole de nourrir ce fol espoir est le nombre inhabituellement élevé d'indécis dans tous les sondages. Or l'évolution du dernier sondage Reuter-Zogby montre que lorsque le nombre d'indécis baisse, le score de M. Dole monte. Ces bataillons d'indécis qui firent la différence pour Harry Truman contre Tom Dewey, le candidat républicain espère les convaincre en concentrant ses attaques sur l'intégrité morale de M. Clinton, argument qui, maintient-il, touche les Américains.

L'indifférence qui a marqué cette campagne présidentielle laisse, d'autre part, prévoir un taux d'abstention plus élevé qu'à l'accoutumée. Or l'abstention est traditionnellement plus forte au sein de l'électorat démocrate que chez les républicains.

Pour Bob Dole, c'est la Californie qui, au bout du compte, détient la clé du succès. Avec les 54 voix de son collège électoral, attribuables dans leur totalité au candidat qui y arrive en tête, la Californie constitue la condition *sine qua non* d'une victoire à la Maison Blanche. Cette dernière requiert un minimum de 270 voix des grands électeurs (sur 438). S'il emporte la Californie, le Texas et la Floride, Bob Dole engrange 111 voix ; le reste peut alors être grappillé dans des Etats moins peuplés, en particulier dans l'Ouest. Politiquement, estimait un expert ce week-end, cela relèverait du « *miracle cataclysmique* ». Mais sur le papier, tout est possible.

Sylvie Kauffmann

Toujours le mardi, depuis 1845

Les grands électeurs appelés à élire formellement le président américain sont désignés le mardi suivant le premier lundi de novembre. La tradition remonte à 1845. Pourquoi ce choix ? Les Etats-Unis étaient alors un pays essentiellement agricole ; le Congrès a donc décidé que l'élection devait avoir lieu après la récolte et avant l'hiver. Va pour novembre.

Les jours de la semaine furent alors passés en revue. On ne pouvait pas voter le dimanche, jour du Seigneur, *ni le lundi* – ce qui aurait exigé de voyager le dimanche pour rejoindre les bureaux de vote ; le samedi était réservé aux marchés et le vendredi à la préparation des marchés. Le jeudi était exclu puisque c'était le jour électoral de ces damnés Anglais. Entre le mardi et le mercredi, le choix se porta sur le mardi. Complication supplémentaire : pour que ce ne soit pas le 1er novembre, car, au dix-neuvième siècle, le premier jour du mois était réservé aux audiences des tribunaux, la règle veut que l'élection ait lieu le mardi suivant le premier lundi de novembre.

Bill Clinton devant les électeurs : du travail de « pro »

SPRINGFIELD (Virginie)
de notre envoyé spécial

Springfield la républicaine attend le président. Avec 81 % des suffrages en 1990, John Warner, le sénateur (républicain) sortant, y est solidement installé, et celui qui tente de le détrôner, son homonyme et démocrate Mark Warner, aura fort à faire. Qu'importe ! L'humeur des militants démocrates, ce jour-là, est comme le temps : au beau fixe. En attendant Bill Clinton qui se laisse désirer, les organisateurs alternent musique rock et flots d'éloquence des élus locaux.

A ces derniers la tâche de décocher des flèches acérées contre Bob Dole, ce qui permet au candidat démocrate d'ignorer superbement son adversaire. Presque jusqu'au dernier jour, ce fut la règle d'or d'une campagne électorale menée avec brio : rester à l'écart des polémiques, sourd aux attaques des républicains visant son intégrité, sinon son honnêteté. Jusqu'au mardi fatidique, seul le silence peut préserver l'image présidentielle : « *Je mène une campagne d'idées, non d'insultes...* »

Avec cette inimitable mimique qui le fait apparaître victorieux et modeste à la fois, Bill Clinton, descendu d'hélicoptère, s'avance vers l'habituelle forêt de pancartes brandies par les militants. Souriant, vêtu de bleu marine et cravaté de rouge ; resplendissant. Son discours achevé, il entamera la partie de son « job » qu'il affectionne le plus : le bain de foule.

Malgré son retard et la fébrilité des organisateurs de son programme, il serrera des centaines de mains, embrassera les bébés, signant encore des autographes, alors que le gros de la foule s'est déjà dispersée. Ailleurs, il ne ratera pas l'enfant gravement malade ou le handicapé courageux, prendra les lettres tendues, lancera quelques reparties drôles, reviendra en arrière pour n'oublier personne, pour répondre à une ultime question. Toujours souriant, jovial même, formidable de contact et d'aisance. Du travail de virtuose.

DE RETOUR À LITTLE ROCK

Le président, plaisante-t-on à la Maison Blanche, croit que s'il a l'occasion de serrer la main et de regarder dans les yeux chaque Américain, il bénéficiera d'un raz-de-marée électoral... Comment ne pas songer à son adversaire républicain, qui semble toujours attendre la fin de ses propres discours ? Au cours des six derniers jours de la campagne, Bill Clinton aura revisité quatorze Etats, prononcé plus de vingt-cinq discours, dépensé quelque 1,5 million de dollars (7,7 millions de francs) par jour en spots télévisés, et participé avec autant de plaisir aux mêmes bains de foule, avant de s'arrêter, mardi 5 novembre, à Little Rock, dans cet Etat de l'Arkansas où sa carrière politique a commencé.

Tout au long de ce périple, le chef de la Maison Blanche aura feint d'ignorer l'entêtant parfum de scandale qui entoure le financement de sa campagne électorale. Sautant de ville en ville à bord du Boeing présidentiel, *Air Force One*, il « *décline poliment* » la proposition de Ross Perot de participer à un débat sur ses « *manquements éthiques* ». Et s'il se laisse parfois aller à répondre à Bob Dole, « *notre adversaire* », c'est pour lui faire pesamment la leçon : « *Je n'aime pas cette rhétorique criarde, ces attaques personnelles et ces tentatives pour convaincre les gens que votre opposant n'est pas quelqu'un de bien...* »

A Springfield comme ailleurs, il brossera le tableau d'une Amérique qui a confiance en elle, prête à franchir sous sa houlette ce « *pont vers le XXIe siècle* », et que, inlassablement, il prend à témoin, soulevant son approbation. Comme Ronald Reagan avant lui, Bill Clinton a compris que les Américains réclamaient une vision optimiste de leur avenir. Par chance, le trait n'a pas besoin d'être forcé : un taux de chômage de 5,2 %, un déficit budgétaire à son plus bas niveau depuis quinze ans, une inflation apparemment défunte...

Grâce aux bons indices économiques, M. Clinton n'aura eu aucun mal à accentuer un contraste qui lui est favorable. Il est, lui, le messager des « bonnes nouvelles », alors que son adversaire, qui n'a cessé de décrire une Amérique gravement malade, est un prophète de malheur. Les rôles ainsi répartis, Bill Clinton a poursuivi, de meeting en meeting, cette cour assidue et systématique de diverses clientèles électorales, en annonçant ou rappelant telle ou telle mesure sectorielle. Il s'est particulièrement adressé à l'électorat féminin, qui constitue son principal réservoir de voix. Selon les sondages, M. Clinton y compte 57 % de partisanes, contre 29 % seulement pour Bob Dole.

Ce dernier week-end électoral, M. Clinton était au Texas, solide bastion républicain, pour y délivrer un ultime message présidentiel : « *Beaucoup de gens traitent les élections comme autant d'occasions de nous diviser* », a-t-il vertueusement regretté.

L. Z.

Vienne
4 fois par jour

A partir du 26 octobre 1996, Austrian Airlines vous propose 4 vols quotidiens entre Paris-Charles de Gaulle et Vienne avec sa nouvelle "Grand Class Europe" destinée aux voyageurs d'affaires. Paris-Vienne en aller-retour journée et, à Vienne, bien sûr, toutes les correspondances vers 23 villes d'Europe Centrale.

welcome to Austrian Airlines

AUSTRIAN AIRLINES

Le « clintonisme », ou comment renaître au centre droit après plusieurs morts annoncées

WASHINGTON
de notre correspondant

A suivre le déroulement du mandat de Bill Clinton, l'impression prévaut que l'homme qui sollicite de nouveau la confiance des Américains n'a plus grand-chose de commun avec celui qui est entré à la Maison Blanche en 1992. Cette mue politique s'est produite en 1994, date charnière qui permet d'isoler deux demi-mandats présidentiels, le second apparaissant à bien des égards comme l'opposé du premier.

Le candidat démocrate est un homme qui sait « rebondir » et dont le talent est avant tout de percevoir, puis d'exploiter, les faiblesses de ses adversaires. Au lendemain du raz-de-marée électoral de novembre 1994 qui a permis aux républicains de prendre le contrôle des deux Chambres du Congrès – pour la première fois en quarante ans –, les politologues avaient conclu que le Grand Old Party allait imprimer sa marque sur la vie politique américaine en imposant les propositions radicales du « Contrat avec l'Amérique ».

Quant au chef de la Maison Blanche, abasourdi par la déroute électorale de son parti, il paraissait n'avoir d'autre solution que celle d'adopter, au moins sur le plan intérieur, une attitude de défense passive. Or rien ne s'est déroulé comme prévu : si bien des idées républicaines ont trouvé une traduction politique, c'est souvent Bill Clinton qui en a récolté les bénéfices. L'ampleur même de sa défaite lui a permis de se lancer dans une brillante reconquête d'un électorat qui avait paru le répudier.

La victoire de ses adversaires eût-elle été plus relative, le rebond politique de M. Clinton n'aurait sans doute pas été possible. En ce sens, il doit une fière chandelle à Newt Gingrich, le *speaker* de la Chambre des représentants, héros devenu « démon » d'une révolution conservatrice que ses thuriféraires ont cru à l'unisson de l'humeur de l'Amérique. Or, en 1994, loin de vouloir un bouleversement politique, celle-ci a simplement souhaité donner un coup d'arrêt aux dérives d'une administration démocrate à la fois brouillonne et dogmatique.

Les Américains ne réclamaient pas la fin de l'Etat, ils exigeaient que celui-ci cesse de se mêler de tout, et surtout qu'il fasse mieux les tâches qu'il peut seul exercer. Avoir su interpréter le vote-sanction de ce scrutin à mi-mandat, pour ensuite se mettre au diapason des frustrations de l'immense marais électotal qu'on appelle la « classe moyenne », est à mettre au crédit du sens politique de Bill Clinton. Le chef de la Maison Blanche rachetait ainsi ses propres erreurs de 1993 et 1994. Elu comme un modéré et sur la promesse que, contrairement à George Bush, il allait s'atteler aux problèmes quotidiens des Américains, il a vite oublié la plupart de ses engagements.

Il s'est lancé dans une politique sans boussole, à la fois progressiste sur le plan des mœurs et dans le domaine social, et conservatrice en matière économique, augmentant notamment les impôts d'une classe moyenne à qui il avait fait miroiter des allégements fiscaux.

> Rarement un président aura été mieux servi par les cycles de l'économie !

L'échec de la réforme du système de santé constitue le symbole d'un premier demi-mandat qui ne répond pas aux attentes d'une Amérique impatiente devant la lenteur de la reprise économique. Passé le vote-sanction de novembre 1994, M. Clinton va laisser les chefs de la nouvelle majorité occuper le devant de la scène politique. Puis, lorsque les propositions les plus extrémistes des nouveaux venus républicains (les « *freshmen* ») provoquent des réactions négatives dans l'opinion, il s'efforce d'en tirer avantage. La « résistance » devient stratégie politique : le chef de la Maison Blanche se pose en garant des « valeurs fondamentales » et des acquis sociaux.

Il se « repositionne », sachant qu'il lui faut se situer au centre droit, à mi-chemin entre le Parti républicain et le Parti démocrate, pour espérer retrouver les faveurs de l'électorat. Cet aggiornamento trouve sa traduction dans le discours sur l'état de l'Union, en janvier 1995, centré sur la reconquête de la classe moyenne. M. Clinton décrète que « *l'ère du Big Government est terminée* », et propose aux Américains un « *nouveau contrat social* » qui offre à tous des « *opportunités* ».

Il emprunte surtout aux républicains une poignée de thèmes qui leur sont chers, comme la défense des valeurs familiales et la lutte contre la criminalité. Cette manière de couper l'herbe sous le pied de ses adversaires en s'appropriant les aspects les plus populaires de leur programme va faire merveille, d'autant que ceux-ci s'aliènent, par leurs excès, la sympathie des Américains : lors des négociations budgétaires de l'hiver 1995, Bill Clinton gagnera la bataille de l'opinion en la convainquant que l'intransigeance du Grand Old party est responsable des fermetures successives de l'administration. En même temps, il se rallie à l'objectif des républicains visant à atteindre l'équilibre budgétaire en 2002.

L'arme du veto présidentiel apparaît alors utilisée à bon escient, pour résister aux débordements de la révolution conservatrice. Cette métamorphose politique est achevée avec la réforme du *Welfare* (l'aide sociale), qui remet en cause soixante ans d'Etat-providence, et bien des illusions de la base démocrate. Une brillante stratégie politique ? Sans aucun doute.

Mais celle-ci aurait probablement été inefficace sans un environnement économique porteur. Au moment où il sollicite un nouveau mandat présidentiel, M. Clinton peut se targuer d'un bilan flatteur : un taux de chômage ramené à 5,2 %, contre 7,3 % il y a quatre ans ; un déficit budgétaire limité à 107 milliards de dollars, en baisse de 63 % par rapport à 1992 ; une inflation apparemment domptée, enfin un début de progression des salaires.

En six mois, l'Amérique est passée d'un état d'anxiété économique chronique à la perception collective selon laquelle les choses vont « *dans la bonne direction* ». En ne cessant de répéter que 10,5 millions d'emplois ont été créés depuis le début de son mandat, Bill Clinton a montré aux Américains la réalité d'une prospérité à laquelle ils refusaient de croire. En chemin, il a négligé une explication connue de tous les économistes : rarement un président aura été mieux servi par les cycles de l'économie ! Car la reprise était en chemin alors que George Bush était encore à la Maison Blanche.

Le rôle de M. Clinton ne fut pas négligeable, notamment parce qu'il avait commencé à réduire le déficit budgétaire dès 1992, et que sa politique fiscale a rassuré les marchés. Pourtant, s'il fallait attribuer la responsabilité première de ce « bien-être économique » qui joue un rôle si déterminant dans le scrutin présidentiel, c'est d'abord à la politique des taux d'intérêt, à la fois rigoureuse et fine, de la Réserve fédérale qu'il faudrait songer.

Laurent Zecchini

Les réformes de l'Etat tardent dans les pays ex-communistes

La croissance ralentit en Europe centrale et orientale

Pour la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), chargée d'« accompagner » l'ancien « empire » communiste vers l'économie de marché, plusieurs pays ont déjà fait des progrès majeurs. Mais elle suggère la mise en place de « filets de sécurité » pour faire face à des inégalités grandissantes.

TAUX DE CROISSANCE moins rapide, rythme de changements structurels plus lent, augmentation des inégalités et de la pauvreté : l'étude annuelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), publiée lundi 4 novembre, s'interroge sur le début d'une nouvelle phase dans la transition de l'Est vers l'économie de marché, après l'effondrement économique consécutif à celui des régimes communistes, au début des années 90, puis le boom de l'activité dans plusieurs Etats, à partir de 1993.

L'Europe centrale et les pays baltes vont connaître en moyenne, cette année, le premier ralentissement de leur croissance depuis la fin de la récession, en 1993 : leur produit intérieur brut devrait croître de 4 %, contre 5,2 % en 1995. En Albanie, Lituanie, Pologne, Roumanie et Slovaquie, la croissance s'est nettement ralentie tandis que la Bulgarie a carrément replongé dans la récession. Plusieurs Républiques de l'ex-URSS (la Russie en premier lieu) enregistrent toujours des taux de croissance négatifs, les plus forts étant en Ukraine et au Tadjikistan (– 7 %). La palme de l'année revient en revanche à la Géorgie (+ 8 %), frappée, il est vrai, par une crise particulièrement grave en 1992-1994.

La tâche remplie par la BERD – l'accompagnement de l'ancien empire communiste vers l'économie libérale – est compliquée par l'hétérogénéité toujours grandissante de la zone. La République tchèque, la Hongrie, la Pologne sont, cette année, devenues membres du « club » des pays industriels de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE). La BERD les considère déjà, de même que la Slovaquie, la Slovénie, les trois Etats baltes, comme des « économies de marché ». En revanche, les économistes de Londres notent qu'en Azerbaïdjan, Biélorussie, Tadjikistan, Turkmenistan, « le progrès dans la transition est très lent, (...) la majeure partie de l'activité reste étroitement contrôlée ». Sans surprise, aucun de ces Etats n'est encore sorti de la récession.

Malgré la diversité de la région et le ralentissement récent de la croissance, il est désormais clair pour tous que la transition d'un système économique à l'autre prendra fin dans un avenir plus ou moins lointain. Encore que pour la BERD, les transformations les plus « faciles » (libéralisation des prix, privatisation des petites entreprises...) ont été menées au début de la transition.

Reste à mener les réformes les plus délicates, qui prendront le plus de temps à réaliser. Le secteur financier, en particulier, reste sous-développé, et ces derniers mois, la Bulgarie, le Kirghizstan, la Lettonie, la Lituanie, la République tchèque, la Russie, ont tous connu des troubles bancaires sérieux. Les politiques monétaires très strictes, le volume de crédits non performants, l'instabilité des situations économiques, l'inadéquation des systèmes de supervision bancaires, ainsi que la mauvaise collecte de l'épargne des ménages, rendent très difficile l'octroi de prêts à long terme, pourtant nécessaires à tout investissement ambitieux.

FRAUDES FISCALES

Quel que soit le stade de la transition, la question de la réforme de l'Etat est posée dans toute la région. Car tous les pays sont confrontés à des problèmes d'administration des impôts et de fraudes fiscales, de financement des retraites, de distributions de privilèges divers à certains individus ou entreprises. Et ce sont les Etats qui devront mettre en place des « filets de sécurité » pour faire face aux inégalités et à la pauvreté grandissantes.

A l'aube de cette nouvelle étape dans la transition, il reste à savoir vers quel type de croissance à moyen terme s'oriente la région.

Evolution du PIB

3,9 5,2

Une activité similaire à celle des « dragons » de l'Asie du Sud-Est ? Ou une croissance qui s'essoufflera rapidement, faisant de l'« Europe pauvre » un boulet pour sa voisine, l'Union européenne, elle-même généralement enlisée dans des difficultés économiques ?

La BERD affiche néanmoins son optimisme : elle estime que la meilleure utilisation du travail, des matières premières et du capital, ainsi que le niveau d'investissement, permettent d'anticiper des taux de croissance annuels de 4 % à 5 % jusqu'à la fin de la décennie.

Françoise Lazare

Marasme à Sofia

A l'Est, la Bulgarie est le seul pays dont la croissance soit redevenue négative (– 4 % en 1996, contre + 2,6 % en 1995) et le seul, avec la Roumanie, à avoir subi une hausse sensible de l'inflation (165 %, contre 32,9 %). Elle est aussi l'un de ceux dont la compétitivité à l'exportation s'est détériorée, malgré la chute de la monnaie. La dégradation récente des résultats économiques bulgares explique largement la défaite, dimanche 3 novembre, du socialiste Ivan Marazov, au deuxième tour de l'élection présidentielle. La flambée de l'inflation s'explique notamment, selon la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD), par la chute du taux de change nominal, elle-même conséquence de l'effondrement de la confiance en la stabilité du système financier. La mise en œuvre de politiques monétaires et industrielles plus cohérentes depuis la mi-1996, dans le cadre d'un accord avec le Fonds monétaire international, vise à restaurer les équilibres, mais amplifie, à court terme, la chute du produit intérieur brut.

L'avocat Petar Stoïanov remporte l'élection présidentielle en Bulgarie

Le représentant de la droite modérée, qui a recueilli plus de 60 % des suffrages face au ministre socialiste Ivan Marazov, succède à la tête de l'Etat à l'ancien dissident Jeliou Jelev

BUCAREST
de notre correspondant

La très confortable élection, dimanche 3 novembre, de Petar Stoïanov à la présidence de la République bulgare consacre la victoire d'un homme tolérant qui incarne le nouveau visage, plus modéré, de la droite anticommuniste. Agé de quarante-quatre ans, cet avocat francophone originaire de Plovdiv, la deuxième ville du pays, s'est progressivement imposé au sein de l'Union des forces démocratiques (UFD), le principal rassemblement anticommuniste, à la faveur de la déroute subie par l'opposition lors des législatives de 1994.

Vice-ministre de la culture pendant l'éphémère gouvernement minoritaire UFD de Filip Dimitrov en 1991-1992, puis vice-président de l'UFD, M. Stoïanov, intellectuel pragmatique, a toujours prôné le dialogue avec les autres formations de droite. Il avait également obtenu le soutien de l'ex-roi bulgare, Siméon II. A l'inverse, M. Dimitrov avait préféré rompre avec le parti de la minorité turque et plusieurs autres formations plutôt que de mettre une sourdine à son anticommunisme « revanchard ».

RASSEMBLEUR

Elu grâce à ses talents de rassembleur plus que pour son charisme, M. Stoïanov, inconnu du grand public il y a quelques mois, a donc parachevé, dimanche, la mutation de l'UFD. Il confirme ce qu'Ivan Kostov, le président de ce rassemblement, qualifiait de « victoire de la nouvelle culture politique contre l'ancienne », au lendemain de l'écrasant succès remporté par M. Stoïanov sur l'ex-dissident et président sortant Jeliou Jelev lors des primaires organisées au printemps dernier.

M. Stoïanov fait preuve de la même volonté de conciliation vis-à-vis du gouvernement. Il a ainsi tenu à préciser qu'en tant que président il aurait « un seul parti, la Bulgarie ». Partisan d'un « dialogue politique tolérant », il a même souligné qu'il soutiendrait « tous les pas positifs du gouvernement du Parti socialiste (PSB) au pouvoir ». Décrit par ses amis comme « un homme de conviction », il ne saurait pourtant être suspecté d'indulgence envers les ex-communistes, rebaptisés socialistes. Il n'a pas oublié que son père, poursuivi pour ses prises de position en faveur de la démocratie, a passé plusieurs années dans un camp de travail, après l'arrivée des communistes au pouvoir.

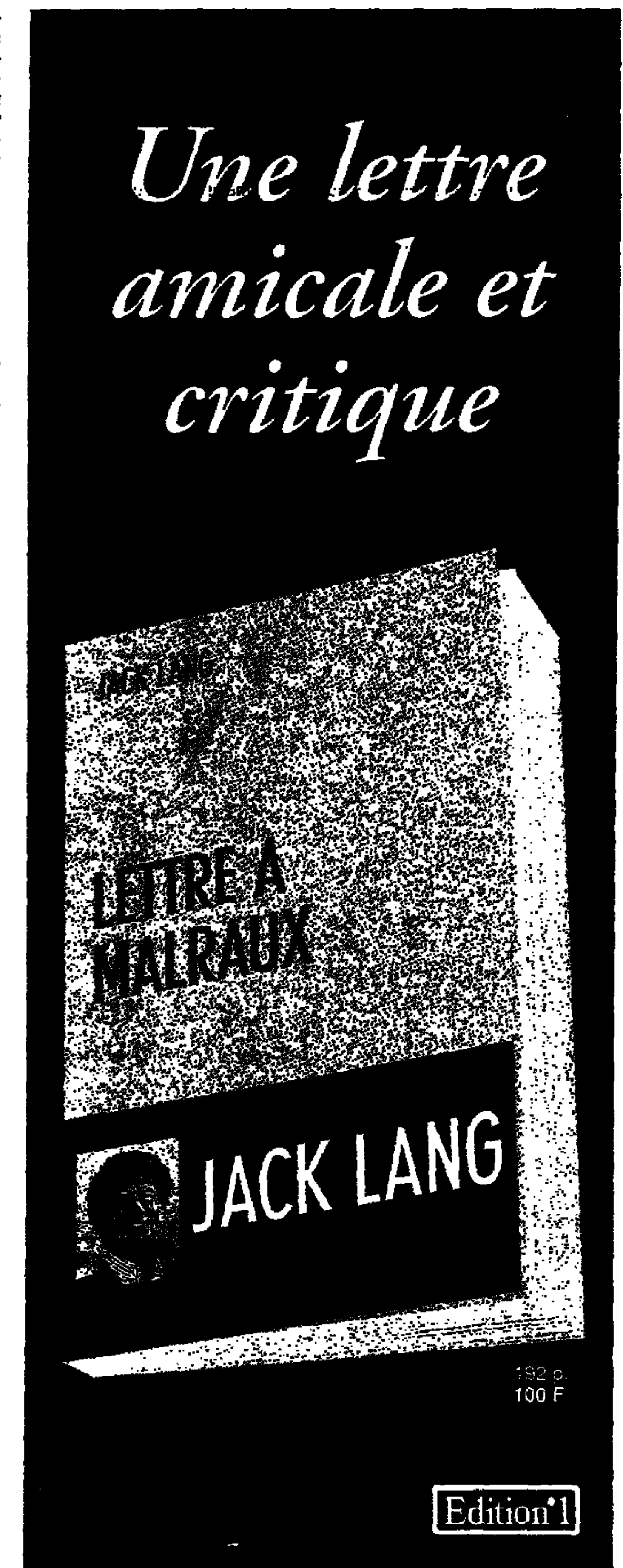
Doté de prérogatives avant tout honorifiques, le nouveau président ne devrait pas manquer de mettre en avant la légitimité tirée de sa très large victoire pour faire entendre sa voix. Mais il devra faire preuve de ce mélange de souplesse et de fermeté qu'on lui accorde généralement pour ne pas attaquer de front le gouvernement et le Parlement.

« COMITÉ DE SALUT NATIONAL »

M. Stoïanov rêve ainsi d'élections législatives ancitipées, qu'il n'a toutefois pas les moyens légaux de provoquer. L'exercice est d'autant plus périlleux que les sources de conflit entre les « bleus de l'opposition » et les « rouges du pouvoir » ne manquent pas, notamment dans le domaine de la politique extérieure et principalement vis-à-vis de Moscou. Le nouveau chef de l'Etat souligne l'importance traditionnelle des liens bulgaro-russes, mais avertit qu'ils doivent être « affranchis d'idéologie ». Pour leur part, les socialistes campent sur leur ancienne position en faveur de « relations privilégiées » et multiplient, depuis près de deux ans, les gestes de rapprochement avec la Russie dans les domaines commerciaux, énergétiques et militaires. De même, M. Stoïanov s'est toujours déclaré en faveur d'une intégration rapide de son pays au sein de l'Union européenne et de l'OTAN, alors que le président du PSB et actuel premier ministre, Jean Videnov, entend consulter la population par référendum avant même le début des négociations avec Bruxelles et l'organisation atlantique.

Sur le plan de la politique intérieure, les approches sont également très divergentes. M. Stoïanov, qui dit représenter « une nouvelle majorité de gens appauvris et de ceux qui ont peur de l'être », reproche aux socialistes d'avoir arrêté les réformes et provoqué la faillite économique du pays. Il les accuse également de collusion avec la « mafia » bulgare. L'institution présidentielle ne disposant que d'une dizaine de conseillers, généralement tenus à l'écart par le gouvernement, il a ainsi annoncé qu'il comptait s'appuyer sur un « comité de salut national » indépendant pour sortir le pays de la crise.

Christophe Chatelot



La police roumaine accusée de brutalités contre la minorité rom

Un rapport dénonce des raids dans les quartiers tsiganes

LE 6 JUIN, vers 5 heures du matin, une cinquantaine de policiers roumains font irruption dans le quartier de Colentina, à Bucarest, peuplé essentiellement de Roms. « J'ai été réveillé par des coups de pied, raconte un homme de cinquante-cinq ans. Ils nous ont poussés dans des véhicules et emmenés au commissariat. Au moins vingt personnes, hommes, femmes et enfants, ont été regroupés là. Nous avons été roués de coups de pied, frappés et insultés. Ils nous ont ensuite infligé des amendes allant jusqu'à 150 000 leis (250 francs) par personne, pour domiciliation illégale. » Depuis le début de l'année, la communauté rom de Colentina a fait l'objet d'« au moins quatre » descentes musclées des forces de l'ordre roumaines, note un rapport publié récemment par le Centre européen des droits des Roms (CEDR), une organisation soutenue par le financier américain George Soros et basée à Budapest, dénonçant la « violence officielle » qui frappe la population rom de Roumanie (environ deux millions de personnes), la plus importante en Europe centrale.

Depuis la chute des régimes communistes à l'Est, les cas de violence contre les Roms (5 millions de personnes, soit la plus importante minorité ethnique en Europe centrale) ont été récurrents, signe d'un racisme assez répandu. Mais, depuis deux ans, une nouvelle dérive est apparue en Roumanie, explique ce rapport, qui met directement en cause les méthodes policières locales. « Avant, les affrontements étaient interethniques, des groupes de villageois attaquaient des habitations roms, lors d'expéditions qui se voulaient punitives. Maintenant, la menace vient d'une institution officielle : la police. »

« ACTIVITÉS ROUTINIÈRES »

A Colentina, une localité citée parmi d'autres, les « raids » policiers seraient devenus « une activité routinière », visant à déloger les Roms du quartier, qu'ils sont aujourd'hui accusés de « squatter », après y avoir été installés dans les années 70, pour servir de main-d'œuvre sur les chantiers du régime Ceausescu. Privés de leurs emplois, les habitants roms survivent en vendant des morceaux de carton aux usines de recyclage, tandis que les femmes ramassent des bouteilles sur les décharges publiques. Raflés par des policiers tenant des chiens en laisse, puis maltraités, de nombreux Roms ont été contraints à de longs travaux de nettoyage.

Plusieurs « bavures » policières ont, par ailleurs, été relevées. Malgré l'absence de statistiques fiables (les incidents ne sont pas tous signalés par les Roms, qui craignent des représailles), la fréquence de ces bavures « semble augmenter », indique le rapport du CEDR, qui dénonce l'insuffisance des poursuites judiciaires. Le 9 mai dernier, dans la commune de Maruntei (sud de la Roumanie), Mircea-Muresul Mosor (26 ans) a été tué d'une balle dans le dos par un policier qui a, par la suite, déclaré avoir agi en « autodéfense », le jeune Rom l'ayant « menacé » avec un bâton. Le 2 juin, à Coltau, dans le nord du pays, quatre policiers ont ouvert le feu dans un verger sur un groupe de Roms, dont des femmes et des enfants, à la suite d'une dispute où il était question de « fraises volées ». Nelu Craitar (17 ans) a été gravement blessé, et Alexandru Rezmives (30 ans) a dû être amputé d'une jambe.

La multiplication depuis deux ans des incidents violents intervient après le rapatriement forcé de dizaines de milliers de Roms roumains qui s'étaient rendus en Allemagne, notamment pour fuir la vague d'attaques racistes des années 1990-92. Un accord germano-roumain, conclu en mars 1993, a, en effet, systématisé le retour des Roms dans leur pays. Les autorités de Bucarest s'étaient engagées à « réintégrer » les réfugiés, recevant en échange une somme équivalant à 100 millions de francs. C'est à l'issue de ce reflux, estime le CEDR, que « les raids policiers dans les quartiers roms sont devenus récurrents ».

Le CEDR souligne que « les Roms sont la cible la plus fréquente des exactions des forces de l'ordre ». Et ce, en dépit des mesures (suivies de peu d'effet) prises sous la pression internationale en 1994 par les dirigeants roumains, pour tenter d'enrayer la violence interethnique. Le CEDR estime que les intimidations, les raids matinaux et les agressions répétées de la police roumaine contre les Roms constituent « une approbation tacite et officielle du racisme » qui frappe cette minorité.

Natalie Nougayrède

Succès de l'opposition aux législatives

L'opposition aurait obtenu la majorité absolue au Parlement, à l'issue des élections législatives organisées dimanche 3 novembre. Selon toutes les projections, la Convention démocratique (CDR, coalition de droite), l'Union sociale démocrate, de l'ancien premier ministre Petre Roman, et le Parti de la minorité hongroise (UDMR) recueilleraient plus de 50 % des suffrages et seraient donc, pour la première fois depuis la chute du communisme, en mesure de former une coalition.

Pour ce qui est du premier tour de l'élection présidentielle, qui se déroulait le même jour, le candidat de l'opposition, Emil Constantinescu, et le président sortant, Ion Iliescu, sont au coude à coude avec plus de 30 % des voix chacun, selon des résultats partiels. Pour s'imposer au deuxième tour, le 17 novembre, M. Constantinescu devra pouvoir compter sur les 20 % obtenus par Petre Roman, ainsi que sur les 7 % de Gyorgy Frunda (UDMR). – (Corresp.)

« Kengo, tu es rwandais, fous le camp ! »

Le premier ministre zaïrois est la première victime de la campagne anti-Tutsis qui s'exacerbe dans la capitale, Kinshasa, où les relations s'enveniment entre l'armée et le gouvernement

Les manifestations contre eux se multipliant à Kinshasa, de nombreux Tutsis habitant la capitale zaïroise sont en train de fuir vers Brazzaville. Le premier ministre, Léon Kengo Wa Dondo, né d'un père juif polonais et d'une mère à moitié tutsie, subit les contrecoups de cette xénophobie et a été la cible de nombreux manifestants qui demandent son départ et lui reprochent son attitude trop souple par rapport aux Rwandais. De graves dissenssions sont aussi en train d'apparaître entre le gouvernement et l'armée. Le chef d'état-major des armées, le général Eluki, a ainsi tenu des propos peu amènes à l'égard du cabinet et demandé que le gouvernement permette aux militaires de mieux faire leur travail. L'armée zaïroise a, en outre, encerclé samedi la ville de Mbuji-Mayi, capitale de la région diamantifère du Kasaï et bastion de l'opposition au général Mobutu, pour empêcher, dit-elle, une manifestation hostile aux investisseurs libanais. *(Lire aussi notre éditorial page 17.)*

KINSHASA
de notre envoyé spécial

Une semelle de fer à repasser et la carcasse d'un réfrigérateur fondue sous l'effet de la chaleur émergent d'un tas de cendres noirâtres. Tout ce qui se trouvait à l'intérieur de la maison a brûlé. Les étudiants de l'institut pédagogique national de Mbisa n'ont eu qu'à traverser la route, samedi 2 novembre, pour vider de son mobilier une des résidences de l'ambassadeur du Burundi et allumer un gigantesque brasier à l'extérieur de la propriété. Aux dires d'un témoin oculaire, les occupants n'ont pas été inquiétés. Quelques centaines de mètres plus loin, trois voitures calcinées désignent la résidence d'une famille zaïroise d'origine tutsie.

Les Tutsis ne sont plus en sécurité au Zaïre, et un grand nombre de ceux qui vivaient à Kinshasa sont partis, le plus souvent en direction de Brazzaville, au Congo voisin. Les autres se terrent en attendant la bonne opportunité de quitter le pays. Dans la « cité » – les quartiers populaires des banlieues kinoises –, leurs maisons sont pillées. En ville, les commerces sont saccagés. Il ne s'agit plus de simples brimades. La guerre portée en territoire zaïrois, dans l'est du pays, par les armées tutsies rwandaise et burundaise et par l'armée ougandaise – qui a bombardé Aru aux confins de la frontière soudanaise samedi, officiellement pour mater des rebelles fidèles à l'ancien dictateur Idi Amin Dada – s'amplifie. Le ressentiment zaïrois augmente. La xénophobie n'est pas loin.

Le premier ministre, Léon Kengo Wa Dondo, né d'un père juif polonais et d'une mère à demi tutsie, n'est pas épargné. « Kengo, tu es rwandais, fous le camp ! Tshisekedi revient, Kengo a vendu le pays ! », scandent les étudiants en manifestant, vendredi 1er novembre, dans les rues de Kinshasa, avant d'aller jeter des pierres sur la façade de l'ambassade du Rwanda. Ils ne savaient pas, à ce moment-là, que l'ambassadeur, Antoine Nyilinkindi, s'est désolidarisé de Kigali. Une décision qu'il a justifiée, samedi, à la radio et à la télévision zaïroises : « *Je suis en désaccord profond avec mon gouvernement. Je suis donc obligé de jeter l'éponge. Je ne peux soutenir, en aucun cas, la révision des frontières héritées de la colonisation. C'est un principe fondamental. J'espère que le gouvernement zaïrois pourra assurer ma protection...* »

Le premier ministre est sous le feu continu de ses détracteurs et de ses ennemis politiques, qui demandent sa démission au double motif que 25 % de sang tutsi coule dans ses veines et que son gouvernement ne fait pas face à la situation dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu. Il a échappé de peu à une motion de défiance au Parlement de transition, jeudi 31 octobre, lors d'une séance de questions orales (*Le Monde* du 2 novembre). Il s'était pourtant montré extrêmement prudent, essayant de ménager toutes les susceptibilités et toutes les tendances politiques. Il avait pris soin de féliciter les militaires et d'affirmer avec force que jamais le Zaïre n'irait s'assoir à une quelconque table de discussions tant qu'un soldat envahisseur foulerait le sol national. Des propos qu'il réitéra le lendemain, lors d'une conférence de presse organisée après la cérémonie de clôture des 28es assises de l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française, reconnaissant tout de même jouer le bouc émissaire dans cette affaire. Mais le soir même, après avoir reçu une délégation des Nations unies et l'envoyé spécial de l'Union européenne dans la région des Grands Lacs, l'Italien Aldo Ajello, il expliquait, dans les salons de sa résidence, à un groupe de journalistes qu'il serait disposé à participer à une réunion internationale pour peu qu'un cessez-le-feu fût instauré rapidement.

> « L'Etat est en faillite. Les militaires ne prendraient pas le pouvoir pour gérer cette faillite », explique un proche d'Etienne Tshisekedi, figure emblématique de l'opposition

« D'origine tutsie, Kengo doit partir », « Le Zaïre humilié prêt pour un cessez-le-feu », titraient deux quotidiens samedi matin. Faut-il y voir une relation de cause à effet ? Toujours est-il qu'à la mi-journée, le général Eluki, le chef d'état-major des armées, convoquait une conférence de presse – à l'insu du gouvernement – et tenait des propos peu amènes pour le premier ministre et son cabinet. « *Nous demandons au gouvernement de transition de mettre les moyens à la disposition des Forces armées zaïroises* (FAZ) *afin qu'elles puissent bouter les envahisseurs hors du territoire national. Nous regrettons que le gouvernement n'ait pas l'air de bouger pour le moment. Nous insistons pour que le gouvernement fasse son travail et permette aux FAZ de montrer de quoi elles sont capables* », a notamment dit le général Eluki, félicitant au passage le « *Haut Conseil de la République-Parlement de transition* (HCR-PT) *et le peuple zaïrois, qui ont montré leur nationalisme* ».

Assis à l'ombre d'un grand arbre, à l'état-major des forces armées, entouré d'un grand nombre de généraux et d'officiers supérieurs en treillis, le général Eluki a déploré la « *complicité de certains frères zaïrois qui sont en train de freiner l'action des FAZ. Nous tirons la sonnette d'alarme pour que ces brebis galeuses cessent, sinon nous nous occuperons d'elles* », a-t-il menacé.

La « grande muette » zaïroise est sortie de sa réserve d'une façon si peu orthodoxe qu'elle a pu laisser penser un moment que le général avait envisagé de prendre en main les destinées du pays. Une perspective qui n'inquiète pas Me Mukendi Wa Mulumbzaz, le directeur de cabinet d'Etienne Tshisekedi, figure emblématique de l'opposition, élu premier ministre de la transition par la conférence nationale souveraine en 1992. « *L'Etat est en faillite. Les militaires ne prendraient pas le pouvoir pour gérer cette faillite* », affirme-t-il.

Reste à savoir si le gouvernement zaïrois enverra une délégation mardi à Nairobi, où, sur une proposition du président Daniel Arap Moi, le Kenya organise une réunion des pays de la région des Grands Lacs, qui tentera de trouver une solution au conflit rwando-zaïrois. M. Kengo Wa Dondo peut être tenté de faire le voyage. Mais les Zaïrois, touchés dans leur honneur, n'acceptent pas cette idée. Ils s'en tiennent fermement à la décision, adoptée à main levée par les « honorables » députés du HCR-PT, d'interdire la participation du Zaïre à toute réunion ou conférence internationale tant que le dernier soldat étranger n'aura pas quitté le territoire national. Une mesure qui fait l'unanimité dans la population.

Frédéric Fritscher

L'Union européenne enjoint à Kigali de faciliter les secours aux réfugiés dans l'est du Zaïre

IL ÉTAIT de plus en plus difficile, lundi 4 novembre, d'obtenir des informations sur le sort tragique d'environ un million de réfugiés dans l'est du Zaïre, depuis l'évacuation, samedi, sur le Rwanda, d'une centaine de représentants d'organisations humanitaires et de journalistes qui se trouvaient à Goma. Cette ville zaïroise est à son tour, après Uvira et Bukavu, livrée à elle-même et isolée par les combats. Des tirs sporadiques provenant du centre-ville et de l'aéroport de Goma ont été entendus, dimanche matin 3 novembre, depuis la localité voisine de Gisenyi, du côté rwandais de la frontière.

Le Rwanda a une nouvelle fois démenti, dimanche, toute intrusion en territoire zaïrois. Emmanuel Ndahiro, porte-parole du ministère rwandais de la défense, a déclaré : « *Nous n'avons absolument pas l'intention d'intervenir officiellement et militairement au Zaïre*, a-t-il dit à Gisenyi. *Si nous découvrons que des soldats de l'APR sont présents à Goma, nous les ferons passer en conseil de discipline...* » Samedi 2 novembre, des envoyés spéciaux de l'agence Reuter avaient pourtant assisté à l'entrée de troupes rwandaises à Goma.

Il est à craindre que des dizaines de milliers de réfugiés ne meurent victimes de la faim ou d'épidémies si aucun secours ne leur parvient très rapidement. Selon Peter Kessler, du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), le camp de Mugunga – le plus grand du monde –, à la périphérie de Goma, abriterait désormais plus de 400 000 personnes dans des conditions déplorables. 300 000 autres réfugiés seraient en marche vers d'autres camps du Nord-Kivu.

ZONES INHOSPITALIÈRES

A Genève, le Haut Commissaire du HCR, Mme Sadako Ogata, a lancé, dimanche, un dramatique appel à la création de couloirs humanitaires dans l'est du Zaïre : « *Ceci peut être le dernier appel lancé à tous ceux qui sont impliqués dans ce terrible conflit, ou il sera trop tard*, a-t-elle déclaré. *Les combattants doivent cesser d'attaquer les réfugiés. Les réfugiés des plus grands camps de la région sont en train de fuir vers certaines des zones les plus inhospitalières et inaccessibles du Zaïre. Plus ils se déplacent vers l'ouest, plus il sera difficile pour nous de les atteindre. (...) Nous devons maintenant ouvrir des lignes de secours d'urgence. A moins que nous n'ayons accès rapidement aux réfugiés, de nombreux enfants, femmes et vieillards, malades et blessés, vont mourir.* » Le consul honoraire de France à Goma, Patrick Lumes, a jugé, dimanche, que faute d'une intervention dans les quarante-huit heures, « *ce ne sera plus la peine que* [les organisations humanitaires] *se dérangent* ».

A Bruxelles, notre correspondant, Philippe Lemaître, nous signale qu'Emma Bonino, commissaire européen chargé de l'action humanitaire, a adressé au gouvernement rwandais une sorte de mise en demeure, lui enjoignant de rendre possible l'acheminement de secours vers Goma. « *Il serait bon de rappeler aux autorités rwandaises que ces réfugiés sont, dans leur immense majorité, des citoyens rwandais*, a-t-elle déclaré. *Garantir la sécurité de tous les civils innocents est donc, en premier lieu, leur responsabilité. Pour la même raison, le Rwanda sera tenu pour responsable de toute expulsion de masse, aussi bien que des mauvais traitements infligés à d'innocents réfugiés hutus. Même un gouvernement issu de la communauté qui a été victime du génocide de 1994 a le devoir de respecter le droit international et les conventions humanitaires.* »

La « machinerie humanitaire » semble prête à se remettre en mouvement. Les personnels du HCR, de la Croix-Rouge et des autres organisations non gouvernementales, que la guerre a contraints de quitter le territoire du Kivu, paraissent disposés à y revenir. « Echo », l'Office pour l'action humanitaire de l'Union européenne, dispose dans la région de stocks de nourritures, de médicaments, d'équipements, suffisants pour venir efficacement en aide aux réfugiés, et aussi de la logistique nécessaire. Il manque le feu vert de Kigali pour traverser le lac Kivu ou atterrir à l'aéroport de Goma dans des conditions de sécurité satisfaisantes. L'Unicef, Fonds des Nations unies pour l'enfance, a commencé, dimanche, un pont aérien entre Copenhague et Kampala (Ouganda) pour acheminer une aide d'urgence.

A Bruxelles, on paraît redouter que la conférence qui doit réunir, mardi à Nairobi, les pays de la région des Grands Lacs, ne soit pas concluante. Devraient y participer, d'abord, les ministres des affaires étrangères, puis, mercredi, les chefs d'Etat ou de gouvernement des pays de la zone (le Zaïre, le Rwanda, le Burundi, l'Ouganda, la Tanzanie, le Kenya, la Zambie, l'Ethiopie, le Cameroun – ce dernier en tant que pays exerçant la présidence de l'OUA). Dimanche soir, certaines sources annonçaient l'arrivée possible de Paul Kagamé, vice-président et homme fort du Rwanda.

PROTECTION MILITAIRE

Dans le court terme, la principale raison d'être de cette conférence serait de recommander, et par là-même de rendre possible, une action de sauvetage humanitaire. Exigera-t-elle une protection militaire et, si tel est le cas, les Européens, le cas échéant aidés par les Sud-Africains, seront-ils prêts à fournir cet appui ? Rien n'est clair.

Les Européens se concertent, mais hésitent. Hervé de Charette, le ministre français des affaires étrangères, a téléphoné à Jacques Santer, le président de la Commission de Bruxelles, ainsi qu'à Dick Spring, son collègue irlandais qui dirige actuellement les travaux des Quinze. De ces entretiens, il ressort que les Français ne semblent toujours pas prêts à envoyer des troupes. Mais Xavier Emmanuelli, secrétaire d'Etat à l'aide humanitaire, plaide pour une action rapide, dont il est pourtant difficile d'imaginer qu'elle puisse se faire sans un minimum d'assistance armée.

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISÉ ?

Une seule adresse

LE TOUR DU MONDE

et son réseau de 250 correspondants

9, rue de la Pompe, 75116 PARIS
Tél. : 01.42.88.73.59
Fax : 01.42.88.40.57

1996 : 10e édition, 3 volumes

Le Guide du Pouvoir

Biographies & photos

- 990 F -

Editions Jean-François Doumic
T° 04.70.99.53.33

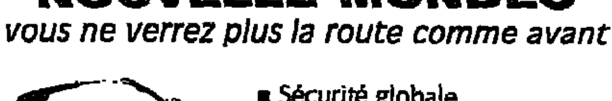
NOUVELLE MONDEO

vous ne verrez plus la route comme avant



- Sécurité globale
- Tenue de route exemplaire
- Équipement incomparable

ESSAIS : ☎ 01.47.39.71.13



L'Egypte perce un nouveau canal pharaonique

Le « Nil parallèle » reliera le lac Nasser à des oasis

LE CAIRE
de notre correspondant

Un nouveau chantier gigantesque vient de s'ouvrir en Egypte : le creusement d'un canal de près de 800 kilomètres de long, joignant le Nil à la Nouvelle Vallée (les oasis de Kharga et de Dakhla), vers le nord-ouest. Parallèlement, le canal de Tochka vient d'être mis en service. Long de 22 kilomètres, il relie le canal Nasser à un déversoir de 6 000 kilomètres carrés, pouvant être transformé en lac artificiel d'une contenance de 120 milliards de mètres cubes d'eau.

Comme dans l'Antiquité, quand les pharaons inauguraient les grands travaux, les ingénieurs ont attendu une visite du président Hosni Moubarak, il y a deux semaines, pour ouvrir les vannes reliant le lac Nasser au canal de Tochka (245 kilomètres au sud-ouest d'Assouan, la ville la plus méridionale d'Egypte). Ce canal avait été creusé en 1981, dans le lit de ce qui, selon les géologues, était un ancien affluent du Nil. Son percement avait été ordonné à la suite de la crue record de 1978, par Anouar El Sadate, qui se méfiait de le technologie soviétique. Les concepteurs russes avaient certifié que le haut barrage d'Assouan pouvait supporter une pression d'eau de 182 mètres au-dessus du niveau de la mer. Mais l'ancien raïs avait préféré jouer la sécurité en prévoyant un déversoir à la hauteur de 178 mètres.

5 ans de travaux, 800 km de long

50 km — Oasis de Dakhla — Oasis de Kharga — Nouvelle vallée — Dépression (lac artificiel) — PROJET DE CANAL ZAYED — CANAL DE TOCHKA — Vallée des Rois — Qena — Qus — Louxor — Isma — Nil — HAUTE ÉGYPTE — Assouan — haut barrage — Lac Nasser — SOUDAN — Mer Méditerranée — Le Caire — ÉGYPTE — Mer Rouge — Assouan — lac Nasser

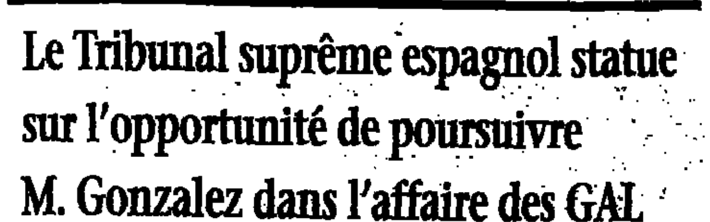
Le canal de Tochka débouche sur un déversoir de 6 000 kilomètres carrés dont le niveau varie entre 180 mètres et 121 mètres au-dessus du niveau de la mer. Une sorte de dépression pouvant être transformée en lac artificiel, d'une contenance de 120 milliards de mètres cubes d'eau. Jusqu'à cette année, le canal de Tochka avait été totalement inutile. Au lieu de monter, le niveau des eaux emmagasinées derrière le barrage n'avait fait que descendre, à cause de la faiblesse des pluies en Ethiopie, source du Nil bleu. Un record a même été enregistré en 1984, quand la crue (de juillet à octobre) n'a apporté que 35 milliards de mètres cubes d'eau, beaucoup moins que la consommation annuelle de l'Egypte – qui est de 55,5 milliards de mètres cubes. Durant ces sept années de vaches maigres (1979-1986) il a fallu puiser sur les réserves plus de 60 milliards de mètres cubes, et le niveau de l'eau derrière le barrage est nettement descendu sous les 170 mètres.

Après des années de crues moyennes, le Nil, selon les experts, a abordé en 1996 un cycle de bonnes crues. Le niveau, au moment de l'ouverture du canal de Tochka, avait atteint 178,27 mètres et l'apport en eau prévu jusqu'à la fin du mois est de 144 milliards de mètres cubes. Le record absolu de 150 milliards de mètres cubes avait été enregistré en 1987.

« Si [l'ancien président] *Gamal Abdel Nasser n'avait pas nationalisé le canal de Suez en 1956, l'Egypte aurait connu des inondations catastrophiques* », disent les Nassériens. Le refus de financer la construction du haut barrage d'Assouan par la Banque mondiale avait poussé Nasser à nationaliser le canal, afin de trouver les fonds nécessaires à son projet jugé inutilement titanesque.

Aujourd'hui, la presse égyptienne a baptisé le nouveau projet « *la pyramide de l'an 2000* ». Le coût du « *Nil parallèle* » de 800 kilomètres, qui joindra le lac Nasser à la Nouvelle Vallée, est estimé à près de 10 milliards de francs. Il sera financé par l'Egypte et par Cheikh Zayed Ben Sultan Al Nahyane, président de l'Etat des Emirats arabes unis. Selon les prévisions, la durée des travaux sera de cinq ans et permettra, à terme, de bonifier plus de 200 000 hectares, soit près de 7 % de la superficie actuellement cultivée. Ce sera la plus forte augmentation des terres agricoles depuis Méhémet Ali (1769-1849), le fondateur de l'Egypte moderne.

Alexandre Buccianti



Le Tribunal suprême espagnol statue sur l'opportunité de poursuivre M. Gonzalez dans l'affaire des GAL

MADRID. Le Tribunal suprême espagnol devait décider, lundi 4 novembre, de faire comparaître ou non Felipe Gonzalez, l'ancien chef du gouvernement socialiste, dans l'affaire des GAL, Groupes anti-terroristes de libération, véritables *« commandos de la mort »* qui sont responsables d'une vingtaine d'assassinats dans les milieux séparatistes basques durant les années 80. Bien qu'il ait été directement mis en cause, Felipe Gonzalez a toujours nié que son gouvernement ou lui-même ait jamais couvert ni soutenu l'activité des GAL. M. Gonzalez peut soit être blanchi de toute accusation, solution proposée par l'Assemblée des procureurs, soit être entendu comme simple témoin, soit enfin, ce qui serait sans doute un coup d'arrêt pour sa carrière politique, convoqué en tant qu'accusé. – *(Corresp.)*

Large victoire du parti au pouvoir aux municipales en Albanie

TIRANA. Le Parti démocratique (PD, au pouvoir) du président albanais Sali Berisha a enregistré une large victoire aux municipales du 20 octobre, selon les résultats officiels définitifs communiqués, samedi 2 novembre, par la commission électorale centrale. Le PD a remporté 58 postes de maire de ville sur les 64 que compte le pays et 267 des 310 postes de maire de commune, selon le président de la commission électorale centrale. Le taux de participation a été de 72 %, a-t-il indiqué. Le Parti socialiste (PS, ex-communiste), principal parti d'opposition, qui contrôlait près de la moitié des mairies et des communes depuis les municipales en 1992, a subi un sérieux revers en étant battu même dans les régions traditionnellement communistes du sud du pays. – *(AFP.)*

Le cardiologue DeBakey à Moscou pour l'opération de Boris Eltsine

MOSCOU. Le cardiologue américain Michael DeBakey, arrivé incognito dimanche à Moscou, devait participer, lundi 4 novembre, à un concile médical susceptible de fixer le moment de l'opération de Boris Eltsine, selon son porte-parole. Attendue cette semaine, elle ne sera annoncée qu'*« au moment du début »* de l'opération. M. DeBakey a eu des propos optimistes, situant les probabilités d'accident entre 2 et 4 %, pour une opération prévue, selon le Kremlin, pour durer six à huit heures. Alors que l'opposition communiste affirme que, quel qu'en soit le résultat, M. Eltsine doit démissionner pour raison de santé, son épouse Naïna a démenti samedi qu'il soit tombé sous la coupe de leur fille Tatiana, comme l'affirme la presse. – *(AFP.)*

Probable victoire de la coalition du président Milosevic aux élections en Serbie

BELGRADE. La coalition de gauche du président Slobodan Milosevic s'oriente vers une victoire sans appel aux élections législatives et municipales de dimanche 3 novembre en République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), d'après les premiers résultats partiels disponibles. Après le dépouillement de quelque 240 000 bulletins de ce premier scrutin depuis la fin de la guerre, elle est créditée de deux fois plus de suffrages que la coalition d'opposition Zajedno (Ensemble) et le Parti radical serbe (SRS, ultranationaliste). – *(AFP, Reuter.)*

Le Danemark présente ses excuses à Salman Rushdie

COPENHAGUE. Le premier ministre danois Poul Nyrup Rasmussen a présenté, dimanche 3 novembre, au nom du gouvernement, des *« excuses sans réserves »* à l'écrivain britannique Salman Rushdie pour avoir annulé, pour des raisons de sécurité, sa visite prévue le 14 novembre au Danemark. Un envoyé spécial danois sera dépêché dans les prochains jours en Grande-Bretagne pour rencontrer Salman Rushdie, a indiqué M. Rasmussen. L'auteur des *Versets sataniques* devait recevoir à Copenhague le prix de littérature Aristeion de l'Union européenne. L'annulation de cette visite, jeudi, a soulevé un tollé au Danemark. L'opposition de droite a réclamé le départ du ministre de la justice et menacé le gouvernement minoritaire de centre gauche d'un vote de défiance. – *(AFP.)*

Pékin prépare son futur contrôle de Hongkong

HONGKONG. Pékin a marqué de son empreinte l'avenir politique de Hongkong en choisissant, dimanche 3 novembre, les 400 membres du comité de sélection qui nommera les premiers organes exécutif et législatif devant gouverner la colonie britannique après sa rétrocession à la Chine le 1er juillet 1997. Aucun membre de la mouvance démocratique de l'actuelle colonie britannique n'a été retenu parmi les 340 résidents de Hongkong qui siégeront dans ce comité. En revanche, 260 sélectionnés ont des liens politiques avec la Chine. Le comité doit élire, parmi huit prétendants, le successeur de l'actuel gouverneur, Chris Patten, à la tête de l'exécutif. Le choix sera annoncé le 11 décembre. Le comité doit aussi mettre sur pied une assemblée provisoire – se substituant au Conseil législatif (Legco) récemment élu – qui devrait rester en place un an maximum et décider du mode de scrutin de la future assemblée permanente. – *(AFP.)*

Premier tour de la présidentielle malgache

TANANARIVE. La participation au premier tour, dimanche 3 novembre, de l'élection présidentielle, où quinze candidats briguaient les suffrages de 6 millions d'électeurs, a dépassé largement les 50 %, selon les premières estimations officielles. Cette participation serait supérieure à celle du référendum de 1995, mais inférieure aux 75 % du premier tour de la présidentielle de 1992. Les premiers résultats, après le dépouillement, lundi, de moins de 5 % des bulletins exprimés, donnaient en tête l'ex-président Didier Ratsiraka et le premier ministre et chef d'Etat par intérim Norbert Ratsirahonana. – *(AFP.)*

Le gouvernement israélien assouplit les conditions d'obtention du port d'arme

Le nombre de licenciés pourrait atteindre le million

Le ministère de l'intérieur israélien a décidé **d'assouplir les critères d'obtention du port d'arme. Cette mesure décriée risque de faire passer, *en quatre ans*, le nombre de licenciés de 300 000 à 1 million, soit presque un quart de la population israélienne. L'assouplissement, décidé par le ministre de l'intérieur, tranche avec la tendance à la restriction observée dans de nombreux pays occidentaux.**

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Les visiteurs étrangers sont souvent frappés par le nombre d'Israéliens qui, dans la vie de tous les jours, portent leur pistolet glissé dans la ceinture. Est-ce un facteur de sécurité que d'autoriser davantage d'Israéliens à se promener avec une arme à feu ? C'est ce dont est convaincu le ministre de l'intérieur, Elie Suissa. La télévision, en révélant la semaine dernière sa décision d'assouplir les critères pour l'obtention du port d'arme, a accompagné cette annonce d'une photo du ministre, membre du parti religieux Shass, en plein exercice de tir, pistolet au poing et protection phonique sur les oreilles.

La décision de M. Suissa contredit les dispositions arrêtées par son prédécesseur travailliste, Haïm Ramon, dont l'objectif affirmé était de réduire autant que possible le nombre des civils armés. Elle prend aussi le contre-pied de la tendance à restreindre le port d'arme, constatée ces dernières années dans la plupart des pays occidentaux.

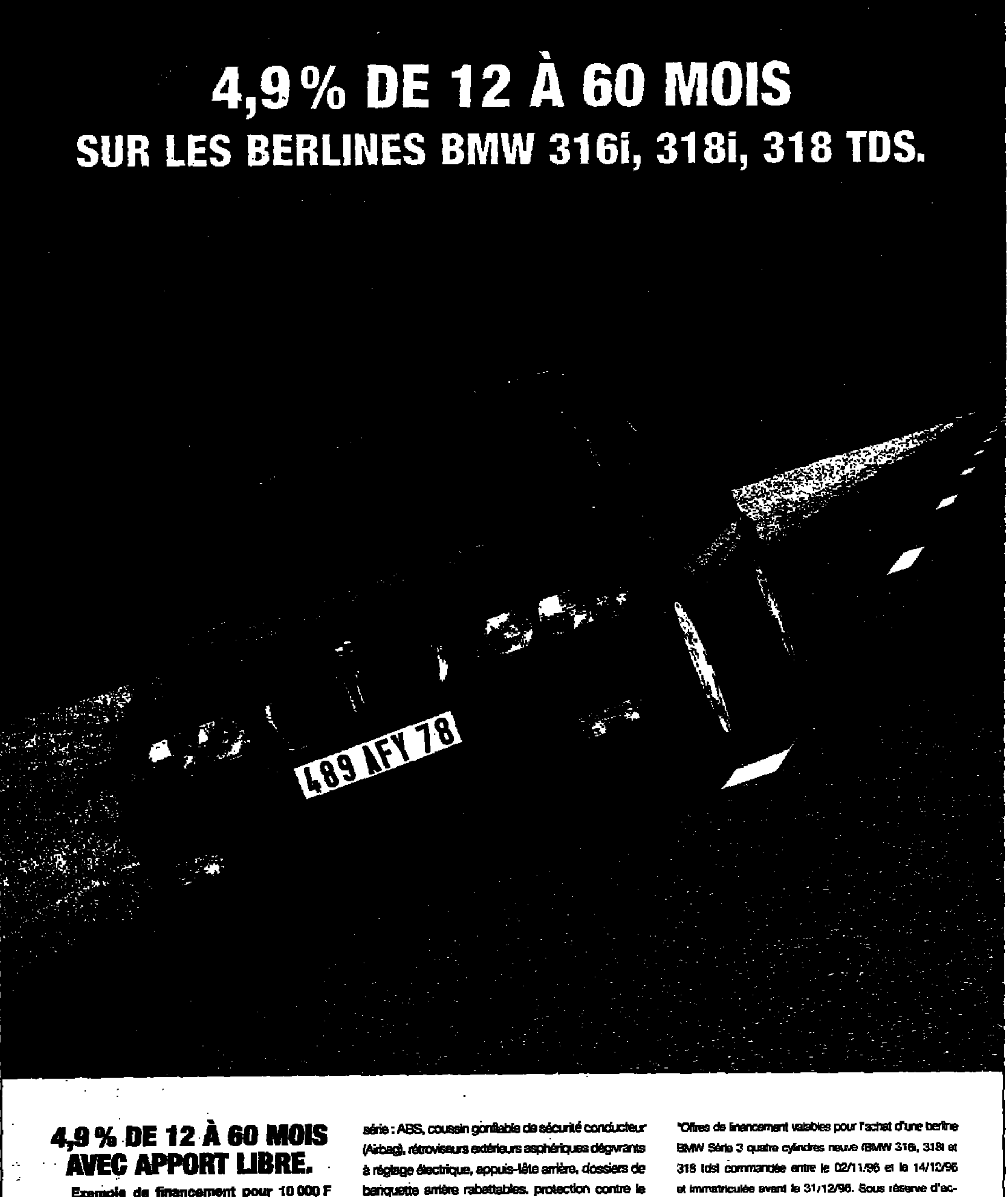
L'âge minimal pour l'obtention d'une licence a été ramené de 21 à 20 ans. Tout soldat ayant servi activement dans une unité de combat peut désormais disposer d'une telle licence, qui n'était accordée aux soldats de réserve qu'à partir du grade de lieutenant-colonel. Pour les soldats n'ayant pas servi comme combattants, le grade minimal est désormais celui de lieutenant.

Des militaires et des policiers ont critiqué la décision du ministre de l'intérieur

En vertu des règles formulées en 1995 par le gouvernement travailliste, et qui sont maintenues, les colons, les volontaires engagés dans les services de sécurité, ceux qui travaillent dans les territoires palestiniens, les chauffeurs transportant des explosifs et les personnes maniant bijoux et diamants ont droit au port d'arme. M. Suissa a fait valoir qu'il serait utile, en cas d'attentat, qu'un grand nombre de citoyens soient armés. *« S'il y a la paix, nous adopterons des critères plus rigoureux pour les armes, mais dans la situation actuelle il faut autoriser l'octroi de licences aux personnes appropriées »*, a-t-il déclaré lors d'une visite à l'implantation juive de Goush Katif, dans la bande de Gaza.

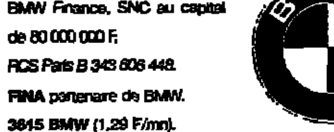
Au plus fort de la vague d'attentats du printemps, un automobiliste palestinien, qui avait perdu le contrôle de son véhicule, avait été tué par balle, à Jérusalem, par deux civils armés. Sa voiture avait heurté un groupe d'Israéliens qui attendaient un bus. Une passante avait été tuée, et huit autres personnes blessées. L'enquête avait établi qu'il s'agissait d'un accident et non d'un attentat. En 1992, un malade mental avait tué quatre employées d'une institution psychiatrique de Jérusalem. Le malade disposait d'une arme et d'un permis de port d'arme. Une commission avait alors constaté que les critères pour l'attribution des permis étaient vagues et laissaient aux fonctionnaires chargés de les attribuer une marge d'appréciation excessive.

Actuellement, il y a en Israël quelque 300 000 civils détenteurs d'une licence de port d'arme. Avec les critères fixés par M. Suissa, ce nombre risque de croître rapidement et d'atteindre 1 million en l'an 2 000, selon les spécialistes des questions de sécurité. Les organisations féministes craignent une augmentation du nombre des femmes tuées par leur mari armé. Dénonçant la discrimination qui résulte du fait que les femmes ne servent pas dans les unités de combat et seront donc automatiquement écartées, elles ont menacé de de déposer un recours auprès de la Cour suprême. Des militaires et des policiers ont également critiqué le ministre de l'intérieur. *« Il y a déjà assez de violence dans la société israélienne. Il n'en sortira rien de bon si l'on inonde le pays d'encore plus d'armes »*, a déclaré le général de réserve Dan Shomron. – *(Intérim.)*



4,9 % DE 12 À 60 MOIS AVEC APPORT LIBRE.

Exemple de financement pour 10 000 F empruntés sur 60 mois, T.E.G. 4,9 %* :
60 mensualités de 188,25 F (hors assurances facultatives) soit un coût total du crédit de 1 295 F.
Prix maximum conseillé des berlines BMW 316i, 318i, 318 tds au 1/10/96 : 139 900 F, 149 900 F, 153 900 F. *Extrait des équipements disponibles de série :* ABS, coussin gonflable de sécurité conducteur (Airbag), rétroviseurs extérieurs asphériques dégivrants à réglage électrique, appuis-tête arrière, dossiers de banquette arrière rabattables, protection contre le vol anti-démarrage SRA 7 clés, direction assistée asservie au régime moteur, vitres avant électriques avec fonction péage et anti-pincement, verrouillage centralisé, sièges avant réglables en hauteur...
Ces modèles sont également disponibles en version Worldline avec un équipement de série enrichi.



*Offres de financement valables pour l'achat d'une berline BMW Série 3 quatre cylindres neuve (BMW 316i, 318i et 318 tds) commandée entre le 02/11/96 et le 14/12/96 et immatriculée avant le 31/12/96. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par BMW Finance, SNC au capital de 80 000 000 F.
RCS Paris B 343 606 448.
FINA partenaire de BMW.
3615 BMW (1,29 F/mn).

En soutenant les talibans à Kaboul, le Pakistan prend le risque de s'isoler sur la scène régionale

Islamabad craint, à son tour, une contagion fondamentaliste

Alors que les talibans (étudiants en religion) et les troupes du gouvernement renversé continuent de s'affronter au nord de Kaboul, la situation se détériore dans l'ouest de l'Afghanistan, où les forces du général Dostom et du commandant Massoud se prépareraient à lancer une offensive sur Herat. Au Pakistan, le soutien d'Islamabad aux talibans commence à être critiqué, les observateurs estimant qu'il joue contre les intérêts du pays.

ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Derrière la spectaculaire et rapide poussée des talibans en Afghanistan, se profile, entre autres, l'ombre du Pakistan. Que le grand voisin des Afghans fournisse une aide militaire – ce qu'il nie – ou apporte un soutien « *moral et diplomatique* » – ce qu'il admet – aux nouveaux maîtres de Kaboul, le fait est que le gouvernement pakistanais a joué un rôle déterminant dans les derniers développements de la crise afghane.

La composante ethnique du mouvement de ces talibans – dont beaucoup ont étudié dans des ecoles coraniques pakistanaises – explique, en partie, le choix d'Islamabad : la plupart des « étudiants en théologie » afghans sont des Pachtounes, l'ethnie numériquement la plus forte d'Afghanistan mais qui est aussi une minorité d'importance au Pakistan, notamment dans la province du Nord-Ouest jouxtant le territoire afghan. Une donnée qu'Islamabad a toujours été forcé de prendre en considération.

Les mesures extrémistes prises par les « étudiants en religion » ont ruiné leur crédibilité forçant même leurs « alliés » à prendre leurs distances

Géographiquement parlant, les Pachtounes représentent, ainsi, une réalité incontournable pour toute « politique afghane » pakistanaise. L'histoire a montré qu'Islamabad, tout en comptant sur cette population pour renforcer son influence au « pays des Afghans », doit aussi s'en méfier : dans les années 70, alors que le président Mohammed Daoud, un Pachtoune du clan royal des Durrani, était au pouvoir en Afghanistan, Kaboul agitait les tribus de la frontière en leur faisant miroiter un grand « Pachtounistan » qui aurait pu marquer un début de démantèlement du Pakistan...

Comme le remarque un diplomate, « *Islamabad veut un pouvoir pachtoune à Kaboul amical à son égard mais à la condition qu'il ne soit pas enclin à soutenir un particularisme pachtoune à l'intérieur des frontières du Pakistan* ». Tout comme il avait donné sa préférence aux partis pachtounes fondamentalistes à une époque où il se chargeait de la répartition de l'armement fourni par la CIA aux différents groupes moudjahidines de la résistance antisoviétique, le Pakistan a pesé de tout son poids dans le « phénomène » taliban.

Quand les « étudiants en religion » surgissent sans coup férir sur la scène politico-militaire afghane, il y a deux ans, les Pakistanais sont immédiatement soupçonnés d'être à la racine même de leur émergence. Notamment Nasirullah Babar, l'actuel ministre de l'intérieur, ancien général d'éthnie pachtoune et proche du clan Bhutto, qui fut, dans les années 70, gouverneur de la province du Nord-Ouest. Son association avec ses « frères » afghans ne date pas d'hier, et il voit dans les talibans une solution viable pour l'Afghanistan, alors que le pays est déchiré par une guerre de factions depuis 1992, date de la chute du gouvernement ex-communiste de Kaboul.

M. Babar va s'appuyer dans cette tâche sur un parti politique ultra-orthodoxe, le Jamiat Ulema-e-Islami (JUI), qui est curieusement membre de la coalition de Mme Bhutto et possède une vaste influence sur les *madrasas* du Pakistan où ont étudié les talibans.

Au même moment, les fameux services secrets de l'armée pakistanaise (ISI) ont « lâché » leurs anciens alliés fondamentalistes afghans, tel Gulbuddin Hekmatyar, chef du puissant Hezb-e-Islami. Ce dernier avait choisi le camp de Saddam Hussein durant la guerre du Golfe et, surtout, il est chassé par les talibans dans son réduit de Charasyab, au sud de Kaboul, alors que les « étudiants » s'approchent pour la première fois de la capitale en février 1994. Gulbuddin Hekmatyar n'est plus l'homme de la situation.

Mais rien n'est aussi simple dans ce Pakistan aux centres de pouvoir traditionnellement éclatés : si le gouvernement joue à fond la carte des talibans, l'application de cette politique est moins cohérente qu'il n'y paraît. Car s'il semble que le bureau du ministre de l'intérieur, Nasirullah Babar, coordonnerait désormais mieux ses efforts avec l'ISI dans son soutien aux talibans, les rivalités traditionnelles entre « services » concurrents persistent.

Par ailleurs, « *les agences de renseignement gouvernementales n'ont pas les moyens d'assurer une aide militaire d'importance aux talibans, alors que le pays est en pleine crise économique* », affirme un expert pakistanais des questions afghanes selon lequel la politique afghane d'Islamabad est « *chaotique et désordonnée* ».

« *Le Pakistan n'a pas besoin d'aider militairement les talibans car ils n'ont pas de problèmes de recrutement ni d'armements. Mais Islamabad assure la logistique et le ravitaillement des troupes, et le ministre de l'intérieur Babar est directement impliqué dans l'assistance aux talibans* », remarque de son côté l'ancien chef d'état-major de l'armée, le général Aslam Beg.

Des experts occidentaux remarquent, en revanche, que les succès des talibans sont en partie liés aux informations militaires fournies aux « étudiants » par les services pakistanais. Et que toute aide concrète de l'Arabie saoudite, voire des Etats-Unis, transite forcément par le territoire pakistanais.

Finalement, la politique pakistanaise à l'égard de l'Afghanistan aura donné des résultats mitigés. Les favoris d'Islamabad se sont certes emparés de Kaboul le 27 septembre dernier. Mais les mesures extrémistes prises, notamment à l'encontre des femmes, ont ruiné la crédibilité des talibans en quelques semaines, forçant même les Américains, au départ plutôt favorables aux « étudiants », à prendre leurs distances. Et le Pakistan se retrouve avec l'embarrassante réputation d'avoir été l'un des instruments de l'arrivée au pouvoir de mollahs réactionnaires et moyenâgeux...

Et à l'heure où l'ensemble des pays de la région s'inquiètent de la nouvelle donne afghane, Islamabad semble désormais « *complètement isolé* », remarquait récemment le quotidien de Peshawar, *The Frontier Post*. Islamabad a, d'ailleurs, refusé de participer à la conférence sur l'Afghanistan qui s'est récemment réunie à Téhéran à l'invitation des Iraniens. Les aller-retour incessants du « négociateur » pakistanais, le ministre de l'intérieur Babar, entre Kandahar, la « capitale » taliban, Kaboul et Mazar-e-Chariff, le fief du général ouzbek Rachid Dostom, ont, par ailleurs, échoué à élargir le soutien des talibans en Afghanistan : aujourd'hui, ces derniers se sont mis à dos quasiment l'ensemble des autres factions afghanes, elles-mêmes autrefois ennemies.

« *Si la guerre continue en Afghanistan et que le pays éclate, c'est le Pakistan qui en paiera les conséquences* », déclarait Nasirullah Babar au *Monde*, la semaine dernière, entre deux visites à Kaboul. Mais certains Pakistanais commencent à se demander si, en soutenant les talibans, Islamabad n'a pas joué le mauvais cheval.

L'armée elle-même commence à se méfier des conséquences de l'« idéologie » taliban dans ce Pakistan qui se veut un rempart contre l'expansion du fondamentalisme musulman. Surtout lorsque l'on sait que de nombreux jeunes pakistanais guerroient en ce moment, au nom du « jihad » aux côtés de leurs anciens collègues des écoles coraniques...

Bruno Philip

Vive tension près de la frontière iranienne

Des combats à l'arme lourde ont de nouveau opposé, dimanche 3 novembre, sur le front nord de Kaboul, les forces des talibans et les troupes de la coalition conduite par le commandant Ahmed Shah Massoud et le général Rachid Dostom. Selon les témoignages de réfugiés, il semble que les forces de MM. Massoud et Dostom aient l'initiative sur le terrain après s'être parfois approchées à une dizaine de kilomètres de Kaboul sur la « vieille route ».

La tension est également très vive dans l'ouest du pays, où des rumeurs font état d'une prochaine offensive du camp anti-taliban. Un porte-parole du général Dostom a annoncé que ce dernier se préparait à reprendre Herat, ville proche de la frontière avec l'Iran. Selon diverses sources, les forces des MM. Massoud et Dostom sont en train de masser des troupes dans cette région, notamment celles de l'ancien gouverneur de Herat, Ismaël Khan, qui avait abandonné la ville aux talibans il y a juste un an pour se réfugier en Iran. – (*AFP.*)

Le roi du Cambodge renonce à une amnistie générale

Les ex-communistes se sont opposés au retour de personnalités exilées pouvant renforcer le parti de Norodom Sihanouk

BANGKOK
de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le soixante-quatorzième anniversaire de Norodom Sihanouk, remonté sur son trône en 1993, s'est déroulé, jeudi 31 octobre, sans emphase autour d'une cérémonie bouddhiste de purification. L'annonce d'une large amnistie royale, qui devait être l'événement du jour, n'a pas eu lieu : dans une lettre diffusée le 27 octobre, le monarque avait déclaré qu'il y renonçait à la suite de la protestation d'étudiants appartenant « *à un certain parti politique* ».

Le parti ainsi visé ne peut être que le Parti du peuple cambodgien (PPC), héritier du régime mis en place par les Vietnamiens en 1979 et qui partage le pouvoir avec le Funcinpec royaliste du prince Ranariddh, fils du roi et premier premier ministre. Surtout depuis deux ans, le PPC a beaucoup recruté en milieu étudiant en vue des élections générales prévues en 1998.

Dans leur pétition au roi, les étudiants s'étaient, notamment, opposés à l'amnistie de Norodom Sirivudh, demi-frère de Sihanouk et ancien ministre des affaires étrangères, condamné par contumace, au début de l'année, à dix ans de prison, apparemment pour avoir exprimé en privé l'intention d'attenter à la vie de Hun Sen, deuxième premier ministre et vice-président du PPC. Le prince Sirivudh vit actuellement en France.

LE CAS DE IENG SARY

L'origine de cette affaire est l'amnistie royale accordée le 14 septembre – avec les plus grandes réserves et à la demande des deux co-premiers ministres – à Ieng Sary, un dissident khmer rouge qui négociait âprement avec le gouvernement depuis début août, tractations qui viennent finalement d'aboutir à la conclusion d'un accord. Puisque l'ancien numéro trois d'un régime qui, de 1975 à 1979, a fait probablement deux millions de victimes était amnistié, comment ne pas accorder une faveur identique à des condamnés dont les crimes sont bien moindres ?

A cette question, Hun Sen a répondu, dans un entretien publié le 4 octobre par le bimensuel *Phnom-Penh Post*, que l'amnistie de Ieng Sary avait pour seule raison le rétablissement de la paix. Elle ne visait pas l'individu lui-même. Le vice-président du PPC s'opposait donc à l'élargissement d'autres hommes politiques, condamnés pour des raisons qui n'ont rien à voir avec le processus de paix.

Pour le PPC, qui s'est cependant gardé de le clamer, l'amnistie générale du 31 octobre avait pour principal objet de permettre le retour au Cambodge du prince Sirivudh, ce qui aurait pu redonner un coup de fouet au Funcinpec, dont il a été le secrétaire général jusqu'au début de l'année. Le mouvement royaliste paraît, en effet, avoir été marginalisé au sein de l'appareil d'Etat par un PPC redevenu tout-puissant.

La dernière tentative de Norodom Sihanouk pour renforcer son autorité remonte à 1994 : Hun Sen y avait mis un terme en lui adressant une missive rappelant que, selon la Constitution de 1993, « *le roi règne mais ne gouverne pas* ». Revenu au Cambodge en juillet dernier, après trois mois d'absence, Sihanouk doit se contenter de dénoncer les pires excès – déforestation, corruption, répression des libertés –, cultivant ainsi l'image d'un monarque soucieux du bien-être de ses sujets, mais dont le poids politique ne se lit, pour le moment, qu'en pointillés.

Jean-Claude Pomonti

Accord de paix avec les Khmers rouges dissidents

Le gouvernement cambdogien et la faction dissidente des Khmers rouges, dirigée par Ieng Sary, ont signé un accord de paix qui va officiellement entrer en vigueur cette semaine, ont annoncé, dimanche 3 novembre, des représentants des deux parties. Les Khmers rouges dissidents seront intégrés dans les Forces armées royales dès mercredi 6 novembre. « *Nous revêtirons des uniformes gouvernementaux* », a déclaré un adjoint d'El Chhien, le commandant en chef des forces d'Ieng Sary. La cérémonie aura lieu dans le fief des Khmers rouges dissidents, à Païlin, dans le nord-ouest du pays. Depuis la rupture de la faction dissidente avec le commandement central des Khmers rouges, début août, celle-ci agissait comme une force armée autonome dans les zones sous son contrôle. L'accord de paix signé avec la faction d'Ieng Sary confine le noyau dur des polpotistes à l'extrême nord du pays, près de la frontière thaïlandaise. – (*AFP.*)

Les investisseurs étrangers au Vietnam font preuve de prudence après l'engouement initial

Certaines entreprises françaises continuent de parier sur l'ouverture de la région d'Ho Chi Minh-Ville

PHU MY
de notre envoyé spécial

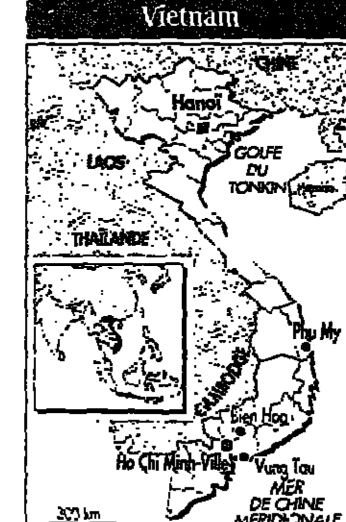
Les investisseurs étrangers affichent ces derniers temps une certaine morosité sur le Vietnam. Après le relatif engouement du début des années 90, la prudence paraît de mise. Dans les huit premiers mois de 1996, les investissements étrangers agréés ont chuté de 38 % par rapport à la même période de l'année précédente. Sur le total de 110 milliards de francs d'investissements étrangers agréés depuis l'application, en 1988, d'un code, moins de 30 % sont réalisés. 258 projets, représentant 7 milliards de francs, ont été abandonnés.

Certaines évolutions font, en effet, réfléchir. Le trou de la balance commerciale est passé de 11,5 milliards de francs en 1995 à 17,85 milliards de francs pendant les seuls neuf premiers mois de 1996. Surtout, les importations (20,85 milliards de francs pendant les neuf premiers mois de cette année) ont représenté presque le double des exportations (38,7 milliards de francs). Autre point noir, le rythme de la croissance de la production industrielle ralentit légèrement, passant de 14,5 % en 1995 à 13,5 % pendant les neuf mois de l'année. Enfin, la firme hongkongaise Political & Economic Risk Consultancy a placé en mars le Vietnam au premier rang des pays à risques sur une liste de douze pays asiatiques.

CENTRALES ÉLECTRIQUES

Ces tendances ne semblent pas, toutefois, décourager les investisseurs asiatiques. Aux premiers rangs, les quatre « dragons » de l'Asie orientale (Taïwan, Singapour, Hongkong et Corée du Sud) et le Japon constituent, à eux seuls, près de 60 % des engagements. Séoul, en particulier, met les bouchées doubles en misant apparemment sur le long terme. Les vastes ressources humaines du Vietnam sont un facteur déterminant.

D'un autre côté, le taux de croissance est évalué dans une fourchette de 9 % à 9,5 % en 1996, soit légèrement supérieur à l'année précédente. Le taux d'inflation a été ramené à moins de 5 % cette année, contre 20 % l'an dernier. En outre, sur des crédits dégagés par la Banque mondiale et de la Banque asiatique de développement, la réhabilitation d'une infrastructure en ruine s'effectue.



Si l'activisme des Asiatiques tranche avec la prudence des Européens, des entreprises originaires du Vieux Continent sont néanmoins très présentes. De retour au Vietnam depuis 1989, le groupe EMC (Entreprise minière et chimique) a ainsi aménagé le premier port en eaux profondes du pays à Phu My, sur un bras mort de la rivière de Saïgon, à mi-chemin entre la grande métropole méridionale d' Ho Chi Minh-Ville et le centre pétrolier et côtier de Vung Tau.

Quand la deuxième tranche de travaux sera terminée en 1997, Phu My pourra accueillir 2 millions de tonnes de marchandises par an. Le port fluvial d' Ho Chi Minh-Ville, qui est située au cœur d'une région dont le taux de croissance est évalué à 15 % par an, peut traiter 10 millions de tonnes de marchandises par an. Pour un investissement légèrement inférieur à 100 millions de francs, EMC aura donc augmenté de 20 % les capacités portuaires du premier pôle de développement du Vietnam.

Cette opération est entreprise en jumelage avec le lancement progressif de cinq usines d'alimentation animale et d'engrais, un marché très porteur dans un pays dont près de 80 % des 75 millions d'habitants sont encore des ruraux. Proconco, filiale locale d'EMC, prévoit de produire 1 million de tonnes d'équivalent aliments pour animaux en l'an 2000, soit le dixième des besoins du cheptel vietnamien à cette date.

Pour réussir sa réimplantation, après une vingtaine d'années d'absence, EMC a donc limité les risques en choisissant des créneaux porteurs comme l'élevage et le transport fluvial. Le port de Phu My, dont la capacité de stockage va être portée à 60 000 tonnes, sera doublé d'une usine d'engrais d'une capacité de 350 000 tonnes par an. Les Vietnamiens ont prévu l'aménagement, dans le même secteur, de deux centrales électriques. Le transport fluvial et maritime demeurant, de loin, le moins onéreux, les usines de Proconco à Bien Hoa, grande banlieue industrielle d' Ho Chi Minh-Ville, ont également été construites au bord d'un cours d'eau.

MARCHÉS VIERGES

Parallèlement, France Hybrides, une filiale d'EMC, a installé à Din Quan, dans une ferme désaffectée et située à une centaine de kilomètres au nord d' Ho Chi Minh-Ville, une station de sélection de reproducteurs porcins en important, en 1996, cent vingt-cinq truies et quatorze verrats. Ces activités, selon Jean-Luc Richard, directeur pour l'Asie de la SCPA, filiale d'EMC qui les coiffe, s'épaulent les unes les autres sur des marchés pratiquement vierges. D'un autre côté, l'approche prudente du marché s'est révélée, pour l'instant, payante. Proconco devrait ainsi réaliser en 1996, au bout de quatre ans, des bénéfices de 15 millions de francs, soit 50 % de plus que l'année précédente.

Il reste qu'en 1997 EMC deviendra le troisième investisseur français au Vietnam derrière les Sucreries de Bourbon et les BGI (Brasseries Glacières internationales), si l'on ne tient pas compte de l'exploration pétrolière (Total). « *Nous sommes conscients des difficultés qui demeurent sur notre chemin* », rappelle, à ce sujet, Bernard Pache, président du directoire d'EMC, tout en se réclamant d'un optimisme pragmatique.

A ce stade de son développement au Vietnam, EMC semble, cependant, démontrer qu'une connaissance honnête du terrain, le choix d'un marché porteur et le recours, quand il le faut, aux moyens du bord sont des atouts dans un système qui éprouve encore du mal à trouver ses marques et dans un pays qui demeure encore à l'aube de son développement.

J.-C. P.

هكذا من الأصل

« AUTRE POLITIQUE » *Philippe Séguin a fait travailler* les experts qui sont proches de lui sur ce que pourrait être son *programme* s'il était appelé à succéder à Alain Juppé au poste de premier ministre. Le président de l'Assemblée nationale n'a pas encore arbitré entre les *différentes options qui lui sont proposées.* ● SES CONSEILLERS s'accordent pour recommander un changement de politique monétaire – négocié avec l'Allemagne ou imposé au travers d'une *crise* – et de politique fiscale, la baisse des taux d'intérêt et celle des impôts devant relancer l'activité économique. ● LE CHOIX de la rigueur ou du déficit budgétaire n'est, en revanche, pas tranché parmi les experts séguinistes, qui se partagent entre une conception « de gauche », fondée sur un renforcement de l'action publique, et une conception « de droite », à dominante libérale.

Philippe Séguin tient prêt un programme de gouvernement

Le président de l'Assemblée nationale, soucieux de parer à toute éventualité et de démontrer qu'une politique différente de celle d'Alain Juppé peut être formulée, dispose à présent des notes de « ses » experts. Entre rigueur et relance, il garde ouvertes plusieurs options

JACQUES CHIRAC pourrait-il un jour remercier Alain Juppé et nommer Philippe Séguin au poste de premier ministre ? S'il y a un *homme politique* pour lequel la question ne peut pas relever de la politique-fiction, c'est évidemment... M. Séguin lui-même. Le chef de l'Etat est le seul à détenir la *réponse, mais le président de l'As*semblée nationale a jugé, au début de l'été, qu'il ne pouvait pas prendre le risque de ne pas être prêt à prendre les rênes de Matignon *si*, d'aventure, on les *lui* confiait.

Aussi a-t-il demandé secrètement à plusieurs de ses proches ou de ses conseillers de réfléchir aux mesures d'urgence que pourrait prendre un gouvernement qu'il serait amené à diriger. Ce travail, réalisé dans des conditions d'extrême confidentialité, est maintenant achevé : M. Séguin dispose depuis peu de plusieurs notes qui décrivent par le menu les dispositions concrètes qui pourraient être prises dans le cadre de l'« autre politique ».

Ces pistes de réflexion sont évidemment à manier avec prudence. D'abord, elles ne signifient pas que M. Séguin croie aujourd'hui plus qu'hier en sa bonne étoile de « premier-ministrable ». En fait, dans ce *domaine, le sentiment* du président de l'Assemblée nationale a fluctué. Au lendemain de la grève de novembre-décembre 1995, il a senti que la course pour Matignon *était sans doute de nouveau lan*cée. Son discours, très remarqué, prononcé le 26 janvier à Aix-la-



Chapelle en témoigne. En ce début d'année 1996, la controverse sur les critères de convergence était vive. C'est ce moment que M. Séguin a choisi pour jouer sur un registre sur lequel on ne l'attendait pas. *« Si l'on veut sauver le projet de monnaie unique »*, avait-il affirmé, il faut *« une initiative franco-allemande »*.

Sur le fond, le propos n'avait pas surpris, le président de l'Assemblée nationale ayant déjà souvent dit que, respecteux des institutions, il prenait en compte le vote des Français *lors du référendum* de 1992. A l'époque, la forme choisie, plus souple qu'à l'accoutumée, *avait fait sensation : tous les obser*vateurs avaient bien compris que M. Séguin se posait en successeur possible de M. Juppé. C'est donc dans ce contexte qu'il a demandé à *ses conseillers, quelques mois plus* tard, de prendre la plume. A toutes fins utiles...

CONSEILLERS ÉCLECTIQUES

Leurs pistes de réflexion sont à examiner avec d'autant plus de précaution qu'elles ne reflètent pas la pensée personnelle de M. Séguin. Si ces notes ont été écrites *pour nourrir sa réflexion et té*moignent donc de l'esprit dans lequel travaillent les experts auxquels il accorde sa confiance, elles n'ont pas *encore été validées par* lui ni n'ont fait l'objet d'une tentative de synthèse. M. Séguin n'a, pour l'heure, jamais jugé utile de réunir autour d'une même table les différents *experts qui travaillent* pour lui. D'ailleurs, dans son entourage, si l'on confirme l'existence de ces notes, on dément qu'elles révèlent une quelconque arrière-pensée politique. *Tout* juste, dit-on, M. Séguin a-t-il cherché à établir la pertinence des idées qu'il professe.

Parmi les nombreuses notes reçues par le *président de l'Assem*blée nationale dans le courant du mois de septembre, l'une a été rédigée en commun par un économiste travaillant dans un grand *groupe français et un directeur* de banque. Une deuxième note a été rédigée par un haut fonctionnaire. Un troisième document a été rédigé par l'économiste Gérard Lafay, *professeur à Paris-II. Bien que cela* ne soit pas présenté comme tel, l'économiste Nicolas Baverez vient, de son côté, de signer dans le numéro d'octobre de *La Revue des Deux Mondes* un article *qui résume* certaines des propositions qui ont été soumises à M. Séguin.

De son côté, s'il n'a pas participé directement à l'exercice, l'ancien *patron de la banque Arjil, Christian* Giacomotto, fait souvent part, par écrit, de ses réflexions au président de l'Assemblée nationale et lui a ainsi adressé au cours de ces der*nières semaines plusieurs notes*, dont l'une traite de questions sociales et une autre du dossier des privatisations. L'éclectique patron *du groupe Fimalac, Marc Ladreit* de Lacharrière, ne peut, lui, être classé parmi les experts ni même être étiqueté comme « séguiniste » – c'est, en réalité, un ami du *président de l'Assemblée nationale*, – mais il prodigue régulièrement ses conseils à son ancien condisciple de l'ENA.

Présidé par Jean Jacquet, le Club Valmy, *qui fait partie de la mou*vance séguiniste, même s'il regroupe des personnalités de tous horizons politiques, met par ailleurs la dernière main à des propo*sitions concrètes dans le domaine* de l'emploi.

RÉPONSES DISCORDANTES

Logiquement, les points de vue *exprimés par ces différents experts* se rejoignent donc sur certains points. C'est, sans suprise, le cas pour la politique monétaire : dans ce domaine, les séguinistes sont *unanimes pour dire qu'un change*ment de cap est la condition *sine qua non* d'une sortie de la déflation et d'un retour à la croissance. Ensuite, les notes expriment des *points de vue souvent différents.* Après avoir fait sauter le « verrou » monétaire, faudrait-il envisager un plan de rigueur ? Quelle politique fiscale faudrait-il conduire ? En *fait, sur ces questions* – et *sur* de nombreuses autres, – les réponses suggérées à M. Séguin sont souvent discordantes.

C'est d'ailleurs en cela que ces *notes retiennent l'attention. Si* elles apportent la preuve que M. Séguin retient – ou a retenu, au début de l'été – l'hypothèse d'un *changement de gouvernement*, elles mettent aussi en évidence la complexité de la planète séguiniste, qui regroupe des sensibilités plus diverses qu'on ne le croit : des *« colbertistes » aussi bien que* des « libéraux », des partisans de la « MittelEuropa » et des zélateurs de la « grande Europe », des dévaluationnistes purs et durs et *d'autres plus tempérés, des « ac*cros » de la rigueur et des adeptes de la relance....

Et puis, surtout, ces notes éclairent, pour la première fois, ce *que pourrait être, concrètement*, le séguinisme. Que ferait précisément le président de l'Assemblée nationale s'il était aux commandes ? Dans le passé, on lui *a souvent reproché de se montrer* évasif sur la question. Lui-même, d'ailleurs, ne fait rien pour lever le mystère. Défendant la primauté du politique sur le technique gestionnaire, il a *coutume de répondre* à cette interrogation par cette boutade : *« Que ferais-je ? Je parlerais... »*

Cependant, dans cette hypo*thèse, il lui faudrait aussi agir. Dans* quel sens ? Avec un brin de prétention, les séguinistes disent parfois que les questions qu'ils soulèvent traversent tous les partis : ceux de *droite et ceux de gauche. A la lec*ture de ces notes, on sent bien que le compliment peut leur être retourné : il y a incontestablement un séguinisme de gauche et un *séguinisme de droite*...

Laurent Mauduit

« Réconcilier le pays avec la chose publique »

QUE FERAIT Philippe Séguin s'il accédait à Matignon ? Et comment arbitrerait-il entre les suggestions, parfois contradictoires, des experts proches de lui ? Dans la conjoncture présente, alors que la succession d'Alain Juppé n'est pas officiellement ouverte, il n'est guère prolixe sur le sujet. Tout juste l'entend-t-on prononcer quelque petite phrase sibylline, suggérant que la politique suivie n'est pas celle qui a sa préférence. A *examiner* ses discours récents, il est pourtant possible d'imaginer, sur quelques grandes questions, quelle serait sa boussole.

Il a souvent laissé entendre que, les Français ayant ratifié par référendum *le* traité de Maastricht, il respecterait scrupuleusement ce choix, mais il a aussi fait comprendre que, si une conférence intergouvernementale a lieu, c'est bien que le débat est encore ouvert (*Le Monde* du 19 septembre). Aussi défend-t-il l'idée que la France devrait négocier avec l'Allemagne afin d'infléchir la construction européenne, avec un *triple objectif* : faire figurer l'emploi dans les critères de convergence ; instaurer des contrepoids politiques aux nouveaux pouvoirs, notamment monétaires, *qui sont prévus, et*, par voie de conséquence, clarifier les compétences respectives de la Banque de France et du gouvernement ; étudier la parité du franc *vis-à-vis du mark*, avant que celle-ci ne soit pérennisée lors de la création de la monnaie unique.

ÉLOGE DU PRAGMATISME

En cas de refus des Allemands, que se passerait-il ? Ne faudrait-il pas craindre une réaction très négative des marchés, qui pourraient voir dans cette dernière demande *l'abandon* de la politique du franc fort ? M. Séguin n'a jamais clairement répondu à la question, mais, à l'entendre, on se prend à penser qu'il ne craindrait pas une telle *réaction et qu'il aurait* même tendance à la souhaiter. Plusieurs de ses conseillers le disent ouvertement : une crise, dans ce domaine, aurait une fonction curative.

Sur le choix entre la relance ou la rigueur, qui devrait être fait lors de ce changement de politique monétaire, M. Séguin ne s'est pas davantage exprimé ouvertement. Là encore, il a parfois laissé entendre *qu'il agirait* avec pragmatisme, en ne répugnant pas à faire des économies sur les dépenses de fonctionnement de l'Etat pour relancer les dépenses d'investissement. Plus précisément, sa ligne de conduite pourrait être, selon un schéma assez proche de celui défendu par Jean Arthuis, de construire deux budgets distincts : un budget de fonctionnement, équilibré, et un budget d'investissement, financé par l'emprunt.

Dogmatique, M. Séguin ne l'est donc pas. C'est du moins l'image qu'il aime à donner de lui-même. Il en veut pour preuve non seulement son approche des problèmes budgétaires, *mais aussi*, plus globalement, celle du rôle de la puissance publique dans une économie de marché. Maire d'Epinal, n'a-t-il pas « municipalisé » le cinéma de la ville et *concédé* au privé le service de l'eau et de l'assainissement ? Le président de l'Assemblée nationale se plaît souvent à citer cet exemple, dont le sous-entendu est transparent : en charge des affaires du pays, il ferait de même, rendant des arbitrages en fonction de critères d'efficacité et non de partis pris idéologiques. Autrement dit, il n'aurait pas plus le culte de la nationalisation que celui de la privatisation. *« Nationalisation ne rime pas forcément avec mauvaise gestion »*, lui arrive-t-il de dire.

A ces précisions près, M. Séguin répugne à lever le voile sur ce qu'il ferait. Pourquoi le ferait-il, *d'ailleurs* ? Premier ministre, c'est *« un métier de chien »*, dit-il parfois. Et puis, surtout, à entendre le président de l'Assemblée nationale, on comprend que l'urgence, à *ses* yeux, c'est de *« réconcilier le pays avec la chose publique »*, beaucoup plus que de l'assommer avec des réformes techniciennes.

L. M.

Ouvrir les « verrous » monétaires et fiscaux

VOICI les grandes orientations suggérées dans les notes reçues par Philippe Séguin. Pour mieux cerner les questions en débat, *Le Monde* a, en outre, interrogé plusieurs proches du président de l'Assemblée nationale.

● **La politique monétaire.** Sur ce point, les experts séguinistes sont unanimes : il faudra changer radicalement de cap. Pour sortir de la déflation, M. Baverez souligne ainsi, dans *La Revue des Deux Mondes*, qu'il faudra ouvrir le *« verrou monétaire »* en décidant *« une diminution brutale des taux courts* [...]*, qui devront être maintenus à 0 % en termes réels jusqu'au retour d'une croissance de 3 % par an »*. Résumant pour *Le Monde* la note qu'il a rédigée, M. Lafay défend le même point de vue : *« Confronté à une surévaluation perverse vis-à-vis de toutes les grandes monnaies »*, estime-t-il, chaque gouvernement, en Allemagne comme en France, *« doit imposer à sa banque centrale un objectif de résorption de cette anomalie »*. *« Cela implique, d'une part*, dit-il, *de maintenir à zéro, pendant une période suffisamment longue, les taux d'intérêt réels à court terme ; d'autre part, de faire connaître aux marchés internationaux un tel objectif de change afin de guider leurs anticipations. »*

Comment cet objectif pourrait-il être atteint ? Pour lever toute ambiguïté, une note suggère de revoir sur certains points la loi qui a instauré l'indépendance de la Banque de France, mais, même si cette réforme n'était pas décidée, un gouvernement aurait toute latitude pour agir en ce sens, en « décrochant » le franc du mark. En respectant les règles actuelles du système monétaire européen, qui autorise une fluctuation de plus ou moins 15 % ? Pour un expert, l'interrogation n'a pas le moindre sens : *« Si l'on se pose la question, cela veut dire que l'on est hésitant. Or cela ne peut réussir que si l'on est complètement déterminé, pour obtenir des taux zéro. Cela dit, le plus vraisemblable, c'est qu'il faudra aller au-delà des 15 %. »*

Pour un autre, en revanche, les engagements européens de la France exigeront du nouveau gouvernement qu'il respecte cette fourchette de 15 %. *« En théorie, la meilleure solution est évidemment une solution coopérative »*, confie-t-il.

Pour sauver le projet de monnaie unique, M. Giacomotto estime pour sa part qu'il faudra en priorité engager une négociation avec les Allemands sur plusieurs points : la parité des différentes monnaies qui participeront à l'euro, la parité de l'euro vis-à-vis du dollar et du yen et, enfin, la constitution d'un contrepoids institutionnel, limitant les prérogatives de la banque centrale européenne. *En cas d'échec, il partage l'idée que* la France pourrait faire jouer cette marge de fluctuation de 15 %. *« Les opérateurs s'y brûleraient les doigts*, dit-il, *et, ensuite, le franc remonterait. »*

● **Les réformes de structure.** Pour la majorité des experts, un nouveau gouvernement ne devrait pas avoir pour priorité d'engager *de telles réformes. Son souci de*vrait d'abord être de relancer la croissance. *« Qu'ont fait les pays qui sont sortis de la crise, comme les Etats-Unis et le Japon ? Ils ont laissé filer leur monnaie pour avoir plus de croissance et, ensuite, ils ont réduit leurs déficits et ont annoncé pour plus tard les réformes structurelles*, observe l'un d'entre eux. *Juppé, lui, a voulu faire strictement l'inverse. »*

● **La politique budgétaire.** La majorité des experts séguinistes sont donc d'accord pour considérer qu'il faut inverser la politique économique, mais plusieurs d'entre eux sont conscients que la mise en œuvre de cette nouvelle politique serait délicate. Faudrait-il donc envisager d'accompagner l'annonce de ce virage d'un plan de rigueur, pour rassurer les marchés financiers ? L'une des notes remises à M. Séguin le juge indispensable. Dans cette optique, une idée est avancée : la suppression de vingt mille postes de fonctionnaires.

Un autre expert estime qu'il faudrait envoyer un signal de rigueur, mais craint qu'il ne soit politiquement contre-productif. *« Les marchés*, explique-t-il, *ont toujours deux attentes : ils veulent plus de flexibilité et plus d'économies. Or, comme il est inconcevable de les satisfaire sur le premier point, nous ne pourrions pas les décevoir sur le second ; mais, dans cette hypothèse, mieux vaudrait faire des économies sur les dépenses de transferts, y compris celles en faveur des entreprises. »* Un troisième expert, qui juge inévitable, au moins pour un temps, une légère dérive des déficits, critique ces pistes : *« Si c'est l'austérité*, confie-t-il, *ce sera sans moi... »*

● **La politique fiscale.** Dans *La Revue des Deux Mondes*, M. Baverez conseille de lever un second verrou : le verrou fiscal. Ce qu'il faut dit-il, c'est *« un choc inverse à celui de 1995-1996, restituant aux ménages et aux entreprises la centaine de milliards de francs qui leur a été confisquée, en privilégiant les mesures les plus favorables à la croissance et à l'emploi, telles la diminution de la TVA, de l'impôt sur le revenu et des droits de mutation, la baisse des cotisations sociales en échange de l'augmentation des salaires directs, l'activation des dépenses passives pour la création de services de proximité »*. *« Ce programme*, précise-t-il, *serait financé par la poursuite des économies budgétaires et par un emprunt qui mobiliserait l'épargne de précaution – notamment les fonds remboursables au titre de l'emprunt d'Etat 1993-1997 – au service du développement, dans l'attente des recettes supplémentaires générées par la reprise de l'activité. »*

Selon un expert, l'ensemble de ces dispositions devraient être comprises dans un « collectif » budgétaire d'urgence, dont l'enveloppe devrait être comprise entre 100 et 200 milliards de francs. *« Ce qui est certain*, estime-t-il, *c'est qu'il faudrait tout de suite se recréer des marges. »*

● **La politique de l'emploi.** A la différence des autres, les propositions des séguinistes dans ce domaine sont largement connues, et le président de l'Assemblée nationale s'est longuement expliqué dans un récent ouvrage, *En attendant l'emploi*, paru au Seuil (*Le Monde* du 12 juin), suggérant de multiplier les activités nouvelles, notamment dans le secteur non marchand.

L. M.

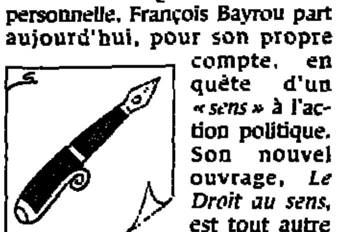


François Bayrou se voit à la tête d'une « génération de fondateurs »

Dans son nouveau livre, le ministre de l'éducation nationale assure que la nature actuelle du débat politique risque de conduire à une remise en cause de la démocratie. Il fustige les abus du libéralisme, les réformes conduites sans concertation et l'obssession de la communication

Le président de Force démocrate, fort discret dans le débat politique depuis l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, sort de son silence en publiant un livre, *Le Droit au sens*, qui prend le contre-pied de nombre de pratiques des hommes politiques. Sans les citer, il critique la méthode utilisée par Alain Juppé pour réformer comme le souci d'image de François Léotard ; il redoute que l'utilisation du référendum sur les faits de société ne favorise le *« populisme »*. Il s'en prend aussi aux abus du libéralisme en assurant que le *« village planétaire »* est devenu une *« foire »* où *« triomphe la loi du plus fort »*. Redoutant que la démocratie ne finisse par devenir, elle-même, un objet de *« désenchantement »* et n'ouvre la porte à *« n'importe quel tyran »*, il prône une *« refondation »* de la politique appuyée sur un retour des valeurs de laïcité et d'humanisme. Il se présente comme le porte-drapeau d'une génération de *« fondateurs »* aptes à prendre la place d'*« héritiers épuisés »*.

APRÈS un essai historique sur Henri IV, qui pouvait se lire comme l'éclairage d'une ambition personnelle, François Bayrou part aujourd'hui, pour son propre compte, en quête d'un *« sens »* à l'action politique. Son nouvel ouvrage, *Le Droit au sens*, est tout autre chose que les habituels livres-programme écrits à la va-vite avant une échéance importante. Il se distingue également des confessions soigneusement calibrées dont François Léotard, à droite, ou Laurent Fabius, à gauche, ont donné l'exemple.


BIBLIOGRAPHIE

Il se présente comme une réflexion longuement mûrie sur les impasses actuelles de la société démocratique, sur les impuissances avérées des réponses politiques traditionnelles, sur l'inquiétante déliquescence du lien social, enfin sur les pistes à explorer pour inventer un projet capable de répondre à la crise *« morale »* que traversent les sociétés libérales. Bref, M. Bayrou se veut, sans fausse modestie, le porte-étendard d'une *« génération de fondateurs »*, en charge d'un monde politique à reconstruire. Et non le représentant de ces *« héritiers épuisés »*, de ces *« gestionnaires d'un monde tout fait »*, de cette *« oligarchie »* lointaine, voire méprisante, à quoi se résume aujourd'hui, à ses yeux, les acteurs de la vie politique.

Ce propos, qui s'apparente à s'y méprendre, à une posture de « présidentiable », attire d'autant plus l'attention qu'il paraît alors que M. Bayrou, numéro trois du gouvernement, numéro deux de l'UDF, patron de Force démocrate, s'astreint scrupuleusement, depuis plusieurs mois, à un silence ostensible. Convaincu que, sous la Vᵉ République, lorsque l'on appartient à la majorité, il n'y a point de salut hors du gouvernement, il se veut un fidèle soutien du premier ministre, et n'hésite pas à le placer, à l'occasion, *« au niveau des meilleurs chefs de gouvernement européens »*.

Lorsque François Léotard, président de l'UDF, multiplie les critiques à l'encontre d'un Etat insuffisamment impartial, organise une guérilla parlementaire, refuse une *« majorité de caserne »*, et se pose implicitement en recours à Alain Juppé, le président délégué de l'UDF ne bronche pas, et continue de prôner *« la solidarité »* entre la majorité et le gouvernement. Alors que tout semble opposer aujourd'hui la stratégie des deux hommes, M. Bayrou préfère s'absorber, pour l'heure, dans un travail de l'ombre : faire de Force démocrate un appareil performant, capable de lui apporter, le moment venu, la direction du second « pilier » de la majorité.

RÉPONSES À LA SERPE

Le silence d'aujourd'hui, ne veut pas dire que M. Bayrou n'a pas d'ambition pour l'avenir. C'est son futur que François Bayrou prépare avec ce livre, dans lequel il n'hésite pas à prendre à contre-pied les pratiques politiques du moment. Son réquisitoire est sévère, et chacun, au gouvernement comme dans la majorité, pourra y trouver son compte. Les hommes politiques ? *« Personne ne les écoute plus »*, tant les déclarations économiques, budgétaires, monétaires, dont les citoyens sont abreuvés *« chaque jour, jusqu'à satiété et lassitude »*, sont impuissantes à répondre à leur *« attente profonde »*. Bref, limitées pour l'essentiel à la gestion, *« les réponses habituelles de la politique ont montré leurs limites »*. Le libéralisme ? Le numéro deux de l'UDF est sans appel : *« Les peuples ne remettront pas durablement leur destin entre les mains des salles de marché. »* La République ? Elle est menacée par l'affaissement du principe de concitoyenneté et par le surgissement du communautarisme.

Contre toutes ces mauvaises herbes, M. Bayrou répond à la serpe : la laïcité retrouvée contre les intégrismes ; la réhabilitation des corps intermédiaires contre le face-à-face lointain et incompréhensible entre l'individu et le gouvernant ; la concertation et le respect contre le secret et l'effet de surprise ; la démocratie de participation contre la *« société de défiance »* ; le creuset de l'école contre la ségrégation ; le droit au travail et à *« l'utilité sociale »* contre la déstabilisation du chômage.

Tout cela pourra paraître comme une aimable – et souvent brillante – dissertation. D'autant plus à l'aise dans les grands principes, les références historiques et les exhortations générales qu'elle reste prudemment à distance (sauf pour l'affaire du voile islamique) de l'action, du quotidien et du concret. M. Bayrou s'en explique, avec aplomb : *« Je ne cherche pas à écrire un programme politique. C'est de la vie d'un peuple que j'essaie de parler et d'une dignité nouvelle qui lui soit reconnue. »* On ne pourra, à l'avenir, lui retirer le privilège d'avoir tenté ce dialogue singulier. A condition que la démonstration ne fonctionne pas, pour reprendre sa propre expression, *« selon le seul principe de la promesse »*.

Cécile Chambraud et Gérard Courtois

★ ***Le Droit au sens*, de François Bayrou, Flammarion, 282 pages, 110 francs.**

« Tout est organisé pour que soient réveillées les passions les plus haineuses, les plus grégaires »

***DANS* LE DROIT AU SENS**, *ouvrage publié par Flammarion et qui sera en vente à partir du 6 novembre, François Bayrou se pose en* « fondateur » *d'une conception renouvelée de la démocratie et de la politique. Nous publions quelques extraits de sa réflexion :*


VERBATIM

« Un grand désarroi collectif a saisi les peuples. Ils ont oublié où ils voulaient aller. En témoigne la grande instabilité politique dont les démocraties sont saisies en cette fin de siècle. *[...]* Dans la plus grande partie des pays libres, les majorités déméritent les unes après les autres aux yeux des citoyens. *[...]* Le temps n'est plus loin, si nous n'avons pas le courage de poser les questions oubliées, où la démocratie deviendra elle-même objet de désenchantement. Ce ne seront plus les majorités successives que l'on mettra en cause, mais le principe démocratique et républicain. *[...]*

» Le libéralisme a trouvé son accomplissement dans le mondialisme. *[...]* On croyait que la planète deviendrait un village. Elle est devenue une foire. Tout s'y achète et tout s'y vend, sans aucune considération de circonstances particulières, sans aucun autre souci que celui de l'intérêt. C'est particulièrement vrai dans le domaine financier. *[...]* Une seule chose compte, une seule au moment de l'arbitrage : que l'argent rapporte de l'argent. *[...]* Nous sommes une société libérale. Nous avons reconnu avant bien d'autres *[...]* que, pour la prospérité matérielle de l'humanité, la libre organisation du marché était un système à ce point supérieur à tout autre qu'il ne doit pas être discuté. *[...]* Mais la société libérale est un outil au service d'une civilisation. Elle n'est pas une fin en soi. Et, lorsqu'elle est présentée comme telle *[...]*, on atteint l'absurde *[...]*.

» Dans le monde tel qu'il est, depuis le trottoir de nos villes jusqu'au cœur des places boursières, tout proclame la victoire de la loi du plus fort. Tout est organisé pour que l'être humain soit un instrument comme un autre dans le combat de la production, des échanges, du cynisme universel. Tout est organisé pour que soient réveillées au cœur de l'homme les vieilles passions, les plus haineuses et les plus grégaires. *[...]* Dans le grand désert des références morales, identitaires, spirituelles, civiques, nos contemporains courent de désillusions en désillusions. Un jour, ils ne courront plus du tout et se satisferont de n'importe quel tyran *[...]* qui fera de la haine ordinaire le misérable matériau de sa dictature.

» Le secret est nuisible à la réforme, comme l'effet de surprise. Mal informés, les citoyens ont l'impression que la réforme n'est pas fondée. Ils imaginent des arrière-pensées et les gouvernants s'épuisent à se défendre contre ces procès d'intention. L'effet de surprise est plus contre-productif encore. Il provoque des réactions de rejet, d'une ampleur d'autant plus grande qu'on aura dissimulé les raisons et la réalité de la manœuvre. Le secret déracine la réforme de sa véritable inspiration, et la surprise la disqualifie.

» Si nous ne nous donnons pas la pratique et les institutions de la participation, c'est le populisme qui menace, la demande de référendums à répétition, sur des sujets passionnels, qui risquent de soumettre l'ensemble de la décision publique à la tyrannie de l'excès, de l'actualité brûlante, dans une ambiance de *reality shows* à l'échelle de notre démocratie. »

3615 FIAT

FIAT BRAVO «ANNIVERSAIRE» : 86 700 F.

FIAT BRAVA «ANNIVERSAIRE» : 90 900 F.

Motorisation 16 soupapes (7cv)
Double Airbag Fiat®
Direction assistée
Equipement hi-fi haut de gamme
Peinture métal
Vitres AV et rétroviseurs électriques
Projecteurs antibrouillard
ABS
Vitres et rétroviseurs électriques
Antivol Fiat Code
Bravo.
Brava

FÊTONS LA 1ÈRE ANNÉE DE LA VOITURE DE L'ANNÉE.

Jusqu'au 30 novembre, Fiat vous propose, en plus des Fiat Bravo et Fiat Brava «Anniversaire», des financements nets. Avec eux, tout est simple, clair et transparent. Voici par exemple la solution Formule 4.

FORMULE 4 : LA TRANSPARENCE EN 4 POINTS.
25 MENSUALITÉS. 25 MOIS DE GARANTIE
25 MOIS D'ASSISTANCE GARANTIE DE REPRISE AU 25ÈME MOIS

Sous réserve d'acceptation par Fiat Crédit France, chez les concessionnaires participant. Prix au 21/10/96 AM 97, dans la limite des stocks disponibles.

Exemple pour une Fiat Bravo Anniversaire. Apport de 10 % soit 8 670 F. Financement 78 030 F. TEG 7,5%. Durée 25 mois. 24 mensualités de 1 907,97 F + 1 mensualité de 44 232,87 F égale à la valeur de reprise du concessionnaire. Coût total du crédit 9 594,15 F. Hors assurances facultatives. Exemple pour une Fiat Brava Anniversaire. Apport de 20% soit 18 180 F. Financement 72 720 F. TEG 7,5%. Durée 25 mois. 24 mensualités de 1 487,12 F + 1 mensualité de 46 359 F égale à la valeur de reprise du concessionnaire. Coût total du crédit 9 329,88 F. Hors assurances facultatives.

FIAT

Jacques Toubon annonce un avant-projet de loi sur le droit des sociétés avant la fin de l'année

Ce texte restreindra le champ du délit d'abus de biens sociaux

Invité du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 3 novembre, le garde des sceaux a confirmé que le gouvernement rédigera un avant-projet de loi sur le droit des sociétés avant la fin de l'année. Pour réformer les abus de biens sociaux, M. Toubon a proposé trois voies : reprendre les propositions du rapport Marini, inscrire une jurisprudence récente de la Cour de cassation dans la loi *ou modifier les règles de prescription.*

AU COURS du « Grand Jury RTL-*Le Monde* », dimanche 3 novembre, Jacques Toubon a confirmé qu'il présentera, avant la fin de l'année, un avant-projet de loi sur le droit des sociétés comprenant une réforme des abus de biens sociaux. « *A l'intérieur de ce texte, il y aura un chapitre tendant à dépénaliser le droit des affaires et le droit des sociétés*, a-t-il déclaré. *Dans cette entreprise de dépénalisation, nous allons examiner si l'abus de biens sociaux, tel qu'il résulte du code du commerce, qui est une infraction assez vieille et qui a subi toute une évolution jurisprudentielle depuis quelques années, ne mérite pas d'être révisé.* »

Depuis l'émergence des « affaires », à la fin des années 80, ce délit est au cœur de tous les dossiers économiques et financiers. Introduit dans la législation française par un décret-loi de 1935, l'abus de biens sociaux consiste, pour le dirigeant d'une entreprise, à utiliser les biens de la société dans un but qui n'est pas conforme à l'intérêt social. C'est le cas, par exemple, d'un responsable qui a fait effectuer des travaux à son domicile au frais de l'entreprise.

Pour cette réforme, M. Toubon propose trois voies. La première consisterait à reprendre les propositions avancées, en septembre, par le sénateur (RPR) de l'Oise, Philippe Marini (*Le Monde* du 11 septembre). Dans un rapport sur le droit des sociétés, M. Marini proposait de « *resserrer* » la définition du délit : il suggérait que les textes exigent à la fois une atteinte aux intérêts patrimoniaux de l'entreprise et un enrichissement personnel du dirigeant. Si cette rédaction était reprise, les fausses factures, les financements politiques illégaux et les cadeaux offerts aux élus locaux ne seraient plus considérés comme des abus de biens sociaux puisqu'ils n'enrichissent pas forcément les dirigeants.

NOUVELLE DÉFINITION

La seconde voie proposée par M. Toubon, moins radicale, consisterait à inscrire dans la loi une jurisprudence très récente de la Cour de cassation. En 1992, dans une affaire concernant un dirigeant qui avait corrompu un maire afin d'obtenir un marché de transports scolaires, la Cour avait considéré que tout acte commis dans un but illicite constituait « *nécessairement* » un abus de biens sociaux. On ne pouvait donc plus considérer, par exemple, que le versement d'un pot-de-vin était dans l'intérêt de la société puisque la corruption est toujours commis « *dans un but illicite* ».

La Cour est cependant revenue sur cette jurisprudence le 11 janvier 1996. L'« arrêt Rosemain » concernait un responsable d'hôtel qui avait constitué une caisse noire afin de rémunérer des employés non déclarés. Dans sa décision, la Cour a considéré que cette utilisation qui n'avait pas abouti à un enrichissement personnel n'était pas contraire à l'intérêt de la société. « *Une somme qui n'est pas détournée à des fins personnelles par le gérant et qui, en outre, est utilisée dans l'intérêt de la société, ne saurait caractériser un usage abusif de biens sociaux* » résumait en juin, lors d'un colloque, le président de la chambre criminelle de la Cour de cassation, Christian Le Gunehec.

La troisième voie évoqué par Jacques Toubon concerne la prescription. Depuis une jurisprudence de 1967, le point de départ de la prescription n'est plus fixée le jour où l'infraction a été commise mais le jour où les faits ont été constatés. Cette règle est liée au caractère occulte du délit : toujours dissimulé, l'abus de biens sociaux est souvent difficile à découvrir dans les trois ans qui suivent sa commission. En vertu de ce régime de prescription, qui s'applique également aux abus de confiance ou à la publicité mensongère, les juges d'instruction peuvent s'intéresser à des abus de biens sociaux qui ont été commis il y a plus de trois ans.

Dans une proposition de loi déposée au début de l'année, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, avait proposé de revenir sur cette jurisprudence. « *Le législateur ne saurait admettre l'existence de délits dont l'imprescriptibilité de fait apparaît comme la négation de son intention de faire un jour oublier définitivement des actes certes coupables, mais qui aurait échappé à la poursuite pénale* », écrivait-il. Le texte avait cependant été retiré après les protestations de l'opposition et d'une partie de la magistrature.

Au « Grand Jury », M. Toubon a confirmé que la réforme des abus de biens sociaux s'appliquerait aux affaires qui sont actuellement à l'instruction. Le Conseil constitutionnel a en effet précisé à plusieurs reprises que les lois pénale plus douces – ce qui serait le cas d'une loi restreignant le champ des abus de biens sociaux – étaient rétroactives. Si les faits évoqués dans les dossiers en cours ne correspondent pas à la nouvelle définition, plus étroite, les juges d'instruction seront donc contraints de prononcer des non-lieu.

Anne Chemin

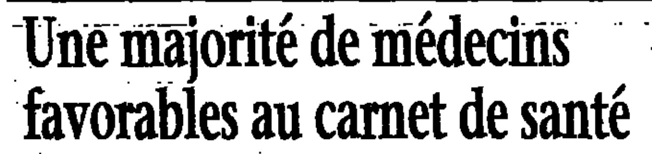
Une « amnistie douce », selon les magistrats

Dans un texte publié en janvier, l'Union syndicale des magistrats (modérée), le Syndicat de la magistrature (gauche) et l'Association française des magistrats instructeurs estimaient que, *« sous le couvert de la technicité »*, la réforme des abus de biens sociaux masque l'instauration d'une *« amnistie douce »* des infractions financières. *« Puisse le Parlement,* concluaient-ils, *ne pas oublier les lois d'amnistie votées en d'autres temps et leurs conséquences pour la démocratie ! »*

« Ce n'est pas évident que ce soit les magistrats qui doivent faire la loi pénale, non plus que les policiers le code de la route ou les maçons les règles d'architecture »*, a répondu le garde des sceaux dimanche 3 novembre. *« Il faut savoir choisir entre l'intérêt général et les intérêts particuliers*, a continué Jacques Toubon. *Mon opinion personnelle est qu'il faut, dans cette affaire, ne pas donner le sentiment de vouloir, à travers une modification générale de la loi, régler un certain nombre de situations particulières. »



Pour une fois, nos horlogers n'ont pas eu la folie des grandeurs.
Réf. 3741 Le chronographe d'aviateur.
le plus petit chronographe analogique du monde avec compteur additionnel, FRF 13500.–
IWC
Notre catalogue général vous sera envoyé gracieusement sur simple demande à BCM/IWC S.A., 90, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris, 01 42 89 65 51



Une majorité de médecins favorables au carnet de santé

LE JOUR MÊME de la reprise des négociations entre les caisses d'assurance-maladie et les médecins, Simone Veil, ancien ministre des affaires sociales, estime, dans un entretien publié, lundi 4 novembre, par *Libération*, que « *les médecins ont l'impression d'avoir été floués* » après les promesses faites pendant la campagne présidentielle et « *les premiers mois du premier gouvernement Juppé* ». « *On leur avait fait beaucoup de promesses*, note-t-elle. *Le réveil est très brutal. Et il a cassé la confiance. Le gâchis est évident, car les médecins (...) avaient accepté ce modèle de régulation et de maîtrise des coûts* », souligne Mme Veil. Pour sortir de l'impasse, juge-t-elle, « *il faut leur redonner confiance* ».

Un sondage IFOP, réalisé auprès de 551 médecins du 9 au 17 juillet pour la revue *Les Cahiers de Générations*, en librairie à partir du 12 novembre, indique que 64 % des généralistes et 72 % des spécialistes sont favorables au carnet de santé de l'assuré. Dans un entretien au *Journal du dimanche* (daté du 3 novembre), le ministre des affaires sociales, Jacques Barrot, confirme que « *la présentation du carnet de santé est obligatoire* ». Mais les assurés ne seront pas, pour l'heure, sanctionnés s'ils ne le présentent pas à leur médecin.

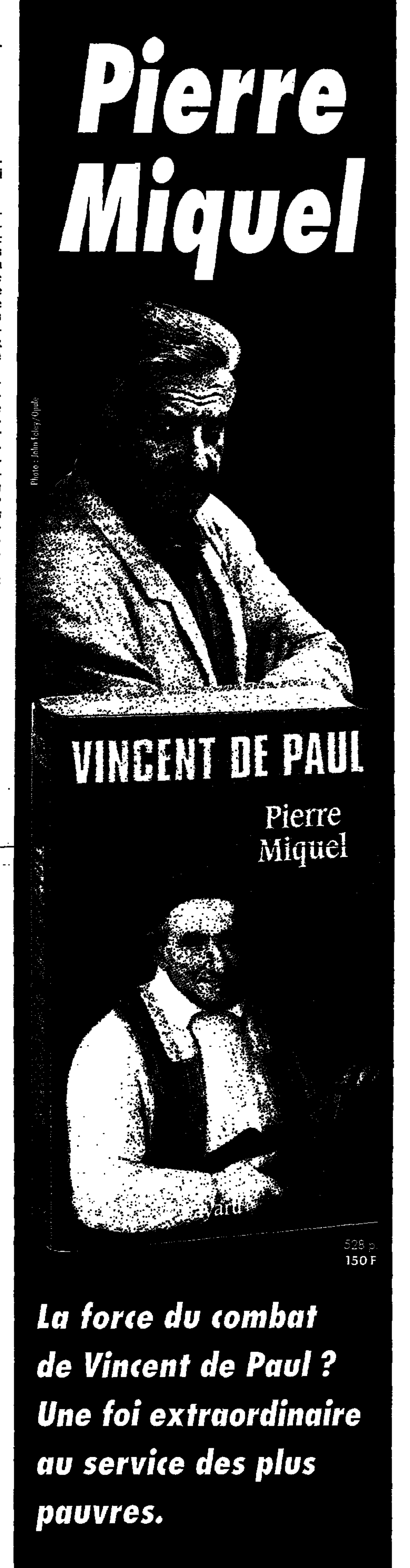
DÉPÊCHES

■ **HERNU : Patrice Hernu devait être reçu, lundi 4 novembre**, par un collaborateur du président de la République. Le fils de Charles Hernu, l'ancien ministre de la défense, avait demandé, mercredi, au chef de l'Etat des éclaircissements sur le passé de son père. Selon *L'Express*, l'ancien ministre socialiste aurait été « *un agent de l'Est rémunéré par le KGB et ses satellites* » dans les années 50 et 60 (*Le Monde* du 31 octobre). Interrogé, dimanche 3 novembre, sur France 2, M. Hernu a déclaré : « *Je crois qu'il appartient au président Chirac, à qui je fais une totale confiance, de lever complètement le secret sur cette affaire. En tout cas, la famille l'y autorise.* » D'autre part, l'association nationale du souvenir de Charles Hernu, présidée par son frère Roger, demande la constitution d'une commission d'enquête sur ces accusations d'espionnage. Enfin, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, a estimé, lundi 4 novembre, qu'on devait « *pouvoir faire la clarté totale* » sur cette affaire. « *Je n'arrive pas à imaginer cela* », a estimé M. Gaudin au micro de RMC.

■ **GRÈVE : un mouvement de grève des cheminots de Narbonne**, qui a débuté dimanche 3 novembre à 20 heures et devait se poursuivre lundi 4 novembre, devait entraîner la suppression de quatre trains régionaux sur cinq, mais sans répercussion sur les liaisons grandes lignes. La grève a été décidée, à l'appel des syndicats CGT, CFDT et FO, pour demander l'arrêt des suppressions d'emplois et l'embauche de cinquante jeunes sur le site de Narbonne. Les perturbations des transports régionaux devaient également concerner les Pyrénées-Orientales, selon la SNCF.

■ **OUTRE-MER : le ministre de l'outre-mer, Jean-Jacques de Peretti**, a affirmé, dimanche 3 novembre à Pointe-à-Pitre, que la France « *a une carte à jouer dans la région des Caraïbes à un moment où le monde anglo-saxon détourne son regard de cette région* ». M. de Peretti est arrivé, dimanche soir, à Pointe-à-Pitre, en compagnie du ministre de la coopération, Jacques Godfrain. Ils doivent coprésider, lundi 4 et mardi 5 novembre, à Basse-Terre (Guadeloupe), une « *conférence sur la coopération régionale Caraïbe-Guyane* ».

■ **NOUVELLE-CALÉDONIE : Libération kanak socialiste (LKS)** et le Rassemblement démocratique océanien (RDO), qui ont tenu leurs congrès à Maré et à Nouméa, prônent la recherche d'une solution consensuelle pour une indépendance pluriethnique de la Nouvelle-Calédonie. Le LKS, dont Nidoish Naisseline est le seul élu au congrès du territoire, s'est prononcé pour une accession graduelle à une indépendance qu'il juge inéluctable, sans fixer de calendrier précis.



SANTÉ PUBLIQUE Les « premix », mélanges d'alcool et de soda prêts à boire, sont au centre d'une polémique. Les associations de lutte contre l'alcoolisme redoutent l'attrait que peuvent exercer ces nouveaux produits sur le jeune public. ● **LE MARCHÉ JEUNE** est largement sollicité : outre les bières en canette à fort degré d'alcool, très prisées, notamment dans les quartiers défavorisés, les fabricants de cidre et les viticulteurs préparent aussi de nouveaux produits. ● **À LA COURNEUVE**, Hakim et ses « potes » se retrouvent régulièrement pour consommer de la bière et « se défoncer » pour « échapper à la galère ». ● **LES PRODUCTEURS**, de leur côté, ont créé des associations censées effectuer un travail de prévention auprès des jeunes. Certains, comme le professeur Got, craignent qu'elles ne constituent qu'un « alibi pour une action de lobbying ».

Les fabricants d'alcool déclenchent une offensive vers le public jeune

« Premix », bières spéciales à fort degré également surnommées « shooters », ou autres « ciders », la concurrence bat son plein pour gagner des parts de marché auprès des moins de vingt-cinq ans. Quitte à favoriser le développement de nouvelles formes de dépendance

« LES " PREMIX ", cela n'a pas la couleur de l'alcool, mais cela en est. » Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, a justifié par un argument de santé publique l'augmentation des taxes (+ 15 francs par litre) sur ces mélanges d'alcool et de soda prêts à boire. Apparus cet été, les « premix » ont été au centre d'une polémique, les associations de lutte contre l'alcoolisme dénonçant une nouvelle opération de séduction des alcooliers auprès du jeune public. Les ventes restent, pour l'instant, marginales en France et représentent à peine 0,013 % de la consommation d'alcool pur. Le prix (aux alentours de 10 francs la boîte) est jugé prohibitif, et la praticité du produit n'est, semble-t-il, pas parvenue à modifier les mauvaises habitudes : les amateurs estiment le dosage (5 degrés en moyenne) trop faible et préfèrent acheter de l'alcool et du soda pour concocter des mélanges plus fortement dosés.

Le débat sur les « premix » occulte un phénomène autrement plus inquiétant en termes de santé publique : le développement du marché des bières à fort degré d'alcool, dites « spéciales ». Vendu le plus souvent à l'unité, en boîte de 50 centilitres, aussi bien en grandes surfaces que dans les petits magasins de quartier, ce nouveau produit est conçu pour être en adéquation parfaite avec les attentes du jeune consommateur. Son prix (entre 7 et 8 francs la canette) est un argument décisif : d'août 1995 à août 1996, les ventes ont progressé de 7,1 % en volume, tandis que celles des bières sans alcool baissaient de 2,3 %.

La hausse des taxes sur la bière, votée par l'Assemblée, ne devrait avoir qu'un impact limité sur le prix de détail (+ 9 centimes pour les canettes de 33 cl). A en croire Marc Arbogast, directeur général de la brasserie Adelshoffen, la raison de cet engouement soudain est simple : *« On assiste depuis plusieurs années à une désaffection croissante des bars, où les bières sont désormais trop chères pour les jeunes,* explique-t-il. *Aujourd'hui, la consommation se déplace dans la rue. »*

Le brasseur hollandais Bavaria a été le premier à se lancer sur ce marché avec sa désormais célèbre « 8.6 », une bière qui occupe la première place de sa catégorie. Depuis le succès de la « 8.6 », d'autres brasseurs étrangers ont inondé les rayonnages de bières rivales de plus en plus alcoolisées. Une brasserie suisse produit même une « Bière du démon » qui titre 12 degrés et s'enorgueillit d'être *« la plus forte du monde »*. Chez les professionnels, ces bières ont un surnom édifiant : les *« shooters »*.

« C'est la défonce assurée pour pas cher, s'inquiète Daniel Dabit, secrétaire général de l'association Vie libre. *Ces bières sont un vrai danger, d'autant qu'elles touchent en priorité des jeunes déjà fragiles psychologiquement et socialement. Elles font des ravages dans les banlieues. »* Ces produits sont *« l'une des premières références de la cave à bières dans nos magasins, après seulement un an de vente,* confirme Béatrice Weber, responsable de la communication du groupe Carrefour. *Si, dans les banlieues, les " premix " sont perçus comme un gadget pour enfants de bonne famille, les bières fortes ont, en revanche, trouvé un réel écho »*. Pour certains jeunes des quartiers défavorisés, ces *« shooters »* sont en effet devenus un moyen « économique » de parvenir à l'ivresse. Une réalité d'autant plus inquiétante que quelques amateurs de ces bières très spéciales fument du haschisch et prennent des amphétamines en même temps.

Les brasseurs français se disent pour leur part sereins, respectueux des lois et de la santé de leurs compatriotes. *« Aucun de nos adhérents n'est présent sur ce créneau,* affirme un responsable de l'Association des brasseurs de France (ABF). *Ces produits sont mauvais en termes d'image pour notre industrie et vont à l'encontre de la lutte contre l'alcoolisation des jeunes. Voilà pourquoi seuls les brasseurs étrangers occupent ce terrain. »* Pourtant, la société alsacienne Adelshoffen, récemment rachetée par le groupe néerlandais Heineken mais toujours membre de l'ABF, a mis sur le marché, au début de l'année, une bière titrant 8.8 degrés d'alcool. Son slogan publicitaire : *« la bière de l'extrême »*, référence directe à l'univers « jeune ».

> « Aujourd'hui, la consommation se déplace dans la rue »

« Nous avons été contraints d'occuper ce créneau porteur, concède Marc Arbogast, *pour contrecarrer l'offensive des brasseurs étrangers et nous adapter aux nouveaux modes de consommation. »* Pour atteindre leur cible, les brasseurs misent sur les stations-service et les magasins ouverts tard le soir, là où les jeunes s'approvisionnent en priorité. *« Dans un pays où les ventes d'eau minérale progressent de 7 % par an, où les adultes sont plus attentifs à leur consommation, où il nous est impossible de communiquer, nous sommes obligés de faire des produits " mode ", car ce sont les jeunes qui tirent le marché vers le haut »*, reconnaît M. Arbogast.

Stan Mostermans, cogérant de Bavaria-France, réfute ce positionnement *« jeune » : « Notre "8.6" est une bière de dégustation. Il se trouve qu'elle marche bien auprès des jeunes. Mais ce n'était pas notre cible de départ. »* Pour démontrer sa bonne volonté, M. Mostermans va jusqu'à prétendre qu'il incite les distributeurs à augmenter leurs prix *« pour limiter la vente à cette clientèle »*. A 7,50 francs l'unité, la « 8.6 » est pourtant l'une des moins chères du marché, certaines grandes surfaces la proposant même à moins de 6 francs.

Les brasseurs et les alcooliers ne sont pas seuls à cibler la jeunesse. Des fabricants de cidre proposent un nouveau produit, le « cider », très en vogue en Grande-Bretagne. La pomme est toujours l'ingrédient de base mais la proportion d'alcool a été augmentée. La société Volcler a mis sur le marché, au mois de mai, la « Prohibition 8.4 » (9 francs la bouteille de 33 cl), une référence au Chicago des années 30, qui vise ouvertement la clientèle des 18-25 ans. Il s'agit de *« redonner une image jeune au produit cidre »*, reconnaît Luc Bouju, responsable commercial de Volcler. Un limonadier australien s'apprête, quant à lui, à mettre sur le marché français une limonade alcoolisée à 4 degrés.

Même les viticulteurs préparent une contre-attaque. Début octobre, Pierre Cambar, président du Syndicat viticole régional des appellations contrôlées de bordeaux et bordeaux supérieur, a fait part de son désir d'offrir aux jeunes *« un vin facile à boire, facile à trouver et facile à ouvrir »*. *« On pourrait proposer, par exemple, un rosé dans un packaging plus attractif »*, explique-t-il. Son but : redonner le goût du vin à une population qui se détourne d'un produit jugé « ringard ». *« Notre clientèle actuelle se trouve dans la tranche 45-55 ans,* précise M. Cambar. *Si l'on veut maintenir nos parts de marché, il nous faut trouver de nouveaux débouchés. »*

A ceux qui leur reprochent de se soucier plus de rentabilité économique que de santé publique, les fabricants répondent en substance : « A chacun son travail. » *« C'est aux hommes politiques de faire cesser l'hypocrisie,* assure Marc Arbogast. *Si l'on considère que la hausse des taxes est le seul moyen de faire baisser la consommation, alors taxons toutes les boissons en fonction de leur degré d'alcool et arrêtons de favoriser un lobby contre un autre. »* Le vin et les « ciders » ne sont, en effet, pas concernés par la hausse annoncée.

Acacio Pereira

La loi interdit la vente aux moins de seize ans

Légalement, la vente d'alcool aux moins de seize ans est interdite. La loi Evin du 10 janvier 1991 stipule, dans son article L. 80 : *« Dans les débits de boissons et tous commerces ou lieux publics, il est interdit de vendre ou d'offrir gratuitement à des mineurs de moins de seize ans des boissons alcooliques à consommer sur place ou à emporter. »* Le code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme de 1972, mis à jour en 1977, excluait les vins, cidres et bières de cette même interdiction. Un alinéa de l'article L. 68 de la loi Evin précise qu'*« il est interdit de vendre des boissons alcooliques à emporter, entre 22 heures et 6 heures, dans les points de vente de carburant »*.

« Ce sont les soucis, la galère, qui te poussent à boire ; la bière, c'est une façon d'échapper à tout ça »

HAKIM se souvient comme si c'était hier de sa première bière, une Valstar conditionnée en bouteille d'un litre. Il venait d'avoir douze ans. C'était un soir, avec une bande de copains, au pied de son immeuble du quartier de l'Inter, à La Courneuve (Seine-Saint-Denis). Aujourd'hui, âgé de dix-neuf ans, il n'a pas « décroché » : *« Attention ! Je ne suis pas un alcoolo, je bois sérieusement, je sais m'arrêter,* précise-t-il. *D'ailleurs, pour le ramadan, je ne touche plus une goutte d'alcool et ça ne me manque pas. C'est bien la preuve que je ne suis pas intoxiqué. Jamais je ne fais de mélange. Quand je bois de la bière, je ne touche pas au whisky. C'est la seule façon de ne pas avoir un mauvais délire. »*

Un soir sur deux en moyenne, Hakim retrouve ses *« potes »* de la cité et ensemble ils vont *« faire leurs courses »* à l'épicerie du coin. Puis ils s'installent dans un hall d'immeuble, un magasin désaffecté, ou squattent les bancs du parc mitoyen. *« On se met plutôt à l'écart pour éviter que les petits de dix ans ne nous voient boire,* raconte Hakim. *Ce serait un mauvais exemple. Les parents, c'est pareil, il est hors de question qu'ils nous remarquent, c'est une question de respect. Quand je me suis vraiment trop défoncé à la bière, je dors chez un copain et je rentre chez moi après avoir cuvé. Mais ma mère n'est pas dupe. Quand elle voit ma tête, mes yeux complètement défoncés, elle sait ce que j'ai fait de ma nuit. »* La « beuverie » peut durer jusqu'au petit matin, de longues heures à vider des canettes et à refaire le monde. Hakim se souvient qu'une fois il en a bu *« trente-deux. C'était de la Heineken, ma préférée. J'ai rarement été malade. Le truc c'est de bien manger après. Ça éponge l'alcool »*.

Le jeune homme a un peu de mal à expliquer les raisons qui le poussent à boire : *« On n'a rien à faire de la journée,* confie-t-il. *Avec la bière, l'alcool, on se sent bien, on rigole entre nous. Le truc, c'est d'être conscient de ce qu'on fait. Certains boivent pour oublier leurs soucis. C'est pas bon ! Plus tu bois, plus tu cogites, alors il faut partir du principe que tu bois d'abord pour délirer. Mais si tu te prends la tête, vaut mieux pas " tiser "* [boire]. *Pour oublier, le " shit ", c'est plus efficace. Il m'arrive de prendre une " fumette ", ça me fait du bien. J'ai des potes qui vont plus loin : ils boivent, fument, prennent des cachetons. Ils sont complètement explosés après. »*

Depuis qu'il a quitté le système scolaire, à treize ans, Hakim n'a jamais vraiment travaillé. *« Quand tu cherches un boulot, on te propose un salaire de misère. Ici, y a des mecs qui se font 1 000 balles par jour en volant et en dealant. »* Pour financer ses achats de bière ou de haschisch, Hakim, lui aussi, *« magouille »*. *« Dans ma cité, je sers d'intermédiaire. J'achète et je revends, en prenant mon billet au passage. Je deale un peu aussi. Des copains organisent des combats de pit-bulls avec paris, ça permet de se faire un peu de gras. J'en ai un aussi, ça protège quand les flics font des descentes. J'ai toujours refusé de le faire combattre pour de l'argent. »*

« JE N'AI PLUS D'ILLUSIONS »

Les *« magouilles »* de Hakim ont aussi un autre but : ramener un peu d'argent à la maison. *« Quand tu glandes dans la cité, que t'as bientôt vingt ans et que t'es même pas capable de ramener une baguette chez toi, c'est minable. Ma mère n'aime pas le " pain sale ", mais moi ça me donne l'impression d'être utile. »*

Hakim sait que sa situation ne pourra pas durer éternellement. Il connaît trop de jeunes qui sont morts à cause de l'alcool, dans un accident de voiture ou après des bagarres sanglantes. *« Certains peuvent devenir violents quand ils sont pris par la bière »*, rappelle-t-il. Lui voudrait bien reprendre pied, retrouver une vie normale. *« J'ai des copains qui me conseillent, qui me disent* " cherche un boulot ". *Moi je réponds :* " Demain, on verra demain ", *parce que je n'ai plus d'illusions : le patron est toujours méfiant quand tu te présentes. » « Je sais que la bière, c'est une façon d'échapper à tout ça,* finit-il par lâcher. *T'as beau retourner le truc dans tous les sens, t'en reviens toujours à la même conclusion : ce sont les soucis, la galère, qui te poussent à boire. »*

Hakim, pourtant, se veut rassurant. Il ne voit pas forcément son avenir en noir. *« Un jour ou l'autre, je sais que j'arrêterai. Y aura un déclic dans ma tête. Et puis, je vais me remettre à la boxe thaï. J'ai été champion Méditerranée en 1993... Peut-être que ça me permettra d'en sortir. »* Enfin, comme pour se convaincre lui-même, il affirme qu'à son retour de l'hôpital, où il doit se faire opérer d'une hernie, il cherchera du travail : *« C'est le seul moyen d'être bien dans la société. »*

A. Pe.

Le lobby des brasseurs et des producteurs de vins et spiritueux investit dans la prévention

CE N'EST PAS l'alcool qui est nocif, mais l'usage que certains en font. Pour défendre ce postulat, les producteurs de boissons alcoolisées ont fondé deux associations loi de 1901 très présentes sur le front de la prévention de l'alcoolisme chez les jeunes. Entreprise & Prévention, créée en 1990, regroupant dix-sept des plus grands brasseurs et producteurs de vins et spiritueux, y consacre annuellement 4 à 5 millions de francs. Educ'alcool apporte, pour sa part, 1 million de francs chaque année.

Fondée en 1994, cette association réunit une vingtaine de comités interprofessionnels viticoles régionaux. A son actif, la création de matériel pédagogique envoyé gracieusement dans tous les collèges et lycées : cassette vidéo, logiciel informatique et brochure pédagogique qui, dans son chapitre 1, intitulé « Boissons alcoolisées et qualité de vie : une dynamique bivalente », souligne que *« les consommateurs modérés représentent au-delà de 60 % de la population masculine âgée de plus de 15 ans »*. De son côté, Entreprise & Prévention a organisé, à Nancy puis au Havre, des opérations « Soif de vivre », avec débats et jeux concours sous chapiteau, karaokés en discothèques et bars de nuit, « car-forum » dans les quartiers difficiles et les établissements scolaires. A la Toussaint 1995, 200 000 dépliants ont été distribués sur les autoroutes afin d'aider les conducteurs à évaluer leur alcoolémie, ce que permettra également un serveur Minitel qui devrait voir le jour en novembre.

Les motivations affichées sont louables. *« Nous entendons participer à la réduction de la surconsommation d'alcool,* explique Armand Hennon, délégué général d'Entreprise & Prévention, *car les boissons alcoolisées sont des produits de plaisir et de convivialité mais qui peuvent s'avérer dangereux en cas d'abus. Il est de la responsabilité des professionnels de prendre également en charge cette face cachée. »* Les producteurs d'alcools affirment pallier les carences de l'Etat qui consacrerait des moyens *« cruellement »* insuffisants à la prévention de l'alcoolisme chez les jeunes. *« L'an dernier, une circulaire ministérielle a rappelé aux chefs d'établissement qu'ils y étaient tenus. Mais ce n'est pas fait, car il y a d'autres urgences, comme le sida ou la toxicomanie. Pourtant, l'alcoolisme est un vrai problème chez les jeunes »*, souligne M. Hennon. Jérôme Agostini, délégué général d'Educ'alcool, fustige lui aussi les pouvoirs publics : *« Que fait l'Etat dans les collèges, les lycées, les clubs sportifs ? Que fait-il de la manne que lui rapporte la fiscalité sur les boissons alcoolisées ? Rien. »*

UNE IMAGE À REDORER

A l'origine, Entreprise & Prévention s'est constituée pour tenter de contrer la loi Evin de lutte contre l'alcoolisme. Armand Hennon explique ainsi que les producteurs avaient proposé avant le vote de cette loi, en janvier 1991, une *« politique alternative, qui consistait à participer aux campagnes de l'Etat et à financer leurs propres campagnes »*. Mais *« aucun dialogue »* ne fut possible, et la loi fut votée. Entreprise & Prévention poursuit aujourd'hui sur le terrain de la prévention en prenant prétexte de l'insuffisance de la loi Evin : *« Dans 99 % de ses dispositions, elle concerne la publicité sur les produits. Il était prévu qu'elle s'accompagne d'un vaste plan de prévention de l'alcoolisme qui n'a jamais vu le jour. »* En fait, il s'agit plus de tenter de redorer l'image des producteurs d'alcool, dont M. Hennon reconnaît que l'*« éthique professionnelle »* fut mise à mal au moment du vote de la loi Evin.

Second objectif sous-jacent : prôner, même en précisant qu'elle doit demeurer modérée, la consommation d'alcool. *« Le vin est un produit qui se marginalise au sein de notre société. La consommation a diminué de moitié entre 1961 (126 litres par personne et par an) et 1994 (63 litres) »*, souligne M. Agostini. Certes, admet-il sans ambage, un débat sur l'alcool en classe *« prépare à la consommation, mais c'est un produit licite, et on ne fait pas de la retape »*. Le délégué général d'Entreprise & Prévention avoue rencontrer quelques difficultés à nouer des partenariats avec les collectivités locales et un ministère de la santé qu'il dit *« assez réservé » : « Nous avons l'image diabolique de ceux qui veulent promouvoir en douce leurs produits. Pourtant, jamais le nom des marques n'apparaît »*... quoique l'idée n'en soit pas totalement écartée, dans un second temps. *« Aux Etats-Unis, Budweiser est bien connu pour consacrer des millions de dollars à la prévention »*, rappelle M. Hennon.

Le professeur Claude Got, expert en santé publique, s'insurge contre cette *« tentative d'OPA sur la prévention, qui n'est qu'un alibi pour habiller de respectabilité l'action de lobbying »*. *« Ils disent qu'il est possible d'avoir les avantages de l'alcool sans les inconvénients. Mais les buveurs excessifs se recrutent nécessairement parmi les buveurs occasionnels... »* Selon lui, si le discours de responsabilisation de l'individu tenu par les alcooliers peut avoir un impact dans les pays de culture protestante, car il fait référence à des notions déjà profondément ancrées dans les mentalités, il ne saurait être efficace en France. Déléguée générale du Comité français d'éducation pour la santé (CFES), Bernadette Roussille est tout aussi sceptique : *« N'est-il pas troublant que ceux-là mêmes qui, au cours de l'été, ont lancé des produits nouveaux comme les "premix" afin d'initier les jeunes à la consommation d'alcools prétendent agir dans la prévention ? »*

Pascale Krémer

VILLE DE MASSY

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté Municipal nº 96-0553 du 11 octobre 1996, le Maire a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au P.A.Z. de la ZAC Vilmorin.

Monsieur SERGENT Norbert demeurant 3 rue Leperdriel 91140 Villebon-sur-Yvette a été désigné comme Commissaire-Enquêteur.

L'enquête se déroulera pendant 32 jours à la Mairie. DU MERCREDI 6 NOVEMBRE AU SAMEDI 7 DECEMBRE 1996 INCLUS, du lundi au vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures 30 à 18 heures, ainsi que le samedi de 9 heures à 12 heures.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire-Enquêteur, à la Mairie, 1 avenue du Général de Gaulle - 91349 MASSY CEDEX et pendant toute la durée de l'enquête.

Le Commissaire-Enquêteur recevra en Mairie le mercredi 6 novembre de 8 heures 30 à 11 heures 30, le mardi 26 novembre de 14 heures 30 à 17 heures 30 et le samedi 7 décembre de 9 heures à 12 heures.

Les lycéens lancent leur propre plan pour lutter contre la violence à l'école

La campagne, fondée sur la notion de « respect » de l'autre, est financée par le ministère

Les élus lycéens au Conseil supérieur de l'éducation ont présenté, lundi 4 novembre, la campagne qui va être lancée auprès de leurs camarades pour lutter contre la violence. Celle-ci, financée par le ministère de l'éducation nationale et *parrainée* notamment par le père du jeune Nicolas, tué à l'arme blanche, à Marseille, le 9 septembre, s'appuie sur la notion de *« respect »*, dans un langage proche des jeunes.

DANS LA CAMPAGNE lancée par les lycéens, lundi 4 novembre, pour lutter contre la violence chez les jeunes, on ne voit d'abord que le visage de Nicolas. L'adolescent de quatorze ans tué à l'arme blanche, à Marseille, lundi 9 septembre, par un autre adolescent de quinze ans (*Le Monde* du 14 septembre) figure sur l'une des deux affiches qui vont bientôt être distribuées dans tous les lycées de France, accompagné de ces simples mots : *« Nicolas, tué d'un coup de couteau, comme ça... le 9 septembre 1996. »* Après cet événement, le ministre de l'éducation nationale avait suscité l'organisation de débats dans les établissements scolaires. François Bayrou avait également rencontré, dimanche 22 septembre, les élus lycéens du Conseil supérieur de l'éducation (CSE) et leurs suppléants, qui entendaient lancer une campagne antiviolence auprès de leurs camarades. Le ministre leur avait donné carte blanche.

Le projet, avaient promis les lycéens, devait s'articuler *« autour des valeurs de respect de soi et de l'autre, affirmant que la violence est destructrice pour nous-mêmes »*. L'engagement est tenu, six semaines plus tard, avec l'appui logistique de la Fédération indépendante démocratique lycéenne (FIDL, proche de SOS-Racisme), à laquelle appartiennent deux des trois élus lycéens titulaires au CSE. La campagne, d'un montant de 280 000 francs, financée entièrement par le ministère de l'éducation nationale, s'appuie sur le slogan *« Plus puissant que la violence, le respect »*. Sur l'une des deux affiches, tirées à soixante mille exemplaires, cette phrase, tracée en grandes lettres, barre les graffitis et insultes qui couvrent un tableau noir. Cinquante mille autocollants, estampillés du mot « respect », montrent, non plus la main des « potes », mais deux poings qui s'appuient l'un contre l'autre. Ils feront l'objet d'*« une diffusion plus militante »*. Enfin, un numéro vert (08-00-83-30-00), destiné aux lycéens ou collégiens, sera mis à disposition à partir du 4 novembre.

« On aimerait que la campagne soit relayée par les délégués de classe », souhaitent les jeunes élus, qui affirment avoir prévenu les proviseurs, par le biais du Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN). Des initiatives locales pourraient ainsi voir le jour, encouragées par un comité de parrainage, dont Michel Bourgat, le père de Nicolas, a accepté de prendre la tête. M. Bourgat a, le 22 octobre, adressé une lettre de soutien aux lycéens, dans laquelle il écrit notamment : *« Bravo pour votre enthousiasme, il me rappelle celui de mon fils. Votre génération a la solution, elle doit prendre en main l'avenir, sans se laisser troubler par le pessimisme de la nôtre et de ses représentants les plus sordides. »*

AGIR LOCALEMENT

Contre la violence, qui *« devient une manière de s'exprimer, il nous a paru important que les lycéens parlent aux lycéens, avec leur langage »*, soulignent les élus du CSE. Le *« respect »*, titre d'un tube, l'an dernier, du groupe de rap Alliance ethnique, *« est une notion bien comprise par les jeunes. C'est l'image que l'on veut donner »*, ajoutent-ils. Chaque mot du slogan a été *« approuvé par des tas de lycéens et trouvé par eux »*.

En projet, l'idée d'un clip vidéo et d'une « charte des lycéens » fait son chemin. *« On attend de voir les réactions à cette campagne, qui doit durer au moins pendant tout le trimestre »*, déclarent prudemment ses initiateurs, qui s'estiment satisfaits de s'être démarqués *« des discours moralisateurs ou sécuritaires »*. En direction des collèges, foyers fréquents de violence, les lycéens envisagent d'envoyer leurs délégués : *« Les choses vont se faire localement, entre établissements voisins. »* Sans récuser une analyse de la violence issue des problèmes sociaux, les lycéens la conçoivent comme une addition de comportements individuels, sur lesquels on peut tenter d'agir individuellement. C'est bien le sens de la campagne et sa limite.

Béatrice Gurrey

Cinq nuits de vandalisme dans l'agglomération de Tours

TOURS
de notre correspondant

Depuis mercredi soir 30 octobre, les nuits de Tours (Indre-et-Loire) et de sa banlieue ont été secouées par une série d'incendies volontaires de voitures. *L'interpellation de deux incendiaires en flagrant délit*, dimanche 3 novembre au matin, n'a pas empêché de nouvelles flambées dans la soirée.

Tout est parti du centre-ville de Saint-Pierre-des-Corps, dans la nuit de mercredi à jeudi, où quelques dizaines de jeunes du quartier sensible de la Rabâterie ont brûlé des voitures et cassé plusieurs vitrines dans un centre commercial. Ces événements seraient à mettre en relation avec un fait divers, dramatique et mystérieux, intervenu la semaine précédente. Le 23 octobre, un homme âgé de vingt-trois ans était retrouvé dans un état comateux sur un trottoir, grièvement blessé d'une balle dans la tête. Aucune arme n'était découverte à proximité du corps.

Une semaine après, les amis de la victime, relayant une rumeur insistante, se sont massés devant le domicile d'un habitant de Saint-Pierre-des-Corps, l'accusant d'être l'auteur du coup de feu. Entendu par les policiers, l'homme a été remis en liberté après s'être expliqué. Dans la nuit du mercredi 30 octobre, des incidents ont éclaté, dans des conditions encore obscures. Les policiers ont procédé à trois interpellations et un homme, soupçonné de dégradations sur une voiture, a été placé en détention provisoire.

Devant l'étendue des dégâts, jeudi matin, le père de la victime a lancé un appel au calme et la municipalité (PCF) de Saint-Pierre-des-Corps, condamnant les actes de violence, a demandé l'ouverture d'un commissariat. Le parquet a fait savoir, de son côté, qu'une enquête est en cours pour déterminer les circonstances exactes dans lesquelles le jeune homme, toujours dans le coma, a été blessé.

DEUX INCENDIAIRES INTERPELLÉS

D'importantes forces de police, dont trois cents membres des compagnies républicaines de sécurité (CRS), ont continué à patrouiller dans les rues de Saint-Pierre-des-Corps les jours suivants. Dans la nuit de jeudi à vendredi, dans le quartier des Fontaines, à Tours, cinq voitures ont été incendiées et, à Joué-lès-Tours, six autres véhicules ont été endommagés par le feu. Vendredi soir, de nouveaux incidents ont éclaté à Saint-Pierre-des-Corps dans le même quartier de la Rabâterie.

Des groupes de jeunes ont incendié trois véhicules sur un parking, derrière le centre commercial. L'embrasement de ces voitures, à quelques mètres de plusieurs appartements, a provoqué une très vive émotion chez les riverains, d'autant que les réservoirs ont explosé sous l'effet de la chaleur. Plusieurs trublions ont été interpellés.

Dimanche matin, ce sont deux incendiaires porteurs d'un cocktail Molotov et d'un bidon d'essence qui ont été interpellés en flagrant délit, à Joué-lès-Tours, et placés en garde à vue, après la destruction de quatre nouvelles voitures dans plusieurs cités sensibles de l'agglomération tourangelle.

Alexis Boddaert

La fête juive du Yom Hatorah lie son sort à celui d'Israël, pour le meilleur et pour le pire

A LA FOIS kermesse et université populaire, foire et meeting communautaire, le Yom Hatorah (journée de la Torah), qui en était à sa quatrième édition, dimanche 3 novembre au Bourget, donne, tous les deux ou trois ans, le pouls du judaïsme religieux français. On vend et on prie, mais rares sont les lieux où orthodoxes et libéraux, loubavitchs et laïcs se retrouvent dans ce climat de liberté. A côté d'un stand de cassettes annonçant l'arrivée du Messie, on quête pour les Restos du cœur casher ou on distribue des tee-shirts évoquant *« Hébron pour l'éternité »*.

Dans le climat troublé provoqué par la visite de Benyamin Nétanyahou à Paris et celle de Jacques Chirac à Jérusalem, le succès de cette journée du judaïsme ne fut guère massif : 15 000 participants, soit moitié moins qu'en 1993. Le président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Henri Hajdenberg, avait décidé de boycotter, sous prétexte que le grand rabbin de France, Joseph Sitruk, promoteur des Yom Hatorah, avait demandé audience au président de la *République*, le concurrençant sur son terrain politique. Quant au même Joseph Sitruk, il avait pris soin de n'inviter que des rabbins modérés – comme les rabbins Lau et Elbaz d'Israël – et d'empêcher le Likoud de France, qui a le vent en poupe depuis la venue de M. Nétanyahou, d'avoir une place à la tribune.

Pour le meilleur et pour le pire, le Yom Hatorah 96 avait donc lié son sort à Israël. Le meilleur, ce fut d'abord l'hommage rendu, dans un moment de rare unanimité, à Itzhak Rabin à la veille du premier anniversaire de son assassinat. David de Rothschild, président du Fonds social juif, Jean Kahn, président du consistoire central, et Joseph Sitruk en firent l'un des *« bâtisseurs »* d'Israël, alors qu'une exposition retraçait les étapes de sa carrière. Si certains visiteurs ironisaient devant un portrait associant l'ancien premier ministre à Jacques Chirac, un responsable de l'Agence juive expliquait avec indulgence : *« Depuis le traumatisme Rabin, nous sommes devenus un peu paranoïaques. »*

Le meilleur, ce fut aussi le thème de la tolérance et de la solidarité, retenu pour cette journée. A une table ronde réunissant des rabbins autour de Corinne Lepage, ministre de l'environnement, et d'un évêque, Mgr Gaston Poulain, on parla des chômeurs et des exclus. On dénonça le *« crime du silence »* à propos du Zaïre et de toutes ces situations de malheur et de précarité qui se multiplient. On rappela que le judaïsme n'est pas seulement conversion (*teshouva*) personnelle, mais altérité et générosité.

« LA VALISE OU LE CERCUEIL »

Le pire était à venir. *« Ce n'est pas parce que les autres n'ont pas les mêmes idées qu'on doit les détester »*, avait recommandé le sage rabbin d'Israël Israël Meïr Lau, poussant l'utopie jusqu'à souhaiter que les juifs de France se fassent *« doux, agréables et affectueux »*. Mais, au même moment, ceux-ci s'arrachent la manchette de l'*Actualité juive*, faisant de Jacques Chirac *« la voix des Arabes »*. Les étudiants du Betar distribuent des tracts appelant à la défense des implantations : *« Hébron défend Jérusalem. Défendons Hébron. »* Ou encore : *« Vous avez assez de problèmes en France pour ne pas endosser ceux d'Israël. M. Nétanyahou s'en charge. »* On ironise enfin sur M. Chirac qui veut jouer les bons offices, tout *« en serrant la main des terroristes »*.

D'autres militants quêtent pour soutenir Tsahal, l'armée israélienne. Ou remplissent des listes de volontaires civils, alors que l'Agence juive recrute des candidats à l'*aliyah* que la situation politique ne décourage pas : 2 200 Français, pour la plupart de moins de quarante ans, ont entrepris cette année leur « montée » en Israël. Quant au Likoud, il remplit ses troncs, ses feuilles de pétition et ses cartes postales pour le premier ministre israélien. Ses porte-parole n'en finissent pas de régler leurs comptes avec le CRIF qui, *« à passer son temps sur le velours rouge des fauteuils ministériels, a perdu tout contact avec la base communautaire »*.

Le dérapage est venu, en fin de journée, avec l'intervention du rabbin Pezner, du centre Sinaï, dans le dix-huitième arrondissement de Paris, s'écriant à la tribune que tous les juifs de France devaient se liguer pour soutenir leurs *« frères »* en Israël, *« contre nos ennemis et contre nos prétendus amis »*. Car à Hébron, à Sichem, à Jérusalem, avant Tel Aviv et Haïfa, ils n'auront bientôt plus le choix, lance-t-il devant un public déchaîné, qu'*« entre la valise et le cercueil »*. En vain, Joseph Sitruk tente de l'arrêter, mais il est trop tard. La politisation avait en partie gâché la fête.

Henri Tincq

Un adolescent avoue son meurtre à Montpellier

UN ADOLESCENT de quinze ans et demi s'est spontanément présenté au commissariat de Montpellier, dimanche 3 novembre après-midi, en compagnie de sa mère. Le jeune homme, membre d'une des communautés gitanes de la ville, qui n'était pas connu des services de police, a reconnu avoir tué Kader Laïd, dix-huit ans, en lui tirant une balle dans le cou lors de la fête foraine qui avait lieu dans le quartier des Arceaux l'avant-veille (*Le Monde* daté 3-4 novembre).

Le drame semble trouver son origine dans une banale dispute entre jeunes Maghrébins et Gitans, dont les circonstances restent à éclaircir. Deux autres adolescents ont été placés en garde à vue. Dimanche après-midi, plusieurs dizaines de proches de la victime se sont recueillis et ont déposé des roses sur les lieux du meurtre. – (*corresp.*)

Le sacristain de la cathédrale de Lille a été poignardé

LE SACRISTAIN de la cathédrale de Lille, Georges Vanderberke, a été tué, samedi 2 novembre, de plusieurs coups de couteau. Son corps a été découvert, vers 14 heures, par le chanoine Roger Desreumaux, arrivé à l'église Notre-Dame-de-la-Treille quelques instants auparavant. Entendant un cri, il s'est précipité dans le couloir menant à la sacristie, où il a découvert M. Vanderberke, *« saigné à blanc »*.

Agé de cinquante ans, le sacristain vivait seul depuis la mort de sa mère, l'été dernier. Il avait pris ses fonctions dans la cathédrale en septembre dernier. La police ne privilégie officiellement aucune piste, mais envisage sérieusement l'hypothèse d'un crime crapuleux. Les troncs de l'église n'ont pourtant pas été pillés. Le portefeuille du sacristain n'a pas non plus été dérobé, a indiqué le père Desreumaux. L'enquête devrait être confiée à la brigade criminelle de Lille.

DÉPÊCHES

■ **SIDA : la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par le professeur Robert Gallo** contre l'arrêt de la cour d'appel de Paris qui, le 16 décembre 1992, l'avait débouté de sa plainte en diffamation contre *Le Monde*. Le célèbre virologue reprochait à notre journal la façon dont il avait rendu compte, en 1991, de la polémique mettant en cause son rôle dans la découverte du virus du sida. Dans son arrêt rendu le 9 octobre, la Cour de cassation confirme que notre collaborateur Franck Nouchi, auteur des deux articles en cause, avait effectué *« une enquête approfondie et sérieuse »*.

■ ***MEURTRE : un sans-abri de vingt-six ans a été tué par balle***, dans la soirée du samedi 2 novembre, à Rennes, à proximité de l'église Saint-Luc, où il avait coutume de mendier. Selon les premiers éléments de l'enquête, la victime, prénommée *« Olivier »*, a été tuée à la suite d'une dispute qui l'aurait opposé à un autre sans-abri qui souhaitait mendier au même endroit. Le meurtrier n'avait pas été retrouvé, lundi matin.

■ ***AGRESSION : le domicile de Georges Farrer, conseiller municipal (UDF-FD) de Béziers (Hérault)*** **a été la cible** d'un coup de feu, samedi 2 novembre au matin, qui n'a fait que de légers dégâts matériels. Cette agression inexpliquée intervient cinq jours après l'attentat à l'explosif dont a été victime le député-maire de Béziers, Raymond Couderc (UDF-PR) à son domicile privé. Le SRPJ de Montpellier, déjà saisi de l'attentat contre M. Couderc, a été chargé de l'enquête.

■ ***EXPLOSION : la violente déflagration due à une fuite de gaz qui avait détruit une villa de Sarreguemines*** **(Moselle)**, dans la nuit du vendredi 1er au samedi 2 novembre, a fait une nouvelle victime (Le *Monde* daté 3-4 novembre). L'épouse d'un septuagénaire dont le corps avait été retrouvé sans vie a succombé à ses blessures. Ce décès porte à 2 morts et 6 blessés le bilan de l'accident.

Tarif mini Bleu

Au départ de PARIS :

LYON, BORDEAUX, TOULOUSE, STRASBOURG

275 F

NOUVEAU : en aller simple des tarifs tout mini pour tous !

Sur Air Inter Europe,
tout le monde peut voyager à prix mini !
Il suffit simplement d'acheter son billet au plus tard 14 jours à l'avance.
Renseignez-vous auprès de votre agent de voyages
ou Air Inter Europe (à Paris : 01 45 46 90 00)
ou 3615 AIRINTER (1,29FTTC/mn).



AIR INTER EUROPE
Le prêt à partir

*Tarif hors taxe de sûreté et de péréquation soumis à des conditions particulières de vente et de transport.

CARAÏBES Jean-Jacques de Peretti, ministre délégué aux DOM-TOM, a entamé, dimanche 3 novembre, une visite aux Antilles et en Guyane. M. de Peretti, accompagné pour l'occasion de Jacques Godfrain, le ministre de la coopération, a souligné dimanche à Pointe-à-Pitre que la France *« a une carte à jouer dans la région des Caraïbes à un moment où le monde anglo-saxon détourne son regard de cette région »*. ● LA VISITE des deux ministres dans cette région intervient quelques jours après l'inauguration officielle, en Guadeloupe, de la première centrale géothermique construite sur le territoire français. ● MISE EN SERVICE il y a dix ans, la centrale de Bouillante avait dû être stoppée en raison d'avaries. Sa remise en service illustre le développement, à La Guadeloupe, des énergies renouvelables (solaire, éolienne, géothermique...).

La Guadeloupe mise sur les énergies renouvelables

Bercé par les alizés, inondé de soleil, irrigué par cent rivières, réchauffé par un volcan, couvert de canne à sucre, l'archipel antillais est un lieu d'exception pour produire de l'électricité à partir de ses propres ressources naturelles et réduire ainsi sa dépendance énergétique

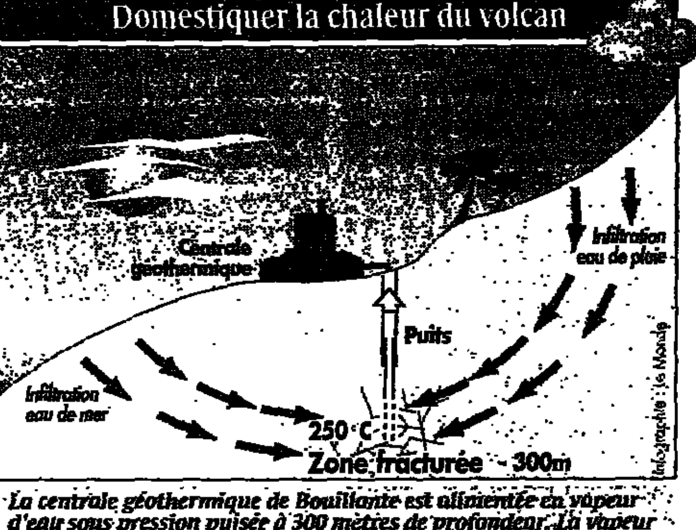
LA GUADELOUPE
de notre envoyé spécial

Il y a encore quelques mois, Micheline n'avait pas de réfrigérateur. Chaque jour, elle devait se rendre au bourg, à Sainte-Marguerite, sur la côte nord-est de Basse-Terre, pour s'approvisionner en produits frais – *« surtout la viande »* –, hautement périssables sous les tropiques. Elle s'éclairait avec une lampe à gaz et n'avait qu'une batterie pour alimenter la télévision. Sa petite maison, qui abrite aussi ses deux filles et son père, était trop éloignée de la route – 800 mètres – pour qu'EDF envisage de la relier à son réseau à un prix acceptable.

Aujourd'hui, Micheline dispose d'eau chaude, d'un fer à repasser, d'un congélateur et, bientôt, d'une machine à laver. Ce confort nouveau, qui lui a *« changé la vie »*, elle le doit aux dix-huit panneaux photovoltaïques qui ornent désormais son toit, et aux batteries qui stockent cette énergie solaire inépuisable. Ses modestes revenus n'auraient pu lui permettre d'acquérir un tel équipement, d'un coût d'environ 100 000 francs. Simple utilisatrice, elle a payé 3 000 francs à l'installation et s'acquitte des 300 francs mensuels, qui lui garantissent la fourniture d'électricité pendant quinze ans.

Ailleurs, c'est un éleveur, dont le poulailler est distant de 2,5 kilomètres du réseau électrique, qui peut améliorer sa production en augmentant la durée d'éclairement des pondeuses. Le soleil est aussi utilisé directement pour chauffer l'eau : près de dix mille familles guadeloupéennes sont ainsi équipées – pour 2 000 francs de versement initial et 80 francs mensuels. Des collectivités ont également adopté un système qui coûte un tiers de moins que le chauffage électrique. En Guadeloupe (397 000 habitants), le marché du solaire est en pleine croissance : en 1995, les trois quarts des panneaux photovoltaïques installés en France l'ont été dans l'archipel, où le paysage publicitaire a été envahi par les annonces des installateurs de chauffe-eau et de panneaux.

Pourquoi une telle effervescence ?



La centrale géothermique de Bouillante est alimentée en vapeur d'eau sous pression puisée à 300 mètres de profondeur. La vapeur actionne une turbine qui entraîne un alternateur produisant 2% de l'électricité consommée en Guadeloupe.

Il faut y voir les fruits du plan de maîtrise des énergies, lancé en 1993 par la région Guadeloupe, en liaison avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe). L'objectif est double, comme l'a récemmment rappelé Lucette Michaux-Chevry, présidente du conseil régional : assurer la fixation des populations rurales afin d'éviter une urbanisation désordonnée, porteuse à son sens *« de délinquance et de misère »* ; réduire la dépendance énergétique de l'archipel et couvrir 25 % de la consommation électrique à partir d'énergies renouvelables d'ici l'an 2000. L'opération est d'autant plus nécessaire que la consommation, multipliée par cinq depuis 1975, continue d'augmenter.

La Guadeloupe importe ainsi chaque année 700 000 tonnes de pétrole, dont un tiers sert à fabriquer de l'électricité. Celle-ci, en raison de la péréquation nationale qui s'applique aux DOM, est vendue au prix de la métropole, soit la moitié de son prix de revient. Si bien qu'EDF perd chaque année 600 millions de francs en Guadeloupe, et 2 milliards dans l'ensemble des DOM. La fourniture électrique est en outre de qualité médiocre et reste soumise, malgré les progrès, à de fréquentes coupures. Cette situation est d'autant plus aberrante que l'archipel dispose – hormis les énergies fossiles – de ressources naturelles abondantes. Bercé par les alizés, inondé de soleil, irrigué par cent rivières, réchauffé par le volcan, couvert de canne à sucre, il se présente comme un lieu d'exception pour profiter de la panoplie des énergies renouvelables.

TECHNOLOGIE TROPICALISÉE

EDF, traditionnellement hostile à cette concurrence – modeste par la puissance, mais attentatoire à son monopole –, s'est laissée convaincre de son intérêt à la fourniture d'électricité dans les *« écarts »*, ces zones où tirer des lignes est trop coûteux. Tout comme le pétrolier Total, l'électricien s'est aussi associé, via sa filiale CHARTH, à des initiatives plus ambitieuses en matière géothermique *(lire par ailleurs)*, hydroélectrique, éolienne et même dans l'utilisation de la bagasse, un sous-produit de la canne à sucre.

Ainsi, les mille six cents habitants de l'île de la Désirade, à 10 kilomètres à l'est de la Grande-Terre, peuvent bénéficier de l'énergie fournie par vingt éoliennes, *« tropicalisées »* par Vergnet, leur constructeur. Pendant la nuit, la Désirade exporte son électricité vers « le continent » (le reste de l'archipel), grâce à un câble sous-marin, qui fournit en retour, le jour aux heures de pointe, l'énergie nécessaire. Deux projets similaires devraient voir le jour prochainement sur Grande-Terre et Marie-Galante.

Côté hydraulique, alors qu'en métropole 16 % de l'électricité est fournie par les barrages, il a fallu attendre 1993 pour que cette ressource soit exploitée en Guadeloupe. Mais, depuis lors, cinq centrales dites *« au fil de l'eau »* ont été mises en service et produisent 3 % de l'électricité consommée dans l'île. Une sixième est à l'étude.

Si on ajoute l'utilisation de la biomasse (déchets) et la cogénération (qui utilise la chaleur résiduelle), l'objectif, naguère jugé trop ambitieux, de réduire d'un quart la dépendance énergétique de l'île, ne paraît plus hors de portée. Si bien qu'investisseurs et constructeurs espèrent bénéficier d'un « effet de vitrine » afin d'exporter leur ingénierie, tant financière que technique, dans les Caraïbes. Et, pourquoi pas ?, au-delà.

Hervé Morin

Une défiscalisation éclairée ?

Les divers projets d'exploitation de l'énergie renouvelable mis en œuvre en Guadeloupe ont un point commun : la défiscalisation. Aurait-elle trouvé ici un emploi moins critiquable qu'en matière d'immobilier ou de construction navale ? Ardemment défendue par Mme Michaux-Chevry, la loi Pons de 1986, modifiée en 1992, qui permet aux particuliers de soustraire de leur feuille d'impôt les investissements réalisés dans les DOM, s'applique en effet aux énergies de substitution. Des montages financiers et fiscaux complexes encadrent les dispositifs de location des systèmes solaires, ou encore les investissements dans l'hydroélectrique ou la géothermie, qui, assure-t-on à EDF comme à l'Ademe, n'auraient pu voir le jour sans ces dispositifs particuliers. On peut cependant se demander si des subventions directes – ajoutées aux fonds régionaux, nationaux et européens déjà distribués –, en évitant le recours à divers intermédiaires, n'auraient pas été plus efficaces, et plus équitables fiscalement : le « ticket d'entrée » dans les sociétés d'investissement, très rentable, n'est pas à moins de 500 000 francs. Petits contribuables s'abstenir !

La centrale géothermique de Bouillante reprend du service

LA GUADELOUPE
de notre envoyé spécial

La commune de Bouillante n'a pas été baptisée ainsi par hasard. A l'ouest de Basse-Terre, dans la partie occidentale de la Guadeloupe, elle se trouve au pied du volcan de la Soufrière, et ses « fontaines chaudes » exhalent en permanence leurs fumeroles. Une telle source d'énergie, dans une zone relativement isolée, ne manquait pas d'attraits. Encore fallait-il la domestiquer.

Les premières investigations remontent aux années 60. Le Bureau des recherches géologiques et minières (BRGM) puis une société, Eurafrep, procèdent à des forages prometteurs. En 1975, suite à la nationalisation des moyens de production électriques dans les DOM, EDF prend le relais et décide de réaliser la première centrale géothermique haute température de France. D'une puissance prévue de 4,7 mégawatts, elle sera mue par l'eau chaude et la vapeur issues du sous-sol.

Ce projet sera cependant difficile à concrétiser, et la centrale a été officiellement inaugurée il y a quelques jours seulement, le 30 octobre. Mise en service il y a dix ans, elle avait rapidement connu des avaries, au point que son exploitation avait dû être stoppée fin 1992. L'unité de contrôle de la centrale, un prototype coûteux (70 millions de francs) qu'EDF destinait également à son parc nucléaire, est incriminée. En outre, les interruptions dans l'exploitation ont accentué les phénomènes d'oxydation de l'installation engendrés par le fluide thermique, fortement chargé en soufre.

Si bien qu'EDF, échaudé, envisagera d'abandonner. Il faudra toute la force de conviction de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et l'expertise de la Compagnie française de géothermie, filiale du BRGM, pour qu'en 1995 EDF accepte de rénover le site. Cette opération a été menée à bien par Géothermie Bouillante, une filiale du BRGM (60 %) et d'EDF (40 %), pour un coût de 18 millions, dont 27 % sont le fruit de la défiscalisation des investissements.

Depuis le 15 mai, la centrale est à nouveau couplée au réseau électrique. A terme, sa production devrait représenter 2 % de la consommation électrique guadeloupéenne. Le BRGM et EDF envisagent déjà d'ouvrir un second puits à Bouillante, mais aussi d'exporter leur compétence nouvelle *« dans les Caraïbes et dans d'autres régions volcaniques »*, indique Claude Allègre, le président du BRGM. Mais il faut déjà assurer la montée en puissance de la centrale. Pour mener cette opération délicate, un ancien sous-marinier, Jean-Yves Le Marchand, spécialiste des turbines, a été recruté. Il est vrai que dans l'île, comme dans un submersible, la recherche de l'autonomie est primordiale...

H. M.

La deuxième mort d'une cité minière de Lorraine

L'affaissement des galeries menace le quartier de Coinville, à Auboué (Meurthe-et-Moselle)

NANCY
de notre correspondante

Irène Wavasseur, cinquante-six ans, s'efforce d'être courageuse. Elle ravale ses larmes lorsqu'elle regarde son salon vide où des cartons de déménagement s'empilent. Dans un coin, son sac de voyage attend. Comme les autres soirs, elle ira avec son mari *« faire les nomades »* chez sa sœur ou sa fille à Talange. La jolie cuisine intégrée, dont elle était si fière, a été démontée. Irène et Jean-Marie Wavasseur font partie des quatre-vingt-six familles sinistrées du quartier de Coinville, à Auboué. La mairie a ordonné l'évacuation de la rue de la Source et de la rue Zeiller, où les maisons ouvrières de cette ancienne cité minière s'alignent, modestes et grises.

Depuis trois semaines, un affaissement minier sournois ébranle le quartier. Des fissures larges comme la main courent le long des façades et, dans la rue, le macadam s'est soulevé en vagues. Les trottoirs sont éventrés. Le premier jour, une conduite d'eau a explosé. Même le cimetière est touché. Une crevasse a été rebouchée dans une allée. Certains s'étaient dit ici que, pour la Toussaint, par mesure de sécurité, il faudrait peut-être en interdire l'accès. La nuit, le quartier est vide, surveillé par des policiers pour prévenir les pillages. Dans la journée, il retrouve une sorte de vie morne et factice. Les habitants, réfugiés chez des proches ou à l'hôtel payé par les assurances pendant quelques jours, reviennent, désemparés, pour constater les dégâts ou pour passer quelques heures dans ces maisons humbles où, pour la plupart, ils ont passé toute leur existence. C'est toute une vie qui se lézarde et s'effondre.

Les repas sont servis par la commune au centre aéré. La mairie se hâte d'installer des bungalows provisoires. L'eau, le gaz, l'électricité ont été coupés. Les habitants viennent remplir leurs bidons à la borne incendie au milieu de la rue. Il reste encore quelques irréductibles qui n'ont pas le choix ou pas les moyens d'aller habiter ailleurs. Ils dorment dans leur caravane au fond du jardin ou, comme Angèle, la soixantaine, avec un casque. *« C'est la misère »*, a dit Angèle, qui ne s'est pas encore faite à l'idée qu'il lui faudra abandonner définitivement la maison qu'elle loue depuis trente-cinq ans. Angèle crâne, mais elle en a gros sur le cœur. *« Si ça se trouve, ce soir, il y aura la sirène des pompiers : ça voudra dire qu'il faut partir vite »*...

Céline Timon, vingt-huit ans, a acheté sa maison en 1993. Son mari est ouvrier : *« On y a mis 200 000 francs. Tout ça pour rien. On va tout perdre. La commune a dit qu'on ne reviendrait plus. »* Céline, son mari et leur jeune enfant campent chez les parents de la jeune femme. Les propositions de relogement faites par des sociétés d'HLM sont jugées trop chères. *« Pour entrer dans un appartement, il faut débourser 10 000 francs. Deux mois de caution et un loyer d'avance. Les gens ont du mal,* soupire Jean-Marie Wavasseur, l'ancien sidérurgiste qui a pris la tête de l'association de défense. *La solidarité, on en a besoin, mais pas sous forme de boîtes de conserve. Il faut de l'argent pour payer notre avocat, et éventuellement les experts. »*

> « L'arrivée de l'eau dans les galeries, situées à 160 mètres de profondeur, est en relation avec les désordres qu'on observe en surface »

L'association demande le relogement gratuit des propriétaires, parce que le remboursement des maisons continue à courir, et des loyers identiques pour ceux qui sont locataires. Dans ce quartier, les maisons se louaient entre 460 francs pour les plus anciens occupants et 1 200 francs. Les habitants regardent les experts travailler. Claude Hand, missionné par le tribunal d'instance de Briey, est plutôt pessimiste. *« On sait que le site doit descendre de 1 mètre. On n'y est pas encore. Les effondrements miniers ont cela de particulier : en surface, les dégâts ne sont pas brutalement spectaculaires. Ce sont des façades qui avancent, des portes qui travaillent et se bloquent, des murs qui se fissurent, des fils électriques qui se rompent, des conduites qui explosent. »* Il ne veut plus mettre les pieds au 4 de la rue Zeiller. Trop dangereux.

Beaucoup, ici, mettent en cause l'ennoyage des galeries de mine, consécutif à la cessation de l'activité minière, en 1982. En dessous, c'est du gruyère. *« L'arrivée de l'eau dans les galeries de mine, situées à 160 mètres de profondeur, est en relation avec les désordres qu'on observe en surface »*, avance prudemment l'expert. En dessous, ça bouge fort : les fondations des maisons sont touchées. Ici, il y a un danger réel, immédiat, évolutif. Il y a une semaine, des habitants excédés ont installé un barrage sur l'autoroute toute proche. Samedi 2 novembre, sous la pluie et dans la grisaille, ils sont redescendus dans la rue, encore un peu plus désespérés. La ville, elle, a décidé d'assigner la société Lormines, l'ancien exploitant, devant le tribunal de grande instance de Briey. Il s'agit de faire désigner un expert qui devra déterminer les causes et l'origine du sinistre : phénomène naturel ou fait de l'homme ?

Monique RAUX

Didier Migaud, député PS de l'Isère, président des élus de la montagne

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION NATIONALE des élus de la montagne (ANEM), qui vient de se réunir à Malbuisson (Doubs), a élu à sa présidence Didier Migaud député (PS) de l'Isère. Didier Migaud remplace Patrick Ollier, député (RPR) des Hautes-Alpes. Michel Bouvard, député (RPR) de Savoie, prend le poste de secrétaire général. Cette alternance, prévue lors de la création de l'Association en 1984, *« permet d'éviter les clivages politiques ou les enjeux de pouvoir qui n'ont pas leur place dans une association de ce type et qui nuiraient à la représentation de la montagne et à son efficacité »*, indique un communiqué de l'ANEM. L'Association veut mettre en œuvre une *« politique européenne de la montagne »* dont les lignes directrices ont été définies dans un projet de mémorandum (*Le Monde* du 25 octobre).

DÉPÊCHES

■ **AQUITAINE : le conseil régional** vient d'adopter le principe d'une convention avec l'Etat et la SNCF pour la création d'une plate-forme de transport combiné à Bordeaux, en bordure de la gare de triage d'Hourcade. Cette opération représente un budget de 300 millions de francs et devrait être réalisée en trois ans à partir d'avril 1997. Ce terminal devrait traiter 1,5 million de tonnes par an. – *(Corresp.)*

■ **SAINT-TROPEZ : un chantier de réhabilitation** du port de Saint-Tropez devait être lancé lundi 4 novembre ; il devrait durer jusqu'en mars 1998 et coûter 30 millions de francs. Outre leur réfection et leur aménagement paysager, les quais bénéficieront de bornes permettant aux bateaux amarrés de recevoir, en plus de l'eau et de l'électricité, le téléphone et un réseau de télévision numérique. Le dragage et la dépollution du plan d'eau seront également menés. Enfin, le vieux port sera réaménagé et équipé d'un troisième bassin destiné à la construction navale et de plaisance. L'ensemble devrait être ultérieurement complété par l'implantation d'une gare maritime et la réalisation d'une nouvelle jetée au bout de laquelle serait installée une plate-forme pour hélicoptères – *(Corresp.)*

■ **YONNE : le TGV Paris-Marseille** s'arrête désormais à titre expérimental, les quatre premiers jours de la semaine, dans les gares de Sens et de Migennes, dans l'Yonne. Cette desserte était réclamée depuis des années : une consultation organisée en 1992 par le conseil général, dans le cadre de la préparation d'un projet intitulé « Yonne 2001 », avait montré que 69 % des habitants plaçaient l'arrêt du TGV dans le département en tête de leurs souhaits. – *(Corresp.)*

AU CARNET DU « MONDE »

Décès

– M. Jean Cardot, président,
M. Arnaud d'Hauterives, secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

Marcel CARNÉ,
membre de l'Institut,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
commandeur dans l'ordre
des Arts et Lettres,

survenu le 31 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 novembre, à 15 heures, en l'église *Saint-Germain-des-Prés*, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6ᵉ, suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Vincent, 6, rue Lucien-Gaulard, Paris-18ᵉ.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, quai de Conti,
75006 Paris.

Marcel CARNÉ

a quitté le plateau.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 novembre 1996, à 15 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6ᵉ.

Il reposera au cimetière Saint-Vincent de Montmartre.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mᵐᵉ Sylvia Cassuto,
son épouse,
Mᵉ Benjamin Honig et Mᵐᵉ, née Hélène Cassuto,
Les docteurs Dominique Cassuto
et Jean-François Solal,
ses enfants,
Carole, Sophie et Jeanne,
ses petites-filles,
Mᵐᵉ Gisèle Puel,
ses enfants et petits-enfants,
Mᵉ et Mᵐᵉ Georges Krief,
leurs enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mᵐᵉ Michel Raccat
et leurs enfants,
Les familles Cassuto et Levy,
ont l'immense douleur de faire part du décès de leur très cher

André CASSUTO,
croix de guerre 1939-1945,
médaille militaire,

survenu le 1ᵉʳ novembre 1996.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 novembre, à 15 heures, au cimetière du Montparnasse.

On se réunira à la porte principale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, rue Saint-Didier,
75116 Paris.

– *Eric Duchemin*,
son mari,
Mᵐᵉ Denise Le Doux,
sa mère,
M. et Mᵐᵉ Camille Duchemin,
ses beaux-parents,
Christophe,
Grégoire Bonnieux,
Laurent Moriceau,
ses fils,
Appoline et Martin Bonnieux,
ses petits-enfants,
Agnès Le Boucher,
sa sœur,
Et Gérard Courchinoux,
Philippe, Eric et Franck Le Boucher,
ses frères et leurs épouses,
ont la douleur de faire part du décès de

Sylvie DUCHEMIN,
née **LE BOUCHER,**

survenu le 27 octobre 1996, à Charlotte, Etats-Unis.

La cérémonie religieuse aura lieu à Neuville-au-Plain, près Sainte-Mère-Eglise (Manche), le jeudi 7 octobre, à 15 heures.

– Les enfants,
La famille,
Les amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

M. André MAILLARD,
ingénieur civil du génie maritime,

survenu le 30 octobre, à l'âge de soixante-quinze ans.

La cérémonie d'incinération aura lieu le 6 novembre, à 9 h 15, au crématorium du Père-Lachaise.

117, avenue Emile-Zola,
75015 Paris.

SERVICES FUNÉRAIRES
CONTRATS OBSÈQUES

R. MARIN

PLUS PROCHES DE VOUS
POUR UNE
ASSISTANCE TOTALE 7j/7

Pour Paris et sa banlieue
Tél. : 01 46 27 07 56

– Anne-Lise Montel,
son épouse,
Ses parents et ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marc MONTEL,
acteur, metteur en scène,
professeur d'art dramatique,

survenu le 31 octobre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu à 9 heures, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1ᵉʳ, suivie de l'*inhumation, au cimetière des Bulvis*, 108, route de l'Empereur, 92500 Rueil-Malmaison, le jeudi 7 novembre.

– Eduardo de Oliveira-Cézar,

Maria de Oliveira-Cézar
et André Schwartz,

Diane de Oliveira-Cézar,
Mᵐᵉ Roger-Martin,
Sa famille et ses amis de Paris,
ont le regret de faire part du décès de

Lucrecia
de OLIVEIRA-CÉZAR,
Mᵐᵉ Rodolfo GARCIA-ARIAS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Arts et Lettres,

survenu le 28 octobre 1996, à Buenos-Aires.

23, rue Beaunier,
75014 Paris.
109, rue de Grenelle,
75007 Paris.
86, rue d'Assas,
75006 Paris.

Anniversaires de décès

Gilles DELEUZE

« Je t'entends qui continue
à bavarder avec nous. »

– Montréal, Grenoble.

Il y a cinq ans,

Simon KORCAZ

nous quittait.

Ceux qui l'ont aimé se souviennent.

Messes anniversaires

– *Pour le Neuvième anniversaire de la mort de*

Vasso DEVETZI,

un Office à sa mémoire a été célébré le 2 novembre en la Cathédrale Orthodoxe grecque, 7, rue Georges-Bizet, Paris-16ᵉ.

Association des Amis de Vasso Devetzi.

Conférences

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ESTHÉTIQUE
9 novembre, Sorbonne, salle Jean-Cavaillès, 14 h 30, *conférence de Gérard Genette* : **« La relation artistique. »**
Entrée libre.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Séminaires**

Anne Boissière : **« Les temporalités de la forme musicale (II) : Adorno et Bergson ».**
13, 20 et 27 novembre, 18 h 30-20 h 30, Domaine musiques, 2, rue des Buisses, 59800 Lille.

Hélène Cixous : **« Poétique de la différence sexuelle : essais de zèles II - zèles de famille ».**
9, 16 et 23 novembre, 7 décembre, 9 h 30-15 h 30, salle de conférences, ENS, 46, rue d'Ulm, Paris.

Florence Dupont : **« Temps, espaces et sociétés fictifs dans les spectacles romains : l'exploration ludique ».**
6, 13, 20 et 27 novembre, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Eric Fassin, Michel Feher : **« Différends sexuels et histoires amoureuses ».**
12, 19 et 26 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle Samuel-Beckett, ENS, 45, rue d'Ulm, Paris.

B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren, dans le cadre des **Dialogues philosophiques** ; intervention d'Enrique Dussel : **« La question de l'émancipation humaine ».**
12 novembre, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

Danielle Eleb : **« Deuil et amour ».**
12 et 26 novembre, 10 et 17 décembre, 20 heures-22 heures, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Stéphane Arguillère : **« L'autoproduction circulaire de l'âme selon la pensée tibétaine ».**
13 et 27 novembre, 11 décembre, 17 heures-19 heures, salle JA 01, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Flahault : **« Après la pensée des Lumières ».**
7, 14, 21 et 28 novembre, 18 h 30-20 h 30, salle RC 3, université Paris-VII, place Jussieu, Paris.

● **Hommage à l'œuvre. Sarah Kofman : impasses et passes,**
sous la responsabilité de Françoise Collin et Françoise Proust.
16 novembre, *9 h 30-18 h 30*, Centre parisien d'études critiques, 1, place de l'*Odéon*, Paris.

● **Forum**
Avec et autour de Stanley Cavell : Déplacer les genres,
avec Barbara Cassin, Claude Imbert, *Thierry* Marchaisse, Sandra Laugier, Alain Badiou et Stanley Cavell.
13 novembre, 19 h 30-22 heures, Maison des écrivains, 53, rue de Verneuil, Paris.

Toutes les activités du Collège international de philosophie sont libres et gratuites.
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Communications diverses

– Cours d'hébreu moderne, Oulpanim, *50 classes, 15 professeurs, 8 niveaux.* Grand choix d'horaires, suivi pédagogique.
Renseignements au 01-49-95-95-92.
Centre Communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9ᵉ (*métro Cadet*).

BOURSES DE RECHERCHE
Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président-Fondateur
Robert Assaraf.
189, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83

Pour l'année universitaire 1996-1997, le CRJM :
● attribuera trois bourses d'un montant annuel de 10 000 FF.
● Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une *université française et préparant* une thèse de doctorat.
● Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais doit porter impérativement sur les Juifs du Maroc.
● Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 28 novembre 1996.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements :
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur : 01-42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 105 F
Abonnés et actionnaires .... 95 F
Thèse étudiants .... 65 F
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

Expositions

– La direction du Train bleu, le célèbre *restaurant de la gare de Lyon à Paris*, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la *société Relais des Arts.*

La première exposition aura lieu du **18 novembre au 22 décembre 1996** et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
MICHEL HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.

Soutenances de thèse

– **Sophie Grandjean-Hogg** soutiendra sa thèse de doctorat en histoire contemporaine, **« *L'évolution* de la Librairie Fayard 1857-1936 »**, dirigée par Jean-Yves Mollier, le jeudi 7 novembre, à 9 heures du matin, à l'université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines, *47, boulevard Vauban, salle 523.*

– **Mᵐᵉ Mériem Estitene-Kerzabi** soutiendra sa thèse de doctorat le samedi 9 novembre 1996, à 10 heures, à la Sorbonne, salle des thèses, galerie Claude-Bernard.
« Les championnes dans le sport algérien. »
Jury composé de Pierre Parlebas, directeur de thèse, Michèle Mitoudi, André Akoun, Bertrand During, Borhane Errais.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

DISPARITIONS

Junius Richard Jayewardene

Onze ans à la tête du Sri Lanka

JUNIUS Richard Jayewardene, ancien président du Sri Lanka, est mort d'un cancer à Colombo, vendredi 1ᵉʳ novembre, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Ses compatriotes l'appelaient familièrement « J. R. ».

Il naît le 17 septembre 1906 dans une illustre famille du barreau. Élégant, éduqué à l'anglaise, brillant orateur, il devient avocat, député en 1947, *puis ministre des finances.*

En 1950, il est l'un des deux coauteurs du « *plan de Colombo* » destiné à aider les pays d'Asie et du Pacifique. En 1951, à la conférence de paix de San Francisco, il plaide avec talent pour la réconciliation avec le Japon.

Devenu en 1973 le leader du Parti national unifié, il accède au pouvoir en 1977 à l'âge de soixante et onze ans. D'emblée, il abandonne le système de Westminster et devient chef de l'Etat en février 1978. Réformiste visionnaire en économie, il modernise, libéralise, privatise, crée des zones franches, ouvre le pays au tourisme et aux capitaux étrangers.

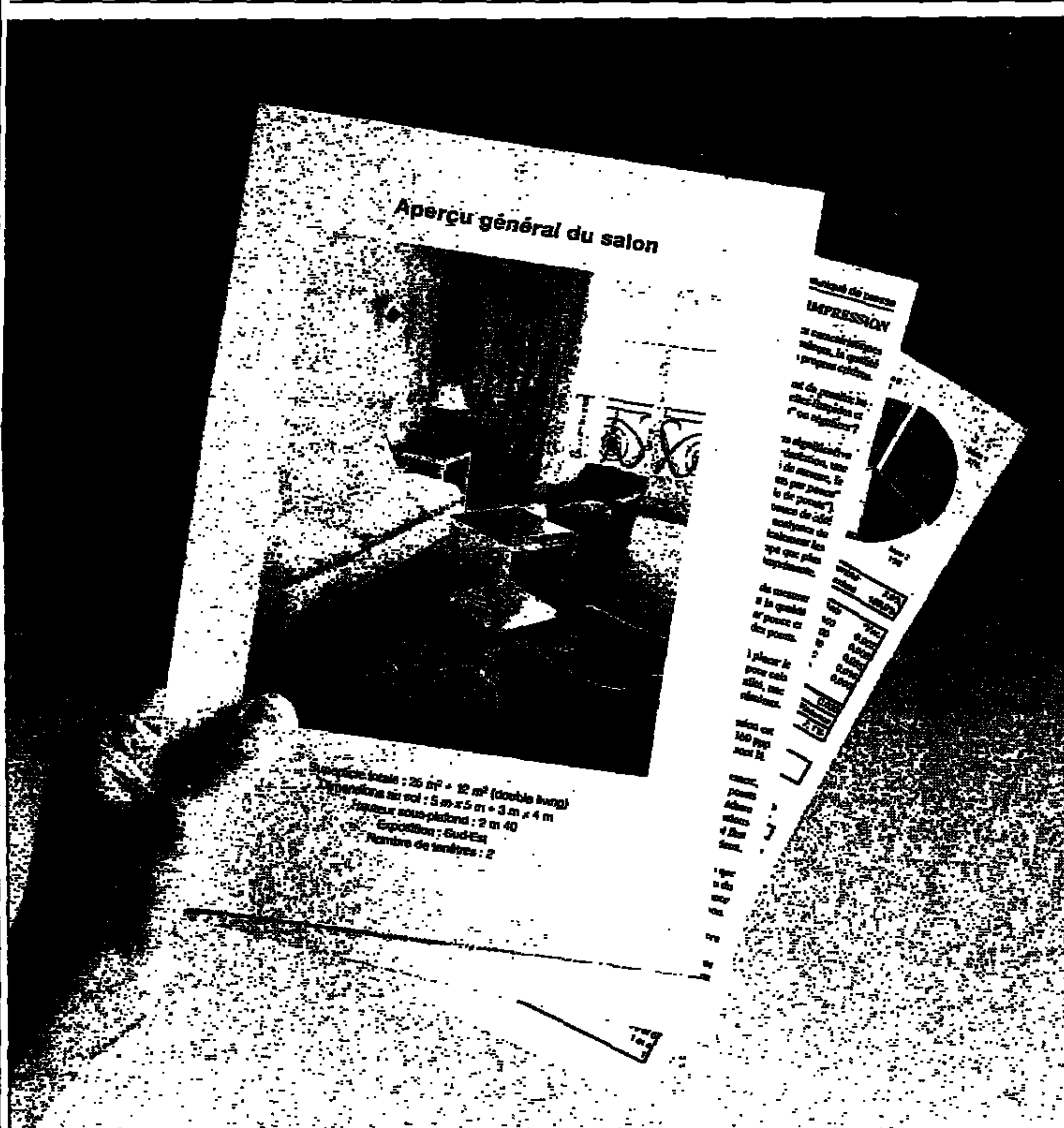
En politique, « J. R. » est plus critiquable. Homme d'ordre à la tête d'un parti conservateur, habile manœuvrier – on le surnomme le « Vieux Renard » –, il verse, au fil des ans, dans l'autoritarisme. Pour mater la gauche, il encourage les briseurs de grève, arrête les dirigeants syndicaux, suspend en 1980 les droits civiques de sa rivale social-démocrate, l'ancien premier ministre Sirimavo Bandaranaïke, celle qu'on appelle « Mᵐᵉ B. », et finit en 1983 par déclarer l'état d'urgence qui restera en vigueur pendant cinq ans et demi.

Son intolérance jettera de l'huile sur le brasier de deux rébellions, *celle des marxistes cinghalais du* JVP en 1987-88, et celle relancée en *1983 par les séparatistes tamouls.* En juillet 1987, il signe avec Rajiv Gandhi un accord de paix aux termes duquel l'Inde envoie cinquante mille soldats contre les Tigres tamouls et prend virtuellement en charge le conflit.

Quelques semaines plus tard, « J. R. » échappe de justesse au Parlement de Colombo à un attentat organisé par le JVP. Usé, le vieil homme d'Etat s'efface avant le scrutin présidentiel de décembre 1988. Non sans avoir provoqué en duel le chef du JVP en lui lançant : *« Vous avez le choix de la date et des armes. Je viendrai seul, à pied... »*

Jean-Pierre Langellier

■ **JEAN BEDEL BOKASSA**, ancien chef de l'Etat de Centrafrique, est mort à Bangui, dimanche 3 novembre, des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-quinze ans. *(Lire page 14)*



HEWLETT® PACKARD

Imprimante HP DeskJet 690. Vous allez voir, elle va beaucoup amuser les enfants.

Selon toutes les apparences, la nouvelle HP DeskJet 690 C va encore séduire tous ceux qui exigent la *meilleure qualité d'impression* pour leurs documents professionnels. Pourtant, cette fois-ci, c'est à la famille entière et surtout aux enfants que Hewlett-Packard a pensé, en leur réservant une surprise. A partir du 9 novembre, *ils* seront les premiers à être séduits.

Evidemment, cela ne dispense pas la HP DeskJet 690 C de satisfaire pleinement à vos *exigences* : des noirs plus profonds, des couleurs plus éclatantes, des contours plus précis avec le système RealLife

Et aussi une qualité d'impression photo exceptionnelle grâce à la technologie PhotoREt.

Rendez-vous à *tous*, petits et grands, à partir du 9 novembre.

IMPRIMANTES HP, EXPRIMEZ-VOUS.

Bokassa Ier, imperator sanglant

De Gaulle lui donnait du « frère d'armes », mais le considérait aussi comme un « soudard ». Ancien des Forces françaises libres, il quitta l'armée de terre en 1961 pour organiser les troupes de la jeune République centrafricaine. Longtemps considéré par Paris comme un bouffon inoffensif, il s'autoproclama président à vie et se fit sacrer empereur. Sous l'hermine se cachait un bourreau aux méthodes impitoyables



FAUT-IL rechercher l'origine du déséquilibre mental de Jean Bedel Bokassa dans son enfance malheureuse ? Il avait six ans quand son père fut assassiné en 1927. Sa mère se suicida une semaine après le meurtre. Elevé par son grand-père, il fréquente les écoles de missionnaires et s'engage dans l'armée française en mai 1939. Après la défaite, il sert dans le 2e bataillon de marche de la France libre et participe au débarquement de Provence. Nommé adjudant en 1950, il combat en Indochine. Il a le grade de capitaine quand il quitte l'uniforme français en 1961.

La République centrafricaine existe depuis quelques mois. Elle est présidée par le cousin du jeune officier, le président David Dacko, qui lui a demandé de rentrer au pays pour y organiser l'armée. Trois ans plus tard, le capitaine Bokassa est nommé chef d'état-major.

Le 31 décembre 1965, le chef de la gendarmerie, qui veut renverser le président Dacko, donne à ses hommes l'ordre d'arrêter au préalable le général Bokassa. Mais celui-ci, prévenu à temps, prend son adversaire de vitesse, fait neutraliser la gendarmerie... et profite de la situation pour s'emparer lui-même du pouvoir. C'est *« le coup d'Etat de la Saint-Sylvestre »*. Commencée comme une mascarade, l'affaire s'achève en drame. Le nouveau maître du pays invite les anciens membres du gouvernement et les députés à *« se présenter »* devant lui dans un délai de huit jours, passé lequel ils seront *« considérés comme des éléments dangereux et poursuivis comme tels »*. Quelques exécutions montreront qu'il ne s'agit pas d'un effet oratoire.

A Paris, on est d'abord intrigué par les méthodes d'un homme qui avait décrété *« l'abolition de la bourgeoisie »* et se présentait comme un chef *« révolutionnaire »*. Les besoins financiers du nouveau président l'amènent vite à rechercher l'entente avec l'ancienne puissance tutélaire. Malgré une succession de *« drames »* dont les diplomates et les journalistes français en poste à Bangui font les frais, la *« coopération »* franco-centrafricaine n'est pas sérieusement remise en question.

L'ancien adjudant devient une « vedette » aux yeux des Français, après une série de foucades et de passades complaisamment exploitées par une presse au reste peu soucieuse d'informer ses lecteurs des réalités africaines : ce fut, entre autres, *« l'affaire des deux Martine »*, qui se disputèrent l'illustre ascendance du président centrafricain après que celui-ci se fut mis en tête de retrouver la fille que lui avait donnée une Vietnamienne alors qu'il était sergent de la *« coloniale »* à Saïgon.

Quand, après s'être nommé lui-même maréchal et *« président à vie »* de la République centrafricaine, Bokassa se proclame *« empereur »*, en décembre 1977, sa célébrité de mauvais aloi n'a d'égale que celle du maréchal Amin Dada, le tyran ougandais. Pour beaucoup, cependant, le plus bouffon des « rois nègres » apparaît encore comme un être plus ingénu que malfaisant, un peu trop prodigue des deniers que la France continue de lui verser au nom de la coopération, mais pas antipathique. *« N'est-il pas touchant,* écrivit un observateur, *que Bokassa choisisse de porter la couronne de Napoléon, inspirée elle-même de celle de Charlemagne, pour implanter son pouvoir au cœur de l'Afrique ? »*

C'ÉTAIT oublier que *« le chamarré »*, comme l'appelaient certains de ses compatriotes, en faisant allusion à son goût pour les médailles, était aussi un bourreau. *« Nous nous attendons à voir demain des cas de décès »*, annonçait, le 31 juillet 1972, le *« président à vie »* après avoir rendu publique sa décision de sévir contre les voleurs. Il dirige personnellement une unité militaire qui bastonne quarante-six hommes coupables de larcins, en présence de *« reporters »* centrafricains. La radio officielle annonce le résultat de *« la rencontre entre l'armée et les voleurs »* et invite la population à défiler devant les cadavres exposés à Bangui.

Les mêmes méthodes expéditives prévalent dans la répresssion contre les adversaires d'un régime qui fait obligation à tous les citoyens d'adhérer au parti officiel, le Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire... Impliqué dans un complot contre le président de la République, le 12 avril 1969, le lieutenant-colonel Alexandre Banza, qui avait été pendant longtemps son homme de confiance, est exécuté le lendemain. Comme certains de ses complices, il fut au préalable méticuleusement torturé. Les tentatives de coups d'Etat suivies d'une répression impitoyable auront ponctué l'histoire agitée du règne de Bokassa Ier.

A partir de janvier 1979, Bokassa sent que l'opposition s'organise. Même des membres du gouvernement, scandalisés par les crimes du régime, travaillent à sa perte. La mort, en avril, de plusieurs dizaines d'écoliers dans la prison de Bangui fait déborder la coupe. Jamais, jusqu'alors, Paris n'avait manifesté de réprobation devant les crimes d'un homme qui conservait la nationalité française et se déclarait *« admirateur des valeurs occidentales »*. Pendant les événements de mai 1968, le chef de l'Etat centrafricain envoie un message au général de Gaulle pour l'encourager à garder le pouvoir jusqu'à la fin de son mandat et à rester ferme face au *« péril jaune, qui vient ébranler les institutions françaises »*. Peu après, le fondateur de la Ve République remercie son *« frère d'armes »* et déclare le tenir dans *« l'estime la plus justifiée »*. Peut-être le général de Gaulle répugnait-il à rabrouer un *« ancien des Forces françaises libres »* pour des raisons humaines. Le *« soudard »*, comme il l'appelait aussi, avait gagné plusieurs décorations au feu. Mais comment croire que seuls les états de service de l'ancien adjudant expliquent l'indulgence dont les dirigeants français ont continué de faire preuve à son égard, même après que se fut aggravée sa folie sanguinaire ?

Avec de Gaulle, Bokassa perd un *« père »*, ainsi qu'il le déclare au cours de sa célèbre crise de larmes au cimetière de Colombey-les-Deux-Eglises. Il retrouve un *« frère »* en la personne de Valéry Giscard d'Estaing, qui, prisonnier de ses démonstrations d'affection, lui donne du *« cher parent »*. C'est que, malgré ses *« coups de gueule »*, l'empereur était finalement un *« partenaire »* acceptable au titre de la raison d'Etat. Les offres de services de l'URSS et de la Libye lui permettaient d'exercer un grossier chantage pour obtenir des fonds, mais son soutien fit rarement défaut à la diplomatie française en Afrique.

A cause même de sa démesure, Bokassa exerçait une sorte de fascination malsaine, non seulement sur certains esprits faibles de la colonie française de Bangui, mais aussi sur quelques responsables de la coopération. Ceux qui, dans les sphères gouvernementales, souhaitaient la rupture avec lui n'étaient guère confortés, par ailleurs, par l'attitude complice de ses pairs. Interrogé par Antenne 2, en novembre 1977, sur ses sentiments à l'égard d'Amin Dada, Bokassa avait exprimé les raisons d'une indulgence dont il profita trop lui-même : *« C'est un chef d'Etat, puis il est Africain, et, en tant que chef d'Etat africain, je ne dois pas rejeter un frère. »*

Bokassa devient cependant si encombrant que l'Afrique le lâche après les troubles du printemps 1979. Une commission d'enquête conduite par un magistrat sénégalais conclut à sa participation *« quasi certaine »* aux massacres d'enfants, ce qui, malgré les accusations portées à l'époque par les habitants de Bangui et les rescapés, ne sera pas retenu plus tard contre lui. Le 21 septembre 1979, l'empereur est renversé par l'armée française, qui installe à sa place M. Dacko. *Le Canard enchaîné* publie alors ses premiers articles sur ce qui allait devenir *« l'affaire des diamants »*. Malgré les spéculations selon lesquelles le président Giscard d'Estaing aurait reçu des cadeaux compromettants lors de ses voyages en Centrafrique, Bokassa ne réussit pas à exercer un chantage sur l'Elysée, et il doit se résigner à un exil en Côte-d'Ivoire.

Pendant quelques semaines, le nom d'un des plus pauvres pays africains et celui du sinistre pitre qui le dirigea un temps sont mêlés à ce qui, à Paris, menace de prendre les proportions d'une affaire d'Etat. Les largesses supposées de Bokassa ternissent momentanément l'image du président de la République. Après ces péripéties hexagonales, on en revient, en décembre 1980, à une ambiance typiquement africaine lors du premier procès, par contumace, d'un Bokassa accusé de cannibalisme.

Quatre ans après l'opération « Barracuda », Bokassa fait de nouveau parler de lui en quittant Abidjan pour demander asile à sa *« seconde patrie »*. Après avoir vainement cherché une autre terre d'accueil, le gouvernement de M. Mitterrand se résigne à l'installation, au château d'Hardricourt, dans l'Eure, d'un hôte qui promet de *« rester tranquille et calme »*.

Mais, assez vite, l'ancien empereur s'ennuie. Et, mal conseillé, il fait à Bangui un retour-surprise qui, loin de susciter un soulèvement en sa faveur, comme il l'espérait candidement, se solde par une incarcération, en octobre 1986. Bokassa avait demandé un procès équitable pendant son exil : la Cour suprême de la République centrafricaine lui donne la possibilité de s'expliquer après le premier procès, quelque peu bâclé, de 1980. Mais les débats, qui durent plusieurs mois, sont décevants. Interrogé sur le *« détournement des bijoux de la couronne »*, l'accusé se borne à renvoyer aux *« organisateurs du coup d'Etat de 1979 »*, c'est-à-dire les Français, sans en dire plus sur ses relations avec son *« cousin »* Valéry Giscard d'Estaing.

Espérant sa grâce, Bokassa a aussi l'habileté de ne pas poser trop de questions à ceux qui profitèrent de l'intervention française, notamment MM. Dacko et Maidou, ancien chef de l'Etat et ancien premier ministre. Les crimes prouvés sont tellement nombreux que personne n'a vraiment envie de s'apesantir sur la totalité du dossier d'accusation établi en 1980. Condamné à mort, l'ancien empereur est grâcié par le président Kolingba en mars 1988, mais demeure incarcéré à Bangui, au camp Deroux. Ses enfants, restés en France, doivent faire face à de sérieuses difficultés matérielles. Peu avant de quitter son poste de conseiller à l'hôtel Matignon pour les affaires africaines et malgaches, Jacques Foccart, le « M. Afrique » des débuts de la Ve République, veille à ce qu'une aide soit discrètement dispensée à la famille Bokassa, ultime élégance en faveur d'un homme qui abusa de la coopération française mais dont l'esprit faible fut aussi encouragé aux abus par une conception trop coulante des relations entre Paris et l'Afrique.

> Mais comment croire que seuls les états de service de l'ancien adjudant expliquent l'indulgence dont les dirigeants français ont continué de faire preuve à son égard ?

LE 1er septembre 1993, quelques jours avant de quitter le pouvoir, le général Kolingba libère Bokassa alors qu'il lui restait trois ans de détention à purger. Ses aventures n'en sont pas moins terminées. Déjà, le 4 juillet 1991, à la requête de la First Curaçao International Bank NV, ses propriétés en France sont vendues à la bougie : les 6 347 000 francs que rapporte la vente ne suffisent pas à rembourser les vingt-sept autres créanciers déclarés de l'ex-empereur. Le 5 avril 1994, il comparaît devant le tribunal de grande instance de Bangui pour y répondre de l'utilisation d'une somme de plus de 3 milliards de francs CFA (30 millions de francs), consacrée à la construction d'un hôtel de classe internationale, abandonnée avant d'être achevée.

A ces démêlés judiciaires s'ajoutent des ennuis médicaux : le 9 octobre 1995, l'ex-empereur est hospitalisé pour une hémorragie cérébrale. Il souffre aussi de graves troubles rénaux.

Le 22 mai 1996, critiquant l'intervention de l'armée française en Centrafrique – *« c'est un problème national qui doit être réglé par les Centrafricains eux-mêmes »* –, Jean Bedel Bokassa n'hésite pas à proposer ses services pour *« mettre en place de nouvelles élections présidentielles »*. Cette ultime intervention publique s'achève par ces mots dignes du Napoléon des Cent-Jours : *« Toute la population ne compte que sur moi. »*

Jean de la Guérivière

Photo : Guy Le Querrec/Magnum

Monsieur Mandela, peut-on les laisser mourir ?

par Bernard Kouchner

MONSIEUR le président, vous êtes le seul dirigeant africain dont le poids moral et la puissance militaire puissent forcer le destin. Monsieur le président, le sang coule à nouveau sur la terre africaine. Nous savions tous ce qui allait se passer et nous n'avons rien fait. Non loin de chez vous, on tue et on affame. Ici, en Occident, et comme d'habitude, nous consommerons bientôt l'image de ces tueries. Lorsque les exactions sembleront trop cruelles pour nos rétines, ou lorsqu'il ne sera plus possible d'expliquer à nos enfants nos passivités, un remords nous saisira. Nous feindrons de nous étonner.

Puis, nous nous indignerons pour de bon. A quoi sert cette Europe, que l'on souhaitera immédiatement toute-puissante alors que tout le reste de l'année, on aura cherché à la nier ? Alors, nous enverrons, bien trop tard, de l'humanitaire et, si nous y sommes contraints par l'horreur, après les habituelles tentatives diplomatiques, les propositions de conférences et les envoyés spéciaux, nous bâtirons une force armée d'interposition. Mais tout le monde sera mort.

Le droit d'ingérence demeure l'unique manière de protéger les minorités en amont de leur mort

C'est au Prix Nobel de la paix que je m'adresse, au grand démocrate que vous êtes, au président de la plus grande et jeune démocratie d'Afrique, à l'inlassable militant des droits de l'homme. Bill Clinton attend sa réélection et ne la compromettra pas par une initiative dont je le sais capable un mois plus tard. Jacques Chirac est empêtré, pris entre une diplomatie conservatrice et une vraie générosité. Mais la position de la France dans la région lui interdit de jouer les chevau-légers, même si notre pays devrait immédiatement vous soutenir. Vous êtes donc le seul aujourd'hui en mesure d'initier et même de déclencher en urgence une intervention militaire de pacification dans la région des Grands Lacs. C'est à l'Afrique de prendre l'initiative d'une armée africaine multinationale que déjà Julius Nyerere réclamait, voilà quelques mois. Et que l'Organisation pour l'unité africaine (OUA) avait approuvée. Cette force, n'en doutez pas, serait immédiatement soutenue par l'Europe.

En 1994, au moment du génocide rwandais, au côté de François Mitterrand qui n'approuvait pas entièrement mon attitude, j'étais venu vous demander déjà d'intervenir. Vous m'aviez répondu que votre pays sortait d'un terrible chaos, que l'espoir de votre peuple était immense et que nous ne pouviez, pour l'heure, vous consacrer qu'à lui. Mais vous aviez reconnu le bien-fondé d'une telle initiative de prévention des massacres, d'ingérence contre des souverainetés d'Etat meurtrières.

Il me paraît utile de rappeler nos erreurs. Oui, cette tuerie des bords du lac Kivu pouvait être évitée.

Souvenons-nous d'abord des réactions lors du génocide télévisé des Tutsis du Rwanda. N'oublions pas que la France et la Belgique allèrent chercher leurs ressortissants – des Blancs –, ce qui est légitime, mais laissèrent les Noirs s'assassiner entre eux. Ne perdons pas la mémoire de ces « casques bleus » impuissants qui assistèrent aux massacres que le monde contemplait à la télévision, sans songer à intervenir. Sauf trop tard, et la France seule : hélas, la plus mal placée pour le faire.

La communauté internationale connaissait la situation dans les camps de réfugiés du Zaïre, les milices s'y reformaient à l'aise et disposaient à leur guise de l'assistance humanitaire. Le secrétaire général des Nations unies avait sollicité une intervention internationale pour désarmer ces bandits de la revanche programmée. Les pays occidentaux n'avaient pas répondu à sa demande. Plus tard, une intervention de forces africaines pour le Burundi, que proposait le président Nyerere, avec l'approbation de l'OUA et sous le contrôle de l'ONU, a été refusée par de nombreux pays, dont la France.

Alors, que peut-on faire d'autre aujourd'hui ? Peut-on les laisser mourir ?

Vous seul pouvez convaincre les protagonistes de se rendre à la conférence de Nairobi prévue mardi. Le droit d'ingérence, tellement décrié par les conservateurs, demeure l'unique manière de protéger les minorités en amont de leur mort. Vous le savez, Nelson Mandela, parce que cette ingérence dans les affaires intérieures d'un Etat oppresseur, vous en avez bénéficié au temps de l'apartheid. Vous ne pouvez pas l'oublier.

Des milliers de vies africaines sont en jeu. Pour elles et parce que nous avons confiance en vous, je vous demande d'agir, au nom de tous les volontaires européens en charge du développement, de toutes les administrations européennes en charge de l'aide à l'Afrique. Je vous demande de parler haut et fort, au plus vite. Chaque heure qui passe condamne à la mort des enfants et des femmes, des hommes et des vieillards. La solution n'est pas humanitaire. Elle est diplomatique et militaire. Il faut protéger militairement les corridors humanitaires et les réfugiés eux-mêmes.

Nous serons nombreux à vous soutenir, monsieur le président, cher Nelson Mandela. Le Parlement européen, les représentants élus des quinze nations de l'Europe, dans sa presque unanimité, sont d'ores et déjà à vos côtés.

Bernard Kouchner *est président de la commission du développement et de la coopération du Parlement européen et président délégué du Parti radical socialiste.*

Deux versions de la « pensée unique »

par Denis MacShane

LA pensée unique est sans nul doute une nouvelle théorie politique inventée par la France. A Paris, tout le monde en parle et tout le monde croit savoir ce qu'elle signifie. Traduire ce concept dans d'autres langues pose problème car il est intraduisible. J'ai essayé de le faire : « Das einmalige Denken » ou « The Unique Thought » sonnent étrangement. En anglais, on peut avoir une pensée unique mais nous sommes trop modestes pour parler de la pensée unique.

Mais ce concept pose un problème bien plus sérieux que de traduction. En fait, le monde moderne est confronté à deux « pensée unique » et non à une seule : l'un des courants se trouve aux Etats-Unis, l'autre en Europe. Ils partagent tous deux certains points communs tels que la suprématie de l'argent, la recherche du profit, la volonté de maintenir une faible inflation accompagnée de taux d'intérêt stables et de finances publiques bien équilibrées. Mais ensuite elles divergent.

La fin de la guerre froide a ouvert la voie à une nouvelle rivalité entre différentes formes de capitalisme. La pensée unique américaine se fonde sur l'atomisation sociale à l'intérieur et sur l'impérialisme économique à l'étranger. C'est vrai que le niveau de chômage est plus faible aux Etats-Unis qu'en France mais, en contrepartie, le travail y a perdu sa valeur économique et sociale puisque les salaires sont réduits au minimum et les syndicats ont disparu en tant qu'intermédiaires.

Les activités délictueuses et criminelles ont pris la place laissée par l'absence de travail doté d'un réel contenu socio-économique. Aux Etats-Unis, le taux de criminalité atteint des niveaux inégalés dans les autres pays développés. Un million de personnes sont en prison, 500 000 enfants se prostituent. Le débat politique est réduit à un spectacle et, dans les coulisses, ce sont les grands intérêts financiers et les multinationales qui tirent les ficelles et dictent la politique économique et commerciale.

A cette vision de la pensée unique s'oppose celle que l'on connaît en Europe et qui est considérée, outre-Atlantique, comme l'ennemi à abattre. La construction de l'Europe est fondée sur le marché unique et les impératifs sociaux et économiques contenus dans le traité de Maastricht. Les gouvernements conservateurs britanniques, sous la houlette de Mme Thatcher et de M. Major, ont cherché à aligner Londres sur la vision des présidents Reagan et Bush.

Agissant comme des colporteurs de la pensée unique américaine, les conservateurs anglais ont essayé de déstabiliser la construction européenne et s'opposent à la charte sociale et à l'Union économique et monétaire. Margaret Thatcher, en particulier, était viscéralement opposée à l'unification de l'Allemagne car elle savait que seule une grande Europe, qui ne se limiterait pas à une simple zone de libre-échange, serait en mesure de maîtriser une Allemagne de plus en plus dominante en Europe.

La fin de la guerre froide a ouvert la voie à une nouvelle rivalité entre diverses formes de capitalisme

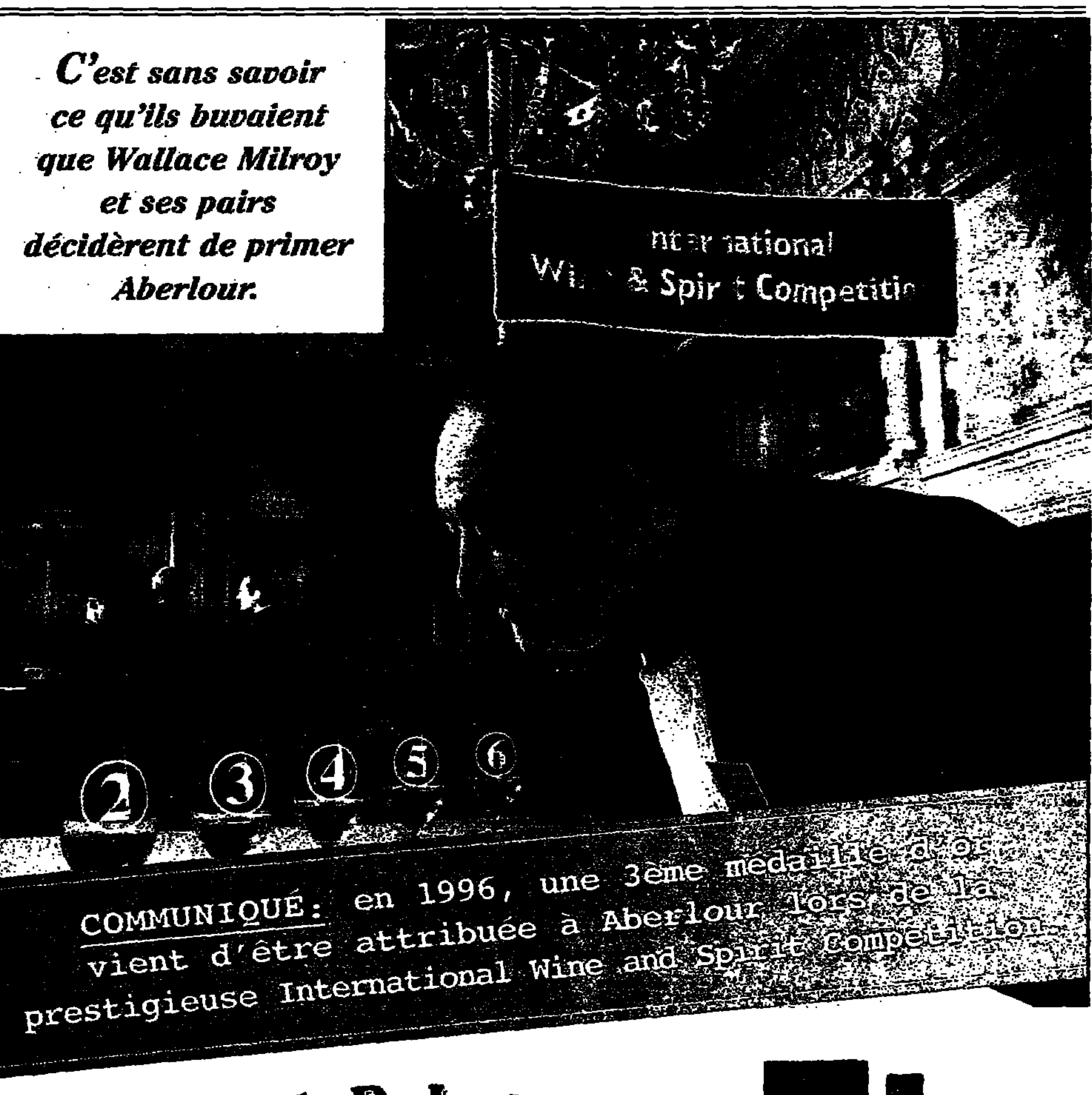
John Major exhorte souvent la France et les autres pays européens à suivre l'exemple britannique en dévaluant leur monnaie et en réduisant les salaires. Par cette politique, la Grande-Bretagne a enregistré une baisse du chômage, bien que les statisticiens signalent que, outre les deux millions de chômeurs officiels, il existe autant de travailleurs potentiels qui ne cherchent plus de travail et ne touchent plus aucune allocation.

La Grande-Bretagne se trouve au onzième rang en Europe pour le revenu par tête. Depuis 1980, elle est passée du treizième au dix-huitième rang dans le classement mondial des pays en fonction de leur richesse. Si la France et les autres nations européennes souhaitent imiter l'exemple britannique et appliquer une politique économique fondée sur la pensée unique américaine, ils n'ont qu'à dévaluer, réduire le pouvoir d'achat de leurs travailleurs et refuser d'assumer les responsabilités communes pour la construction européenne.

Les seuls gagnants se trouveront à New York et à Washington. Ils n'en croiront pas leurs yeux de voir que les Européens aient décidé de ne plus développer leur pensée unique – avec son mélange complexe de discipline économique, de protection sociale, de soutien à la famille et aux collectivités et de démocratie politique – pour laisser libre cours aux égoïsmes des nationalistes de droite et de gauche.

Si l'Europe n'est plus qu'un regroupement d'Etats petits et grands, chacun battant sa propre monnaie, ayant son propre marché, ses propres règles sociales et écologiques, ses propres relations bilatérales diplomatiques et de défense, la pensée unique à l'américaine aura triomphé. Et les fossoyeurs de Maastricht pourront mettre une croix sur leurs espoirs.

Denis MacShane *est député travailliste britannique.*
(Traduit de l'anglais par Patrice de Beer et Nathalie Pham.)

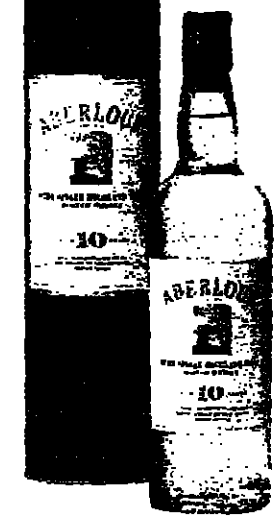


ABERLOUR

Médaille d'or 86 et 90 de l'I.W.S.C.

Quand un expert membre de l'international Wine & Spirit Competition, déguste un grand whisky, il le goûte à "l'aveugle" afin de ne pas être influencé par le nom, l'année et le cru du whisky qu'il goûte. C'est ce que fit Wallace Milroy en 1986 et en 1990 pour distinguer Aberlour.

Pure Single Malt. 2 Fois Distingué.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTE, A CONSOMMER AVEC MODERATION

AU COURRIER DU « MONDE »

Pour Khamaïs Chamari

Il faut sauver Khamaïs Chamari. A la prison civile de Tunis, condamné à cinq ans de détention, cet intellectuel tunisien croupit dans des conditions tragiques. Sa condamnation a été confirmée le 29 août dernier par la Cour tunisienne de cassation. Il est mal en point. Il a dû, le 19 septembre, interrompre une grève de la faim. Un ulcère hémorragique qui s'était développé rendait mortelle sa continuation.

C'est un ami. Mais je pense que sa cause est symbolique.

L'accusation ne tient pas. Les autorités tunisiennes appliquent visiblement une recette traditionnelle des pouvoirs, apparemment logique. Un coup à droite et un coup à gauche. Pour se garder du soupçon de dériver d'un côté, d'être complice d'un des extrêmes, frapper durement du côté inverse, même les modérés. La France a connu cela sous le Directoire, l'Allemagne sous Weimar, et bien d'autres. Les résultats ont été, en général, catastrophiques.

Chamari, député, fondateur d'un Mouvement démocrate socialiste, milite depuis longtemps pour les droits de l'homme. C'est un modéré. Donc on l'accuse d'affiliations conspiratives avec un pays étranger. Lisez la Libye.

Or rien n'est plus loin de l'intégrisme kadhafien que les idées de Chamari (...). Il est au contraire l'exemple (pas si fréquent) d'un Arabe normalement patriote qui a osé pendre parti à l'écart des slogans du mouvement nationaliste. Ce n'est pas courant chez les Arabes. Ça ne l'est pas beaucoup plus ailleurs. Comme le disait déjà Retz, le combat le plus rude dans un parti doit se mener contre les membres du même parti (...).

Maxime Rodinson,
Paris

Jean-Louis Fabiani, sociologue

« La République n'a pas su construire en Corse un véritable espace public »

L'ancien directeur des affaires culturelles de l'île constate que la scène politique y a toujours été une « scène guerrière » et que le maintien de l'ordre n'a jamais cessé d'y poser des problèmes particuliers

« Comment expliquez-vous la dégradation de la situation en Corse, qu'on a vraiment du mal à comprendre sur le continent ?

– Personne ne comprend vraiment ce qui se passe. Les protagonistes ont fabriqué une sorte de piège mortel. La Corse est un objet qui m'intéresse et qui m'est en même temps trop familier pour que je me sente capable de le traiter en sociologue, en rompant avec le monde natal. L'entreprise est d'autant plus difficile en Corse que tout y pousse à se taire. Ma conviction est qu'en Corse la République n'est jamais vraiment advenue ou que, en tout cas, il ne s'est pas constitué un espace public rendant possible l'exercice de la vie républicaine. On cite souvent l'exemple des élus qui venaient chercher les voix de leurs électeurs en leur rendant visite à domicile, volets clos, hors de toute réunion publique. Le problème n'est pas nouveau. On voit très bien, quand on parcourt l'histoire de l'île, que sa pacification n'a pas été complètement menée à bien.

– Est-ce parce que la Corse est une des dernières provinces qui aient été rattachées à la France ?

– Ce n'est pas tellement une question d'ancienneté que de rapport particulier à l'Etat. Aujourd'hui on s'interroge sur ce qui apparaît comme un dévoiement, une dénaturation, du mouvement nationaliste. On peut se demander si cet état de décomposition, que l'on semble découvrir brutalement, n'est pas consubstantiel à la société corse. La scène politique y est toujours une scène guerrière.

» La Corse a toujours connu un niveau de violence, et en particulier d'homicides, qui, rapporté au nombre d'habitants, est beaucoup plus élevé que sur le continent. Avec des périodes d'accalmie ou de pacification relatives, comme la première moitié du XXe siècle. Le paradoxe est que, d'une part, beaucoup de Corses ont été, à travers l'armée ou la fonction publique, plus intégrés que d'autres à l'appareil d'État et que, d'autre part, l'Etat a toujours traité la Corse d'une manière dérogatoire. Evoquant la vie politique « traditionnelle » en Corse, Gérard Lenclud fait justement remarquer, dans un article de la revue *Etudes rurales* sur « Le système des clans en Corse » (janvier-juin 1986), que l'administration y a été caractérisée par un *« mélange désordonné d'autorité et d'indifférence, d'interventionnisme et de laisser-faire, de trop-plein et d'absence »*. L'alternance de bouffées répressives et d'incroyables abandons ou compromissions caractérise aussi l'action contemporaine de l'Etat en Corse.

» La Corse a toujours posé des problèmes particuliers de maintien de l'ordre. Si on lit les mémoires des officiers ou des administrateurs du siècle dernier, on constate qu'ils contiennent des remarques sur la difficulté pour l'Etat d'agir en Corse, sur les réticences ou l'inertie de la population, sur la persistance de la loi du silence, qui ressemblent beaucoup à celles d'aujourd'hui.

– Au fond, qu'est-ce qui distingue la Corse d'autres régions rurales françaises ?

– Lorsque Pierre Joxe m'a intronisé dans mes fonctions de directeur des affaires culturelles, il m'a demandé ce qui différenciait la Corse de la Saône-et-Loire. Il s'agit au départ de sociétés rurales qui présentent des traits communs. Je crois qu'il faut chercher la différence du côté des modes d'organisation politique, de ce qu'on appelle le clanisme, de ce rapport ambivalent à l'Etat fait à la fois d'allégeance et de distance. Comment expliquer, par exemple, que les mouvements qui avaient enflammé la Bretagne, autre région fortement identitaire, dans les années 60, s'y soient éteints alors qu'ils continuent en Corse, en particulier depuis 1975 ? L'une des réponses réside, selon moi, dans cette contradiction entre l'hyperintégration d'une partie de la population à l'appareil républicain et l'incapacité de la République à s'implanter en Corse, à y imposer la loi comme ailleurs.

» Au XIXe siècle le banditisme a pris quelquefois de telles proportions que les « bandits » en étaient arrivés à détenir le vrai pouvoir politique. Tout au long de l'histoire de la Corse ils sont protégés par les maires, par les élus locaux, par le village. Dans les périodes critiques, comme l'a montré José Gil dans son livre *La Corse entre les libertés et la terreur* (La Différence, 1984), le bandit s'autonomise et finit par se retourner contre les populations et le système.

– En quel sens l'action de Pierre Joxe, à laquelle vous avez été associé, a-t-elle fait évoluer la situation ?

– Une attitude pure et dure est à la fois absurde et intenable. Dans les années 70, avant l'élection de François Mitterrand, la répression avait été très ferme, provoquant une vague de solidarité bien au-delà des sympathisants nationalistes. Il ne faut pas prendre à la légère les revendications culturelles de ces années-là. Avec la gauche, elles ont été en grande partie satisfaites. Ce qui a changé, c'est en particulier la manière de traiter les dossiers. On a décidé de mettre les choses sur la table, ce qui, dans l'île, ne se faisait jamais. On en revient à la difficulté de créer un espace public en Corse, où tout se fait par ce qu'on appelle les *putachji*, c'est-à-dire les ragots ou les commérages. La tentative de constituer un espace public est donc récente. Elle est à la fois difficile et intermittente.

– Dans vos fonctions de directeur des affaires culturelles, vous avez vous-même pris part à cette entreprise ?

– Mon ambition était de contribuer à faire circuler la parole. J'ai ressenti tout particulièrement l'ambivalence dont je parlais tout à l'heure, c'est-à-dire à la fois une forte demande d'Etat et une forte défiance à l'égard de l'Etat. La fin de l'empire colonial a été certainement un des grands facteurs de ce malaise corse. Elle a entraîné la disparition de toutes ces filières qui assuraient les parcours professionnels au service de l'Etat aussi bien que les trajectoires délictueuses (trafics divers en Indochine ou en Afrique) qui sont comme l'envers honteux des grandes carrières de fonctionnaires. Il s'en est suivi une profonde crise identitaire.

> « Une attitude pure et dure est absurde et intenable »

– Comment définiriez-vous cette revendication identitaire ?

– Un des thèmes de mobilisation nés dans les années 60 a été l'idée d'une réparation historique pour le préjudice moral et culturel que les Corses auraient subi de la part de l'Etat français. L'Etat, à les en croire, les aurait spoliés de leur identité, et serait donc contraint aujourd'hui de payer pour ce préjudice. En même temps, les Corses procéderaient à la réacquisition de leur fonds identitaire. Il va de soi qu'il s'agit-là de ce que des historiens appellent l'invention de la tradition. Cette tradition réinventée a, curieusement, souvent à voir avec les stéréotypes qui se sont constitués quand la France a commencé à poser son regard sur la Corse. Ainsi Mérimée, dans ses *Notes d'un voyage en Corse* (rééd. Adam Biro, 1989), explique qu'on n'y trouve aucun monument notable, aucune forme d'art, et que ce qui retient l'attention, c'est la nature. Une nature proche d'une sauvagerie native. Cette vision de la Corse a été largement intériorisée par les Corses eux-mêmes.

– A cette vision « naturelle », quelle vision opposeriez-vous ?

– Un de mes professeurs, qui avait une résidence secondaire au cap Corse, me disait qu'il avait compris, en venant en Corse, ce qu'étaient les dialogues de Platon, ce qu'était une discussion philosophique. C'est cette contradiction entre une aptitude extraordinaire à l'argumentation, au débat, à l'échange – qui faisait dire à Rousseau, dans son projet de Constitution pour la Corse, qu'on y trouvait les conditions objectives d'interconnaissance favorisant un modèle de gouvernement démocratique – et la façon dont ces caractéristiques se retournent contre elles-mêmes en se transformant en relations d'allégeance qui constitue pour moi l'énigme corse.

» Je pense aussi à l'art de la joute oratoire, en particulier à cette forme poétique qu'on appelle en Corse les *chjami e rispondi*, les « appels et réponses », ces improvisations réglées qui durent plusieurs heures. Ce sont des formes d'art élevées, ce qui montre bien que l'idée mériméenne d'une nature pure était absurde. Un écrivain italien des années 30 avait constaté que les bergers de Venaco – le village dont je suis originaire – déclamaient des pans entiers de la *Jérusalem délivrée*, du Tasse. La vie culturelle dans la société rurale corse était beaucoup plus développée qu'on ne l'a cru. On met toujours en avant les chants de deuil, les *lamenti*, les *voceri*, mais il y a des formes d'expression qui font une large place à la dérision, à l'humour.

» Pour moi, la Corse, c'est à la fois le rêve d'une cité égalitaire et cette « guerre des envies » qui est le moteur de nombreux conflits. Le problème, c'est que ceux qui, parmi les hommes politiques de l'île, sont les plus républicains, ont toujours été les plus fermés aux revendications identitaires. Il a manqué à la Corse une pensée politique pour prendre en main d'une manière progressiste ces revendications. Il est dommage que les intellectuels, en particulier les intellectuels de gauche, se soient si peu intéressés à la Corse. On aurait pourtant pu y trouver matière à une refondation du pacte républicain. En ce sens, la question corse déborde de toutes parts du cadre insulaire. »

Propos recueillis par Thomas Ferenczi

DESSIN SELCUK

Un sociologue de la culture

NÉ À ALGER en 1951, mais originaire du village de Venaco, en Haute-Corse, Jean-Louis Fabiani s'est échappé pendant trois ans de ses obligations universitaires pour occuper dans l'île, où continue de vivre une partie de sa famille, la fonction de directeur régional des affaires culturelles. Il s'agissait, à l'époque où Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, ouvrait le dialogue avec les nationalistes, de redonner vie à une administration bousculée par les événements. De cette brève expérience, qui a pris fin peu après le départ de Pierre Joxe, devenu ministre de la défense, Jean-Louis Fabiani a tiré quelques leçons sur la nécessité, mais aussi sur la difficulté, de rétablir en Corse un « espace public » républicain.



JEAN-LOUIS FABIANI

Ce philosophe de formation a soutenu, sous la direction de Pierre Bourdieu, une thèse consacrée à la crise du champ philosophique en France à la fin du XIXe siècle, et publiée en 1988, sous une forme abrégée, aux Editions de Minuit, sous le titre *Les Philosophes de la République*. De 1980 à 1988, Jean-Louis Fabiani fut agrégé répétiteur de sociologie à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm, dont il est ancien élève. Il est aujourd'hui directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (Ehess), dans son antenne de Marseille, où il vient de succéder à Jean-Claude Passeron à la tête d'un centre de recherches baptisé Shadyc (Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles). Il travaille à la fois sur les pratiques culturelles (il publiera prochainement, avec Emmanuel Pedler et Emmanuel Ethis, une enquête sur les spectateurs du Festival d'Avignon) et sur l'écologie (sociologie de la production et des usages des mondes naturels).

Sur la Corse, il a publié, notamment en 1994, un article intitulé « L'inversion des stigmates » dans la revue *Suds et îles méditerranéennes. De l'assistance à l'initiative* (Presses de l'université de Corse).

T. F.

Craig Whitney, journaliste américain

« Nos campagnes électorales parlent rarement des vrais problèmes des Etats-Unis »

Pour le correspondant du « New York Times » à Paris, Bill Clinton n'est ni un vrai leader ni un homme de grands principes

CORRESPONDANT diplomatique en Europe du New York Times, *Craig Whitney dirige le bureau parisien du grand quotidien américain depuis janvier 1995, après avoir notamment été en poste à Londres, Moscou et Bonn. Auteur d'un livre, non traduit, sur les secrets de la guerre froide à partir du témoignage de l'avocat est-allemand Wolfgang Vogel (* Spy Trader, *Times Books, 1993), il répond aux questions du* Monde *à la veille de l'élection présidentielle américaine.*

« La campagne présidentielle qui s'achève a été terne et sans saveur. On a eu l'impression que les deux candidats avaient pris soin d'évacuer du débat les vrais enjeux de société. Partagez-vous ce sentiment ?

– Je déplore depuis des années le fait que nos campagnes électorales parlent rarement des vrais problèmes de notre pays. Tout n'est plus qu'images, tout est réduit à un show. Peu importent les programmes, les propositions. Cette évolution est liée au rôle central de la télévision et de la publicité payée par les partis politiques. En outre, la politique américaine a toujours été moins idéologique que celle de la plupart des pays européens.

> « L'équipe Clinton est la première qui croit véritablement dans l'Europe »

» S'agissant plus précisément de cette campagne, Bob Dole n'a pas su expliquer aux électeurs pourquoi ils devraient l'élire. Il n'a pas d'idée-maîtresse, hormis celle d'une baisse des impôts de 15 %. Et c'est une idée à laquelle personne ne croit, pour la bonne raison qu'il l'avait lui-même fustigée lorsque Ronald Reagan la défendait. Il avait parlé d'« une économie du vaudou » et il avait raison. Car on ne peut pas baisser les impôts sans réduire les dépenses budgétaires, sauf, bien sûr, à aggraver les déficits. L'économie va mieux qu'il y a quatre ans. Cela joue en faveur de Bill Clinton, qui n'a pas vraiment besoin de se battre. Tous ces facteurs ont produit une campagne ennuyeuse.

– Le Parti républicain est-il en panne d'idées, en dehors des thèses défendues par son courant ultra-conservateur ?

– Oui, ce sont les conservateurs qui ont le plus d'influence dans ce parti depuis des années. Avec Pat Buchanan comme candidat républicain, on aurait eu une campagne intéressante, même s'il n'avait aucune chance d'être élu. Une partie du problème des républicains vient du fait que le président a su reprendre à son compte leurs propres propositions. Bill Clinton n'est pas un homme de grands principes. Il est souple, il occupe le terrain de ses adversaires. C'est efficace.

– Les républicains sont-ils en panne de leaders ?

– Non. Il y a Colin Powell. Candidat, il aurait eu des chances de gagner. C'est un homme très intéressant. Il répond au désir des Américains d'avoir un vrai leader. Personne ne croit que Bill Clinton soit un vrai leader, comme John Kennedy était supposé l'être. Il symbolise la médiocrité d'une génération entière, la nôtre, la génération du « baby boom ». Il ne croit en rien avec force.

– Quels ont été les temps forts du premier mandat de Bill Clinton ?

– La réforme du « welfare system » (Etat-providence). C'est moins un temps fort qu'un changement important. Elle aura des conséquences durables pour des millions de gens. Voilà justement une idée de la droite que Bill Clinton a reprise.

» Comme temps forts, je retiendrai l'engagement en Bosnie et la volonté d'élargir l'OTAN. De cela, il peut être fier. Mais la politique étrangère n'a joué aucun rôle dans la campagne. Personne ne lui demande d'ailleurs de s'exprimer sur ce que les Etats-Unis devraient, par exemple, faire demain en Bosnie.

– Cette indifférence traduit-elle une montée de l'isolationnisme ?

– Oui, on constate ce phénomène depuis plusieurs années. De quoi se préoccupent les Américains ? De leur sécurité personnelle, de la criminalité, des moyens accordés à la police. De l'état de l'économie, de l'inflation, des salaires. La criminalité dans les grandes villes, notamment à New York, a nettement baissé ces dernières années. Bill Clinton bénéficie de cette évolution.

– Sous sa présidence, les relations entre l'Europe et les Etats-Unis ont-elles changé, et si oui, en quoi ?

– Il y a eu un grand changement par rapport à la présidence Bush. L'équipe Clinton est la première qui croit véritablement dans l'Europe. Et elle est prête à parler avec elle, en tant que telle, plutôt qu'avec chacun de ses partenaires. C'est pour cela qu'elle n'a rien entrepris en Bosnie pendant les deux premières années. Elle attendait que l'Europe trouve des solutions. Les relations Clinton-Chirac sont bonnes, en dépit des conflits comme celui provoqué par la loi Helms-Burton.

– L'image des Etats-Unis, au demeurant souvent confuse et contradictoire, ne cesse de se dégrader en France. Cela vous surprend-il ?

– Je connais cela depuis trente ans. J'étais étudiant en France dans les années 60 et je me souviens des discussions de cette époque. Comme citoyen américain, je me fâche un peu lorsqu'on décrit par exemple l'OTAN comme un instrument de domination des Etats-Unis. Certains Français n'ont rien appris. Il est vrai que l'Amérique donne d'elle-même, notamment dans ses films, très populaires en France, une image négative qui souligne toutes ses tares. Il ne faut pas s'étonner que les Français aient, eux aussi, des doutes sur les qualités du modèle américain. Cela n'empêche pas Eurodisney d'être désormais le monument français le plus visité, avant Notre-Dame. »

Propos recueillis par Jean-Pierre Langellier

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre.
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Temps de travail : les risques de la « loi Robien »

Suite de la première page

Seules treize de ces quarante entreprises, cependant, se placent dans l'hypothèse du président de VVF, qui milite pour des applications « offensives », celles-là mêmes qui créent de l'emploi, par opposition à la variante « défensive », qui assure le seul maintien des effectifs par la réduction uniforme du temps de travail, toujours pendant deux années.

Alors que la publication de ses décrets d'application est toute récente, il est rare de voir une loi mordre aussi vite sur le terrain. Persuadés d'avoir trouvé là le sésame pour combattre le chômage, les responsables politiques soufflent sur la braise. Infatigable propagandiste de la réduction du temps de travail, Gilles de Robien multiplie les tournées en province et exhorte les employeurs à suivre l'exemple des précurseurs. Revigoré, Jacques Barrot va jusqu'à prétendre qu'il n'y aura *« pas de limite financière »* au soutien des pouvoirs publics, désormais proposé à guichets ouverts, quand bien même 800 millions de francs sont inscrits à ce titre dans la *loi de finances 1997*.

L'abaissement de charges sociales pendant sept ans, contre un engagement qui ne porte que sur les deux premières années, se révélera-t-il un bon calcul si tout le monde ne joue pas le jeu ?

En parallèle, pourtant, des critiques de plus en plus sévères se développent. Sur la logique du dispositif lui-même, d'abord. L'abaissement de charges sociales pendant sept ans, contre un engagement qui ne porte que sur les deux premières années, se révélera-t-il un bon calcul si tout le monde ne joue pas le jeu ? D'une façon détournée, la loi Robien réhabilite la politique des aides à l'emploi qui avait fait l'objet de sérieuses mises en cause, y compris parlementaires, tout au long du premier semestre. Non seulement leur efficacité avait été jugée faible, voire inexistante, mais on leur reprochait de produire de discutables effets d'aubaine qui pourraient bien réapparaître.

Pierre Bellon, vice-président du CNPF et PDG du groupe Sodexho, évoque, en termes vifs, des risques de fraude, petits patrons et salariés pouvant s'entendre pour dissimuler la durée réelle du travail, tout en empochant les exonérations. Surtout, il accuse la technique des « cadeaux » de présenter un coût élevé, qui se traduira, à terme, par une pression supplémentaire sur les prélèvements obligatoires.

D'où les griefs formulés à l'égard d'une initiative jugée *« généreuse »* par Jean Gandois, *« brouillonne »* par d'autres, parce qu'elle autoriserait tous les dérapages. Si Jacques Mistral, DRH du groupe AXA, parle d'un *« dispositif risqué »*, mais *« qui peut produire des résultats très bénéfiques »*, des organisations puissantes telles que l'UIMM (Union des industries métallurgiques et minières) y voient un instrument diabolique. En invitant les entreprises à réduire le temps de travail plutôt que de procéder à des restructurations, et donc à des suppressions d'effectifs dans le cas d'une utilisation « défensive » de la loi Robien, on retarderait d'autant la nécessaire adaptation des entreprises, affirme cette dernière.

Au passage, l'intrusion de ce dispositif dans le paysage social porte un coup sans doute fatal à une démarche plus contractuelle, qui n'avait pas besoin de cela. Elle compromet sûrement, aussi, l'intervention législative du gouvernement, qui se faisait fort d'édicter les règles sur la réduction du temps de travail, si les partenaires sociaux ne trouvaient pas de terrain d'entente. Laborieusement obtenu, l'accord interprofessionnel du 31 octobre 1995 devait se décliner en une série de négociations de branches sur les thèmes de l'aménagement et de la réduction du temps de travail.

Certes, les discussions traînaient, 28 branches sur 128 ayant signé un accord, ainsi qu'en a témoigné le sommet social organisé par le premier ministre le 8 juillet, mais il est maintenant clair que l'ardeur à négocier fait défaut, compte tenu de la situation nouvelle. D'aucuns considèrent que, de la sorte, entreprises et syndicats sont privés de l'occasion de mener ensemble, et sous leur responsabilité, une démarche de changement.

Pour toutes ces raisons, la loi Robien pose peut-être plus de problèmes qu'elle ne paraît en résoudre dans l'immédiat. Certes, alors que le débat bute depuis trop longtemps sur l'incapacité à passer concrètement à la réduction du temps de travail, ce texte en offre enfin la possibilité. Notamment parce que, grâce aux exonérations, il permet de lever une des principales difficultés, celle de la compensation salariale. Si, à la suite d'un accord signé dans l'entreprise – condition obligatoire, mais qui écarte les petites PME –, l'employeur trouve un intérêt à la formule et que les salariés peuvent espérer maintenir leur salaire, ou presque, l'option a toutes les chances de devenir indolore pour les deux parties. Mais cela oblige à s'interroger sur la suite.

Pour que le cycle vertueux se prolonge, crée de l'emploi et devienne une saine habitude, il faudrait que la mesure soit pérennisée. Sinon, l'obstacle de la perte éventuelle de revenu réapparaîtrait comme l'obstacle qu'il a toujours été, ce qui ramènerait à la case départ.

Dans l'autre hypothèse, malheureusement probable, les contraintes budgétaires pourraient avoir raison, à terme, de ce dispositif. Pis, celui-ci court le risque d'être la victime de sa propre réussite. Plus il y aura de prétendants à l'aide de l'Etat, plus Bercy répugnera à suivre au-delà d'une certaine période, une fois les échéances électorales passées.

Le cas s'est déjà produit avec l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprise, dont l'usage avait été dopé par la loi quinquennale de Michel Giraud. Après le temps des soldes ou des opérations promotionnelles, viendrait le retour aux dures réalités économiques.

De deux choses l'une. Au mieux, la loi Robien aura ouvert une brèche et permis d'enclencher un mouvement plus favorable à l'emploi, avec les effets bénéfiques sur le moral du pays que cela entraîne. Au pis, la fascination actuelle se terminera par une déconfiture quand il faudra payer les pots cassés, à la fois financièrement et socialement, une fois les élections passées. Surtout si la politique contractuelle se trouvait ainsi mise hors du jeu.

Alain Lebaube

Le Monde

ÉDITORIAL

Zaïre : il faut y aller

DES centaines de milliers de morts en sursis errent dans l'est du Zaïre. Abandonnés, fuyant les camps et les combats comme autant d'animaux traqués, ils se perdent dans les profondeurs du pays, ce qui compromet encore la possibilité de les aider, sans parler de leur *retour chez eux. Si la faim, la soif ou les* agressions ne les anéantissent pas, la saison des pluies, avec son cortège d'épidémies, s'en chargera.

Comme d'habitude, serait-on tenté d'écrire, les appels se multiplient pour tenter d'éviter ce qui promet d'être une des plus grandes catastrophes humaines d'un siècle qui n'en fut pourtant pas avare. *« Ceci peut être le dernier appel lancé à tous ceux qui sont impliqués dans ce terrible conflit, ou il sera trop tard »*, s'est écrié, samedi 2 novembre, Mme Sadako Ogata, responsable du Haut-Commissariat pour les réfugiés de l'ONU, en demandant la création de « couloirs humanitaires ».

Au moment où tant de vies humaines sont en jeu, la question n'est plus de se demander s'il faut intervenir, mais com*ment le faire*. Cependant, quand on sait que, du fait des combats, les organisations caritatives ont pratiquement toutes quitté les lieux du drame, il faut cesser de croire qu'une intervention purement humanitaire est possible. L'envoi de forces militaires est indispensable.

Parce qu'ils le savent, et parce qu'ils en ont peur, les responsables occidentaux, gouvernements comme organisations internationales, jouent à une macabre partie de « cache-cache ». La France se tourne vers l'Europe ; comme d'autres, elle en appelle à l'ONU, qui se tourne vers l'OUA. Quant aux Américains, ils attendent l'élection de leur président.

La France est le dernier pays en Europe encore capable de prendre l'initiative d'une intervention. Mais elle souffre du syndrome de l'opération « Turquoise », cette intervention que, faute de partenaires, elle avait menée seule au Rwanda en 1994 pour arrêter le bain de sang, et à propos de laquelle on lui reprocha – pas seulement à Kigali – d'avoir adopté un comportement néocolonialiste et d'avoir favorisé la fuite des responsables du génocide. La France a besoin d'un engagement clair et concret de ses partenaires européens à ses côtés. Tous ont besoin de savoir quel jeu entendent jouer les Etats-Unis, qui proclamaient il y a peu leur volonté d'être présents sur le continent noir, mais dont les réactions face au drame de l'est du Zaïre se font attendre.

Une intervention humanitaire, même militarisée, ne réglera pas le problème de fond. Comment empêcher de nouveaux massacres entre des populations vivant depuis des dizaines d'années avec ce qu'elles pensent être leur seule alternative : tuer ou être tuées ? Contrairement à ce que dit Mme Ogata, l'organisation du retour des réfugiés au Rwanda et au Burundi n'est pas une solution réaliste.

Qui redonnera un semblant d'espoir à la région des Grands Lacs ?



Lieux et milieux. - 1
par Jean Gourmelin



DANS LA PRESSE

THE WALL STREET JOURNAL EUROPE

■ L'un des effets calculés de la récente tournée de Jacques Chirac au Proche-Orient a été peut-être de détourner l'attention de l'incapa*cité (ou du refus) de la France de mettre fin au* combat entre Hutus et Tutsis dans l'est du Zaïre (...). La proposition du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher de mettre sur pied une force de réaction régionale à partir des armées de différents Etats africains peut avoir quelque mérite. Mais une pression immédiate doit être exercée sur les dirigeants du Zaïre, du Rwanda et du Burundi pour qu'ils cessent de persécuter leurs peuples et de soutenir les insurgés dans les pays voisins. Et cette *pression ne peut venir que d'un pays : la* France. En raison de ses liens avec le régime Mobutu au Zaïre et avec les rebelles Hutus qui ont utilisé le pays comme une base pour attaquer les régimes Tutsis du Rwanda et du Burundi, la France peut imposer qu'il soit mis fin à l'une des principales raisons des combats actuels. M. Chirac considère que les anciens territoires coloniaux de la France appartiennent aujourd'hui à sa sphère d'influence. Un membre du gouvernement français a provoqué récemment un léger incident en critiquant le dernier voyage de M. Christopher en Afrique et en suggérant que la France gardait le contrôle de la région. Voici l'occasion pour Paris de mettre en accord ses paroles et ses actes.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Le pire était programmé. Il est aujourd'hui là. Les images de mort, de haine et de détresse qui commencent à troubler les opinions publiques vont peut-être pousser les Etats spectateurs à se transformer un instant en infirmiers et en régisseurs de pompes funèbres. Cette mutation tardive ne suffira pas à effacer l'accablante responsabilité des Etats qui auraient pu tenter quelque chose mais qui ont *préféré rester sur la touche, en attendant* la catastrophe.

Belmondo, la critique et la monnaie unique de la pensée

BELLE AFFAIRE que celle-là, qui met aux prises l'une des stars françaises les plus populaires et une poignée d'irréductibles jour*nalistes que la tradition a élevés au* rang de « critiques dramatiques ». Jean-Paul Belmondo, propriétaire du Théâtre des Variétés, sur les grands boulevards parisiens, où il joue ces jours-ci *La Puce à l'oreille*, de Georges Feydeau, refuse l'accès de sa salle à la plupart des critiques. Dont nous sommes. Ce refus ne prend pas la forme d'un communiqué, d'une déclaration *d'intention circonstanciée* ; non, il nous est signifié par un cabinet de relations de presse du bout des lèvres, sans plus d'explications, sinon la « mauvaise habitude » que nous aurions prise de dire le peu d'intérêt du travail d'un metteur en scène, Bernard Murat, associé privilégié des productions les plus coûteuses du théâtre privé parisien.

Les exclus pourraient passer outre cette interdiction, acheter leurs billets comme tout un chacun et assister à l'une ou l'autre des représentations. L'usage ne le veut pas. Un accord entre le Syndicat national de la critique dramatique et musicale et le Syndicat des directeurs des théâtres privés prévoit que les critiques ne peuvent aller au théâtre sans signaler par avance leur venue et, autant que possible, se doivent de respecter les dates de la représentation générale réservée à la presse, fixées par les équipes artistiques et/ou commerciales. Or, aux Variétés comme dans plusieurs théâtres privés, les producteurs ne fixent plus de date de « générale » et se réservent le droit d'inviter, le jour de leur choix, tel ou tel journaliste dont ils présument, pour *des raisons diverses, qu'il rédigera* un « bon papier ».

Malheureusement, on n'est jamais trahi que par les siens. Ainsi, les premiers journalistes conviés aux Variétés ont livré des recensions pour le moins réservées sur cette *Puce à l'oreille* que nous ne verrons pas. Jean-Paul Belmondo a donc décidé d'interdire son théâtre à la critique. Cet épisode tragi*comique de la vie « artistique »* serait de peu de gravité s'il ne mettait au jour un conflit d'intérêts autrement important qui oppose les « *industries culturelles* » *et la* presse.

Voilà plusieurs années que les grandes scènes commerciales de la capitale sont fréquentées assidûment par des producteurs dont le souci premier n'est pas le théâtre, son histoire, ses traditions, ses capacités de renouvellement, ce que Louis Jouvet appelait *« l'attestation la plus vraie et la plus vivante d'une civilisation »*. Ils se consacrent plutôt à la fabrication in vivo d'images destinées, à plus ou moins long terme, à alimenter les rayons vidéo des grands magasins et les réseaux hertziens, satellitaires ou câblés de la télévision. Il n'est pas rare non plus que ces producteurs aient aussi des intérêts dans le cinéma, ce qui revient à peu près au même quand on sait que les grandes chaînes de *télévision* sont, en France, le premier producteur de cinéma. Ainsi le spectateur de *La Puce à l'oreille* verra-t-il sur les affiches et les programmes le logo bleu-blanc-rouge de TF 1.

Or le cinéma a imposé de long*temps une règle, non écrite mais* consentie par tous, qui interdit sur les antennes toute critique des longs métrages au prétexte – hypocrite – de la nécessité de défendre une filière française du cinéma menacée par le démon américain, alors qu'il s'agit avant tout de protéger les productions « maison ».

SILENCE RADIO... ET TÉLÉ

Ne survit à l'antenne, en dehors du travail sérieux de certaines chaînes (confidentielles) du câble, que l'aspect promotionnel du cinéma : *entretiens avec les cinéastes et* les acteurs dans les journaux télévisés, participation massive des mêmes dans les émissions de variétés et autres talk-shows, diffusion en boucle des mêmes bandes-annonces et extraits...

Gens de cinéma, de télévision et de certains théâtres faisant désormais même ménage, cette règle de la promotion et du silence critique *s'est petit à petit étendue aux* scènes commerciales parisiennes. Dans le même temps, service public et secteur privé de l'audiovisuel supprimaient les magazines culturels consacrés à l'art vivant et cantonnaient la critique à quelques émissions de radio, comme *Le Masque et la Plume*, sur France-Inter, qui vaut désormais exception.

En moins d'une génération, c'est *ainsi que l'on a fait taire la* critique, réfugiée dans la presse écrite, où sa place, comme l'ont constaté plusieurs études récentes, ne cesse de s'amenuiser. Les patrons de presse, sous la pression de l'audiovisuel, sont eux aussi tentés de préférer *au compte rendu, d'autant plus* hypothétique qu'il est soumis au bon vouloir des producteurs, ce qu'on appelle des « avant-papiers », qui permettent à leurs titres de rester dans la course avec la télévision.

Dans le même temps est apparu, massivement depuis dix ans, un nouveau genre journalistique qualifié par un affreux néologisme : la « notulisation », soit l'enchaînement d'une poignée de mini-critiques exsangues agrémentées souvent d'une notation géométrique pour leur donner un début *de poids*...

Si la confusion règne dans les processus d'élaboration de l'œuvre d'art, elle s'est donc insinuée aussi dans le domaine de l'écrit. La critique est la survivante d'un temps l'on croyait encore aux vertus de l'affrontement pour alimenter le mouvement des idées. Aussi la convie-t-on partout où le commerce – et sa sœur mafieuse, *l'omerta – n'est pas, recours en* grâce de l'un ou de l'autre, auteur, acteur, peintre, musicien, tous les exclus des réseaux de communication. La monnaie unique de la pensée s'élabore dans le consensus dur. La critique, les critiques, sont par essence agents de dissensus, facteurs de désordre, sectateurs du chaos du monde ; il s'agit simplement, aujourd'hui, de les faire taire.

Olivier Schmitt

REDEVANCE Jean-Luc Lagardère a été mis en examen pour abus de biens sociaux, à la suite de la plainte d'un actionnaire qui contestait un système de redevance mis en place pour rémunérer l'équipe de direction du groupe Lagardère. ● UN RAPPORT D'EXPERTISE, remis le 16 septembre, estime que le prélèvement des redevances sur le groupe a conduit à un enrichissement de Jean-Luc Lagardère et son fils de 94,1 millions de francs avant impôts et 55,4 millions après impôts. ● LA SOCIÉTÉ qui percevait les redevances, Lagardère Capital et Management (LCM) a été de 1989 à 1992 principal associée de Lagardère Elevage, qui gère les haras de M. Lagardère. Les pertes de ces haras, soit 41,6 millions de francs sur la période, ont été imputées sur les bénéfices de LCM. ● A LA DEMANDE DE LA COB, les haras n'ont plus été détenus par LCM à partir de 1992.

Jean-Luc Lagardère est accusé de s'être enrichi aux dépens de son groupe

Un rapport d'expertise judiciaire estime que le groupe a surpayé 55,4 millions de francs les services de l'état-major. Un avocat de la défense dénonce « ce rapport-réquisitoire » et affirme que ses chiffres seraient faux

LE JUGE DANDO a mis en examen, lundi 28 octobre, Jean-Luc Lagardère pour abus de biens sociaux à la suite d'une plainte déposée en décembre 1992 par un actionnaire minoritaire du groupe Lagardère, Alain Géniteau. Celui-ci conteste le système de « *management fees* », qui permet à un actionnaire de référence de prélever un certain pourcentage du chiffre d'affaires du groupe qu'il contrôle en contrepartie de services rendus (*le Monde* des 3 et 4 novembre). En 1995, le juge a confié une mission d'expertise judiciaire à François Rey et Christian Colineau pour étudier la convention litigieuse. Ces derniers ont remis leurs conclusions le 16 septembre.

Jean-Luc Lagardère a constitué une société coquille, batisée Lagardère capital et management (LCM, jadis baptisée Arjil). Entièrement détenue par Jean-Luc Lagardère et son fils Arnaud, LCM a pour objet de porter les actions de la famille Lagardère et de certains hauts cadres du groupe (4,8 % du capital environ). Cette société paye les salaires des membres du comité exécutif, soit dix à douze personnes, prend en charge les honoraires des consultants extérieurs. LCM a deux sources de revenus : les dividendes versés par Lagardère Groupe (27,9 millions de francs en 1994) et une redevance (62,9 millions de francs en 1994) égale à 0,2 % du chiffre d'affaires du groupe Matra-Hachette et 4 % du résultat brut d'exploitation de la banque Arjil, la banque d'affaire du groupe. M. Géniteau, après avoir contesté à partir de 1989 ce système de redevances auprès de la Commission des opérations de bourse (COB), a déposé plainte.

Selon le rapport des experts, plusieurs interrogations sont soulevées. Premièrement, LCM a mêlé les intérêts de M. Lagardère le manager, en lui permettant de rémunérer son équipe de direction, et de M. Lagardère, personne privée : cette société détient les actions de M. Lagardère dans son groupe, mais elle a aussi détenu de mars 1989 à 1992 la SNC Lagardère Elevage. Cette SNC, qui gère les haras de M. Lagardère, dégage structurellement des pertes, qui s'élevaient, selon les experts, à un total de 41,6 millions de francs de mars 1989 à fin 1991. Les SNC étant fiscalement transparentes, les pertes des haras sont allés s'imputer sur les bénéfices dégagés par LCM, bénéficiaire grâce aux redevances perçues.

> LCM n'a donc pas financé les haras de M. Lagardère, mais les pertes de ces haras ont permis à LCM de payer moins d'impôt

LCM n'a donc pas financé les haras de M. Lagardère, mais les pertes de ces haras ont permis à LCM de payer moins d'impôt. Autre avantage, selon les experts, ce montage fiscal « *clairement revendiqué comme dû* » par M. Lagardère, lui a permis de réduire son impôt sur la fortune. « *On peut s'interroger sur la pertinence de ce choix qui conduit à regrouper des intérêts privés et des moyens de management d'un groupe coté* », écrivent les experts.

Cette optimisation fiscale n'est pas illicite. Mais la COB, qui n'appréciait pas la confusion des intérêts, a demancé à ce que les haras ne soient plus détenus par LCM, ce qui a été fait à partir de 1992.

Second problème, les experts examinent les redevances versées par le groupe à LCM. Dans un groupe classique, l'équipe de direction est directement rémunérée par le groupe qui l'emploie. Selon les experts, les prestations fournies par LCM aux sociétés du groupe du 1er avril 1989 au 31 décembre 1992 sont excessives. Elles auraient été surpayées pour une somme estimée à 94,1 millions de francs avant impôt et 55,4 millions de francs après impôts, ce qui aurait conduit à un « *enrichissement* » d'autant de Jean-Luc Lagardère et son fils. Les experts estiment que la capacité à distribuer des dividendes du groupe en a été « *altérée* », ainsi que « *son appréciation par les analystes financiers* ».

Les experts comparent ce surcoût aux dividendes versés par le groupe de M. Lagardère de 1990 à 1992, qui se sont élevés, selon les experts, à 123 millions de francs. Ils citent une lettre de la COB du 29 novembre 1990, « *qui évoquait le fait qu'une rémunération importante attribuée aux dirigeants sociaux pourrait constituer un abus de biens sociaux au cas où elle serait hors de proportaion avec le résultat financier de l'entreprise ou contraire à l'intérêt social* ».

Les experts contestent le principe même de cette redevance « *forfaitaire, basée sur le chiffre d'affaires* », qui « *ne prenait pas en compte la variabilité des charges réelles* ». Ils estiment de surcroît que les rémunérations des dirigeants du groupe Lagardère n'étaient pas connues des administrateurs et fixées par eux. Ils s'interrogent de savoir si les représentants du personnel présents au conseil d'administration, ont été informés correctement.

Pour sa défense, M. Lagardère affirme, selon le rapport, s'être entouré de l'avis de ses conseils et de ses commissaires aux comptes. Le cabinet Arthur Andersen International, dans une note du 17 janvier 1991, invoque la ratification de la convention contestée par les assemblées des actionnaires successives, estime que la procédure a été transparente. Les experts rétorquent que lors des assemblées générales qui ont appouvé la convention, une majorité très large des droits de vote étaient détenus par LCM et les administrateurs qui avaient reçu de nombreuses délégations de pouvoir. Ce qui peut expliquer pourquoi cete convention a été approuvée par les actionnaires « *à plus de 99 %* », selon M. Lagardère.

Un conseil de M. Lagardère conteste l'intégralité du travail des experts. « *Ce n'est pas un rapport objectif, c'est un réquisitoire* », « *Tous les chiffres sont faux. Si la COB avait estimé qu'il y avait un problème, elle aurait transmis le dossier au parquet, ce qu'elle n'a pas fait. Les experts n'ont pas tenu compte de nos remarques. Si M. Lagardère avait voulu s'enrichir, il aurait augmenté sa rémunération d'associé commandité* », poursuit ce conseil. Il appartiendra au juge de déterminer si l'enrichissement de Jean-Luc Lagardère et de son fils était illicite ou non et s'il constituait un abus de biens sociaux.

Arnaud Leparmentier

Une deuxième affaire

Au mois de décembre 1995, un petit actionnaire du groupe Matra, Jean-Pierre Malen, a déposé une plainte avec constitution de partie civile contre Jean-Luc Lagardère et contre X... à propos des conditions de la fusion Matra-Hachette, effectuée en 1992. Cette plainte, qui visait notamment les chefs d'« *escroquerie avec la circonstance aggravante d'appel au public* », « *publication de faits faux afin d'obtenir des souscriptions et des versements* » et « *destruction de preuves* », a entraîné l'ouverture, au mois de février dernier, d'une information judiciaire contre X... confiée au juge d'instruction Eva Joly.

Le 16 janvier, la cour d'appel de Paris avait débouté plusieurs actionnaires minoritaires d'une action civile portant sur les mêmes faits. Se fondant sur l'impossibilité légale de saisir la justice civile et pénale des mêmes faits, le parquet de Paris a requis l'irrecevabilité de la plainte de M. Malen. Les défenseurs de ce dernier, Mes William Bourdon et François Serres, ont indiqué au *Monde* que le juge Joly devait rendre très prochainement sa décision d'instruire ou non cette plainte.

NOTRE ERREUR

Le Monde s'est trompé.

Président de Matra-Hachette, Jean-Luc Lagardère a certes été mis en examen, lundi 28 octobre, pour abus de biens sociaux par le juge André Dando dans le cadre d'une plainte déposée par un actionnaire minoritaire, visant le système de rémunération des dirigeants du groupe. Mais, contrairement à ce qui était affirmé en première et en dernière pages de nos éditions datées 3-4 novembre, M. Lagardère n'est aucunement mis en examen pour « *escroquerie, faux et usage de faux, infraction à l'article 433-2 de la loi de 1966 sur les sociétés* ».

Nous prions nos lecteurs et M. Lagardère de bien vouloir accepter nos excuses pour cette faute. Nous leur devons évidemment des explications.

Le Monde s'est trompé, mais de bonne foi.

Samedi matin 2 novembre, après l'annonce par M. Lagardère dans *Le Figaro* du même jour de sa mise en examen, nous nous sommes efforcés d'en connaître le chef exact qu'il ne précisait pas dans son entretien. Après avoir à deux reprises tenté vainement de joindre à son domicile Roland Sanguinetti, chargé de la presse auprès de M. Lagardère, nous nous sommes tournés vers le parquet de Paris.

Interlocuteur traditionnel de la presse s'agissant d'informations publiques sur la marche de la justice parisienne qui ne sont pas couvertes par le secret de l'instruction, le parquet de Paris est habilité à donner aux journalistes des précisions sur l'ouverture ou non d'une information judiciaire, le nom du juge auquel elle a été confiée, les chefs retenus et, éventuellement, les mises en examen notifiées.

Entre 9 h 5 et 11 h 5, nous nous sommes entretenus à quatre reprises au téléphone avec le parquet de Paris. Nous affirmant s'appuyer sur la recension informatique des instructions en cours, notre interlocuteur fut catégorique, mentionnant outre l'abus des biens sociaux, les autres chefs de mise en examen dont nous avons fait état. Appelés autour de 11 heures – à l'heure du « bouclage » de notre journal – par Thierry Funck-Brentano, porte-parole du groupe Lagardère, nous lui avons fait état de la réponse du parquet. Après nous avoir, dans un premier temps, affirmé qu'il ne connaissait pas le chef de mise en examen de M. Lagardère, M. Funck-Brentano nous a rappelé, alors que l'impression du *Monde* était déjà en cours, pour démentir les informations du parquet et nous préciser que seul l'abus de biens sociaux avait été retenu contre M. Lagardère.

L'erreur du parquet de Paris, qui est ensuite devenue la nôtre, s'explique par une confusion entre deux informations judiciaires. L'une, instruite par le juge André Dando, sur une plainte d'Alain Géniteau, qui vaut au président de Matra-Hachette sa mise en examen. L'autre, instruite depuis mars par le juge Eva Joly, sur une plainte déposée contre M. Lagardère et contre X... notamment pour « *escroquerie* » par un actionnaire minoritaire de Matra, Jean-Pierre Malen. Dans ce dossier, le parquet a déposé des réquisitions de refus d'informer sur lesquelles Mme Joly devrait rendre prochainement sa décision.

E. P.

Le schéma financier de la reprise de Thomson se précise

LE MONTAGE FINANCIER de la privatisation de Thomson SA s'éclaircit quelque peu. Cela vaut pour la partie qui a conduit le gouvernement à décider – sous réserve de l'approbation de la Commission de privatisation – de la cession pour le franc symbolique et après recapitalisation de 11 milliards de francs, de la firme d'électronique au groupe Lagardère.

Ce schéma repose sur une valorisation des actifs de Thomson Multimédia, la filiale d'électronique grand public, à 6 milliards de francs. Pour Thomson-CSF, la filiale d'électronique de défense et professionnelle, les actifs opérationnels sont évalués à 13,5 milliards, somme à laquelle s'ajoutent 2,5 milliards pour la participation dans le Crédit lyonnais et 5,2 milliards pour la participation dans le fabricant de semiconducteurs SGS-Thomson. Soit une valeur totale de 21,2 milliards, dont environ 12 milliards « reviennent » à l'Etat, qui, via Thomson SA, détient 58 % de Thomson-CSF.

Au total, l'actif de Thomson SA, vu de l'Etat actionnaire, se situe ainsi à 18 milliards. Les dettes, quant à elles, sont les suivantes : 16,5 milliards pour Thomson Multimédia, 2,5 milliards pour Thomson-CSF et environ 10 milliards pour la maison-mère elle-même. Soit un total de l'ordre de 29 milliards. L'injection de 11 milliards d'argent frais avant vente doit permettre de ramener les dettes au niveau des actifs, un « équilibre » qui justife la vente au franc symbolique.

Le montage reste plus flou pour l'« acquisition » de Thomson SA par Lagardère et le coût que cette opération représentera pour ce dernier. Les 11 milliards de recapitalisation doivent essentiellement servir à réduire la dette de Thomson Multimédia que Lagardère entend céder au sud-coréen Daewoo. Cette dette serait ramenée à environ 6 milliards.

10 MILLIARDS DE DETTES

Ce chiffre, qui s'« annule » avec les 6 milliards d'actifs, explique pourquoi Daewoo a déclaré dans un premier temps qu'il reprendra Thomson Multimédia pour le franc symbolique.

Le groupe Lagardère devrait quant à lui hériter de 10 milliards de dettes : principalement celles de Thomson SA, celles de Thomson-CSF disparaissant avec la reprise par l'Etat des parts dans le Crédit lyonnais. Lagardère devrait pouvoir réduire cette charge à environ 3,5 milliards avec la vente de la participation dans SGS-Thomson et le remboursement par l'Etat de 1,5 milliard de créances à Thomson.

Reste le rachat des actions des minoritaires (42 %) dans Thomson-CSF. La totalité de ces parts est estimée à 7,8 milliards de francs, mais certains actionnaires devraient conserver leurs titres. Au pire, il en coûterait donc un peu plus de 11 milliards à Lagardère pour acquérir les 13,5 milliards d'actifs opérationnels de Thomson-CSF.

Ph. L. C.

L'empire hippique du président de Matra-Hachette

LUNDI DERNIER 28 octobre, Jean-Luc Lagardère a pris le contrôle de la Fédération nationale des sociétés de course en France, une importante organisation qui distribue les subventions et les allocations pour 260 hippodromes. Jusqu'alors, elle était traditionnellement présidée par une personnalité indépendante n'ayant pas d'aussi gros intérêts financiers dans le secteur. Cette entorse à la tradition a reçu rapidement l'aval du gouvernement qui s'apprête à signer un décret de réforme des structures actuellement soumis au Conseil d'Etat.

Il donnera les clés de l'institution aux présidents des sociétés mères parisiennes gérant la spécialité du trot (Paul Essartial) et du galop (Jean-Luc Lagardère). Celui-ci, au cours du congrès de lundi, a su convaincre, ou faire taire, quelques opposants en leur déclarant : « *Ne craignez rien. Il n'y aura pas de dirigisme parisien. Nous sommes tous des provinciaux. Moi-même, j'ai fait mes premières armes aux courses avec mon père sur le petit champ de course d'Auch, dans mon Gers natal.* »

En 1966, Jean-Luc Lagardère devient petit propriétaire d'un ou deux chevaux, puis, fortune aidant, il acquiert en 1978, un premier haras de 40 hectares, Le Val Henry, à Livarot, dans le Calvados. Moins de dix ans plus tard, en 1987, il achète un second terroir à Ouilly (Calvados), appartenant à la famille Dupré. Une casaque prestigieuse : avant et après la guerre, les Dupré disputaient les plus grandes épreuves classiques avec les Boussac, les Rothschild et autres Volterra. Puis, M. Lagardère reprenait des terres tout autour d'Ouilly et modernisait, à grands frais, les bâtiments et les équipements. Il y installait toutes ses juments, une cinquantaine, et maintenait ses étalons (quatre) au Val Henry. Parmi eux, l'un des reproducteurs les plus cotés en France, d'une valeur de plusieurs dizaines de millions de francs, dont une seule saillie vaut 150 000 francs cette année : Linamix. Ce suffixe final est celui de la majorité des produits de l'élevage maison, par esprit gaulois, comme Astérix, aime-t-il dire.

DANS LA COUR DES GRANDS

L'écurie Lagardère joue maintenant dans la cour des grands. Elle a connu des échecs, comme cette vente à bas prix d'une pouliche qui, sous ses nouvelles couleurs, a remporté le prix de Diane. Mais également des succès : avec un effectif de 150 galopeurs de tous âges, M. Lagardère a été régulièrement classé parmi les cinq premiers pour les gains (plus de 4 millions de francs cette année). L'affaire est pour autant déficitaire, à cause de la concurrence étrangère, américaine surtout.

Le secteur des courses traverse depuis le début de la décennie une crise économique, avec un déficit d'un demi-milliard de francs pour les sociétés organisatrices. Désirant redresser cette conjoncture préjudiciable, le PDG de Matra-Hachette décidait, en mai 1995, et malgré ses nombreuses occupations, de se présenter à la présidence de France-Galop, une société à but non lucratif régie par les principes de la loi 1901. Il obtenait une élection de maréchal soutenue par quelques jeunes professionnels des ventes, du courtage et de l'entraînement, considérant eux aussi les courses comme une « industrie », terme qui fait hurler les puristes.

Dès son arrivée au pouvoir, le nouveau président imposait ses méthodes en mettant en place un comité exécutif de six membres choisis parmi ses proches et amis, et non élus statutairement. Ses « bonnes elations » avec les pouvoirs publics lui permettaient d'obtenir 2 % supplémentaires sur les prélèvements effectués sur les joueurs au PMU (un chiffre d'affaires de 36 milliards).

Lors d'une conférence de presse où il lui était demandé : « *N'êtes-vous pas un peu gêné de dépouiller les smicards pour gaver les milliardaires ?* », le président répondait, très mécontent, en quittant la salle : « *Personne n'est forcé de jouer aux courses...* »

Dans le choix de ses collaborateurs hippiques, le président de France-Galop n'a pas toujours été heureux. Dès son arrivée aux commandes, contre l'avis de bon nombre de membres du comité, il imposait comme vice-président de France-Galop son ami Michel Henochbert, un éleveur.

Or celui-ci était mis en examen début 1996 pour une sombre affaire de surfacturation d'étalons vendus aux Haras nationaux. Jean-Luc Lagardère a exigé qu'il quitte son poste jusqu'à ce que la justice rende son verdict.

Au plan des conditions de course, programme qui oriente tous les flux financiers, la politique mise en place s'appuie sur un credo libéral antiprotectionniste et européen exprimé ainsi (*Journal du dimanche* du 1er octobre 1995) : « *Mon but est de donner les impulsions suffisantes pour que l'élevage et les courses français gardent l'une des premières places dans le monde. La compétition dans le pur-sang est en effet internationale et nos chevaux doivent être à la hauteur. Nous devons trouver les moyens de relever ce défi d'ici à l'an 2000.* »

« LES CHEVAUX FRIC »

Le résultat se fait attendre. Le marché des ventes de pur-sang en France n'a pas redémarré. D'après les dernières statistiques, dix grands investisseurs, dont Jean-Luc Lagardère lui-même, continuent de truster plus de la moitié des sommes distribuées. Le président des propriétaires de l'Ouest, Raymond Clétienne, dénonçait ces jours-ci publiquement cette stratégie, s'élevant contre « *les chevaux fric* » exploités tout jeunes, puis mis sur la touche.

Autre inquiétude pour l'avenir proche : à partir de 1998, les subventions cesseront et les organisateurs seront confrontés à une obligation de résultats. D'où la recherche d'une augmentation des chiffres du PMU par le lancement d'une chaîne thématique, insérée depuis le 1er octobre dans le bouquet de CanalSatellite. Un pas vers les paris à domicile avec carte de crédit.

Guy de la Brosse



هكذا من الاصل

La fusion entre BT et MCI va bousculer le paysage des télécommunications

L'accord, conclu dimanche 3 novembre, entre le groupe privatisé britannique et le géant américain crée le premier vrai réseau d'envergure mondiale

LONDRES
de notre correspondant

La fusion entre BT (ex-British Telecom) et MCI (*Le Monde* daté 3-4 novembre) a été conclue officiellement, dimanche 3 novembre. Le groupe privatisé britannique, qui possédait déjà 20 % de la firme américaine spécialisée dans les communications à longue distance depuis 1993, rachètera les 80 % restants pour 12 milliards de livres (100 milliards de francs). Fort profitable, BT ne devrait avoir aucune peine à faire appel s'il en était besoin à la City. Le nouveau groupe prendra le nom de Concert, mais chaque société conservera son nom propre dans son pays d'origine. Il sera enregistré à Londres, mais aura un quartier général dans les capitales américaine et britannique.

Il s'agit d'un succès stratégique de première importance pour BT dans sa conquête du marché mondial déréglementé des télécommunications. Par cette fusion – *« l'affaire du siècle dans le domaine des télécoms »*, selon le patron de MCI, et la seconde en importance dans toute l'histoire des prises de contrôle après celle de RJR Nabisco par Kravis Roberts en 1989 pour 30,6 milliards de dollars –, le nouveau groupe deviendra le numéro quatre dans son domaine après le japonais NTT, l'américain AT & T et l'Allemand Deutsche Telekom. Sir Iain Vallance, président de BT et futur coprésident de Concert avec son homologue de MCI, Bert Roberts, ne l'a pas caché en déclarant qu'*« il ne s'agit pas d'un galet jeté dans une mare tranquille, mais d'un gros rocher qui fera beaucoup de vagues »*. Selon Sir Peter Bonfield, directeur général de BT et futur directeur général *(chief executive officer)* de Concert, le groupe *« veut devenir le leader mondial »* au prochain millénaire.

BT, qui aura en fait la haute main sur Concert, va pouvoir développer son implantation sur un marché américain déréglementé, mais aussi renforcer sa pénétration du marché asiatique, qui passe pour le plus porteur à l'avenir. C'est dans cet objectif que BT avait tenté ce printemps, mais en vain, d'acquérir le groupe britannique Cable & Wireless.

De son côté, MCI apportera, en outre, une agressivité commerciale qui fait largement défaut à BT encore très bureaucratisée, une compétence sur Internet et une clientèle de quelque 3 000 firmes internationales. Il apporte aussi un cadeau empoisonné : sa participation dans le groupe multimedia News Corporation de Rupert Murdoch.

FEUX VERTS À OBTENIR

MCI a acheté l'an dernier 15 % d'actions sans droit de vote de News Corp. pour 2 milliards de dollars (10 milliards de francs). Or BT, par ses statuts, n'a pas le droit d'opérer sur le réseau câblé. L'autorité de régulation britannique, l'Oftel, a même interdit, il y a deux semaines, un accord entre BT et BSkyB, filiale télévisée de News Corporation. Elle pourrait demander à Concert de se défaire de cette participation avant de pouvoir obtenir le feu vert de l'Office of Fair Trading.

La fusion devra aussi obtenir l'accord de la Commission fédérale américaine des communications, la puissante FCC, puisque les firmes étrangères ne peuvent acquérir plus de 25 % du contrôle d'une entreprise de télécommunications locale sans son aval.

Le concurrent AT & T, qui ne voit pas naître ce concurrent d'une taille presque équivalente d'un bon oeil , réclame que la FCC mette des conditions fortes à son aval. Sur l'ouverture à la concurrence internationale du marché britannique, d'abord. Sur les accès au marché du téléphone local aux Etats-Unis mêmes, ensuite. Les monopoles locaux exercés par les Baby Bell viennent de sauter sur le principe, mais les détails restent à fixer. AT & T va sûrement batailler pour que BT-MCI en soit écarté.

Lorsque Concert aura acquis une existence légale, elle pèsera un chiffre d'affaires annuel de 25 milliards de livres (213 milliards de francs) pour 43 millions de clients (commerciaux et privés) dans 70 pays, soit un réseau bien plus global que celui de ses concurrents. Il y trouvera une nouvelle synergie qui permettra des économies, y compris de personnel, et donc des licenciements, dont Sir Peter s'est efforcé de minimiser l'impact. Les actionnaires devraient y trouver leur compte puisqu'ils recevront un dividende spécial de 35 pence par action et que le dividende pour l'année 1996-1997 devrait être en hausse de 6 %. Les dirigeants aussi, puisque leurs futurs émoluments seront *« en proportion de la taille de la compagnie »*. Sir Iain Vallance gagne actuellement déjà 650 000 livres par an (5,4 millions de francs).

Patrice de Beer

La SNCF et La Poste négocient les départs anticipés de leurs agents

Les deux entreprises procéderont à des embauches compensatrices

Cherchant à réduire leurs effectifs sans pouvoir licencier, la SNCF et La Poste nécogient avec les syndicats des départs anticipés. A la SNCF, des cheminots pourront cesser leur activité dès cinquante-trois ans, au lieu de cinquante-cinq actuellement. A La Poste, les négociations commencent sur des départs à temps partiel à partir de cinquante-sept ans.

QUELQUES MOIS après la fonction publique, la RATP et France Télécom (*Le Monde* du 12 octobre), la SNCF et La Poste cherchent, à leur tour, à faciliter les départs anticipés de leurs agents les plus âgés. A la SNCF, le dossier est quasiment bouclé. Lors d'une ultime réunion de négociation qui s'est tenue le 31 octobre, la direction a proposé de créer un *« congé de disponibilité de fin de carrière »*. Sous certaines conditions, les agents pourront arrêter de travailler dès cinquante-trois ans (au lieu de cinquante-cinq ans actuellement) mais l'entreprise se réserve *le droit de les rappeler pour* une tâche ponctuelle et à temps partiel. Durant ces deux ans, l'agent percevra une indemnité égale à la pension qu'il aurait acquise à cinquante-cinq ans.

Sur les cinq mille agents potentiellement concernés, environ seize cents pourraient s'engager dans le dispositif. Comme le souhaitaient les syndicats, la direction a accepté de s'engager sur un certain nombre d'embauches. L'entreprise recruterait trois cents jeunes, sous forme de contrats initiative-emploi (CIE) ou de contrats d'apprentissage.

Deux syndicats (la CFE-CGC et la Fédération maîtrise et cadres) ont d'ores et déjà annoncé leur intention de signer le texte proposé par la direction. La CFTC, FO et la FGAAC (Autonomes) semblent également s'acheminer vers une signature. Pour sa part, la CFDT fera connaître sa réponse le 15 novembre, date-butoir fixée par la direction. Son représentant a estimé qu'*« il y a une avancée sur l'emploi par rapport au projet initial, mais c'est encore insuffisant »*. Seule la CGT, majoritaire, s'est déclarée *« fondamentalement opposée au projet »*. Le syndicat SUD, non représentatif au niveau national, n'a pas été invité à la négociation.

A La Poste, le dossier est moins avancé. La direction devait faire connaître ses propositions, officiellement, le lundi 4 novembre. La mise en place de son dispositif devant démarrer en janvier 1997, la position des syndicats devra être connue en décembre.

CESSATION PROGRESSIVE

D'ores et déjà, La Poste peut proposer aux postiers de plus de cin*quante-cinq ans une cessation pro*gressive d'activité (CPA). Ils travaillent alors à mi-temps et sont payés à 80 % d'un temps plein. Chaque année, environ quinze cents personnes bénéficient de cette formule.

La direction veut mettre en place deux nouvelles mesures : comme dans la fonction publique, un congé de fin d'activité pourrait permettre aux postiers de cesser de travailler dès qu'ils atteignent trente-sept ans et demi d'ancienneté, même s'ils n'ont pas encore soixante ans. En 1997, les postiers seraient concernés *dès cinquante-neuf ans, puis cin*quante-huit ans en 1998 et cinquante-sept ans en 1999. Comme le prévoit l'accord signé dans la fonction publique, cette mesure concerne les fonctionnaires et les contractuels de droit public. La Poste souhaite qu'elle concerne également les contractuels de droit privé. Près de quinze cents personnes pourraient bénéficier de ce dispositif chaque année. Toujours en conformité avec l'accord, chaque départ générera une embauche.

Troisième volet de la proposition de La Poste : la création d'un temps partiel pour permettre aux salariés de plus de cinquante-sept ans de se retirer progressivement de la production directe et d'encadrer les nouvelles recrues. La direction ne précise pas exactement quel sera le temps de travail de ces postiers, mais leur salaire représentera 70 % d'un temps plein.

Consciente que ce dispositif n'est pas, a priori, très attractif par rapport à la cessation progressive d'activité, Françoise Janichon, directeur des ressources humaines, va proposer une mesure innovante : les sala*riés qui adopteront ce temps partiel* pourront choisir le département où ils travailleront. Alors que les règles de mobilité sont très rigides – actuellement, pour avoir une chance d'être muté dans l'Allier, un postier doit avoir déposé sa demande en... 1979 ! –, les salariés de plus de cinquante-sept ans passant à temps partiel seront prioritaires.

Comme à la RATP, à la SNCF et à France Télécom, la direction de La Poste s'engage à procéder à un certain nombre d'embauches : huit mille sur trois ans, par le biais de l'apprentissage ou de concours de *recrutement de fonctionnaires*. Actuellement, huit mille postiers quittent l'entreprise chaque année et trois mille la rejoignent. En s'engageant sur huit mille recrutements de jeunes, La Poste ne va donc pas au-delà de ses embauches actuelles. Mais, selon ses dirigeants, ni ses résultats, ni ses gains de productivité, ni les menaces qui planent régulièrement sur la pérennité de ses activités financières ne permettent d'envisager une autre politique.

Frédéric Lemaître

COMMENTAIRE

NOUVELLE DIMENSION

Ce n'est certes pas encore la « World Company » du téléphone. Mais, malgré tout, avec le rachat de MCI par BT, l'industrie des services de télécommunications va changer de dimension. Pour la première fois, un exploitant téléphonique va disposer d'une présence forte dans deux des plus grandes zones économiques mondiales. Plus seulement par le biais d'une alliance avec l'un de ses homologues, comme cela était devenu un peu la règle ces dernières années, mais en tant qu'entreprise unique et intégrée.

*Ce changement tient à l'accélé*ration de la déréglementation. En Europe, l'ensemble des services téléphoniques vont être ouverts à la concurrence début 1998. Aux Etats-Unis, les barrières en place depuis 1984 entre les marchés des communications locales et longue distance sont également en passe de tomber. Désormais sans protection sur leurs marchés historiques, les opérateurs pourront, *par contre, attaquer les marchés* de leurs homologues. A condition de disposer d'une présence géographique accrue et de moyens financiers *ad hoc*. Les alliances ont constitué une première réponse : outre BT et MCI, déjà, avec Concert, France Télécom, Deustche Telekom et Sprint ont regroupé une partie de leurs moyens au sein de Global One, AT&T nouant des partenariats à travers sa structure WorldPartners. En fusionnant, BT et MCI signifient que cette étape, généralement circonscrite aux services aux entre*prises, ne suffit plus. Face à ce* projet, leurs concurrents mondiaux ne pourront rester sans réagir. Ils vont probablement devoir, eux aussi, donner une nouvelle dimension à leurs accords.

Philippe Le Cœur

DÉPÊCHES

■ **DAIMLER-BENZ : le président du géant industriel allemand, Juergen Schrempp,** estime que la firme a trop de cadres dirigeants et pourrait se passer d'un tiers d'entre eux, soit 500 personnes environ, affirme l'hebdomadaire *Der Spiegel* du lundi 4 novembre. Une analyse interne de Daimler relève qu'en moyenne la direction d'une entreprise représente 0,35 % de son personnel mais que ce pourcentage atteint 0,65 % chez Daimler, contre 0,08 % chez Asea Brown Boveri ou 0,18 % dans le groupe diversifié Veba.

■ **BNP : la banque a repoussé in extremis le lancement,** prévu le 31 octobre, d'une émission de dette subordonnée de 300 millions de dollars à dix ans sur le marché domestique américain. Les règles de placement de titres aux Etats-Unis obligent un émetteur à rendre publique toute information susceptible d'avoir un impact sur sa notation financière (rating). La candidature de la BNP au rachat du CIC en est une. Or, l'accord de confidentialité imposé par le Trésor sur la privatisation du CIC interdit à Michel Pébereau, le président de la banque, tout commentaire sur le dossier.

■ **PARIBAS : la banque française devrait prochainement obtenir une licence pour ouvrir une filiale à Shanghai.** Jean-Michel Piveteau, responsable de la banque Paribas en Chine, a indiqué, lundi 4 novembre, avoir déposé les documents requis auprès des autorités chinoises le 15 octobre. *« Nous nous attendons à recevoir l'autorisation formelle dans les deux à trois mois »*, a-t-il déclaré.

■ **TOYOTA : le constructeur automobile japonais aura augmenté de 10 % ses investissements à** 330 milliards de yens (16 milliards de francs) pour l'exercice comptable s'achevant fin mars 1997, estime dimanche le quotidien économique japonais *Nihon Keizai Shimbun*. Les prévisions initiales étaient à 300 milliards de yens pour l'année, sans changement par rapport à l'année comptable précédente.

■ **SOCIÉTÉ DE BOURSE.** *Les dirigeants de l'ancienne société de Bourse lyonnaise Girardet seront jugés à partir du lundi 4 novembre devant le tribunal correctionnel de Lyon, avec, parmi les treize prévenus, Sylvie Girardet, qui fut la première femme agent de change en France.*

Crédit Agricole

REMUNERATION DES TITRES PARTICIPATIFS - OCTOBRE 1985

La rémunération annuelle des titres participatifs du Crédit Agricole - octobre 1985 se compose d'une partie fixe égale à 50% du TMO (taux moyen mensuel de rendement à la date de règlement des emprunts garantis par l'Etat et assimilés) et d'une partie variable égale à 39% de ce TMO, multipliée par un coefficient de participation qui varie selon l'évolution des résultats nets du groupe Crédit Agricole.

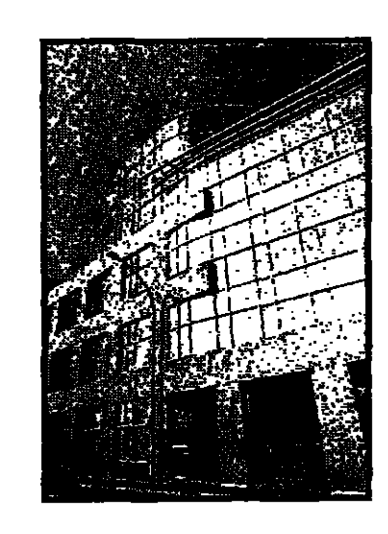
Les résultats de référence déterminés selon le contrat d'émission *s'établissent* à F. 6 983 millions en 1995 contre F. 5 429 millions en 1994. Compte tenu du coefficient de participation de 3,377 retenu pour le coupon de 1995, le nouveau coefficient applicable à la rémunération de 1996 s'élève à 4,344 ; dans ces conditions, la rémunération globale atteindrait donc 219,40 % du TMO.

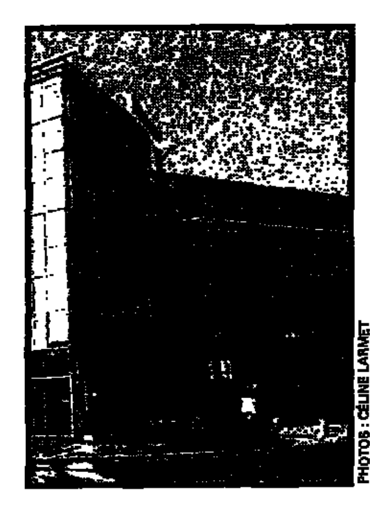
Conformément au contrat d'émission, la rémunération globale ne peut dépasser 120% du TMO. Sur la base d'un TMO moyen de 6,70 % (période de référence d'octobre 1995 à septembre 1996 inclus), le coupon sera donc égal à F. 80,44 pour un titre participatif de F. 1 000 nominal et sera mis en paiement le 4 novembre 1996.



ENTREZ DANS LE MONDE DE SIRIUS

VIVEZ DANS UN ESPACE DE LUMIÈRE





UN IMMEUBLE ENTIÈREMENT RÉNOVÉ DE 6 900 M²

COMMERCIALISATION

Bourdais
CONSEIL EN IMMOBILIER D'ENTREPRISE
ONCOR
Tél. : 01-40-76-31-76 Fax : 01-49-59-98-10

Jones Lang Wootton
Tél. : 01-43-43-60-61 Fax : 01-43-45-21-55

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 NOVEMBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
-0,23 %
CAC 40 : 2135,62

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	915	915	—	-2,45
Cr Lyonnais(T.P.)	797,99	790	-1	-4,24
Renault (T.P.)	1595	1596	+0,06	-16,48
Rhone Poulenc(T.P)	1835	1845	+0,54	-8,88
Saint Gobain(T.P.)	1191	—	—	+4,93
Thomson S.A (T.P)	1011	1015	+0,39	-6,09
Accor	642	641	-0,15	+1,10
AGF Ass.Gen.France	150,80	153,30	+1,65	-6,52
Air Liquide	789	778	-1,39	+5,53
Alcatel Alsthom	436	431,50	-1,03	+2,20
Axa	319,50	319,30	—	-0,24
Axime	531	—	—	+40,84
Bail Investis	777	761	-2,05	-8,53
Bancaire (Cie)	510	515	+0,98	-6,02
Bazar Hot. Ville	458	460	+0,43	+23,32
Bertrand Faure	175	175	—	+40
BIC	767	760	-0,91	+52,61
BIS	530	532	+0,37	+46,55
B.N.P.	191,30	192,20	+0,47	-12,99
Bollore Techno	553	550	-0,54	+29,10
Bongrain	2070	2077	+0,33	-17,21
Bouygues	501	499,90	-0,21	+1,33
Canal +	1266	1256	-0,78	+36,81
Cap Gemini	249	248,40	-0,24	+80
Carbone Lorraine	760	760	—	+80,95
Carrefour	2537	2831	-0,21	+42,86
Casino Guichard	232,60	232,40	-0,08	+66,69
Casino Guich.ADP	169	167,10	-1,12	+35,51
Castorama Dl (Li)	875	898	+2,62	+11,97
C.C.F.	229,90	230	+0,04	-7,96
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	44,90	-0,22	-2,39
Cegid (Ly)	497	504	+1,40	+36,21
CEP Communication	365	370	+1,36	-8,86
Cerus Europ.Reun	131,90	131,20	-0,53	+116,85
Cetelem	1091	1092	+0,09	+18,82
CGIP	1142	1135	-0,61	+17,25
Chargeurs Intl	222	222	—	—
Christian Dior	680	685	+0,73	+29,73
Ciments Fr.Priv.B	170,10	170,20	+0,05	-12,71
Cipe France Ly #	627	631	+0,63	+114,62
Clarins	704	700	-0,56	+68,97
Club Mediterranee	321,90	315	-2,14	-19,43
Coflexip	234,80	226,50	-3,53	+24,10
Colas	615	619	+0,65	-23,82
Comptoir Entrep.1	9,45	9,45	—	+12,36
Comptoir Moder.	2446	2461	+0,61	+54,77
CPR	406	405,90	-0,02	+1,50
Cred.Fon.France	69,60	69,10	-0,71	-2,40
Credit Local Fce	439,80	438	-0,40	+11,73
Credit Lyonnais CI	139,90	137,10	-2	-41,65
Credit National	270	272,90	+1,07	-24,19
CS Signaux(CSEE)	238	238	—	+19
Damart	4150	4140	-0,24	+6,31
Danone	700	697	-0,42	-13,73
Dassault-Aviation	1037	1030	-0,67	+222,68
Dassault Electro	434,90	436,50	+0,36	+169,61
Dassault Systemes	220	226	+2,72	—
De Dietrich	213	211	-0,93	+7,96
Degremont	395	394	-0,25	-6,30
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,80	40,85	+0,12	-27,31
DMC (Dollfus Mi)	136,50	131,10	-3,95	-34,41
Dynaction	129,90	129,70	-0,15	+42,52
Eaux (Gle des)	611	610	-0,16	+24,76
Eiffage	236	237	+0,42	-64,28
Elf Aquitaine	408,80	410,50	+0,41	+13,77
Eramet	237,20	238	+0,33	-25,62
Eridania Beghin	814	799	-1,84	-4,88
Essilor Intl	1345	1380	+2,60	+47,43
Essilor Intl ADP	1035	1040	+0,48	+52,04
Esso	517	516	-0,19	+5,30
Eurafrance	2235	2232	-0,13	+42,52
Euro Disney	10,05	10,35	+2,98	-7,17
Europe 1	1108	1108	—	+11,91
Eurotunnel	7,45	7,30	-2,01	+9,77
Filipacchi Medias	1100	1100	—	+40,30
Fimalac SA	470	465	-1,06	+45,31
Finextel	82	80	-2,43	+12,51
Fives-Lille	463	470	+1,51	+27,71
Fromageries Bel	4530	4472	-1,28	-3,78
Galeries Lafayette	1843	1842	-0,05	+54,27
GAN	121,40	120,10	-1,07	-32,90
Gascogne (B)	429,90	422,10	-1,81	+2,20
Gaumont #	408,10	411,50	+0,83	+30,63
Gaz et Eaux	2154	2170	+0,74	+34,08
Geophysique	365	360,10	-1,34	+129,64
G.F.C.	433	433	—	+17,66
Groupe Andre S.A.	335	345	+2,98	-2,67
Gr.Zannier (Ly) #	112,90	112	-0,79	+89,83
GTM-Entrepose	242,50	242	-0,20	-29,54
Guilbert	813	810	-0,36	+40,86
Guyenne Gascogne	1845	1848	+0,16	+38,42
Havas	335,80	333,90	-0,56	-14,05
Havas Advertising	598	597	-0,16	+49,25
Imetal	797	789	-1	+34,87
Immeubl.France	324	321	-0,92	+9,93
Ingenico	80	81,10	+1,37	+132,04
Interbail	222	219	-1,35	-17,04
Intertechnique 1	755	760	+0,66	+77,57
Jean Lefebvre	260	259,40	-0,23	-8,01
Klepierre	660	665	+0,75	+15,65
Labinal	815	815	—	+50,09
Lafarge	306,80	303,40	-1,10	-3,83
Lagardere	161,50	156	-3,40	+73,33
Lapeyre	250,20	251	+0,31	+2,66
Lebon	191	193	+1,04	+3,76
Legrand	887	885	-0,22	+17,06
Legrand ADP	556	545	-1,97	+11,22
Legris Indust.	198,90	199,50	+0,30	+25,15
Locindus	730	740	+1,36	-10,64
L'Oreal	1751	1722	-0,51	+44,49
LVMH Moet Vuitton	1171	1182	+0,93	+15,68
Lyonnaise Eaux	452	451	-0,22	-4,34
Marine Wendel	461,20	460,20	-0,21	+28,54
Metaleurop	47,80	47,60	-0,41	+4,84
Metrologie Inter.	13,30	13,60	+2,25	+1,49
Michelin	246,50	246,60	+0,04	+26,26
Moulinex	98	97,20	-0,81	+45,07
Nord-Est	128,80	127	-1,39	+11,99
Nordon (Ny)	375	384,90	+2,64	+22,57
NRJ #	658	655	-0,45	+32,59
OLIPAR	87,50	91	+4	-71,73
Paribas	329	327,50	-0,45	+21,97
Pathe	1379	1369	-0,72	—
Pechiney	219,50	220,50	+0,45	+29,85
Pernod-Ricard	276	276,40	+0,14	-0,68
Peugeot	533	534	+0,18	-17,33
Pinault-Prin.Red.	1928	1908	-1,03	+95,29
Plastic-Omn.(Ly)	424,20	422,10	-0,49	+25,62
Primagaz	528	528	—	+35,73
Promodes	1380	1385	+0,36	+20,33
Publicis	440	438	-0,45	+51,55
Remy Cointreau	124,20	126	+1,44	-19,23
Renault	110,30	111,70	+1,26	-20,78
Rexel	1515	1490	-1,65	+80,16
Rhone Poulenc A	151,50	150,50	-0,66	+43,46
Rochette (La)	24,50	24,70	+0,81	-25,03
Roussel Uclaf	1353	1357	+0,29	+63,49
Rue Imperiale(Ly)	4650	4572	-1,67	+29,48
Sade (Ny)	185	183,10	-1,02	+5,16
Sagem SA	3180	3170	-0,31	+15,27
Saint-Gobain	690	685	-0,72	+28,27
Saint-Louis	1297	1281	-1,23	-1,46
Salomon (Ly)	458	458	—	+60,70
Salvepar (Ny)	410	410	—	+38,57
Sanofi	463,10	462	-0,23	+47,18
Sat	1688	1680	-0,47	-5,82
Saupiquet (Ns)	751	—	—	+22,11
Schneider SA	250	245,50	-1,80	+46,65
SCOR	196,50	196	-0,25	+28,10
S.E.B.	1035	1034	-0,09	+73,78
Sefimeg	395	393	-0,50	+20,92
SEITA	205,90	204	-0,92	+14,92
Selectibanque	74,90	73,60	-1,73	-26,47
SFIM	1070	1069	-0,09	+25,76
SGE	102	103,50	+1,47	-3,72
Sidel	341,10	344	+0,85	-9,82
Simco	434	428	-1,38	-7,99
S.I.T.A	1053	1056	+0,28	+22,93
Skis Rossignol	139	139,60	+0,43	+25,32
Sligos	551	—	—	+36,38
Societe Generale	551	551	—	-8,92
Sodexho	2471	2460	-0,44	+70,83
Sommer-Allibert	142	147,90	+4,15	+13,85
Sophia	196	195,80	-0,10	-5,41
Spir Communication	533	533	—	+18,70
Strafor Facom	388	387	-0,25	+48,27
Suez	220,10	220,10	—	+8,96
Synthelabo	488	502	+2,86	+63,62
Technip	446,90	448	+0,24	+32,93
Thomson-CSF	159,50	159,30	-0,12	+46,01
Total	399,90	400,80	+0,22	+21,27
UAP	106,30	107,80	+1,50	-15,71
UFB Locabail	448	—	—	+12
UIC	39,35	39,50	+0,38	-32,93
UIF	396	400,30	+1,08	-5,58
UIS	164	162,50	-0,91	+25
Unibail	509	505	-0,78	-0,19
Union Assur.Fdal	575	570	-0,86	-2,56
Usinor Sacilor	75,85	76	+0,19	+17,37
Valeo	306,60	307,40	+0,19	+35,53
Vallourec	285,40	287	+0,56	+64,94
Via Banque	130,50	130,50	—	+12,41
Worms & Cie	262	257,70	-1,64	+11,31
Zodiac ex.dt divid	1420	1440	+1,40	+88,48
Elf Gabon	1220	1223	+0,24	+42,37

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	289,40	290	+0,20	+31,22
Adecco S.A.	1448	1434	-0,96	—
Adidas AG #	433,20	450	+3,87	+75,78
American Express	234,30	238,80	+1,92	+17,63
Anglo American #	305,10	305	-0,03	+4,79
Amgold #	446	—	—	+15,21
Arjo Wiggins App.	13,90	13,50	-2,87	+3,44
A.T.T. #	181,50	176,90	-2,53	-22,16
Banco Santander # ■	259,50	263	+1,34	+18,73
Barrick Gold #	135,90	133,80	-1,54	+5,10
B.A.S.F. #	164,90	165,60	+0,42	+50,54
Bayer #	193,20	191,40	-0,93	+46,66
Blenheim Group	40,40	40,50	+0,24	+115,42
Cordiant PLC	8,60	8,65	+0,58	+29,10
Crown Cork ord.	244,90	—	—	—
Crown Cork PF CV	232	—	—	—
Daimler Benz #	303	305	+0,66	+22,66
De Beers #	151,10	154,50	+2,25	+5,17
Deutsche Bank #	237	236,50	-0,21	+7,06
Dresdner Bank #	137	136,40	-0,43	+3,96
Driefontein #	67,10	67,40	+0,44	+9,59
Du Pont Nemours #	469,90	477,60	+1,63	+40,34
Eastman Kodak #	405	404,60	-0,09	+22,60
East Rand #	2,25	2,23	-0,88	-14,23
Echo Bay Mines #	41	42,30	+3,17	-15,48
Electrolux #	285,10	282,40	-0,94	+40,49
Ericsson #	137,60	143	+3,92	+30,52
Ford Motor # ■	158,30	156,60	-1,07	+11,77
Freegold #	44,50	45,50	+2,24	+21,98
Gencor Limited #	17,50	18	+2,85	+5,88
General Elect. #	485,50	491,90	+1,31	+36,63
General Motors #	270	277,70	+2,85	+14,18
Gle Belgique #	375,50	376,10	+0,15	-5,97
Grd Metropolitan	38,50	38,20	-0,77	+7
Guinness Plc #	37,10	37,05	-0,13	+4,66
Hanson Plc	6,90	6,80	-1,44	-23,42
Harmony Gold #	39,80	39,80	—	-7,87
Hitachi #	45,85	46,90	+2,29	-6,20
Hoechst #	193,60	193,10	-0,25	+45,40
I.B.M #	648	651	+0,46	+48,63
I.C.I #	65,90	63,50	-3,64	[illegible]
Ito Yokado #	257,80	257,40	-0,15	[illegible]
Matsushita #	82,70	83,30	+0,72	[illegible]
Mc Donald's #	226	230,60	+2,03	[illegible]
Merck and Co #	375	376,60	+0,42	+36,81
Mitsubishi Corp.#	58,20	58	-0,34	[illegible]
Mobil Corporat.#	599	—	—	[illegible]
Morgan J.P. #	437,90	441,70	+0,86	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5590	5550	-0,71	+2,02
Nipp. MeatPacker #	67,50	68	+0,74	-7,48
Nokia A	234,10	235,70	+0,68	+24,85
Norsk Hydro #	234,60	234,90	+0,12	+15,09
Petrofina #	1561	1565	+0,25	+2,96
Philip Morris #	476,10	474,90	-0,25	+8,37
Philips N.V #	179,10	181,20	+1,17	+3,78
Placer Dome Inc #	124,10	123,10	-0,80	[illegible]
Procter Gamble #	502	504	+0,39	+22,92
Quilmes	288,90	289	+0,03	[illegible]
Randfontein #	25,90	25,50	-1,54	-22,49
Rhone Poul.Rorer #	348,40	347	-0,40	+35,44
Royal Dutch #	845	824	-2,48	+20,29
R T Z #	81,10	80,40	-0,86	+14,85
Sega Enterprises	208,40	—	—	[illegible]
Saint-Helena #	31,50	—	—	+18,42
Schlumberger #	508	495,60	-2,44	+46,58
SGS Thomson Micro.	270,90	271	+0,03	+44,53
Shell Transport # ■	83,80	82	-2,14	+29,54
Siemens #	263,90	265	+0,41	-0,82
Sony Corp. #	311	306	-1,60	[illegible]
Sumitomo Bank #	89,40	—	—	-15,66
T.D.K #	300,90	295,60	-1,76	[illegible]
Telefonica #	103,80	103,20	-0,57	[illegible]
Toshiba #	32,45	32,50	+0,15	[illegible]
Unilever #	780	788	+1,02	[illegible]
United Technol. #	651	660	+1,38	+49,42
Vaal Reefs #	401	395	-1,49	+23,05
Volkswagen A.G #	2024	2074	+2,47	+26,77
Volvo (act.B) #	105,50	—	—	[illegible]
Western Deep #	156,30	162,90	+4,22	+1,62
Yamanouchi #	103	103,80	+0,77	+1,36
Zambia Copper	6,75	6,80	+0,74	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

LUNDI 4 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02 ■	—	0,074
CEPME 8,5% 88-97CA	103,11	3,004
CEPME 9% 89-99 CA#	112	1,973 o
CEPME 9% 92-06 TSR	120,35	3,378
CFD 9,7% 90-03 CB	122	7,315 ↓
CFD 8,6% 92-05 CB	—	6,368
CFF 10% 88-98 CA#	110,35	0,438
CFF 9% 88-97 CA#	104,26	0,863 o
CFF 10,25%90-01CB#	118,50	6,655 ↓
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,46	3,975 ↓
CLF 9%88-93/98 CA#	106,10	6,885 ↓
CNA 9% 4/92-07	—	4,611
CRH 8,6% 92/94-03	115,93	3,087
CRH 8,5% 10/87-88#	109,38	5,752 d
EDF 8,6% 88-89 CA#	111,93	6,250
EDF 8,6% 92-04 #	117	4,995 ↓
Emp Etat 6%93-97 #	101,64	1,874
Finansder 9%91-06#	120,65	8,533 o
Finansd.8,6%92-02#	115,50	6,697
Floral9,75% 90-99#	115,36	2,832 d
OAT 8,5% 87-97CA#	102,95	3,144
OAT 9,90%85-97 CA#	106,55	8,926 ↑
OAT 88-98 TME CA#	102,04	4,491
OAT 9/85-98 TRA	—	0,587
OAT 9,50%88-98 CA#	108,77	3,514
OAT TMB 87/99 CA#	99,82	3,104
OAT 8,125% 89-99 #	109,50	3,695 ↓
OAT 8,50%90/00 CA#	—	5,216 ↑
OAT 85/00 TRA CA#	106,95	0,985 ↓
OAT 10%5/85-00 CA#	117,43	4,493 o
OAT 89-01 TME CA#	104,65	4,491
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,39	8,082 d
OAT 8,50% 89-19 #	121,65	0,303 o
OAT.8,50%92-23 CA#	—	4,564
SNCF 8,8% 87-94CA	109,05	6,708
Lyon.Eaux 6,5%90CV	962	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	115	111,60
Bains C.Monaco	490	390
B.N.P.Intercont.	484	465
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Centenaire Blanzy ◆	355,10	355,10
Champex (Ny) ◆	17	17
CIC Un.Euro.CIP	330	326
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1865	1865
Concorde-Ass Risq	891	895
Darblay ◆	405	405
Didot Bottin	841	841
Eaux Bassin Vichy	3600	3600
Ecia	690	695
Ent.Mag. Paris ◆	1230	1230
Fidei	30	31
Finalens ◆	345	345
F.I.P.P. ◆	99,40	99,40
Fonciere (Cie)	535	509
Fonciere Euris	220	225,50
Foncina # ◆	430	450
France I.A.R.D. ◆	1086	1086
France S.A	1265	1265
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Genefim	125	124
Gevelot ◆	901	901
G.T.I (Transport)	196,50	196,50
Immobail	104	100
Immobanque	640	610
Lucia	54,50	54,50
Monoprix ◆	171	171
Metal Deploye ◆	367,10	367,10
Mors #	7,65	7,90
Navigation (Nle) ◆	78,10	78,10
Paluel-Marmont ◆	260	260
Exa.Clairefont(Ny)	1100	[illegible]
Parfinance ◆	218	218
Paris Orleans	252	251,10
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI) ◆	1017	1017
PSB Industries Ly	315	310,20
Rougier #	340	340
Saga ◆	90	90
Salins du Midi	400	405
Sific	720	740
S.I.P.H. ◆	185,30	185,30
Sofal ◆	46	[illegible]
Sofragi ◆	3905	[illegible]
Sovabail	350	[illegible]
Taittinger	1451	[illegible]
Tour Eiffel ◆	270	[illegible]
Vicat	400	[illegible]

(Publicité)

Aucuns frais d'achats ni droits de garde sur les actions Paribas

en adhérant gratuitement à

PARIBAS ACTIONNAIRE DIRECT

N° Vert 0 800 04 05 03

APPEL GRATUIT

SECOND MARCHÉ

Une sélection **Cours relevés à 12h30**

LUNDI 4 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	49,85	49,85
AFE #	520	525
Aigle #	171	171
Albert S.A (Ns) ◆	130	130
Altran Techno. #	1530	1512
Montaignes P.Gest. ◆	720	720
Assystem #	442	440
Bque Picardie (Li)	581	582
Bque Tarneaud(B)#	235	234,90
Bque Vernes	148	148
Beneteau # ◆	560	560
B I M P	56	58,75
Boiron (Ly) #	590	588
Bosset (Ly)# ◆	252,90	252,90
But S.A.	296	290
Cardif SA	700	705
C.E.E #	200	192
CEGEP # ◆	250,10	250,10
Cermex # (Ly) ◆	350	350
CFPI #	312,50	297
Change Bourse (M)	264,80	263,90
Christ.Dalloz #	1670	1620
CNIM CA#	162	165
Codetour	290	297,90
Comp.Euro.Tele-CET	410	415
Conflandey S.A.	254,90	255
C.A.Haute Normand	342	342
C.A. Paris IDF	789	785
C.A.Ille & Vilaine	342	342
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	527	525
C.A. Oise CCI	271,10	271
Creeks	24	25
Devanlay	470	460
Devernois (Ly)	451,50	456
Ducros Serv.Rapide ◆	53	53
Ecco Trav.Tempo Ly	500	530
Europ.Extinc.(Ly)#	301	295
Europ Propulsion ◆	482	482
Expand s.a	316	311
Factorem	663	690
Faiveley #	302	299
Finacor	88,80	88,60
Fininfo	530	530
Fructivie	622	622
Gautier France #	261	261
Gel 2000	55	57,20
GFI Industries #	680	695
Girodet (Ly) # ◆	31,50	31,50
GLM S.A.	360	360
Grandoptic.Photo #	743	748
Gpe Guillin # Ly	162	170
Kindy #	150	150
Guerbet	275	282
Hermes internat.1#	1295	1305
Hurel Dubois	410	410
ICBT Groupe #	202	209
I.C.C.	110	110
Idianova	72,10	72
Int. Computer #	119,50	114
IPBM	76,80	76,55
M6-Metropole TV	409	412,80
Manitou #	604	604
Manutan	428	429
Marie Brizard	830	890
Maxi-Livres/Profr.	205	208,90
Mecelec (Ly)	70,10	70
MGI Coutier	238	238
Monneret Jouet Ly#	76,45	72,65
Naf-Naf #	47,80	50
NSC Schlum. Ny.	649	621
Onet #	1014	1020
Paul Predault #	168,60	168,50
P.C.W. ◆	19	19
Petit Boy #	73,20	73,20
Pochet	827	828
Pouioulat Ets (Ns) ◆	232	232
Radiall #	527	501
Rallye(Cathiard)Ly	209,70	209,70
Reydel Indust.Li ◆	1030	1030
Robertet #	990	976
Rouleau-Guichard	310	310
Securidev #	75	76
Smoby (Ly)#	537	537
Sofco (Ly) ◆	77,45	77,45
Sofibus ◆	360	360
Sogepag # ◆	135	135
Sogeparc (Fin)	719	719
Sopra	330,50	337,50
Steph.Kelian # ◆	62,10	62,10
Sylea	591	591
Teisseire-France	182	182
TF1-1	544	545
Thermador Hold(Ly)	238	244
Trouvay Cauvin #	82,50	83
Unilog	540	532
Union Fin.France	630	620
Viel et Cie #	135	135
Vilmorin et Cie #	483	490
Virbac	587	582

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30

LUNDI 4 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	115	110
Coil	217	217
Electronique D2	491,50	500
FDM Pharma n.	196,90	195
Genset ◆	257	257
High Co.	225	225
Infonie	128	133
Joliez-Regol	92	92,80
Mille Amis ◆	100	100
Picogiga	145	143,80
Proxidis	44	47,70
Stelax ◆	4,65	4,65

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30

LUNDI 4 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	720	[illegible]
Crédit Gén.Ind. ◆	29	[illegible]
Générale Occidentale ◆	65	[illegible]
Mumm ◆	1300	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	194	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 octobre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	121,35	115,57
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2466,60	2430,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◆	9558,19	9558,19
Arbitr. Première ◆	9427,02	9333,68
Arbitr. Sécurité ◆	17534,82	17447,58
BNP		
Antigone Trésorerie	866626	866636
Natio Court Terme	13921	13921
Natio Court Terme2	378044	378044
Natio Epargne	2231,61	2209,51
Natio Ep. Capital C/D	16273,70	16112,57
Natio Ep. Croissance	2366,55	2320,15
Natio Ep. Obligations	225,59	219,21
Natio Epargne Retraite	139,27	136,54
Natio Epargne Trésor	10936,59	10914,76
Natio Epargne Valeur	564,47	553,40
Natio France Index	1151,15	1128,58
Natio Immobilier	1226,24	1202,20
Natio Inter	1904,22	1866,88
Natio Monétaire C/D	5394,52	5394,52
Natio Opportunités	162,26	159,08
Natio Patrimoine	1524,26	1494,37
Natio Perspectives	1274,29	1249,30
Natio Placements C/D	77359,32	77359,32
Natio Revenus	1117,68	1106,61
Natio Sécurité	11725,69	11725,69
Natio Valeurs	1077,66	1056,53
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	90510,79	90510,79
Oblig. tres caté.	244,55	240,94
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	663,52	644,19
Le Livret Portefeuille D ◇	880,45	854,81
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◇	2245,15	2240,67
Patrimoine Retraite C ◇	304,39	298,42
Sicav Associations C ◇	2387,21	2387,21
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19258,93	19258,93
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18782,13	18763,37
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	216,82	212,57
Ecur. Capicourt C ◇	227,06	227,06
Ecur. Capitalisation C ◇	235,69	235,69
Ecur. Distrimonétaire D. ◇	10400,82	10400,82
Ecur. Expansion C ◇	31240,62	80916,95
Ecur. Géovaleurs C ◇	2911,89	2854,79
Ecur. Investis. D ◇	178,30	174,80
Ecur. Monépremière ◇	11107,82	11107,82
Ecur. Monétaire C/D ◇	12832,36	12832,36
Ecur. Trésorerie C/D ◇	315,52	315,52
Ecur. Trimestriel D ◇	2010,99	1995,03
Eparcourt-Sicav D ◇	195,93	195,93
Géoptim C ◇	12111,19	11932,21
Géoptim D ◇	11786,57	11612,38
Horizon C ◇	1761,70	1727,16
Prévoyance Ecur. D ◇	102,07	102,07
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremiere C ◇	11632,35	11609,11
Ecur. Sécuripremiere C ◇	11701,36	11689,69
Ecur. Sensipremière C ◇	12507,86	12476,67
CNCA (CRÉDIT AGRICOLE)		
Amplia ◇	117433,51	117433,51
Atout Amérique	139,50	136,10
Atout Asie	95,85	93,51
Atout Futur C	613,88	595,91
Atout Futur D	585,59	571,31
Coexis	1859,80	1854,56
Dieze	1935,37	1895,28
Elicash ◇	931304,55	931304,55
Epargne-Unie	170,34	166,09
Eurodyn	1898,61	1852,50
Indicia ◆	1290,34	1259,64
Moné.JC ◇	11743,19	11743,19
Mone.JD ◇	11743,19	11743,19
Oblifutur	518,77	509,10
Oraction	1712,71	1670,94
Revenu-Vert	1211,62	1189,03
Sévéa ◆	107,57	104,95
Synthésis	16937,90	16605,78
Uni Foncier	1240,24	1209,99
Uni France	680,18	663,59
Uni Garantie C	1797,73	1764,21
Uni Garantie D	1461,67	1434,42
Uni-Régions	1580,21	1541,67
Univar C ◇	304,32	304,32
Univar D ◇	298,54	298,54
Univers Actions	187,37	182,80
Univers-Obligations	225,78	221,57
CIC BANQUES		
Francic	576,61	559,82
Francic Pierre	118,68	115,22
Francic Régions	1647,88	1599,88
CIC PARIS		
Cicamonde	1316,95	1278,59
Converticic	358,33	353,03
Ecocic	1453,12	1410,80
Oblicic Mondial	3420,64	3370,09
Oblicic Régions	1177,03	1159,64
Rentacic	166,01	163,56
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarite	1360,61	1347,14
Lion 20000	16895,07	16895,07
Lion Association	11494,12	11494,12
Lion Plus	1480,26	1451,24
Lion Trésor	2436,44	2412,32
Oblifion	1893,74	1874,99
Sicav 5000	589,51	577,95
Slivafrance	983,03	963,75
Slivam	486,08	476,55
Slivarente	235,52	230,90
Slivinter	595,70	584,02
Trilion	5289,66	5221,80
CRÉDIT MUTUEL		
Avenir Alizes	2139,67	2097,72
Créd.Mut.Act.France	130,14	126,66
Créd.Mut.Ep.Cour.T	899,96	889,96
Créd.Mut.Ep.Ind.C	106,85	103,99
Créd.Mut.Ep.J	22581,47	22581,47
Créd.Mut.Ep.long.T	241,39	234,93
Créd.Mut.Ep.Monde	1239,04	1205,88
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1792,24	1757,10
Créd.Mut.Ep.Quatre	1114,26	1092,41
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	682,14	652,77
Saint-Honoré Capital ◆	18827,64	18279,26
St-Honoré March. Emer. ◆	620,49	593,72
St-Honoré Pacifique ◆	723,09	691,95
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1806,45	1806,45
Stratégie Actions	960,28	923,35
Stratégie Rendement	1847,98	1789,31
LA POSTE		
Amplitude Monde C ◇	803,56	783,96
Amplitude Monde D ◇	782,80	763,73
Amplitude Europe C/D ◇	114,85	112,05
Elanciel D ◇	135,89	132,58
Emergence Poste D ◇	112,93	110,18
Géobilys C ◇	639,49	630,04
Géobilys D ◇	610,35	601,33
Intensys C ◇	115,72	115,55
Intensys D ◇	110,81	110,64
Latitude C ◇	146,09	146,09
Latitude D ◇	137,44	137,44
Oblitys D ◇	603,22	594,51
Plénitude D ◇	161,20	157,27
Poste Gestion C ◇	43731,42	43731,42
Revenus Trimestr. D ◇	5346,67	5293,73
Solstice D ◇	2362,18	2356,29
Thésora C ◇	945,37	936,01
Thésora D ◇	860,51	851,99
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37356,58	[illegible]
Actimonétaire D	30418,53	[illegible]
Cadence 1 D	1073,84	[illegible]
Cadence 2 D	1077,13	[illegible]
Cadence 3 D	1064,85	[illegible]
Capimonétaire C	404,18	[illegible]
Capimonétaire D	375,55	[illegible]
Sogeoblig C	8821,11	[illegible]
Interoblig C	6686,79	[illegible]
Intersélection France D ◆	587,49	[illegible]
S.G. France opport. C ◆	1696,43	[illegible]
S.G. France opport. D ◆	1635,94	[illegible]
Sogenfrance C ◆	1500,63	[illegible]
Sogenfrance D ◆	1384,91	[illegible]
Sogépargne D	302,28	[illegible]
Soginter C	1801,28	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1203,12	[illegible]
Sogeliance D ◆	1667,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	147,37	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE
Publicité financière Le Monde : 01 44 43 76 26



AUJOURD'HUI

SPORTS

FOOTBALL En battant Bastia (3-0), dimanche 3 novembre, en match décalé de la quinzième journée de championnat de première division, le Paris-SG s'est maintenu en tête du classement, devant Monaco et Auxerre. ● MARSEILLE, à nouveau battu à Montpellier (2-0), s'enfonce de plus en plus dans la crise avant de recevoir Monaco, mercredi 6 novembre, au Stade-Vélodrome. Les problèmes de langue entre les joueurs recrutés à la hâte expliquent en partie les carences collectives du jeu phocéen. ● LYON, entraîné par Bernard Lacombe, n'a pas retrouvé l'adhésion de son public malgré une victoire sur Rennes (2-0) à Gerland. ● MANCHESTER UNITED, actuellement huitième du championnat anglais, a de nouveau chuté à domicile, cette fois contre Chelsea (2-1). C'est la quatrième défaite d'affilée pour l'équipe d'Alex Ferguson et d'Eric Cantona.

L'Olympique de Marseille et sa pléiade de vedettes s'enfoncent dans la crise

A la veille de recevoir Monaco, le club phocéen a une nouvelle fois déçu, à Montpellier (0-2). Sixième défaite et septième expulsion pour une équipe bâtie à la hâte et qui ne parvient pas à trouver l'harmonie

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

Il arrive qu'en quelques séquences tout soit dit : ce qui s'est passé en quatre minutes à Montpellier, samedi 2 novembre, raconte la quinzième place au championnat de cette assemblée de vedettes qu'est l'Olympique de Marseille.

Quarante-cinquième minute donc, à l'extrême fin de la première mi-temps. Andreas Köpke, l'impeccable gardien allemand, dégage très loin. Tony Cascarino, le vieil Irlandais, placé au-delà du rond central, dévie de la tête vers Marc Libbra, le jeune Marseillais né à Toulon, qui tire au-dessus de la cage. Une action dangereuse qui s'est déroulée sans milieu de terrain et qui échoue faute de précision dans le dernier geste.

Quarante-sixième minute, à l'orée de la deuxième mi-temps. Pascal Fugier franchit la ligne médiane sur le côté droit, ajuste une passe dans le dos de la défense olympienne. Ivan Franceschini crie au hors-jeu d'Ibrahim Bakayoko. Le buteur ivoirien de Montpellier fond sur Köpke et le transperce à bout portant : 2-0 pour Montpellier. Encore une séquence emblématique : défense en retard, perte de temps à protester et goal prenant un mauvais coup en même *temps qu'un but.*

DE BRIC ET DE BROC

Quarante-neuvième minute enfin, Alberto Malusci retient Roman Kosecki à *l'entrée de la surface de* réparation : carton jaune. L'Italien en a déjà reçu un, sévère, pour protestation en seconde mi-temps : l'expulsion est immédiate. Les mauvais souvenirs de la saison reviennent en force, les Olympiens ont fini sept matches sur quinze à dix joueurs.

Le championnat de France de football de D1

15e journée

Nantes-Strasbourg 3-0
Monaco-Bordeaux 3-1
Le Havre-Auxerre 0-2
Lyon-Rennes 2-0
Lens-Nice 3-2
Nancy-Caen 1-2
Cannes-Lille 0-1
Guingamp-Metz 0-1
Montpellier-Marseille 2-0
Paris SG-Bastia 3-0

	Points	J	G	N	P	Diff.	Chgt	Série
1 [illegible]	32	15	9	5	1	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 [illegible]	29	15	8	5	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 [illegible]	28	15	7	7	1	[illegible]	=	[illegible]
4 [illegible]	24	15	7	3	5	[illegible]	▲	[illegible]
5 [illegible]	23	15	6	5	4	[illegible]	▲	[illegible]
6 [illegible]	22	15	5	7	3	[illegible]	▲	[illegible]
7 [illegible]	22	15	7	1	7	[illegible]	▼	[illegible]
8 [illegible]	21	15	5	6	4	[illegible]	▼	[illegible]
9 [illegible]	21	15	5	6	4	[illegible]	▼	[illegible]
10 [illegible]	21	15	6	3	6	[illegible]	▼	[illegible]
11 [illegible]	21	15	5	6	4	[illegible]	▲	[illegible]
12 [illegible]	20	15	5	5	5	[illegible]	▼	[illegible]
13 [illegible]	18	15	4	6	5	[illegible]	▲	[illegible]
14 [illegible]	18	15	4	6	5	[illegible]	▼	[illegible]
15 [illegible]	17	15	4	5	6	[illegible]	▼	[illegible]
16 Le Havre	16	15	4	4	7	[illegible]	▼	[illegible]
17 Montpellier	15	15	3	6	6	[illegible]	=	[illegible]
18 Caen	14	15	3	5	7	[illegible]	=	[illegible]
19 [illegible]	10	15	2	4	9	-16	=	[illegible]
20 [illegible]	9	15	1	5	9	-11	=	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Caen	0	27
	Lens	0	29
3	Nantes	0	31
18	Lille	3	43
19	Nice	4	28
20	Marseille	7	35

Les buteurs
1 Guivarc'h (Rennes) – 12 buts
2 Zitelli (Strasbourg) – 10 buts
3 Baticovic (Lille) – 9 buts
Caveglia (Lyon)

Les attaques
1 Monaco – 29 buts
2 Nantes – 27 buts
3 Paris SG – 23 buts

Les défenses
1 Auxerre – 6 buts
Paris-SG – 6 buts
3 Metz – 11 buts

16e journée (mercredi 6 novembre) Bastia-Lyon / Rennes-Le Havre / Nice-Paris-SG / Auxerre-Metz / Lille-Lens / Bordeaux-Cannes / Marseille-Monaco (mardi 5) / Strasbourg-Montpellier / Caen-Nantes / Nancy-Guingamp

En quatre minutes, le match était tué. Il était d'autant plus mort que cette équipe marseillaise ne sait pas puiser dans l'adversité pour ressouder ses rangs. On assista alors à un lent délitement : défenseurs de plus en plus mal placés, *milieu renonçant*, avants impuissants à l'image du malheureux Ben Slimane courant en vain, ou de Reynald Pedros, contraint de jouer, plutôt bien, un rôle de *défenseur hargneux. Ce scénario* avait déjà produit cinq défaites – dont trois à domicile – et cinq matches nuls avant le déplacement à Montpellier, et il renvoie à l'intersaison.

« Je ne dormais plus la nuit. Ou alors, je me réveillais en sueur avec cette pensée : "Je suis l'entraîneur d'une équipe qui n'existe pas". » Voilà ce que l'entraîneur, Gérard Gili, *racontait au Provençal* à deux jours du début du championnat. Ses affres nocturnes venaient d'une intersaison chaotique pendant laquelle les transferts furent organisés *dans une improvisation* formidable, alors qu'il s'agissait de bâtir une équipe nouvellement promue en D 1.

Aux incertitudes liées aux performances – et donc aux prix – des joueurs disponibles sur le marché pour cause d'Euro, s'ajoutaient celles du club OM. Robert Louis-Dreyfus fut choisi le 4 juillet, notamment parce qu'il apportait 70 millions d'argent frais pour le recrutement : il fallut alors conclure les transferts en un mois puisque le championnat reprenait le 9 août. Un mois pour recruter Reynald Pedros, Xavier Gravelaine, Eric Roy, mais aussi deux Italiens, un Tunisien, un Bulgare et un Allemand. Une équipe de bric et de broc, c'est ici la coutume : sur vingt joueurs, neuf ont signé cette année, et six en 1995 ! Tous parmi les pièces maîtresses supposées de chacune des lignes. Une équipe *« couleur cosmopolite »*, comme *l'écrivait le président délégué*, Jean-Michel Roussier, à la même époque. Cosmopolite, c'est certain ; équipe, c'est moins sûr.

Les dirigeants commencent à *avouer que l'arrêt Bosman, qui* permet un recrutement international à bon prix, pose de redoutables problèmes d'harmonie. Le langage du football en effet n'est pas si universel que ça. L'expression *signifie*, comme l'explique Gérard Gili, que les règles sont les mêmes partout, que le jeu est reconnaissable, mais rien de plus. Les mots ordinaires restent indispensables.

« Je suis obligé de tout faire par gestes, dit l'entraîneur. *Or le métier d'entraîneur est un métier de nuances, donc de langage. »* Un exemple, poursuit Gili : *« On ne peut pas dire à un joueur qu'il est mauvais, on doit lui expliquer qu'il pourrait mieux faire : on apporte, avec le langage huilé, la nuance qui positive. Quand on ne fait pas de phrases, quand on aligne juste du vocabulaire, on ne peut pas arriver à ce résultat tout en finesse. De là, l'incompréhension qui mine. »*

Jean-Michel Roussier ajoute un autre élément à ces difficultés. *« Sur le terrain, un joueur à forte personnalité s'impose en quelques mots, quelques gestes. S'il est bon mais n'a pas une personnalité spontanément rayonnante, les difficultés de langue vont encore l'enfermer un peu plus. »* L'OM tente de pallier ces difficultés en faisant donner des cours de français à tous ses étrangers et à leurs épouses. Mais l'apprentissage est long et, trois mois après leur arrivée, tous ces footballeurs venus d'ailleurs ne maîtrisent toujours pas la langue. Cela ne suffit certainement pas à expliquer tout les malheurs de l'OM. Mais, comme les séquences de jeu fatales, c'en est une bonne illustration.

L'équipe dirigeante de l'Olympique de Marseille avait annoncé le déplacement à Montpellier comme la première étape du redressement *avant la réception de Monaco*, mardi 6 novembre, au Stade-Vélodrome. Si celle-ci est pareillement négociée, on peut penser que le cauchemar de Gérard Gili prendra *corps : il risque de devenir un en*traîneur sans équipe, pour cause de limogeage. Et l'OM, une non-équipe sans entraîneur.

Michel Samson

De la SEM à la SAOS

Le calendrier de mise en place des nouvelles structures de l'Olympique de Marseille est pour le moment strictement respecté. La société d'économie mixte (SEM), dont la ville était le principal actionnaire, est sur la voie prévue de sa disparition au profit d'une société anonyme à objet sportif (SAOS), dont le président et actionnaire principal sera Robert Louis-Dreyfus. Le 14 novembre, un conseil d'administration de la SEM actera la passation de capitaux et de pouvoirs : la vente des deux cent mille actions au prix de 20 millions de francs permettra à la SEM de rembourser les collectivités publiques venues, il y a un an et demi, au secours de l'OM.

Engagé à titre individuel, le patron d'Adidas détiendra, avec des amis, 51 % du capital de 30 millions de francs ; 33 % appartiendront à l'OM Association, chargée de recueillir subventions publiques et taxe d'apprentissage. Adidas assure un budget de fonctionnement annuel de 120 millions de francs sur cinq ans.

L'Olympique lyonnais dans l'indifférence

LYON
de notre correspondant régional

Ni hola, ni bronca. Des tribunes à moitié vides, un jeu frisant l'ennui, et ce silence du public, presque comme une indifférence. Samedi 2 novembre, le stade de Gerland, à Lyon, a vécu une soirée de football sans passion. L'Olympique lyonnais a quand même battu Rennes (2-0), grâce à deux buts d'Alain Caveglia. C'était sûrement l'essentiel. Surtout pour le nouvel entraîneur, Bernard Lacombe.

Car l'OL vient de vivre, selon les mots de son président, Jean-Michel Aulas, *« une semaine difficile »*. Le 7-0 infligé par Auxerre, lors de la précédente soirée de championnat, ressenti comme une gifle, avait servi de détonateur. La crise couvait depuis quelques semaines. Même le président déstabilisait l'entraîneur par ses déclarations. Guy Stéphan a donc été remercié, comme il se doit en pareil cas. Mais, lundi 28 octobre, les deux cents supporteurs présents au bord du terrain d'entraînement ont sifflé son successeur. Deux jours plus tard, des vitres du siège du club ont volé en éclats ; impatience d'ultras, peut-être.

Bernard Lacombe rêvait sûrement d'un meilleur accueil : cet ancien avant-centre a fait ses classes à l'OL, avant d'en devenir une pièce maîtresse jusqu'en 1978. Parti jouer, notamment, à Bordeaux, le toujours meilleur marqueur du championnat de France (255 buts) est revenu à l'OL en 1988, comme directeur sportif. Ecartant une solution externe, Jean-Michel Aulas s'est naturellement tourné vers celui qui, depuis huit ans, apparaît comme *« l'homme du président »*, son oreille et son recruteur. Pour ses nouvelles fonctions, il est assisté de José Broissart, qui s'occupait du centre de formation, pépinière des jeunes talents de l'OL, comme l'avant-centre Florian Maurice, aujourd'hui écarté du terrain pour grave blessure, ou Ludovic Giuly, un feu-follet dont la petite silhouette et la rapidité de déplacement rappellent Alain Giresse.

Il y a juste un an, ces deux-là faisaient partie de l'équipe qui battait la Lazio de Rome sur son terrain, en seizièmes de finale de la Coupe de l'UEFA. Cette victoire saluait la politique de formation de l'OL. Pourtant, le reste de la saison fut bien terne. La magie de l'ère Tigana, parti à Monaco, s'était évaporée et des jeunes joueurs, dont Florian Maurice, exprimaient le souhait d'aller jouer ailleurs. Ils sont presque tous restés, contrat oblige, mais l'équipe n'a pas retrouvé son jeu pétillant qui remplissait le stade de Gerland.

Président de l'OL depuis 1987, Jean-Michel Aulas a déjà traversé bien des crises. Mais les critiques des supporteurs commencent à le viser directement. En désignant Bernard Lacombe, il a lancé un appel à *« la confiance »*. *« L'enthousiasme de départ doit venir de la tribune »*, estime-t-il. Samedi soir, malgré quelques fulgurances de Ludovic Giuly et d'Alain Caveglia, le public n'a pas vibré d'enthousiasme.

Bruno Caussé

Manchester United dans la tourmente

LONDRES
de notre correspondant

Rien ne va plus au Manchester United. Après quatre défaites consécutives – la dernière samedi 2 novembre à domicile contre Chelsea (2-1), – le club à la tunique rouge d'Alex Ferguson et dont le capitaine n'est autre qu'Eric Cantona semble toucher le fond. L'entraîneur, qui célébrait jeudi 31 octobre, ses dix ans à la tête du club, avait pourtant fait des pronostics optimistes. Ses joueurs allaient mettre fin à une infernale passe de trois en l'espace de deux semaines : 5-0 à Newcastle, 6-3 à Southampton, et une première défaite à domicile en quarante ans dans un match international contre les Turcs de Fenerbahce. Rien n'y a fait face à l'équipe de Ruud Gullit. La patte magique de « Fergie » – ce vieux briscard d'Ecossais âgé de cinquante-quatre ans, – le génie personnel et le talent de meneur d'hommes d'« Eric » sont comme frappés par un mauvais sort.

Le club a parfois des débuts d'année un peu lents, mais la formule Ferguson-Cantona, qui, depuis 1992, a catapulté Manchester sur le chemin de la gloire, devait faire à nouveau des merveilles. Le club a recruté de nouveaux joueurs de talent, comme le fils de du grand Cruyff, Jordi. Mais voilà, la mayonnaise ne semble toujours pas avoir pris entre anciens et nouveaux. La méforme des uns, les blessures des autres s'y sont ajoutées.

L'équipe ne joue pas bien, Cantona manque des balles qu'il n'aurait jamais ratées. Son indiscipline naturelle paraît reprendre parfois le dessus et, comme le remarque le correspondant sportif de l'*Independent on Sunday*, il a de la chance de n'avoir pas encore été sanctionné par un arbitre. Samedi, il a raté une passe cruciale, tandis qu'un autre Français, Frank Lebœuf, a été à l'origine du second but de Chelsea.

POISSE

Le club n'est que sixième au classement, à seulement huit points du premier, Newcastle. L'an dernier, il avait réussi à rattraper un retard de douze points sur ce même adversaire. Alex Ferguson, dont le contrat court encore pour quatre ans, a déjà connu la poisse en 1989 : son équipe n'était que huitième quand il a recruté Cantona et, quelques mois plus tard, elle remportait le championnat. Mais la chance est fantasque, tout comme *« ce génie inconstant d'Eric »*.

Après le coup de pied à un supporteur qui le fit suspendre pendant sept mois en 1995, Cantona s'est bien rattrapé, pour devenir l'une des personnalités les plus populaires outre-Manche. Mais cette fois la remontée risque d'être difficile : public déçu et experts vont attendre United à chaque match, disséquer ses faiblesses, ne pardonnant rien à Eric et Fergie. Pour eux, il n'y a plus de temps à perdre pour restaurer l'esprit d'équipe parmi des joueurs déboussolés. Car, comme le disait le prédécesseur d'Alex Ferguson, Ron Atkinson, *« c'est bigrement dur d'être une légende ! »*.

Patrice de Beer

Français et Anglais dominent la Coupe d'Europe de rugby

TROIS des quatre clubs français engagés dans la Coupe d'Europe de rugby se sont qualifiés pour les quarts de finale qui auront lieu les 16 et 17 novembre : Toulouse, Dax et Brive. Pau, battu 25-23 par le Leinster, une province irlandaise, est le seul recalé d'un premier tour marqué par la domination conjointe des Français et des Anglais.

Ces derniers auront eux aussi trois représentants en quarts de finale : Bath, Leicester et les Harlequins de Londres. Les Wasps, qui avaient infligé une retentissante défaite à Toulouse (77-17), la semaine dernière, n'ont pu les rejoindre, malgré leur succès à Milan (33-23). Les chances des Gallois reposeront sur Cardiff et Llanelli, qui viennent s'immiscer dans le duel franco-anglais. Aucune des équipes irlandaises et écossaises n'a été en mesure de se qualifier.

Le tenant du titre, le Stade toulousain, a réussi à surmonter le traumatisme provoqué par la défaite que leur avaient infligée les Wasps. Sur son terrain des Sept-Deniers, l'équipe de Guy Novès et Serge Lairle a facilement battu la province irlandaise de Munster (60-19). Elle a marqué neuf essais qui lui ont permis de se classer à la deuxième place du groupe D. En quart de finale, les Toulousains se déplaceront à Dax. Grâce à leur victoire sur les Gallois de Pontypridd (22-18), les Landais terminent en tête du groupe A. Ils auront donc l'avantage de recevoir les triples champions de France. Brive, vainqueur à Belfast de l'Ulster (17-6), bénéficiera du même avantage. Les Corréziens disputeront à domicile une place en demi-finale aux Gallois de Llanelli. Dans les deux autres rencontres, Cardiff recevra Bath, et Leicester, les Harlequins.

MIRACLE BÉGLAIS

La Conférence européenne, la deuxième compétition européenne, tourne de son côté à une version impromptue du championnat national. Sept clubs français sont qualifiés pour les quarts de finale (Agen, Bègles, Castres, Toulon, Narbonne, Bourgoin et Montferrand). Les Béglais sont les miraculés de ce premier tour. Pour se qualifier, ils devaient compter à la fois sur une défaite des Gallois de Swansea et sur une victoire écrasante sur leurs adversaires d'Ebbw Vale. Bourgoin a battu Swansea 54-19. Et Bègles a réussi le plus gros score européen de la saison en s'imposant par 93-7. Les Français sont accompagnés d'un seul adversaire étranger, le club anglais de Northampton. Les rencontres auront lieu les 16 et 17 novembre, comme dans l'autre compétition. Entre-temps, l'Europe va céder la place aux championnats nationaux, les 9 et 10 novembre prochains.

LE MONDE diplomatique

Novembre 1996

● ÉTATS-UNIS : Scrutin présidentiel, des jeux sans enjeu, par Serge Halimi. – Les élections dont on ne parle pas, par Yves Eudes.
● RUSSIE : Où va ce pays ? par Ignacio Ramonet.
● NATIONS UNIES : Pourquoi Washington veut écarter M. Boutros-Ghali, par Eric Rouleau.
● BRÉSIL : Une société raciste ? par Damien Hazard et Alain Pascal Kali.
● AFGHANISTAN : Avec les talibans, la charia plus le gazoduc, par Olivier Roy.
● INDE : Le veto nucléaire, par Jyotsna Saksena.
● MALI : Vers la réintégration des Touaregs, par Robin Edward Poulton.
● MONNAIE UNIQUE : Passage en force, par Bernard Cassen.
● EUROPE CENTRALE : Stabilisation politique, par Jean-Yves Potel.
● JUSTICE : La Cour internationale entre politique et droit, par Monique Chemillier-Gendreau.
● MÉDIAS : Ces prêtres branchés de l'ère numérique, par Herbert I. Schiller.
● CULTURE : L'invisible « colonisation » japonaise, par Marc Bosche.

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Quinze concurrents et un « pirate » se sont élancés dans la course autour du monde à la voile

Raphaël Dinelli a décidé de se mêler au Vendée Globe malgré le refus du jury

Les participants de la troisième édition du Vendée Globe ont pris la mer, dimanche 3 novembre, des Sables-d'Olonne, en présence de près de 300 000 spectateurs. Le vainqueur devra franchir 25 000 milles (46 000 kilomètres) et n'est pas attendu avant le mois de février prochain. Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*) a pris la tête de la course dès la première bouée. Derrière les quinze inscrits officiels, un seizième homme, Raphaël Dinelli, a décidé de jouer les francs-tireurs.

ÉTAIENT-ILS QUINZE, étaient-ils seize ? L'escadre qui a répondu, dimanche 3 novembre, à 13 h 2, au coup de canon de départ du Vendée Globe, ne savait toujours pas comment se compter. Officiellement, quinze bateaux se sont élancés des Sables-d'Olonne, dans une mer formée, pour 25 000 milles (46 000 kilomètres) en solitaire et sans escale (*Le Monde* du 2 novembre). Mais, à la traîne dès la deuxième bouée, celle de Port-Bourgenay, un seizième navire, rouge, se frayait une route discrète à travers la flotille des spectateurs.

Bien que le jury de la course en doute, Raphaël Dinelli est un vrai marin, donc forcément têtu. A vingt-huit ans, le directeur de la station voile d'Arcachon a décidé de faire ce tour du monde malgré l'avis contraire des commissaires. Quelle que soit sa performance, il ne sera pas classé à l'issue de l'épreuve. Les juges lui reprochent d'être un peu tendre pour une pareille expédition et sa candidature a été refusée, le 23 octobre, au motif que son expérience sur un « 60 pieds » « *est inexistante.* » L'intrépide n'a pour tout viatique qu'une participation à la Course du *Figaro* et une traversée de l'Atlantique en double. Le règlement stipule que les participants doivent avoir effectué, en guise de qualification, 2 000 milles en solitaire. Sans cesse à rattraper le temps depuis qu'il a conçu le projet de partir, l'impétrant n'a pas réussi à boucler 1 000 milles sur son *Algimouss*.

BENJAMIN UN PEU FOU

A l'estomac, le jeune skipper a pourtant amarré son bateau au ponton des Sables-d'Olonne et acquitté son droit d'inscription. Les palabres se sont alors éternisées. Philippe Jeantot, l'organisateur de la course, a tenté de jouer les bons offices. La concurrence s'est montrée plutôt fair-play, soutenant la participation de ce benjamin un peu fou. Mais les gardiens de la loi ont été insensibles aux arguments de ce néophyte aux yeux clairs, à la fois doux et obstinément fixes sous la visière d'une inamovible casquette.

Finalement, le pirate s'en est tiré par une pirouette juridique. Il a fait appel de la décision des juges devant la Fédération française de voile (FFV), qui risque de prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines avant de rendre sa décision. En attendant le verdict, le moussaillon a pris le large, en « *concurrent libre* », dans le sillage des participants officiels.

Raphaël Dinelli n'aurait sans doute jamais pu s'élancer sans le soutien de Philippe Jeantot. Ce dernier se reconnaît dans le jeune flibustier. Le vainqueur de deux tours du monde a joué en son temps les iconoclastes. Ce taiseux défia lui-même les autorités, dut lutter pour financer ses projets, avant que sa popularité ne lui accorde un crédit illimité auprès des instances sportives et des commanditaires. De cette période, le skipper moustachu a gardé un certain penchant pour la marginalité.

ACHARNEMENT

Alors, devenu patron, Philippe Jeantot n'a pas seulement signé à son héritier spirituel « *une autorisation de participation* », « *pour servir et valoir ce que de droit* ». Depuis 1995 que Raphaël Dinelli a formé le rêve de s'aligner dans cette course, son aîné cautionne ses créances. L'ancien baroudeur a également prêté son bateau, *Crédit-Agricole-IV*, rebaptisé, une fois remis en état et armé par un nouveau sponsor, *Algimouss*.

Des mois d'acharnement sur le pont de son navire et devant les directoires sévères d'éventuels sponsors ne pouvaient se terminer en cale sèche, par la faute d'un maudit règlement. D'autres, pourtant plus connus, ont baissé les bras devant cet océan d'indifférence que doit affronter le skipper en partance. Raphaël Dinelli est, lui, parvenu jusqu'aux Sables-d'Olonne. Ce n'est peut-être pas là un brevet de marine, mais c'est en tout cas un joli gage d'endurance.

Si la FFV abonde dans le sens du jury, Raphaël Dinelli risque de perdre sa licence. Mais, à ce point de son équipée, le jeune homme est prêt à assumer les conséquences de sa rébellion. Quand on s'apprête à affronter plus de cent jours de navigation sur toutes les mers du globe, les rodomontades de « bureaucrates » semblent de peu de poids. Raphaël Dinelli ne reconnaît que la mer comme censeur.

B. H.

Au Tournoi de Paris, Thomas Enqvist succède à Pete Sampras

L'AFFAIRE a été rondement menée. Trois sets, une heure et demie, et Thomas Enqvist, Suédois et tête de série nº 12, est devenu le onzième vainqueur de l'Open de Paris. Ievgueni Kafelnikov, favori puisque tête de série nº 4, est tout de suite apparu émoussé par une semaine de tennis qu'il a joué en simple et en double.

La veille, le Russe s'était dépêtré de Petr Korda, le gaucher tchèque, ancien nº 5 mondial, issu des qualifications. Ievgueni avait regardé passer le premier set impressionné par la force retrouvée de son adversaire : « *Quand il joue à son meilleur niveau, pour être honnête, je préfère ne pas l'avoir comme adversaire. Là, j'ai fait beaucoup d'efforts pour ne pas être sifflé par le public.* »

Dimanche, en milieu d'après-midi, Kafelnikov, vainqueur des Internationaux de France de Roland-Garros et vaincu de la finale du Tournoi de Bercy, s'est excusé auprès du public. Cette fois, ses jambes l'ont trahi. Interloqué, il n'a pu intercepter les passing-shots de son adversaire, ni reprendre un coup droit cinglant. Il a souvent baissé garde et raquette pour accueillir le point perdu d'un hochement de tête. Oui, il s'est senti un peu bête de ne pouvoir défendre convenablement ses chances : « *Pardonnez-moi*, a-t-il lancé à la foule disparate. *Je voulais faire aussi bien qu'il y a six mois. J'ai tout fait pour réussir, mais Thomas Enqvist était bien trop fort.* »

A Paris, celui-ci s'est fait connaître des Français à la veille de la finale de Coupe Davis Suède-France qui se dispute à Malmö du 29 novembre au 1er décembre. Porte d'Auteuil ou à Bercy, Enqvist n'avait jamais gagné un match. Il s'est rattrapé de belle manière, développant un tennis foudroyant et compact. Sur son chemin, il a éliminé Carlos Moya, tombeur de Boris Becker, et ses compatriotes Stefan Edberg et Magnus Gustafsson.

ANNÉE CHAOTIQUE

A vingt-deux ans, Enqvist est déjà un vieux du circuit. Il a fini l'année 1991 numéro un mondial juniors après avoir gagné notamment les Internationaux d'Australie et Wimbledon dans cette catégorie d'âge. Un an après, il s'est imposé au tournoi de Bolzano en battant Arnaud Boetsch. Une opération des deux genoux lui a ensuite permis de revenir en conquérant. En 1995, Thomas Enqvist a gagné cinq tournois et a fini en septième position au classement mondial après avoir empoché 1,2 million de dollars. L'année 1996 aura été plus chaotique. Il était arrivé à Paris avec une seule victoire en tournoi (New Delhi) à son palmarès et il ne comptait plus parmi les dix meilleurs mondiaux. Ce grand garçon brun au sourire rare mais généreux n'en était pas moins confiant dans ses possibilités. A force d'entraînement, son jeu s'était accéléré. Sa présence au filet en avait retrouvé plus d'efficacité.

Depuis quelques semaines, les joueurs suédois rivalisent pour gagner leur sélection en équipe de Coupe Davis : « *J'y trouve une grande motivation*, expliquait Thomas Enqvist en début de semaine. *J'ai simplement envie de faire bien pour finir cette année avec l'équipe.* » Il aura tiré son épingle du jeu dans un tournoi totalement chamboulé et donc difficile. L'épreuve la mieux dotée après les quatre rendez-vous du Grand Chelem (2,3 millions de dollars de prix) affichait fièrement les trente-six des trente-sept meilleurs joueurs mondiaux. Tenant du titre, Pete Sampras partait favori. Boris Becker ou Andre Agassi étaient en embuscade, comme Ievgueni Kafelnikov, vainqueur de Roland-Garros en juin et auteur d'une belle fin de saison. On observait les Suédois, on espérait des Français.

DES HÉROS FATIGUÉS

Mais les héros étaient exténués. Boris Becker, tête de série nº 6, a plié face à Carlos Moya ; le nº 1, Pete Sampras, n'a pu se tirer d'un match inextricable contre Marc Rosset ; et Andre Agassi (nº 9) a perdu son tennis dans la force d'une rencontre avec le Suédois Magnus Gustafsson. Thomas Muster (nº 3) a déclaré forfait en pleine partie contre Stefan Edberg et Richard Krajicek (nº 7), défait au premier tour par l'ancien finaliste de Roland-Garros, Alberto Berasategui, n'a pas semblé remis de sa victoire à Wimbledon. Michael Chang, deuxième joueur mondial, s'est incliné devant un Arnaud Boetsch magnifié par l'enjeu. Enqvist a donc opéré en terrain déblayé. Il a aussi fait preuve de calme dans son match contre Stefan Edberg et surtout contre Ievgueni Kafelnikov, qui était donné favori.

La finale du Tournoi de Paris 1996 ne restera pas dans les annales comme l'une des plus belles. On a lorgné avec envie sur l'affiche de celle du Tournoi de Stuttgart, dimanche 27 octobre. Pete Sampras y avait rencontré Boris Becker, s'inclinant en cinq sets au terme d'une rencontre qualifiée de haute qualité. L'élimination de ces deux finalistes quelques jours plus tard a semblé injuste. Stuttgart et Paris, qui font partie des neuf grands tournois du circuit, ne devraient pas se télescoper. Ainsi pense Patrice Clerc, directeur de Roland-Garros et du Tournoi de Paris, qui a appelé à une révision du calendrier. Thomas Enqvist, lui, disputait son vingt-huitième tournoi cette année, sans compter trois tours de Coupe Davis et les Jeux olympiques. Il prendra du repos après la finale de la Coupe Davis.

Bénédicte Mathieu

Jennifer Capriati refait surface

L'Américaine Jennifer Capriati a été battue par la Tchèque Jana Novotna, dimanche 3 novembre, en finale du tournoi de Chicago (6-4, 3-6, 6-1), mais elle semble enfin réconciliée avec le tennis qu'elle avait quitté sur une défaite au premier tour de l'US Open en 1993. Après quasiment trois saisons d'absence, quelques tentatives de retour peu concluantes et une cure de désintoxication pour des problèmes de drogue, elle a surpris. Déployant ce puissant jeu de fond de court qui lui avait valu le rang de sixième joueuse mondiale à 15 ans, elle s'est défait de Monica Seles, la tête de série et joueuse mondiale numéro un, en demi-finale après avoir éliminé deux autres sérieuses compétitrices : la Bulgare Magdalena Maleeva et l'Américaine Lisa Raymond. Encore cinquantième au classement WTA la semaine passée, Jennifer Capriati, âgée de 20 ans, s'est félicitée de sa performance. « *Cela me donne la conviction que je ne suis pas loin de réussir*, a-t-elle déclaré. *Je veux revenir doucement.* »

■ **Amélie Mauresmo est assurée d'être championne du monde juniors 1996** grâce à sa victoire, dimanche 3 novembre, au tournoi juniors d'Osaka, au Japon. La Française s'est imposée en finale contre la Croate Mirjana Lucic (6-1, 6-4). Agée de dix-sept ans, Amélie Mauresmo vit une saison exceptionnelle, au cours de laquelle elle a gagné les tournois juniors de Roland-Garros et de Wimbledon. Egalement vainqueur à Osaka, son compatriote Sébastien Grosjean reste en tête du classement mondial chez les garçons, mais il n'est pas assuré du titre.

DÉPÊCHES

■ **BOXE : le Français Julien Lorcy est devenu champion d'Europe** de la catégorie des super-plume, en battant le Russe Boris Sinitsin par K.-O. à la septième reprise, samedi 2 novembre, au Palais des sports de Levallois. Surnommé « Bobo », Lorcy, âgé de vingt-quatre ans, compte désormais 32 victoires en 32 combats, dont 22 obtenues avant la limite.

■ **Le boxeur américain séropositif Tommy Morrison**, ex-champion WBO des lourds, a remporté, par K.-O. en 1 min 38 s le combat qui l'opposait, à Tokyo, au peu combatif Marcus Rhode (*Le Monde* du 3-4 novembre). Il prévoit de faire don des quelque 275 000 francs que lui a valu cette victoire à une fondation pour la lutte contre le sida. Lors de la même réunion, George Foreman a conservé son titre mondial WBO face à Crawford Grimsley. Foreman et Morrison pourraient se rencontrer fin février en Australie. – *(AP.)*

■ **CYCLISME : Jeannie Longo a amélioré, dimanche 3 novembre, sur le vélodrome de Grenoble**, la meilleure performance mondiale des 5 kilomètres, couvrant la distance en 6 min 5 s 839, à la moyenne horaire de 49,202 km/h. Après avoir ravi à la Britannique Yvonne McGregor le record de l'heure le 26 octobre à Mexico (47,411 km/h) et le record des 10 kilomètres à Genève, le 29, en 12 min 11 s 990 à la moyenne horaire de 49,181 km/h, Longo signe à trente-huit ans son troisième record en un peu plus d'une semaine.

■ **FOOTBALL : Christian Karembeu pourrait rejoindre les rangs du FC Barcelone début décembre.** Le Barça a annoncé, dimanche 3 novembre, être parvenu à un accord avec la Sampdoria de Gênes où évolue actuellement le demi défensif formé à Nantes. Les dirigeants catalans doivent encore convaincre le joueur, qui était tenté par les propositions de leur grand rival dans le championnat espagnol : le Real de Madrid. En cas de refus, Karembeu ne pourrait quitter son club italien avant la fin de son contrat qui prendra fin en juin 1998. – *(AFP.)*

■ **L'attaquant italien du Milan AC Roberto Baggio a été hospitalisé**, dimanche 3 novembre, et gardé en observation toute la nuit. Il a été victime d'un coup de genou involontaire du défenseur Stefano Rossini à la tête lors de la rencontre contre Atalanta (1-1). Lundi matin, les examens médicaux n'avaient rien révélé. – *(AFP.)*

■ **KARTING : un pilote âgé de treize ans s'est tué**, dimanche 3 novembre, sur le circuit Alain-Prost, au Mans. Il participait à la finale du Trophée des jeunes, une compétition rassemblant les meilleurs pilotes en catégorie minimes. C'est à la suite d'un accrochage avec un autre concurrent, consécutif à un ralentissement de la course, que le kart du jeune pilote a quitté la piste, avant de se retourner et d'effectuer plusieurs tonneaux. Fréquentant les circuits depuis l'âge de dix ans, la victime connaissait bien la piste du Mans, réputée sûre et où de grands noms du sport automobile ont fait leurs débuts. – *(Corresp.)*

RÉSULTATS

ATHLÉTISME

Marathon de New York
1. G. Leone (Ita.) 2 h 9 min 54 s ; 2. T. Tummo (Éth.) 2 h 10 min 11 s ; 3. J. Kamau (Ken.) 2 h 10 min 41 s.

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Dixième journée

Paris-SG - Nancy	70-93
Antibes-Limoges	93-85
Besançon-Le Mans	76-85
Cholet-Strasbourg	105-86
Evreux-Levallois	77-80
Villeurbanne - Chalon-sur-Saône	94-74
Dijon-Gravelines	98-86
Montpellier - Pau-Orthez	69-91

Classement : 1. Pau-Orthez et Limoges, 19 pts ; 3. Villeurbanne, 18 ; 4. Cholet, Le Mans et Nancy, 17 ; 7. Paris-SG et Montpellier, 16 ; 9. Besançon et Dijon, 14 ; 11. Strasbourg, Antibes et Chalon-sur-Saône, 13 ; 14. Levallois, 12 ; 15. Evreux et Gravelines, 11.

FOOTBALL

Championnat de France D 2
Dix-septième journée

Niort-Toulouse	1-2
Toulon-Epinal	3-1
Gueugnon-Châteauroux	1-1
Perpignan-Le Mans	0-0
Lorient-Saint-Brieuc	1-1
Valence-Charleville	1-2
Beauvais-Amiens	2-0
Troyes - Louhans-Cuiseaux	1-0
Saint-Etienne - Mulhouse	2-0
Sochaux-Martigues	0-0
Laval - Red Star	3-1

Classement : 1. Martigues, 29 pts ; 2. Toulouse, 29 ; 3. Châteauroux, 28 ; 4. Troyes, 27 ; 5. Niort, 27 ; 6. Saint-Etienne, 26 ; 7. Gueugnon, 26 ; 8. Sochaux, 25 ; 9. Red Star, 25 ; 10. Le Mans, 25 ; 11. Saint-Brieuc, 24 ; 12. Perpignan, 23 ; 13. Toulon, 23 ; 14. Laval, 22 ; 15. Lorient, 22 ; 16. Amiens, 21 ; 17. Louhans-Cuiseaux, 20 ; 18. Valence, 18 ; 19. Beauvais, 18 ; 20. Mulhouse, 16 ; 21. Charleville, 15 ; 22. Epinal, 12.

Championnat d'Allemagne
Treizième journée

Bayern Munich-Munich 1860	1-1
Bochum-Rostock	1-0
Saint Pauli-Stuttgart	2-1
Werder Brême-Hambourg	0-0
Schalke 04-Dortmund	1-3
Bielefeld-Düsseldorf	1-0
Duisbourg-SC Fribourg	1-4
Leverkusen-Moenchengladbach	3-0
Karlsruhe-FC Cologne	4-1

Classement : 1. Bayern Munich, 28 pts ; 2. Stuttgart, 27 ; 3. Leverkusen, 27 ; 4. Dortmund, 26 ; 5. Bochum, 23 ; 6. Cologne, 22 ; 7. Werder Brême, 21 ; 8. Karlsruhe, 20 ; 9. Munich 1860, 15 ; 10. Hambourg, 15 ; 11. Düsseldorf, 15 ; 12. Moenchengladbach, 14 ; 13. Saint Pauli, 14 ; 14. Schalke 04, 13 ; 15. Rostock, 12 ; 16. Fribourg, 12 ; 17. Duisbourg, 10 ; 18. Bielefeld, 10.

Championnat d'Angleterre
Douzième journée

Aston Villa-Nottingham Forest	2-0
Derby-Leicester	2-0
Leeds-Sunderland	3-0
Manchester United-Chelsea	1-2
Sheffield Wednesday-Southampton	1-1
Tottenham-West Ham	1-0
Wimbledon-Arsenal	2-2
Blackburn-Liverpool	3-0
Newcastle-Middlesbrough	3-1
Everton-Coventry	(lundi)

Classement : 1. Newcastle, 27 pts ; 2. Arsenal, 25 ; 3. Wimbledon, 23 ; 4. Liverpool, 23 ; 5. Chelsea, 22 ; 6. Manchester United, 19 ; 7. Aston Villa, 18 ; 8. Tottenham, 17 ; 9. Sheffield Wednesday, 16 ; 10. Everton, 15 ; 11. Derby, 14 ; 12. West Ham 14 ; 13. Leicester, 14 ; 14. Southampton, 13 ; 15. Middlesbrough, 13 ; 16. Sunderland, 13 ; 17. Leeds, 13 ; 18. Nottingham Forest, 8 ; 19. Coventry, 8 ; 20. Blackburn, 4.

Championnat d'Espagne
Onzième journée

Racing Santander-Betis Séville	1-1
Saragosse-Deportivo La Corogne	1-2
Espanyol Barcelone-Rayo Vallecano	0-0
Valence-Valladolid	2-4
FC Séville-Athletic Bilbao	4-2
Logrones-Extremadura	0-0
Real Sociedad-Hercules	2-1
Atletico Madrid-Oviedo	3-0
Tenerife-Celta Vigo	0-0
Compostelle-Real Madrid	1-2
Sporting Gijon-FC Barcelone	(lundi)

Classement : 1. FC Barcelone, 26 pts ; 2. Real Madrid et Deportivo La Corogne, 25 ; 4. Valladolid, 20 ; 5. Betis Séville, 19 ; 6. Atletico Madrid, Real Sociedad et Racing Santander, 17 ; 9. Valence, 16 ; 10. Tenerife, Rayo Vallecano, Athletic Bilbao et Espanyol Barcelone, 15 ; 14. Celta Vigo, 14 ; 15. Oviedo et Sporting Gijon, 12 ; 17. FC Séville et Logrones, 11 ; 19. Compostelle, 9 ; 20. Saragosse, 8 ; 21. Extremadura, 5 ; 22. Hercules Alicante, 4.

Championnat d'Italie
Huitième journée

Bologne-AS Roma	3-2
Cagliari-Pérouse	2-1
Juventus Turin-Naples	1-1
Lazio Rome-Vicence	0-2
Milan AC-Atalanta Bergame	1-1
Sampdoria Gênes-Plaisance	3-0
Udine-Reggiana	2-1
Vérone-Inter Milan	0-1
Parme-Fiorentine	0-0

Classement : 1. Inter Milan, 17 pts ; 2. Vicence, 16 ; 3. Juventus Turin, 15 ; 4. Sampdoria Gênes, Milan AC et Bologne, 13 ; 7. Udine, Pérouse, Naples et Fiorentine, 12 ; 11. AS Roma, Plaisance et Parme, 11 ; 14. Lazio Rome, 8 ; 15. Cagliari, 7 ; 16. Atalanta Bergame, 6 ; 17. Vérone, 5 ; 18. Reggiana, 4.

Coupe des DOM
Finale

CS Saint-Denis (Réunion) - Club Franciscain (Martinique)	1-0 a.p.

GOLF

Tournoi de Hongkong
Classement final : 1. B. Langer (All.), 267 ; 2. K. Wook-Soon (CdS), 269 ; 3. S. Leycock (Aus.), 270.

HANDBALL

Championnat de France N 1
Huitième journée

Massy-ACBB	23-22
Chambéry-Créteil	21-25
Ivry-Villeneuve d'Ascq	29-19
Dunkerque-Montpellier	20-21
Pontault-Combault - Toulouse	21-22
Paris-SG - Besançon	32-23
Bordeaux-Istres	(le 8 novembre)

Classement : 1. Créteil, 24 pts ; 2. Ivry, 22 ; 3. Paris-SG, 20 ; 4. Toulouse, 19 ; 5. Bordeaux, 16 ; 6. Montpellier, 16 ; 7. Massy, 16 ; 8. Chambéry, 15 ; 9. ACBB, 14 ; 10. Istres, 14 ; 11. Pontault-Combault, 14 ; 12. Dunkerque, 12 ; 13. Besançon, 12 ; 14. Villeneuve d'Ascq, 10.

HOCKEY SUR GLACE

Championnat de France N 1A
Douzième journée

Reims-Amiens	4-3
Rouen-Angers	5-6
Gap - Viry-Châtillon	2-5
Bordeaux-Lyon	6-5
Epinal-Megève	1-5
Brest-Grenoble	6-4

Classement : 1. Brest, 24 pts ; 2. Reims, 20 ; 3. Rouen, 17 ; 4. Grenoble, 16 ; 5. Amiens, 15 ; 6. Bordeaux, 14 ; 7. Angers, 12 ; 8. Lyon, 8 ; 9. Gap, 6 ; 10. Megève, 5 ; 11. Viry-Châtillon, 4 ; 12. Epinal, 3.

PATINAGE ARTISTIQUE

Skate America
Programme libre messieurs : 1. T. Eldredge (EU), 1,5 pt ; 2. A. Urmanov (Rus.), 3,0 ; 3. A. Yagudin (Rus.), 5,0.
Programme libre couples : 1. O. Kazakova-A. Dmitriev (Rus.), 2,0 pts ; 2. S. Lyons-B. Wells (EU), 2,5 ; 3. S. Stiegler-J. Zimmerman (EU), 5,0.
Danse libre : 1. A. Krylova-O. Ovsiannikov (Rus.), 2,0 pts ; 2. I. Lobatcheva-I. Averbukh (Rus.), 4,0 ; 3. S. Moniotte-P. Lavanchy (Fra.), 6,0.
Programme libre dames : 1. M. Kwan (EU), 1,5 pts ; 2. T. Kwiatkowski (EU), 3,0 ; 3. S. Vogel (EU), 4,5.

RUGBY

Coupe d'Europe
Cinquième et dernière journée

● Poule A

Dax (Fra.)-Pontypridd (PdG)	22-18
Trévise (Ita.)-Bath (Ang.)	27-50

Exempt : Edimbourg (Éco.).
Classement : 1. Dax, 6 pts ; 2. Bath, 6 ; 3. Pontypridd, 6 ; 4. Trévise, 2 ; 5. Edimbourg, 0.

● Poule B

Leicester (Ang.)-Llanelli (PdG)	25-16
Leinster (Irl.)-Pau (Fra.)	25-23

Exempt : Scottish Borders (Éco.).
Classement : 1. Leicester, 8 pts ; 2. Llanelli, 4 ; 3. Leinster, 4 ; 4. Pau, 2 ; 5. Scottish Borders, 2.

● Poule C

Harlequins (Ang.)-Caledonia (Éco.)	56-35
Ulster (Irl.)-Brive (Fra.)	6-17

Exempt : Neath (PdG).
Classement : 1. Brive, 8 pts ; 2. Harlequins, 6 ; 3. Neath, 4 ; 4. Ulster, 2 ; 5. Caledonia, 0.

● Poule D

Toulouse (Fra.)-Munster (Irl.)	60-19
Milan (Ita.)-Wasps (Ang.)	23-33

Exempt : Cardiff (PdG).
Classement : 1. Cardiff, 6 pts ; 2. Toulouse, 6 ; 3. Wasps, 4 ; 4. Munster, 4 ; 5. Milan, 0.
Tableau des quarts de finale : Dax-Toulouse ; Leicester-Harlequins ; Brive-Llanelli ; Cardiff-Bath.

Conférence européenne
Cinquième et dernière journée

● Poule A

Sale (Ang.)-Newbridge (PdG)	57-34
Montferrand (Fra.)-Newport (PdG)	55-14
Glasgow (Éco.)-Agen (Fra.)	23-34

Classement : 1. Agen, 10 pts ; 2. Montferrand, 8 ; 3. Sale, 6 ; 4. Newport, 4 ; 5. Glasgow, 2 ; 6. Newbridge, 0.

● Poule B

Narbonne (Fra.)-Castres (Fra.)	11-16
Bucarest (Rou.)-Bristol (Ang.)	19-18
Treorchy (PdG)-Bridgend (PdG)	(reporté)

Classement : 1. Castres, 10 pts ; 2. Narbonne, 8 ; 3. Bucarest, 5 ; 4. Bridgend, 3 ; 5. Bristol, 2 ; 6. Treorchy, 0.

● Poule C

Connaught (Irl.)-Orrell (Ang.)	30-18
Dunvant (PdG)-Toulon (Fra.)	8-31
Padoue (Ita.)-Northampton (Ang.)	9-29

Classement : 1. Northampton, 10 pts ; 2. Toulon, 8 ; 3. Connaught, 4 ; 4. Orrell, 4 ; 5. Padoue, 2 ; 6. Dunvant, 2.

Poule D

Bourgoin (Fra.)-Swansea (PdG)	54-19
London Irish (Ang.)-Gloucester (Ang.)	13-29
Bègles-Bordeaux (Fra.) - Ebbw Vale (PdG)	93-7

Classement : 1. Bourgoin, 10 pts ; 2. Bègles-Bordeaux, 7 ; 3. Swansea, 7 ; 4. Gloucester, 4 ; 5. Ebbw Vale, 2 ; 6. London Irish, 0.
Tableau des quarts de finale : Agen - Bègles-Bordeaux ; Castres-Toulon ; Northampton-Narbonne ; Bourgoin-Montferrand.

SPORTS ÉQUESTRES

CSIO de New York
Classement de la Coupe des nations : 1. Etats-Unis, 4 pts ; 2. France, 8,75 ; 3. Canada, 12,25.
Classement du Grand Prix : 1. S. Hutchison (EU, *America II*), 0 ; 2. O. Jouanneteau (Fra., *Ualame*), 0 ; 3. M. Golstein-Engle (EU, *Hidden Creek's Laurel*), 0.

Grand Prix d'Amsterdam
Classement : 1. W.-J. Van Der Schans (P-B, *Global Leroy Brown*), 0 ; 2. L. Beerbaum (All., *PS Priamos*), 0 ; 3. R.-Y. Bost (Fra., *Airborne Montecillo*), 0.

TENNIS

Tournoi masculin de Paris
Demi-finales : E. Kafelnikov (Rus., nº 4) b. P. Korda (Rép. Tch.) 3-6, 6-4, 6-2 ; T. Enqvist (Suè., nº 12) b. M. Gustafsson (Suè.) 6-3, 6-2.
Finale : T. Enqvist (Suè., nº 12) b. E. Kafelnikov (Rus., nº 4) 6-2, 6-4, 7-5.
Finale du double messieurs : P. Haarhuis-J. Eltingh (P-B, nº 6) b. P. Vacek (Rép. Tch.)-E. Kafelnikov (Rus., nº 4) 6-4, 4-6, 7-6 (7/2).

Tournoi féminin de Moscou
Finale : C. Martinez (Esp., nº 1) b. B. Paulus (Aut., nº 2) 6-1, 4-6, 6-4.

Tournoi féminin de Chicago
Demi-finales : J. Novotna (Tch., nº 2) b. M. Hingis (Sui., nº 5) 7-5, 6-4 ; J. Capriati (EU) b. M. Seles (EU) 6-3, 6-3.
Finale : J. Novotna (Rép. Tch., nº 2) b. J. Capriati (EU) 6-4, 3-6, 6-1.

Les distributeurs automatiques se multiplient sur les lieux de travail

Victoire de la technologie sur le vandalisme dans le métro, ces appareils, qui délivrent café ou sucreries, vont bientôt proposer des plats chauds ou des brosses à dents



DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

STRUCTURE BLINDÉE, charnières renforcées, serrure à guillotine et vitrine renforcée... Les nouveaux distributeurs de sucreries et de boissons fraîches installés dans le métro parisien sont de véritables Fort Chabrol, spécialement équipés d'une carapace résistant aux agressions. C'est à peine s'ils craignent les tags.

Au terme d'une parenthèse de quinze années, cette réapparition – Promométro, filiale de la RATP, a implanté 950 appareils ces derniers mois, ce qui représente les deux tiers du programme – n'est pas seulement une victoire de la technologie sur le vandalisme. C'est aussi la réponse à une demande perceptible de la part des voyageurs. Car les transports parisiens n'ont fait que prendre acte des services toujours plus nombreux que rendent les distributeurs automatiques.

Avec un parc évalué à 370 000 machines, la France se situe au même niveau que ses voisins européens, exception faite des distributeurs de cigarettes. De nombreux métiers du commerce envient les 8 % à 10 % de taux de croissance annuel qu'affiche cette profession qui réalise quelque 8 milliards de francs de chiffre d'affaires.

Il existe deux mille sociétés spécialisées dans la gestion et l'approvisionnement de machines dans lesquelles les Français glissent chaque année en moyenne 175 francs (contre 480 francs aux Etats-Unis et 2 000 francs au Japon). Ces distributeurs ont poussé comme des champignons dans les entreprises (la moitié de celles de plus de cinquante salariés en sont équipées), les universités, les stations-service, les hôpitaux et même les hôtels. Une espèce de vent de folie souffle sur ce marché, nourri essentiellement par le secteur alimentaire, et surtout par les boissons chaudes et froides (on compte néanmoins 13 200 distributeurs de préservatifs ou de produits d'hygiène). A l'occasion de Distribution-automatique-expo, salon professionnel qui se tiendra du 6 au 9 novembre à Paris, sera exposé un curieux inventaire, avec des distributeurs de brosses à dents, de cassettes vidéo, de pellicules photo, de gobelets prédosés, de rince-doigts ou de vases à fleurs (pour les maternités ou les maisons de retraite).

Mais le domaine le plus prometteur est celui des plats chauds (hamburgers, frites, pâtes, cous-cous...). La technologie permet en effet de stocker entre dix-huit et vingt-quatre mois des plats appertisés, réchauffés automatiquement en une minute avant d'être mis à la disposition du consommateur, avec une assiette et des couverts en plastique.

> « Lorsqu'il s'agit de manger, les Français restent incomparablement plus difficiles à satisfaire que leurs voisins. On s'aperçoit par exemple que si déjeuner dans une assiette en plastique ne gène pas les cadres, cela ne satisfait guère les ouvriers »

Conscients que l'essor de la distribution automatique s'appuie sur un changement des habitudes de consommation qui n'a rien de conjoncturel, les grands noms de l'agroalimentaire se sont engouffrés dans la brèche. Après avoir fait la fortune de la biscuiterie en self-service, la déstructuration des repas et la tendance au grignotage, liées notamment à l'extension de la journée continue, pourraient faire émerger de nouveaux produits destinés à un public qui souhaite manger pour moins cher et consacrer un minimum de temps à son repas de midi.

Suivant ce principe et à la suite d'une expérience concluante réalisée avec quinze appareils, Alliance Culinaire, société spécialisée dans la distribution de spécialités de grandes marques (Panzani, Garbit, Marie), installera dans les prochaines semaines une centaine de distributeurs. Ceux-ci comprennent deux fours à micro-ondes et 160 plats appertisés vendus entre 16 et 25 francs selon leurs caractérisques et le lieu d'implantation de la machine (on ne vend pas au même tarif dans un hôpital et dans un aéroport...).

« Les gens ont moins de temps pour manger. Ce qu'il leur faut, c'est de la proximité, un bon rapport qualité-prix et la sécurité des marques », assure André Monfredo, chef de produit chez Alliance Culinaire, qui s'est fixé comme cible *« les universités, les grandes écoles, les aérogares mais aussi les entreprises et notamment les usines qui travaillent en 3 × 8 – au moment de la pause, la cantine est fermée – ainsi que les hôtels économiques, du genre Formule 1, où il n'existe pas de service de restauration »*.

« La demande existe en région parisienne mais aussi en province où les salariés ont de moins en moins la possibilité de rentrer chez eux à midi, renchérit Jean-Luc Bourdil, président de la Chambre syndicale nationale de la vente et des services automatiques. *Au cours des dernières années, les distributeurs automatiques se sont énormément améliorés : esthétiquement, ils sont plus accueillants, technologiquement, ils permettent de conserver les aliments dans les meilleures conditions, tombent rarement en panne et rendent correctement la monnaie. Les jeunes, habitués aux appareils automatiques, n'ont aucune réticence à les utiliser. »*

Des professionnels rêvent déjà de diversification tous azimuts et dressent l'inventaire des nouveaux produits qu'ils pourraient installer dans leurs vitrines. Guère encourageantes pour l'instant, les tentatives de distributeurs de livres ou de cassettes vidéo pourraient être renouvelées alors que sont prévus de nouveaux essais avec des journaux ou des compact discs.

L'essor de la monétique (des cartes à puce, permettant de payer son café au distributeur, sont déjà en circulation dans certaines entreprises) et la possibilité de programmer les appareils afin de moduler les prix selon les périodes plaident pour la multiplication des « boutiques automatiques ». Pourtant, tous les espoirs ne sont pas permis.

Les expériences de distributeurs de chaussures de tennis ou de chemises ont été des échecs. Dans le domaine alimentaire, les réticences ne sont pas minces.

« Les distributeurs de plats cuisinés ne se diffuseront que lentement, estime Michel Guinot, consultant spécialisé. *Lorsqu'il s'agit de manger, les Français restent incomparablement plus difficiles à satisfaire que leurs voisins.*

On s'aperçoit par exemple que si déjeuner dans une assiette en plastique ne gêne pas les cadres, cela ne satisfait guère les ouvriers. Ils ont l'impression qu'on ne les respecte pas. »

Soucieux de ne pas détériorer des relations déjà difficiles avec les cafetiers, Jean-Luc Bourdil partage cette prudence. *« Dans bien des cas, le contact avec le commerçant est irremplaçable. Nos études nous montrent que, si les gens sont de plus en plus pressés, ils rêvent aussi que quelqu'un se tienne à côté du distributeur automatique pour les accueillir... »*

Jean-Michel Normand

Monoprix invente le laissez-passer anti-bouchons

Qui n'a jamais lâché la file d'attente aux caisses de son supermarché de quartier pour se rabattre, désespéré mais pressé, sur une boîte de raviolis chez l'épicier du coin ? Bête noire du consommateur, mais aussi du distributeur, qui craint pour la renommée de son enseigne, le « bouchon » aux caisses est peut-être appelé à disparaître.

Mis en œuvre chez Monoprix à titre expérimental depuis le 24 octobre, le « Mono » tente de relever le défi. Le principe est élémentaire : plutôt que de perdre du temps et de l'énergie à vider son chariot sur le tapis roulant, le client *enregistre lui-même* grâce au Mono chacun de ses produits au cours de son trajet dans les rayons. Noir et gris, de forme oblongue, proche de celle d'un combiné téléphonique et agrémenté de trois touches (addition, soustraction et total), l'appareil enregistre les codes-barres accolés des produits exposés en rayon. Un simple coup de pouce sur la touche « = » et le montant provisoire des emplettes s'affiche sur le petit écran à cristaux liquides.

Les courses terminées, le client raccroche son instrument sur une borne située sur la ligne de caisse. L'opération déclenche l'impression d'un ticket à code-barres qu'une hôtesse de caisse décrypte pour recevoir le règlement du total. Dans les « citymarchés », on s'enthousiasme déjà pour ce nouveau procédé. *« Pour un chariot d'environ 1 000 francs, les clients passent quinze à vingt minutes à la caisse. Avec le Mono et la suppression de cette étape, nous leur faisons gagner 15 % de leur temps ! »*, s'exclame Gérard Gallo, directeur des études et du marketing.

Pour le moment, seul un magasin de Neuilly-sur-Seine dispose de l'appareil, qui restera de toute façon accessible aux seuls détenteurs de cartes Cofinoga Monoprix, Galeries Lafayette ou BHV (entre 4 % et 5 % des clients).

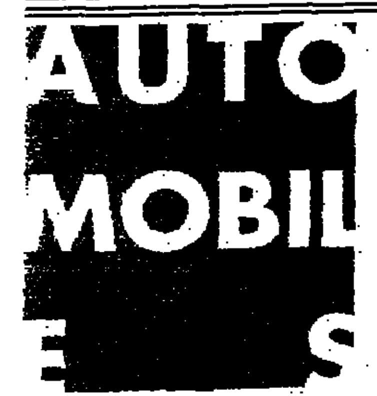
Avec ce genre de responsabilités laissées aux clients, les risques de fraude sont réels : c'est pourquoi la marque accorde d'abord sa confiance à *ceux qui, par l'acquisition de cette carte*, ont manifesté leur attachement à leur enseigne. L'ordinateur désignera de façon aléatoire, malgré tout, des contrôles de chariot.

La lecture optique individuelle sonne-t-elle le glas pour la caissière ? On peut imaginer que, à l'étape suivante, le client introduira sa carte bancaire directement dans la borne enregistreuse et repartira sans avoir croisé un regard. La chaîne de magasins s'en défend, protestant de la nécessaire convivialité des surfaces de vente, même si le consommateur souhaite y passer le moins de temps possible.

Un magasin à l'enseigne Champion a déjà tenté l'expérience du *« self-scanning »* : le client enregistre lui-même ses courses, sous l'œil attentif d'une employée. Résultat : pas vraiment rompu à la technique, il arrive que le client ralentisse les opérations de sortie au lieu de les fluidifier.

Aux Pays-Bas, un supermarché a installé pour certains de ses clients une arche électronique qui embrasse d'un coup d'œil optique l'ensemble des achats. Le procédé exclut la chaleur d'un sourire, d'une parole même anodine. Ne pas priver le client d'hôtesses de caisse tout en réduisant la masse salariale qu'elles représentent et en accélérant les flux sans flétrir leur image : pour les grandes surfaces, l'équilibre est difficile à atteindre.

Aude Dassonville



JAPAUTO HONDA
Garantie 12 à 24 mois
- Prélude 4WS 2.3 95
- Concerto TD 96 - Civic BA 96
- Mercedes coupé 300E 90
- Prélude 2.2 VTEC 95
- CRX BA 96 - Cpé Accord 2.0 94
- Subaru Impreza 96 - Subaru Legacy 94
- Family 96 - Audi 80 TDI 93
Véhicules de collaborateurs
- Civic 1.6 I LS 5 ptes 96
- Civic 1.5 I LS Auto 96
- Civic 1.4 I 5 ptes 96
- Accord 2 I LS Auto 96
190, bd. de Verdun - 92400 COURBEVOIE
☎ 01.41.88.30.33

Vente de véhicules récents
Faibles kilométrages
Millésime 96
Garantie 1 an ou 12 000 km
Possibilité d'essai ou financement intéressant
AVIS CENTRE OCCASIONS
5, rue Bixio - 75007 PARIS
01.44.18.10.65
Port. 07.84.10.33
Pascal Bonnet

NEXIA GTX 5 Portes 96
17 000 km, - 25 %
MERCEDES C 220 D Classic 96
BA, Clim., 6 800 km, - 18 %
POLO 1.4 CL Airbag
Vert métal, 8 700 km, 96
AVIS CENTRE OCCASIONS
01.44.18.10.65
Port. 07.84.10.33

FORD SADEVA
150 véhicules disponibles
MONDEO 1800 I 1994
Airbag, AC, 48 000 km, 66 000 F
MONDEO TDI 1995
Airbag, AC, 34 000 km, 79 000 F
Tél. : 01.47.39.71.13

L'agence AUTOMOBILE
267, rue du Faubourg Saint-Antoine
75011 PARIS
Tél. : 01.43.56.22.77
Vendez vite...! Vendez plus cher ! - Achat comptant sur l'heure
Tout véhicule bon état. Déplacement, expertise à domicile.
Vente toutes occasions à des conditions très préférentielles.

CARS CHEAP
Voitures neuves
-8 % et -20 %
- Coupé BMW, 93
- Mercedes 250E TD, 95, 30 000 km
Tél. : 01.45.31.96.00 - Fax : 01.48.56.68.80

SAFRANE 2.2 RT ABS,
Radio, AM 95, 60 800 km
FIAT Tipo 1.9 DSX DA,
LVE, CCP, AM 95, 16 400 km
NEUBAUER - OCCASIONS
☎ 01.45.19.19.19 M. LECHAUVE

(Fax : 01.44.43.77.31)



CIVIC Eloge 5 portes 1.4 IS
~~89.900 Frs~~ 79.900 Frs



HONDA
ACCORD Turbo Diesel
- 13.000 Frs
Sur modèle 2.0 TDI à 139.900 Frs

SHUTTLE 7 Places
- 12.000 Frs



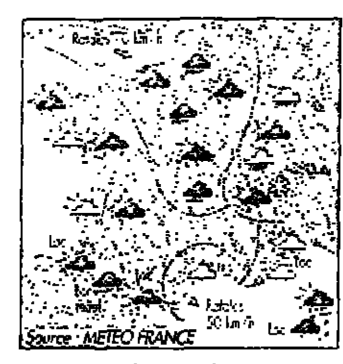
Sur modèle 2.2 ILS climatisé à 179.000 Frs

PARIS
01 45 00 14 51

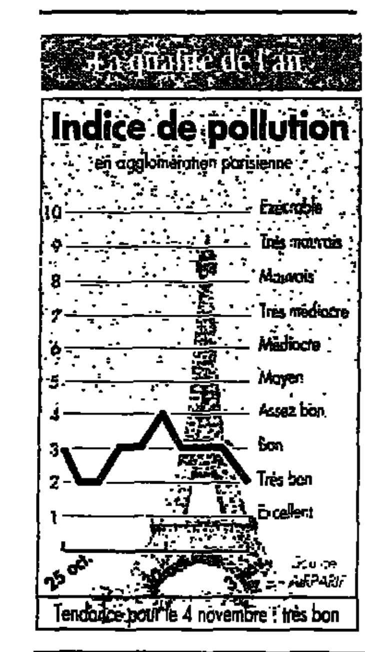
COURBEVOIE
01 41 88 30 33

Une nouvelle perturbation arrive par l'ouest

LA DÉPRESSION, qui a généré pluie et vents forts ce lundi dans le Nord, se décale rapidement vers la Scandinavie. L'anticyclone des Açores reste trop éloigné de nos frontières pour protéger efficacement les régions méridionales, qui seront traversées par un passage pluvieux en matinée. Sur l'Atlantique, une nouvelle perturbation arrive au grand galop : elle amènera de nouvelles pluies sur la Bretagne en fin de journée.



Prévisions pour le 5 novembre vers 12h00



Tendance pour le 4 novembre : très bon

Mardi, de la Normandie à la frontière belge, en passant par l'Ile-de-France et la Picardie, la journée sera encore assez agitée. Des averses se déclencheront fréquemment le matin, poussées par un vent d'ouest. L'après-midi, le ciel deviendra plus clément, on pourra alors profiter d'éclaircies. Plus à l'ouest, en Bretagne et dans les Pays de Loire, les averses s'éloigneront plus rapidement. Le soleil l'emportera dès les premières heures du jour. Il déclinera par l'ouest en cours d'après-midi à l'approche de nouvelles pluies attendues en fin de journée sur la pointe bretonne. Un fort vent d'ouest ou nord-ouest balaiera les côtes de Manche.

Du Bordelais à la Lorraine et au Limousin, la journée s'annonce assez calme après les pluies de la nuit. Le soleil se montrera toutefois assez timide, les passages nuageux l'emportant le plus souvent en matinée. Ils donneront parfois une ou deux averses mais tendront à se désagréger l'après-midi. Sur le reste du pays, le temps sera beaucoup plus mitigé. La journée débutera souvent sous la pluie des Pyrénées aux Alpes et à l'Alsace. Au fil des heures, le Midi toulousain et le Massif Central retrouveront des éclaircies.

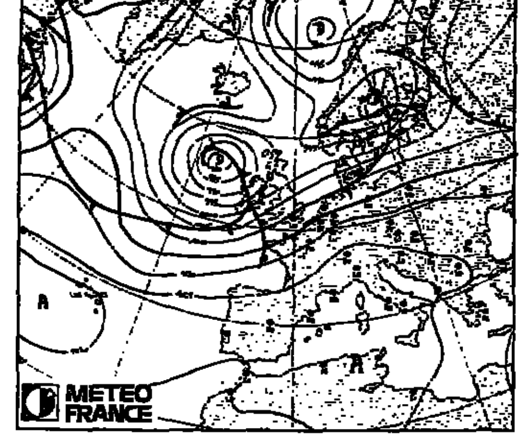
L'amélioration aura beaucoup plus de mal à s'imposer en montagne, avec des nuages menaçants sur les sommets pyrénéens et alpins. Il pourra même neiger vers 2 000 mètres sur les Alpes le matin, la limite pluie-neige s'abaissant vers 1 500 mètres l'après-midi. En Languedoc et Roussillon, les nuages du matin s'effaceront au profit d'un temps ensoleillé. La tramontane se lèvera en effet en matinée et dégagera rapidement le ciel. Plus à l'est, des Bouches-du-Rhône à la Côte d'Azur, l'amélioration sera plus tardive. Les nuages pourront donner quelques pluies dès le matin ; ils évacueront le littoral provençal à la mi-journée sauf sur la région niçoise.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

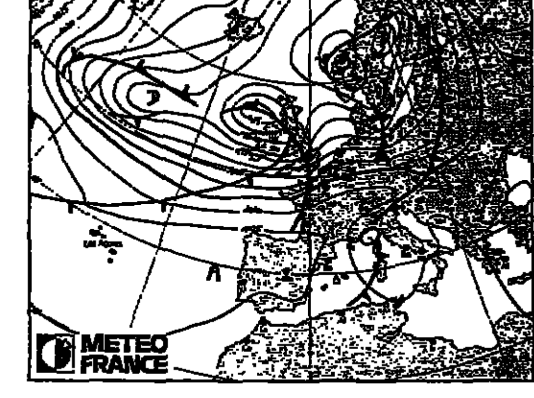


TEMPÉRATURES du 3 novembre maxima/minima

FRANCE		GRENOBLE	18/3	TOURS	14/11	CHICAGO	6/-4	LISBONNE	23/9	PRETORIA	31/20
AJACCIO	19/11	LILLE	15/13	ÉTRANGER		COPENHAGUE	13/10	LONDRES	18/12	RABAT	27/13
BIARRITZ	17/11	LIMOGES	11/8	ALGER	21/6	DAKAR	34/23	LOS ANGELES	18/12	RIO DE JAN.	26/21
BORDEAUX	16/10	LYON	16/4	AMSTERDAM	15/14	DUBAI	31/19	LUXEMBOURG	10/9	ROME	21/6
BOURGES	13/7	MARSEILLE	19/12	ATHÈNES	20/8	DUBLIN	14/8	MADRID	23/1	SAN FRANC.	13/11
BREST	15/14	NANCY	13/10	BANGKOK	32/26	FRANCFORT	13/10	MARRAKECH	30/15	SANTIAGO	28/14
CAEN	16/14	NANTES	17/14	BARCELONE	20/11	GENÈVE	18/3	MEXICO	24/12	SÉVILLE	27/10
CHERBOURG	15/14	NICE	18/14	BELGRADE	19/5	HANOÏ	22/20	MILAN	16/2	ST-PÉTERS.	7/7
CLERMONT-F.	14/0	PARIS	15/13	BERLIN	15/12	HELSINKI	8/8	MONTRÉAL	4/-4	STOCKHOLM	13/9
DIJON	15/3	PAU	12/8	BOMBAY	33/28	HONGKONG	26/23	MOSCOU	5/4	SYDNEY	25/15
FORT-DE-FR.	30/24	PERPIGNAN	19/10	BRASILIA	27/20	ISTANBUL	16/8	MUNICH	17/0	TENERIFE	29/20
		POINTE-À-PIT.	32/23	BRUXELLES	14/13	JAKARTA	32/24	NAIROBI	27/15	TOKYO	18/13
		RENNES	16/14	BUCAREST	18/1	JÉRUSALEM	25/19	NEW DELHI	30/15	TUNIS	22/11
		ST-DENIS-RÉUNION	27/19	BUDAPEST	16/5	KIEV	13/11	NEW YORK	9/3	VARSOVIE	13/12
		ST-ÉTIENNE	17/1	BUENOS AIRES	25/13	KINSHASA	27/23	PALMA DE M.	20/9	VENISE	14/7
		STRASBOURG	16/4	CARACAS	30/23	LE CAIRE	25/16	PÉKIN	10/8	VIENNE	17/5
		TOULOUSE	10/8			LIMA	20/16	PRAGUE	14/8		



Situation le 4 novembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 6 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Retour à la terre natale

SAMEDI, vers 23 heures, une animation inaccoutumée régnait sur une voie de garage de la gare de Bercy. Cent vingt-trois Russes, profitant de l'oukase du Conseil suprême de l'Union soviétique en date du 14 juin leur permettant d'acquérir la nationalité soviétique, se pressaient dans six wagons archaïques pour réjoindre leur patrie *via* Marseille.

Sur quarante-cinq mille Russes actuellement en France, dix mille ont demandé à profiter de cette mesure. Le bateau *Rossiia*, qui doit transporter le premier convoi, embarquera en outre une centaine de Russes provenant des autres régions françaises ainsi qu'un certain nombre d'Ukrainiens et de Biélorussiens, mais ceux-ci, non émigrés politiques. Le gouvernement soviétique a pris en considération toutes les demandes sauf celles des criminels de droit commun et celles des Russes qui se sont compromis avec les Allemands. C'est à la suite de requêtes présentées par différents groupements de Russes émigrés que le gouvernement de Moscou a pris cette décision, applicable en outre à la Bulgarie, à la Yougoslavie et à la Mandchourie. Le logement et le travail dans la ville de leur choix sont assurés aux rapatriés.

Parmi les notabilités ayant sollicité la nationalité soviétique, on peut noter les écrivains Alexis Remizov et Rochtchine, les généraux Postovski et Makrov, le prince Obolenski et le comte Bezobrazov, les peintres Mansourov, Benatov et Kraïter. Si la nostalgie de la terre natale a été pour beaucoup dans la décision de certains, pour la plupart il semble que ce soit la magnifique épopée de l'Armée rouge qui est à la base de leur revirement d'opinion.

A. Brisson
(5 novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6945

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■					
IV		■					■		
V					■				
VI		■							
VII						■			■
VIII					■				
IX				■				■	
X							■		
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. Une femme dans le bâtiment. – II. Gros à Laon, camus en Bretagne. – III. Pousse un cri. Mis en communication. – IV. Grande précipitation. Symbole. – V. En Afrique, on en prend de la graine. Un grand succès. – VI. Mettre en lumière. – VII. Des Orientales peuvent en avoir jusqu'au bout des ongles. Un métal alcalino-terreux. – VIII. Cherche à pincer. Un mode musical de l'Inde. – IX. Se mouille. Le phormium, en Nouvelle-Zélande. – X. N'a rien de bestial. Fleuve. – XI. Une famille où l'on ne manquait pas de caractères.

VERTICALEMENT

1. On l'ouvre quand on veut s'écarter. – 2. Dix sur dix. Un dessin achevé. – 3. Des gens qui vivent grassement. – 4. Note. Caisson de transport. Conjonction. – 5. Plat, dans les îles. En Suisse. Pronom. – 6. Un milieu fermé. N'est pas gras s'il est argentin. – 7. Dort si elle n'a pas cours. Port de Corée. – 8. Poète finlandais. Un vague sujet. – 9. Allonger. Peut s'opposer à la brune.

SOLUTION DU N° 6944

HORIZONTALEMENT

I. Abécédaire. Osas. – II. Biberon. Inertie. – III. Alors. Trottoir. – IV. Ilus. Nio. Ré. Mue. – V. Sor. Simulateurs. – VI. Stick. Ite. Elles. – VII. Faillite. Be. – VIII. Lof. Saint-pierre. – IX. Ares. Stérile. Eu. – X. Nérée. Eno (one). Un. – XI. Gi. Art. Eta. Te. – XII. Ululation. Surir. – XIII. Elle. Osier. Réer. – XIV. EV. Out. Repaire. – XV. Trésorerie. SS.

VERTICALEMENT

1. Abaisse-langue. – 2. Billot. Oreiller. – 3. Ebouriffer. Ulve. – 4. Cers. Ça. Selle. – 5. Ers. Skis. Oo. – 6. Do. Ni. Las. Atour. – 7. Antimilitariste. – 8. Routine. Toi. – 9. Rio. Lettre. Néri. – 10. Entra. Epine. Rée. – 11. Etête. Ilots. – 12. Oro. Elbée. Auras. – 13. Stimuler. Reis. – 14. Airure. Rentier. – 15. Se. Essieu. Errer.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 6 novembre

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : une œuvre des collections, *Salomé* (25 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue de La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *La Noce juive*, de Delacroix, 12 h 30 ; la donation Beisteigui, 14 h 30 ; *La Mort de Sardanapale*, de Delacroix, 19 h 30 ; Diderot et ses peintres, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : une Vierge ouvrante, 12 h 30 ; les Thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections d'art médiéval, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE JACQUEMART-ANDRÉ** (45 F + prix d'entrée), 13 heures, sortie du métro Miromesnil (Monuments historiques).

■ **AUTOUR DE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES** et exposition photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la ville de Paris).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition Baselitz (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (Musées de la ville de Paris).

■ **LES ÉGOUTS DE PARIS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **LE PARC MONCEAU** (50 F), 14 h 30, devant la Rotonde à l'entrée du parc-côté boulevard de Courcelles (Institut culturel de Paris).

■ **LA BOURSE DU COMMERCE** (45 F), 15 heures, devant l'entrée côté rue de Viarmes (Monuments historiques).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien (50 F + prix d'entrée), 15 heures, en bas des marches (Odyssée).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MARAIS** : rues pittoresques et vieux hôtels (50 F), 15 heures, 2, rue de Sévigné (Paris balades).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (25 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **AUTRICHE.** Depuis le 28 octobre, la compagnie aérienne Austrian Airlines dessert quatre fois par jour – au lieu de trois précédemment – la ligne Vienne-Paris.

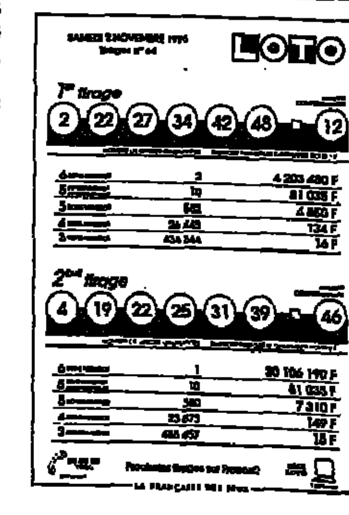
■ **CANADA.** En raison de difficultés financières, la compagnie aérienne Canadian Airlines va réduire ses vols à destination de l'Europe et supprimer ses liaisons Vancouver-Paris et Vancouver-Francfort. En revanche le nombre des liaisons avec l'Asie et les Etats-Unis sera augmenté. – *(AFP.)*

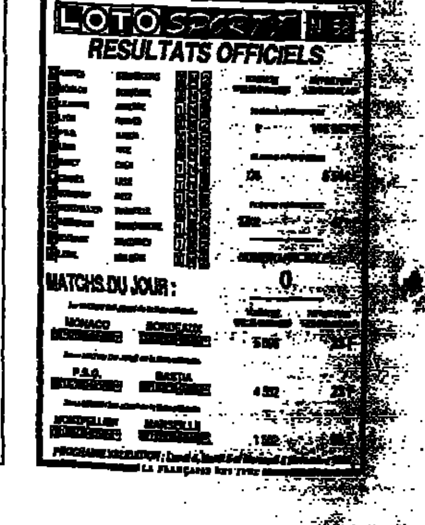
■ **DANEMARK.** Afin de résister à la concurrence que lui font les compagnies britanniques à bas prix, Virgin Express et Debon Air, la compagnie scandinave Scandinavian Airlines System a décidé de réduire de 20 % à 30 % le prix de ses vols au départ de Copenhague à destination de Bruxelles, Nice, Madrid, Barcelone, Milan, Rome et Vienne, en classe touriste. Ces tarifs, valables jusqu'au 31 décembre sont soumis à l'obligation de passer la nuit de samedi à dimanche à l'étranger et d'acheter les billets sept jours à l'avance. – *(AFP.)*

■ **VOITURES DE LOCATION.** Une trentaine d'agences Hertz, situées à proximité des stations de sports d'hiver (Rhône-Alpes, Pyrénées, Nice et Strasbourg) proposeront, du 1er décembre au 30 avril 1997, un équipement « Autoskis » qui comprend quatre pneus neige, des chaînes et, sur demande, un porte-skis. Pour éviter les problèmes de parking ou de déneigement, Hertz offre aussi de récupérer le véhicule loué dès l'arrivée à la station et d'en livrer un autre au moment du départ.

■ **FRANCE.** Les demandeurs d'emploi de la région Bretagne pourront voyager gratuitement lors de la recherche d'un emploi dans une autre région de l'Hexagone sur les lignes Rennes-Paris, Rennes-Lyon, Renne-Toulouse, Rennes-Nice et Brest-Lyon de la compagnie Brit Air, basée à Morlaix (Finistère). Seule une somme de 100 francs, correspondant aux taxes aéroportuaires, leur sera demandée. – *(AFP.)*

JEUX





ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518. Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
331 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

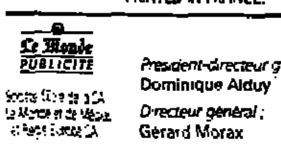
Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet	http://www.lemonde.fr
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD-ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437 ISSN : 0395-2037

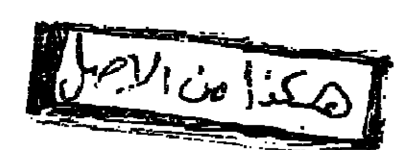

Imprimerie du Monde, 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



PHOTOGRAPHIE Le 9e Mois de la photo, à Paris, présente quatre-vingt-dix-huit expositions réparties dans la capitale, et qui s'étalent jusqu'en février 1997. Des films, des vidéos et des débats sont aussi au programme. La Maison européenne (MEP) de la photographie – dirigée par Jean-Jacques Monterosso, par ailleurs responsable du Mois de la photo – est le lieu fédérateur d'une biennale organisée par la Ville de Paris, et dont le nombre de spectateurs est passé de 50 000 à 500 000 en seize ans. ● TROIS thèmes sont proposés : « La pierre », « Un hommage aux centres culturels », « Les doubles ». ● CE DERNIER thème est le plus précis et le plus attractif, avec dix-huit accrochages voués à la gémellité, aux reflets, à l'art de prendre des photographies à deux. En particulier une exposition à la Fondation Cartier, où l'on pourra découvrir nombre d'images de jumeaux.

Le Mois de la photo voyage dans le monde étrange du double

Dix-huit des quatre-vingt-dix-huit expositions du neuvième festival parisien de photographie sont consacrées à des créations duelles : gémellité, images réalisées à deux, reflets, effets-miroir. Entre ironie et expériences extrêmes

ILS SE FONT APPELER « Messieurs » David McDermott et David McGough. C'est un couple d'Américains iconoclastes, qui vit à New York comme si le temps s'était arrêté au XIXe siècle. Depuis dix ans, leur vie et leur art ne font qu'un. Ils ont le visage d'un romantisme victorien, sont vêtus de pantalons courts et cols cassés, sont coiffés d'un canotier, vivent dans un appartement sans électricité ni téléphone, traversent l'Atlantique en bateau et parlent d'une voix qui semble surgir du pavillon d'un phonographe. Ils sont peintres et photographes. Leurs clichés – natures mortes, portraits, paysages – singent l'esthétique vaporeuse du passé ; tirés à la gomme bichromatée, ils sont fixés dans des cadres anciens.

Curiosité passéiste ? Dandysme teinté de narcissisme ? On pourra en juger en allant les découvrir – eux et leurs images – le 8 novembre, à la Galerie Françoise-Paviot. Une chose est sûre, la photographie, bien plus que tout autre art, regorge de couples, duos, tandems, duettistes qui imaginent, réalisent et signent ensemble leurs œuvres. C'est un des attraits du Mois de la photo à Paris que de proposer *« un voyage dans le monde double »* à travers dix-huit expositions.

Patrick Roegiers, qui a eu cette idée, est l'auteur de l'exposition principale, à la Fondation Cartier. Elle ne comprend pas moins de cent cinquante œuvres d'une soixantaine d'auteurs. On y retrouve toutes les déclinaisons du double : images réalisées à deux, dédoublements, ressemblances, effets-miroir, mais aussi une belle brochette de portraits de jumeaux signés Arbus, Lartigue, Sander, Dahl-Wolfe. Avec une mention spéciale à Harvey Stein, à qui on doit un portrait de l'Amérique via les jumeaux : dentistes, policiers, basketteurs, artistes qui peignent à quatre mains, vieillards qui ont toujours dormi dans le même lit...

« La photographie est un support gémellaire par excellence : symétrique, réversible, négatif-positif, surface réfléchissante, assemblement d'images... », explique Patrick Roegiers. Au XIXe siècle, il y avait Delmaët et Durandelle. Dans les années 30, nombre d'artistes comme Germaine Krull et Eli Lotar ont joué avec *« la libre disponibilité du réel »*, selon le galeriste Christian Bouqueret, qui présente plusieurs tandems toniques. Plus près de nous, citons Gilbert et George, Clegg et Guttmann ou Bernd et Illa Becher. Dans le cadre du Mois de la photo, on découvrira Aziz + Cucher, Felten et Massinger, Mike et Doug Starn, Lawick Müller, Mirka et Gilles, Ralph Marsault et Heino Muller, Hogan et Amblard... Et puis Pierre et Gilles, qui bénéficient d'une rétrospective, à la Maison européenne de la photographie, à partir du 27 novembre.

Le jeu des signatures est révélateur : noms, prénoms, un « + » pour les associer... Il y a huit jours, Friederike Van Lawick et Hans Müller ont transformé leur signature en Lawick Müller. *« Pierre et Gilles ont perdu jusqu'à leur nom chargé de pesanteurs de la vie quotidienne et n'ont gardé que ce double prénom de prestidigitateur »*, a écrit l'artiste Christian Boltanski. Chez Pierre et Gilles, les rôles sont répartis : le premier exécute les travaux préparatoires et prend les images ; le second repeint le tirage à l'acrylique, entre cliché sulpicien et friandise populaire. Mais souvent les personnalités se fondent dans une création d'où émergent des artistes qui aiguillonnent leur imagination dans un stimulant jeu de ping-pong. A l'arrivée, il y a une photographie dont les ingrédients sont l'ironie, le narcissisme, une réflexion sur l'identité. Mais, au départ, on découvre un processus souvent ludique, un numéro de haut vol qui transcende la prise de vue.



Friederike Van Lawick et Hans Müller signent ensemble des images qu'ils travaillent sur ordinateur. Ils ont demandé à plusieurs couples ou duos d'artistes de poser pour eux (ici, les photographes Muriel Olesen et Gérald Minkoff). Chaque portrait présente comme une mosaïque de seize photographies frontales en couleur. En haut à gauche, un artiste. En bas à droite, son partenaire. Entre les deux, on peut suivre le passage progressif d'un visage à l'autre avec, à la huitième image, le « mélange » équilibré des deux créateurs, allégorie d'une œuvre à la fois bicéphale et unique.

LAWICK MÜLLER

Loufoque, la vidéo de Gilbert et George, montrée à la Fondation Cartier, dans laquelle les duettistes dansent en costume trois pièces, avec le plus grand sérieux sur une musique sirop. Loufoques encore Melissa Hogan et Patrick Amblard qui, en 1988, ont inventé un photographe du XIXe siècle, nommé P. M. Hoblargan, auteur d'un album des années 1850, si bien réalisé que des spécialistes n'y ont vu que du feu... Ces couples de photographes ne déclenchent plus, ils imaginent, inventent, concoctent, manipulent, usent d'ordinateurs.

« HORS NORMES »

Comme Aziz + Cucher qui masquent ou bouchent les organes sensoriels du visage – yeux, bouche, narines, oreilles – afin que la personne se trouve privée d'identité, *« murée dans sa douleur et sourde à celle des autres »*, affirme Patrick Roegiers. Troublantes encore les mosaïques de seize portraits de couples d'artistes réalisés par Lawick Müller.

Christine Felten et Véronique Massinger se définissent comme *« hors normes »*. La photographie est en effet pour elles un *« acte physique »*, qui évacue l'appareil et le négatif. Elles ont crée une *Caravana Oscura* – avatar contemporain de la chambre obscure chère à Léonard de Vinci –, caravane dans laquelle elles ont percé un orifice de 1,407 millimètre qui sert d'objectif : la lumière y pénètre et se dépose directement sur le papier panoramique installé en arc de ciel à l'intérieur du véhicule, à 1 mètre de l'orifice. La caravane est installée face à un paysage, un site industriel, une scénographie avec personnages, des visages.

Les prises de vue durent de quelques minutes jusqu'à trente heures. *« Nous sommes tributaires du climat, du soleil, de la lumière, de ce qui surgit et se retire dans le champ. Nous sortons épuisées de chaque prise de vue. C'est de la sauvagerie. »* Le procédé impose de longs repérages, trouver un site *« qui a une belle épaisseur »*, la bonne saison, le bon filtrage, imaginer comment la lumière se déplace dans le temps et l'espace, comment les couleurs vont *« monter »* dans l'image. Bref, des images réalisées au compte-gouttes : soixante-dix-sept en six ans. Qui fait quoi ? Difficile à dire, tant elles semblent interchangeables dans ce double singulier parfait. *« On voyage ensemble, on repère beaucoup, on discute, on s'engueule. Et ça se construit. »* L'une dit que c'est *« une épreuve »*, l'autre *« un plaisir »*, et ajoutent que *« ça se rejoint »*. Cette fusion est spectaculaire dans les autoportraits où elles apparaissent collées l'une à l'autre, comme pétrifiées face à un soleil cinglant, à 30 centimètres à peine de leur caravane.

On voit le danger : que l'alchimie étrange, née de l'imagination du tandem, débouche sur des images qui ne vont pas au-delà du curieux, du gadget. Difficile de juger, en fait, tant ces créations échappent à toute référence. Chez Falten-Massinger, les épreuves uniques sont attractives, entre terreur et magie, souvenirs d'enfance, apparitions fantomatiques et paysages contemplatifs, portés par des couleurs atypiques, mélange de flous et de nets, où la lumière est étale, *« comme dans un daguerréotype »*, juge leur galeriste, Michèle Chomette.

Des images qui échappent aux *références car elles échappent* au temps. C'est le point commun à nombre de travaux de couples. Il y a une remontée du temps chez McDermott et McGough, avec quelques anachronismes teintés d'humour. Les portraits de Lawick Müller sont comme un glissement dans la durée. Une image de Pierre et Gilles peut mûrir pendant cinq ans, deux ans chez Felten et Massinger. *« Nous faisons de la résistance. »*

Michel Guerrin

Duos, couples, jumeaux

● **Double vie, double vue.** Fondation Cartier, 261, bd Raspail, Paris 14e. Tél. : 01-42-18-56-50. Jusqu'au 22 décembre. Catalogue, texte de Patrick Roegiers. Actes Sud et Fondation Cartier, 112 p., 160 F.
● **La photographie à deux des années 30 à aujourd'hui.** Galerie Bouqueret + Lebon, 69, rue de Turenne, Paris 3e. Tél. : 01-40-21-99-51. Jusqu'au 22 décembre.
● **LawickMüller, la folie à deux.** Galerie Patricia Dorfmann, 61, rue de la Verrerie, Paris 4e. Tél. : 01-42-77-55-41. Jusqu'au 30 novembre.
● **Felten-Massinger.** Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg, Paris 3e. Tél. : 01-42-78-05-62. Du 6 novembre au 11 janvier 1997.
● **McDermott et McGough.** Galerie Françoise Paviot, 57, rue Sainte-Anne, Paris 2e. Tél. : 01-42-60-10-01. Du 8 novembre au 21 décembre.
● **Aziz + Cucher.** Espace d'art Yvonamor Palix, 13, rue Keller, Paris 11e. Tél. : 01-48-06-36-70. Du 4 novembre au 18 janvier 1997.
● **Marsault-Muller.** Maison européenne de la photographie, 5, rue de Fourcy, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-75-08. Du 20 novembre au 26 janvier 1997.

Les limites de la profusion, « preuve de vitalité »

MOIS DE LA PHOTO. Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-75-08 ou FNAC Étoile, 26-30 avenue des Ternes, Paris 17e. Tél. : 01-44-09-19-87. Catalogue Mois de la photo, 200 p., 195 F. Projections à l'auditorium de la Maison européenne de la photographie, jusqu'au 26 janvier 1997. Cinéma l'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. Tél. : 01-45-44-28-80. Du 13 au 24 novembre.
MOIS « OFF ». 24, rue Bisson, Paris 20e. Tél. : 01-43-49-30-94.

Avec quatre-vingt-dix-huit expositions qui se répandent dans Paris – sans oublier le festival off, tout aussi énorme –, le neuvième Mois de la photo mérite, pour son volume, de figurer au *Guinness Book*. L'effet est spectaculaire, le public se déplace en masse et la Ville de Paris, instigateur de cette biennale, peut se frotter les mains. Le label « Mois de la photo » est si attractif que galeries, centres et espaces privés se bousculent, leur projet livré clés en mains, pour figurer dans le dépliant qui sert de boussole à l'amateur.

Le Mois est passé de cinquante mille à cinq cent mille visiteurs en seize ans avec, aujourd'hui, la Maison européenne de la photographie (MEP) pour lieu fédérateur. Jean-Luc Monterosso, qui coiffe MEP et Mois de la photo, a défini trois thèmes pour donner du sens à cette profusion : « L'ailleurs, voyages lointains, intinéraires, expéditions » ; « Un art en partage, duos, couples, jumeaux » ; « Présences étrangères, les centres culturels à Paris ». Le Mois propose aussi des films à l'auditorium de la MEP et au cinéma l'Arlequin. Sans oublier colloques et conférences.

ANIMATION

Dans le passé, le Mois a permis de découvrir des auteurs, des collections et de fidéliser un public. Aujourd'hui, il s'apparente à de l'animation, porté par un budget de 7 millions de francs. Le programme en effet regorge d'expositions de bric et de broc qui oblitèrent toute ligne forte et un travail de fond.

Des galeries, qui effectuent ce travail, dénoncent le côté tape-à-l'œil d'un festival durant lequel *« on ne vend pas une seule photo. Les gens passent et ne voient rien »*.

« La profusion est preuve de vitalité », répond Jean-Luc Monterosso, mais il annonce pour 1998 un festival *« resserré à cinquante expositions, avec des thèmes plus aboutis »*. Le foisonnement est défendable quand il est ponctué par une ou deux expositions muséales, portées par un catalogue scientifique, et qui sont reprises à l'étranger. Il n'y en a pas. *« Nous avons un retard sur les Etats-Unis »*, reconnaît Jean-Luc Monterosso.

Trois musées parisiens – Orsay, Musée national d'art moderne, Musée d'art moderne de la Ville de Paris – ont les moyens de se lancer dans un tel projet mais ils ne participent pas au festival.

ATTIRANCE

Deux auteurs au programme méritaient le musée : Ed Van der Elsken et Robert Frank. Le premier, Néerlandais méconnu, méritait plus que d'être exposé une vingtaine de jours dans les sous-sols de l'Institut néerlandais. Le second sera présenté en soixante-seize photographies, au Centre culturel suisse, à partir du 22 novembre : on aurait préféré découvrir la rétrospective de la National Gallery de Washington, qui a circulé ailleurs en Europe, mais pas en France.

Reste que c'est une vertu du Mois de la photo que de permettre à des lieux d'attirer un public qui, trop souvent, leur fait défaut. Le Musée de l'armée par exemple, qui expose les images du camp de Châlons, sous le Second Empire, et la galerie Colbert qui présente la Révolution de l'instantané en photographie au tournant du siècle.

M. G.

Principales expositions

● **Willy Ronis.** Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Tél. : 01-42-33-82-50. Jusqu'au 4 février 1997.
● **La révolution de l'instantané en photographie, 1880-1900.** Galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Tél. : 01-47-03-81-10. Jusqu'au 4 janvier 1997.
● **Une visite au camp de Châlons, sous le Second Empire.** Musée de l'armée, hôtel national des Invalides, salles du Quesnoy, entrée Occident, Paris 7e. Tél. : 01-44-42-38-38. Jusqu'au 12 janvier 1997.
● **Frank Horvat, Paris-Londres 1952-1962.** Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Tél. : 01-42-72-21-13. Jusqu'au 23 février 1997.
● **Thibaut Cuisset.** Galerie Froment-Putman, 33, rue Charlot, Paris 3e. Tél. : 01-42-76-03-50. Jusqu'au 30 novembre.
● **Ed Van der Elsken, rétrospective 1956-1990.** Institut néerlandais, 121, rue de Lille, Paris 7e. Tél. : 01-53-59-12-40. Du 6 novembre au 30 novembre.
● **Peter Beard, carnets de route en Afrique.** Centre national de la photographie, 11, rue Berryer, Paris 8e. Tél. : 01-53-76-12-32. Du 6 novembre au 20 janvier 1997.

cité de la musique
Mahler-Nagano
Lieder eines fahrenden Gesellen
Symphonie n°4
Lorraine Hunt, mezzo-soprano
Norah Amsellem, soprano
Orchestre de l'Opéra national de Lyon
10 novembre < 16h30
Ⓜ Porte de Pantin
réservations
01 44 84 44 84

CONCERTS

MARDI 5 NOVEMBRE - 19 h 30
THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
ACIS et GALATÉE
G. F. HAENDEL
Opéra en concert
William Christie
Les Arts Florissants
Concert donné au profit de l'association Aides Paris - Ile-de-France avec le soutien de FRANCE-INTER
Concert diffusé en direct sur FRANCE-MUSIQUE

CHATELET
MERCREDI 6 NOVEMBRE, 12h45
Alexandre Rabinovitch, piano
BEETHOVEN, SCHUMANN
Location 01 40 28 28 40

Jeudi 7 novembre . 20 h 30
Eglise Saint-Médard
141 rue Mouffetard
SIX CONCERTOS POUR LES GRANDES SOLENNITES
A. VIVALDI
ACADEMIE SAINTE CECILE
Dir. Artistique : Philippe COUVERT

VENDREDI 8 NOVEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Grand ensemble de cuivres des
HAUTS de FRANCE
Dir. Bernard CALMEL
Fanfares du XX[e] siècle
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

CHATELET
VENDREDI 8 NOVEMBRE, 12h45
Alexandre Rabinovitch, piano
HAYDN, BEETHOVEN, CHOPIN
Location 01 40 28 28 40

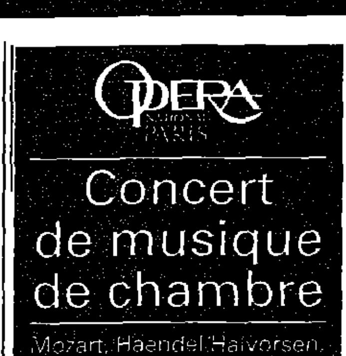
Salle Pleyel
mer 6, jeu 7 nov - 20 h 30
ORCHESTRE DE PARIS
Frédéric Chaslin, direction
Pascal Moraguès, clarinette
CHABRIER - COPLAND
CHAUSSON - PROKOFIEV
60 à 240 F - Tél : 01 45 61 65 89

Eglise Notre-Dame du Val-de-Grâce
ven 8, sam 9 nov - 20 h 30
Concerts exceptionnels à l'occasion du vingtième anniversaire du
Chœur de l'Orchestre de Paris
Arthur Oldham, direction
Hervé Desarbre, orgue
POULENC - BRITTEN
Tarif 150 F - Tel 01 45 61 65 89



10 novembre < 16h30
Kent Nagano, direction
Lorraine Hunt, mezzo-soprano
Norah Amsellem, soprano
Orchestre de l'Opéra national de Lyon

12 novembre < 20h
Nikolaus Harnoncourt, dir
Chamber Orchestra of Europe

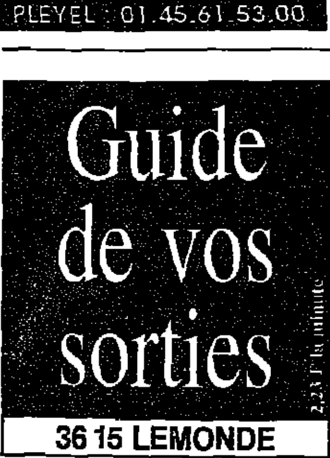


MARDI 12 NOVEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Paul BADURA-SKODA
PIANO
Haydn - Beethoven - Mendelssohn - Schubert
Tel. rés. : 01-49-53-05-07

MERCREDI 13 NOVEMBRE - 20 h 30
SALLE GAVEAU
Marie SCHEUBLE
violon
Mathieu PAPADIAMANDIS
piano
Prokofiev - Franck - Brahms
Tél. rés. : 01-49-53-05-07

Franco Donatoni
Marc-André Dalbavie
Wolfgang Rihm
Philippe Hurel
Olivier Messiaen
Florent Boffard
Ensemble Intercontemporain
direction
Pierre Boulez
cité de la musique
mardi 20 novembre
20h
01 44 84 44 84
ensemble INTERCONTEMPORAIN

PIANO ★★★★
Beethoven
les sonates pour piano
Maurizio
POLLINI
7 récitals
les 20 nov. - 10 déc. 96
20 janv. - 12 fév. - 20 avril
15 mai - 10 juin 97
Mercredi 20 novembre
Sonates Op.2 n°1 - Op.2 n°2
Op.2 n°3 - Op.7
PLEYEL : 01.45.61.53.00



Noir Désir rompt trois années de silence et répond à l'appel de la rage électrique

Le groupe de rock bordelais sort un nouvel album, « 666 667 Club », et part en tournée

Trois ans après l'énorme succès de *Tostaky*, Noir Désir revient sur le devant de la scène rock avec un nouvel album, *666 667 Club*, et l'envie de consumer les planches. La formation bordelaise se produira d'abord le 19 novembre à Trappes, les 20 et 21 à Villeurbanne, le 23 à Amiens, le 26 à Lille. Les concerts parisiens des 28, 29 et 30 à l'Olympia sont complets. Une date supplémentaire a été fixée le 6 février au Zénith.

IL AURA FALLU plus de trois ans à Noir Désir pour se remettre du succès de *Tostaky*. Modèle de rock incandescent, cet album – leur dernier en date, si on excepte le live, *Dies Irae*, paru en 1994 – et la tournée qui l'accompagnait, auront consumé le groupe bordelais autant que les planches où il se produisait. La violence de l'assaut les consacra comme le plus intense et le plus populaire des groupes français, tout en les conduisant au bord du précipice. Victimes expiatoires ou naufragés volontaires, un ingénieur du son, un manager, et le bassiste Fred Vidalenc ne résistèrent pas à ces « jours de colère ». Il fallait après cela « respirer » : trois ans de mise au vert et de vie de famille, avant de ressentir à nouveau l'appel d'une rage viscérale.

Le cadre bucolique d'un studio, au milieu de la forêt landaise, aura vu l'accouchement de l'album *666 667 Club*, fidèle à cette tension propre aux écorchés vifs. Une fois encore, accompagnés par le producteur américain Ted Niceley, rejoints par Jean-Paul Roy, nouveau bassiste (mais vieux compagnon de route), Serge Teyssot-Gay (guitare), Denis Barthe (batterie) et Bertrand Cantat (chant) ont sereinement rallumé la flamme. Quinze ans après leurs premiers pas, près de dix ans après leurs débuts discographiques (le mini-album *Où veux-tu qu'je r'garde*), les motivations ont évolué sans que le cœur de leurs aspirations ait vraiment changé. « *Pour galvaudé que soit ce mot, la rébellion est certainement à l'origine de notre envie de musique*, explique Bertrand. *Une révolte contre le monde extérieur. Et puis quelque chose d'intérieur qu'on décrypte plus difficilement. Avant d'être en guerre contre le monde, on est en guerre contre soi-même. Au-delà des notions d'affrontement, il y a aussi l'extrême prétention de faire quelque chose qui porte un souffle, un esprit.* »

L'association de « noir » et « désir », baptisant le groupe, a continué de définir assez justement sa musique. Des épanchements intimes, dont le chanteur est la figure centrale. Sa beauté, ses habits noirs, son goût d'une poésie incantatoire le feront identifier à Jim Morrison. Derrière, ses compagnons s'emballent sur un blues-punk furibard, souvent inspiré de Gun Club. Le cabaret délétère de Kurt Weill y apporte sa touche européenne. Avec le temps, ces chansons d'un ego tourmenté – l'album *Veuillez rendre l'âme (à qui elle appartient)* – s'ouvriront au monde. Un monde observé avec le pessimisme des prophètes de malheur. « *Soyons désinvoltes, n'ayons l'air de rien* », constatait ironiquement les derniers vers de *Tostaky*.

Pourtant, Noir Désir restera fidèle à une intransigeance morale rare dans l'industrie phonographique. Si, dès ses débuts, le groupe a signé avec une mutinationale – Barclay, filiale de Polygram –, il a su imposer son refus des compromissions. Les relations avec la maison de disques sont aujourd'hui apaisées, mais les musiciens continuent de revendiquer leur indépendance. « *Le système de production et de promotion crée un certain nombre de pressions qui peuvent te faire oublier l'essentiel*, constate Bertrand. *Nous avons choisi de tout contrôler, de ne pas céder à n'importe quelle sollicitation, quel que soit l'Audimat en jeu.* » Un de leurs proches décrit les membres de « Noir Dèze » comme « *d'adorables preneurs de tête qui discutent collectivement de tous les problèmes et ne laissent rien au hasard* ». Souvent, ils ont fait bénéficier des groupes amis (Mush, Burning Heads, City Kids) de leur popularité, les emmenant avec eux sur la route ou les signant sur leur propre label de production, La Grosse Rose (qui vient de publier l'album de Subtle Plague).

Leur rigorisme a ses contradictions. Acceptant mal la critique, ils ont parfois fait des journalistes leurs boucs émissaires. Artisans d'un rock physique et fédérateur, électrisés par la foule, ils paniquent souvent devant l'enthousiasme qu'ils suscitent. Lors de la dernière tournée, le public de Montpellier avait forcé les portes d'un Zénith plein à craquer pour festoyer avec ses idoles. Comme pour se prévenir des risques de victoires trop aisées, Noir Désir n'a pourtant cessé d'endurcir sa musique, préférant une violence austère aux facilités mélodiques. Luttant contre la tentation du narcissisme, Bertrand a élagué sa langue. Mais le succès a crû au rythme de ce dépouillement.

CIEL D'ORAGE

Avant ce nouvel enregistrement, le groupe s'était promis d'apaiser et d'éclaircir ses horizons. Mais les teintes d'un ciel d'orage ont repris le dessus. La faute peut-être au contexte social. Jamais, Noir Désir n'a fait autant référence à la France d'aujourd'hui. Auparavant, le filtre de l'anglais gommait l'impact de ses chansons les plus politiques. *The Holy Economic War* disait les méfaits du néolibéralisme. *Here It Comes Slowly* dénonçait le fascisme rampant. Cette fois, *Fin de siècle* stigmatise la nouvelle donne géopolitique. *Un jour en France* cite nommément le Front national. L'inquiétude force leur engagement sans pour autant les transformer en militants. « *Nous n'avons pas la prétention de faire en une chanson l'analyse sociologique du pays*, reconnaît Bertrand. *On connaît notre part d'impuissance. Dans le rock, le militantisme nous a souvent fait fuir. Mais il est parfois nécessaire de dire les choses frontalement, d'affirmer certaines valeurs parce que trop de gens cessent bizarrement de les affirmer.* »

Le groupe a retrouvé pour cela son alchimie. « *Nous étions très marqués par la violence de la dernière tournée*, explique Serge. *Nous voulions cette fois y échapper. Mais, de nouveau ensemble, nous nous sommes aperçus que nous étions encore plein de cette énergie qui finalement est notre marque.* » Et la ferveur des fans sera au rendez-vous. Les trois concerts de Noir Désir à l'Olympia sont complets depuis des mois.

Stéphane Davet

Guitares à vif, chanteur charismatique

***666 667 Club* est l'héritier direct de la rigueur et des guitares à vif qui guidaient l'intensité de *Tostaky*. Si Serge Teyssot-Gay a récemment promené en solo sa six-cordes sur des terres inconnues (son album expérimental *Silence radio*), il se préoccupe surtout ici d'offrir un écrin d'acier au chant incantatoire de Bertrand Cantat. A force de se méfier des mélodies, les Bordelais prennent parfois le risque de buter sur la monotonie d'un rock trop primitif. Mais, à l'instar de P. J. Harvey (qu'ils admirent), cette nudité – habillée parfois de la complicité d'un saxophone free et d'un violon balkanique – confirme le cinglant charisme d'un chanteur, l'acuité de sa conscience – politique ou intime – et ses envies perpétuelles de rock sous tension. Qu'il charge aux rythmes haletants de *Fin de siècle* ou *Comme elle vient*. Qu'il infuse dans des ballades tétaniques comme *A ton étoile* ou *A la longue*.**

★ *666 667 Club*, 1 CD Barclay, distribué par Polygram. Sortie le 8 novembre.

Le souffle inspiré de Steve Lacy et Taslima Nasreen

FLAME, composition de Steve Lacy sur des poèmes de Taslima Nasreen. Steve Lacy, saxophone ; Irene Aebi, chant ; Taslima Nasreen, récitante. Théâtre municipal de Calais. Le 2 novembre.

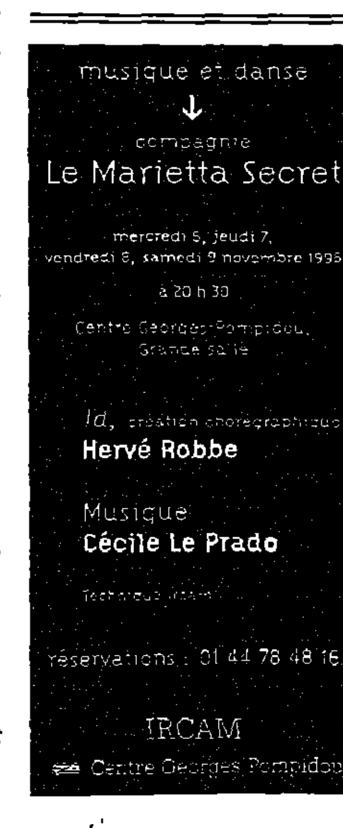
CALAIS
de notre envoyée spéciale

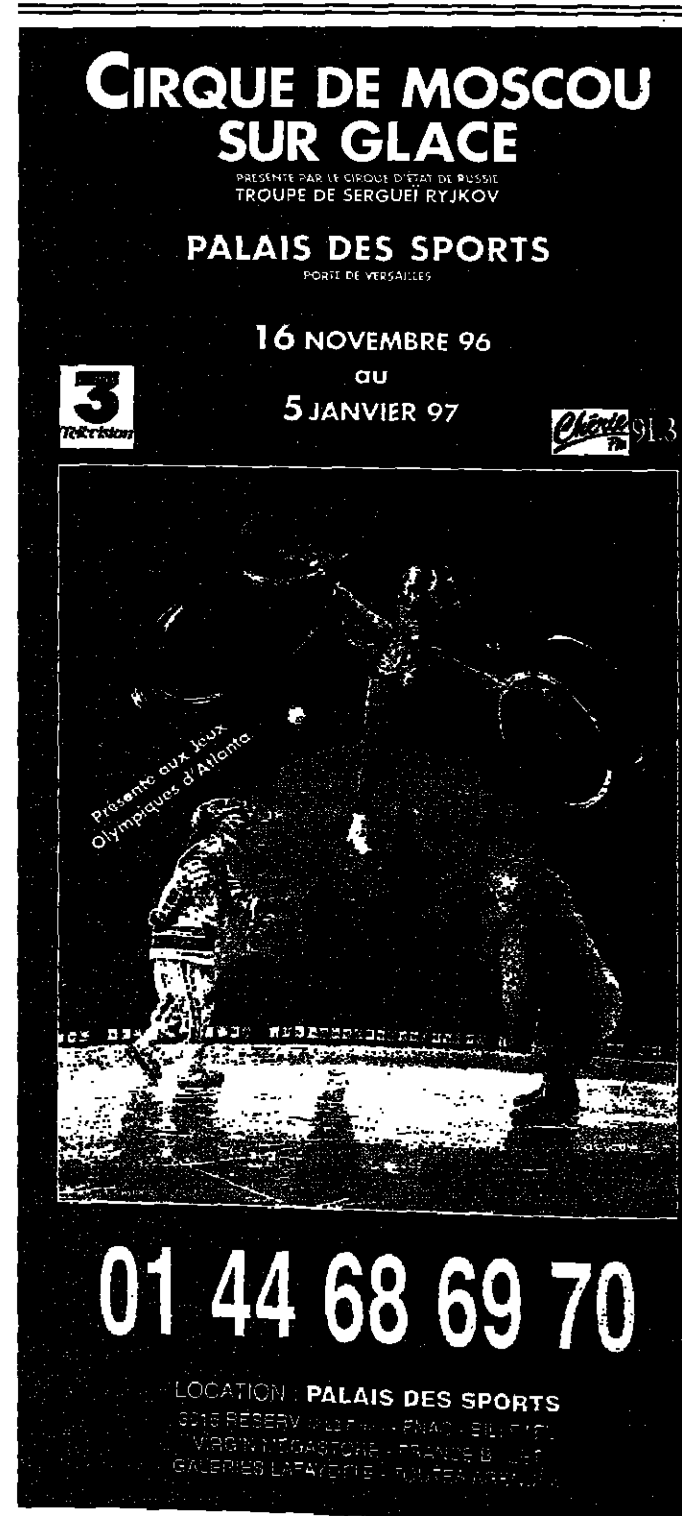
Ils sont ensemble sur scène, Steve Lacy, le jazzman américain, Irene Aebi, la chanteuse suisse, et Taslima Nasreen, l'écrivain du Bangladesh condamnée par les fondamentalistes musulmans de son pays. Curieux trio uni par le souffle, celui des poèmes de Taslima Nasreen qui a inspiré le saxophone et la voix. Avant même de connaître l'auteur de *Lajja* et de *Une autre vie* (Stock), Steve Lacy et Irene Aebi avaient voulu composer un opéra jazz sur ses textes. Le hasard les a réunis à Berlin, au début de l'année, invités dans une même résidence d'artistes. En attendant que Steve Lacy ait fini la composition de l'opéra, dont la présentation est prévue à Berlin en janvier 1997, ils en ont donné l'esquisse tous les trois à Venise puis, samedi soir, à Calais dans le cadre du Festival Tendances de la Côte d'Opale.

Les mots des poèmes de Taslima Nasreen sont aussi violents que sa voix est douce. Elle lit ses textes, en anglais et parfois en bengali, pour le plaisir de faire entendre la musique de sa langue maternelle. Irene Aebi les chante. Steve Lacy s'envole dans des inspirations mélancoliques. Car les textes de Taslima Nasreen sont graves. Pour quelques poèmes d'amour, combien de paroles brûlantes ? Elle dédie un texte à Nurjahan, la jeune femme que de tout-puissants imams de village ont lapidée à mort pour adultère en 1993. « *Les pierres blessent son corps. Et le mien.* » Après les applaudissements, elle dit : « *Quoi qu'il arrive, je me battrai pour les droits fondamentaux de chaque homme, de chaque femme à s'exprimer. Je ne reculerai jamais.* »

Taslima Nasreen est heureuse de ce voyage-éclair (vingt-quatre heures) en France. Depuis un mois, elle vit à nouveau en Suède, le pays qui l'avait accueillie en 1994. Elle écrit un nouveau livre. La France demeure une terre mythique à ses yeux, celle des écrivains et des poètes. C'est aussi le pays d'Europe où ses livres se vendent le mieux. Cette semaine, elle se rend au Mexique, à l'invitation du Pen Club. Autant de signes de solidarité qui l'aident à « *rester debout* » en attendant de pouvoir rentrer dans son pays.

Catherine Bédarida

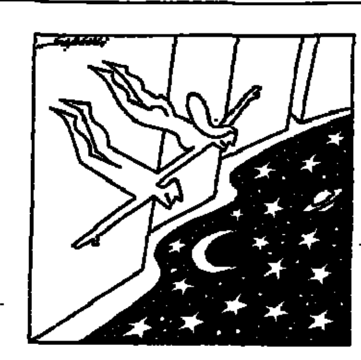




هكذا من الأصل

Rendez-vous des extrêmes à Bordeaux

Le Sigma reste fidèle à son esprit d'aventure



POUR SA TRENTE-DEUXIÈME édition, le Sigma de Bordeaux – *sans cesse menacé de disparition* – développe un thème en apparence paradoxal : Extremus, ou l'« autre proximité ». Roger Lafosse, fondateur et directeur du Sigma, a convié des troupes qui empruntent des voies escarpées. Les Argentins de La Guarda présentent *Periodo Villa Villa*, une création portée par le désir de « *la rebellion absolue* ». Le Flamand Jan Fabre propose *Falsification telle quelle, infalsifiée* – un titre digne de sa folie extrêmement bien structurée. Le chorégraphe espagnol Vicente Saez explore le mythe de la déesse-mère dans *Regina Mater*. Les Russes de Saint-Pétersbourg Licedei IV mettent en scène un *Doctor Pirogoff* et une *Catastrophe*. Avec *Deliverance*, l'Américain Ron Athey se délivre, à travers la danse, des angoisses de sa mort annoncée. Shakespeare aussi est au rendez-vous, avec *Falstaff*, mis en scène par le Français Georges Berdot. Et l'Afrique résonne de ses histoires avec *Ma vie dans la brousse des fantômes*, racontée par Isaac de Bankolé – un prince de passage à Bordeaux...

★ Extremus-Festival Sigma, 85, quai de Bacalan, 33 Bordeaux. Du 4 au 11 novembre. Tél. : 05-56-79-35-16 ou 30.

UNE SOIRÉE À PARIS

Henri Tachan
Depuis trente ans Henri Tachan n'a pas fait varier d'un pouce ses opinions sur les hommes (pas fins, fins), l'amitié (précieuse), l'authentique (fondamental). Une voix, une présence dans la chanson française.
Comédie de Paris, 12, rue Fontaine, Paris 9e. Mº Blanche. 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-42-81-00-11. De 120 F à 240 F.

Michael Brecker
Fondateur avec son frère Randy, trompettiste, du Brecker Brothers Band, Michael Brecker a aussi amené – avec ou sans Randy – son saxophone dans le rock en parallèle au jazz. En leader, sa sonorité ample bénéficie d'un bon groupe acoustique.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 5 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Daunik Lazro Quintet
Menée par Daunik Lazro, cette formation compte deux saxophonistes (Lazro au baryton et à l'alto, Joe McPhee, un monument de douceur au soprano et au ténor), deux contrebassistes (Fred Hopkins et Didier Levallet) et un batteur (Christian Rollet, imparable). Du jazz dans toutes ses acceptations avec un net penchant pour ses visées mouvementées.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-42-87-25-91. De 50 F à 80 F.

André Ceccarelli
Le batteur fête ses cinquante ans – presque autant dans le métier – avec de jeunes jazzmen du moment, le contrebassiste Thomas Bramerie, le saxophoniste Sylvain Beuf et un pianiste remarqué à Calvi, Antonio Farao. Se joindront à eux des musiciens et danseurs de l'Afrique, le deuxième amour rythmique de « Dédé ».
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-42-36-13-90. 100 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subash Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, 4 LÉGENDES URBAINES
Film français d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eléonore Faucher, Christophe Ruggia, (1 h 20).
Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie, (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

PASSAGE À L'ACTE
Film français de Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre, (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson, avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 CINÉMA
ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, chanson, musiques du monde et rock à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 4 NOVEMBRE

Véronique Gens (soprano), Les Basses réunies
Haendel : *Cantates.*
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mº Rue-Montmartre. 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.

Volcano Songs
de Meredith Monk.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris 11e. Mº Bastille, Voltaire. 21 heures, les 4, 5, 6, 8 et 9 novembre. 17 heures, le 10. Tél. : 01-43-57-42-14. 100 F.

Acis and Galatea
de Haendel. Paul Agnew (Acis), Sophie Daneman (Galatée), Adele Eikenes (Damon), Alan Ewing (Polyphème), Les Arts florissants, William Christie (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 19 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.

Viktoria Postnikova (piano)
Chopin : *Ballades, Fantaisie, Barcarolle, Polonaise op. 53, Andante Spianota et Grande Polonaise.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

MERCREDI 6 NOVEMBRE

I Capuleti ed i Montecchi
de Bellini. Laura Claycomb (Giulietta), Vesselina Kasarova (Romeo), Marcus Haddock (Tebaldo), Andrea Silvestrelli (Capellio), Dimitri Kavrakos (Lorenzo), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Evelino Pido (direction), Robert Carsen (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 19 h 30, les 6, 13, 16 et 19 novembre ; 15 heures, le 10 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Orchestre de Paris
Chabrier : *Gwendoline.* Copland : *Concerto pour clarinette et orchestre à cordes.* Chausson : *Viviane.* Prokofiev : *Roméo et Juliette, extraits des suites nº 1 et 2.* Pascal Moraguès (clarinette), Frédéric Chaslin (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 6 et 7 novembre. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Quatuor Juilliard
Haydn : *Quatuor à cordes op. 50 nº 3.* Bartok : *Quatuor à cordes nº 5.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 132.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 6 novembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

JEUDI 7 NOVEMBRE

Caroline Sageman (piano)
Bach : *Prélude et fugue BWV 891.* Beethoven : *Sonate pour piano op. 57 « Appassionata ».* Chopin : *Ballade op. 52, Scherzo op. 20.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 12 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-40-20-52-29. 60 F.

Orchestre national de France
Dutilleux : *Timbres, espace, mouvement.* Saint-Saëns : *Concerto pour violoncelle et orchestre nº 1.* Bizet : *Symphonie.* Debussy : *La Mer.* Truls Mork (violoncelle), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 70 F à 175 F.

Brigitte Engerer, Bruno Rigutto (piano)
Ravel : *Rapsodie espagnole.* Rachmaninov : *Suite pour deux piano op. 5.* Glanzberg : *L'Invitation à la valse, Suite yiddish.*
Théâtre de la rue Broca, 39, rue Broca, Paris 5e. Mº Censier-Daubenton. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-42-17-10-38. 100 F.

VENDREDI 8 NOVEMBRE

Chœur de l'Orchestre de Paris
Poulenc : *Motets pour un temps de pénitence, Litanies à la vierge noire, Petites Prières de Saint-François-d'Assise.* Britten : *Hymne à Sainte-Cécile, Missa brevis, Rejoice in the Lamb.* Hervé Désarbre (orgue), Arthur Oldham (direction).
Notre-Dame-du-Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Lavéran, Paris 5e. Mº Port-Royal. 20 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. 150 F.

SAMEDI 9 NOVEMBRE

Chœur de la radio de Stuttgart
Stockhausen : *Welt Parlement.* Rupert Huber (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. 20 heures, le 9 novembre ; 15 heures, le 10 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

DIMANCHE 10 NOVEMBRE

Quatuor de Leipzig
Beethoven : *Quatuors à cordes op. 14 nº 1, op. 18 nº 1 et op. 59 nº 1.*
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 10 novembre. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Orchestre de l'Opéra de Lyon
Mahler : *Lieder eines fahrenden Gesellen, Symphonie nº 4.* Norah Amsellem (soprano), Lorraine Hunt (mezzo-soprano), Kent Nagano (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 10 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

JAZZ

Abbey Lincoln Quartet
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 140 F.

Iraldi French All Stars
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris 5e. Mº Luxembourg. 21 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-43-26-28-59. 100 F.

Trio Soledad
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

The Jazz Crusaders
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, les 4, 5, 6, 7, 8 et 9 novembre. Tél. : 01-40-68-30-42. 160 F.

Zoomtop Orchestra
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Quoi de neuf docteur ?
Dunois, 108, rue du Chevaleret, Paris 13e. Mº Chevaleret. 20 h 30, les 5, 6 et 7 novembre. Tél. : 01-45-84-72-00. 100 F.

Richard Galliano
Les Halles-L'Auditorium, 5, porte Saint-Eustache, Paris 4e. Mº Châtelet-les Halles. 20 h 30, les 6 et 7 novembre. Tél. : 01-42-36-13-90. 140 F.

Christian McBride Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 6 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Leroy Jones Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 6, 7, 8 et 9 novembre. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Ensemble polymétrique
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 20 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 70 F.

Michel Feugère Septet
Bo Bun Brass Band
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Claire Lise Vincent
Le Duke, 36, rue Ordener, Paris 18e. Mº Marcadet-Poissonniers. 21 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-42-54-78-32.

Pee Wee Ellis Quintet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Yves Rousseau, Franck Tortiller
Pascal Vignon
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 70 F.

Alby Cullaz, Michel Graillier
Simon Goubert
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 7 et 8 novembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Manda Djinn
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-42-64-83-16. Location Fnac. De 100 F à 120 F.

Aldo Romano Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Arthur Blythe Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 9 et 10 novembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Florence Antraygue Quintet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 10 novembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Philippe Lacarrière Percussive Compagnie
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 9 novembre. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.

Mike Stern Band
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 5 novembre. Tél. : 01-47-68-51-50. 130 F.

Steve Coleman Five Elements
Massy (91). Centre culturel Paul-Bailliart, 6, allée du Québec. 21 heures, le 6 novembre. Tél. : 01-69-20-57-04. De 80 F à 110 F.

Marc Helias Quartet
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Archimusic
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. Mº Robespierre. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-42-87-25-91. 80 F.

Didier Lockwood, Jean-Marie Ecay
Trappes (78). Grenier à sel, 1, rue de l'Abreuvoir. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-30-13-98-51. 95 F.

ROCK

Imperial Drag
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 94 F.

Lofofora
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 19 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-42-23-15-15. 99 F.

Von Magnet
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 4 novembre. Tél. : 01-47-00-02-71. 80 F.

Andy Di Forest, Lenny McDaniel
Patrick Verbeke
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 4 novembre. Tél. : 01-47-00-55-22.

Red Snapper
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 105 F.

Scorpions
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mº Porte-de-Bercy. 20 heures, le 5 novembre. Tél. : 01-44-68-44-68. 192 F.

Maxwell
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 5 novembre. Tél. : 01-42-23-15-15. 143 F.

Tracy Bonham
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 h 30, le 5 novembre. Tél. : 01-53-79-00-11.

The Flying Neutrino's
Chesterfield Café, 124, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. 23 h 30, les 5, 6, 7, 8 et 9 novembre. Tél. : 01-42-25-18-06. Entrée libre.

Pearl Jam
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-42-08-60-00. 132 F.

Tarace Boulba
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 8 novembre. Tél. : 01-47-00-57-59. 60 F.

Fun Lovin'Criminals
The Pharcyde, Morcheeba
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 17 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-42-23-15-15. 143 F.

Galliano
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Anvers. 19 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-44-92-45-45. 138 F.

Trash Can Sinatras, Jack
Placebo, Eels
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 17 h 30, le 10 novembre. Tél. : 01-42-23-15-15. 143 F.

Bim Sherman
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 20 h 30, le 10 novembre. Tél. : 01-44-92-77-66.

Human Spirit, Mister Gang
Hot Leather Balls
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-48-14-22-22. 50 F.

Burning Heads
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 20 heures, le 9 novembre. Tél. : 01-48-14-22-22. 70 F.

Willy De Ville
Le Blanc-Mesnil (93). Grande salle du Forum, 1, place de la Libération. 21 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-48-14-22-22. 70 F.

CHANSON

Magalie Dieux
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 heures, les lundi. Jusqu'au 16 décembre. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

Pierre Perret
Casino de Paris, 16, rue de Clichy, Paris 9e. Mº Trinité. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 24 novembre. Tél. : 01-49-95-99-99. De 130 F à 250 F.

Mama Béa Tekielski
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 h 30, du mardi au samedi ; 15 h 30, dimanche. Jusqu'au 1er décembre. Tél. : 01-40-50-66-98. 100 F.

Sapho
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18e. Mº Anvers. 20 h 30, du mardi au samedi. Jusqu'au 16 novembre. Tél. : 01-49-87-50-50. Location Fnac, Virgin. 140 F.

France Gall
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mº Opéra, Madeleine. 20 h 30, du mardi au samedi ; 16 heures, dimanche. Jusqu'au 17 novembre. Tél. : 01-47-42-25-49. De 170 F à 260 F.

Starmania
Palais des congrès, porte Maillot, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 20 h 30, du mardi au vendredi ; 16 heures et 20 h 30, les samedi ; 16 heures, les dimanche. Jusqu'au 26 janvier. Tél. : 01-40-68-00-05. De 170 F à 400 F.

Céline Caussimon
Tourtour, 20, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Châtelet. 22 h 15, du mardi au samedi ; 17 heures, les dimanche. Jusqu'au 17 novembre. Tél. : 01-48-87-82-48. De 70 F à 90 F.

Zazie
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mº Pigalle. 20 heures, le 6 novembre. Tél. : 01-42-23-15-15. 143 F.

Orchestre de la lune
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mº Quai-de-la-Gare. 21 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-47-97-22-22. Entrée libre.

Leny Escudero
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 45, les 8 et 9 novembre ; 14 h 45, le 10 novembre. Tél. : 01-43-27-75-75. De 120 F à 170 F.

Erik Karol
Ailleurs, 13, rue Beausire, Paris 4e. Mº Bastille. 21 heures, les 9 et 16 novembre, jusqu'au 30 novembre. Tél. : 01-44-59-82-82. 30 F.

Marianne Mille
Le Nouveau Café, 13, rue du Maine, Paris 14e. Mº Montparnasse-Bienvenüe. 22 heures, les samedi. Jusqu'au 23 novembre. Tél. : 01-43-21-65-29.

Chanson plus bifluorée
Maurepas (78). Espace Albert-Camus, rue de Beauce. 20 h 45, le 8 novembre. Tél. : 01-34-82-63-44. 90 F.

Orphéon Celesta
Sèvres (92). SEL, 47-49, Grande-Rue. 21 heures, le 7 novembre. Tél. : 01-45-34-28-28. 120 F.

MUSIQUES DU MONDE

Ferdi Zipci
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mº Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 4 novembre. Tél. : 01-43-21-56-70. De 100 F à 150 F.

Les Derviches tourneurs de Damas
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 h 30, les 5, 6 et 7 novembre. Tél. : 01-47-00-57-59. Location Fnac, Virgin. 110 F.

Edson Cordeiro
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 6 novembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Compay Secundo y sus Muchachos
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-47-00-39-12. Location Fnac, Virgin.

Ada Matus
Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris 7e. Mº Rue-du-Bac. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-49-54-75-00. 80 F.

Orlando Poleo
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 8 novembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Ensemble populaire de hédi Donia
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-40-51-38-37. De 80 F à 100 F.

Paris Africans
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 8 et 9 novembre. Tél. : 01-42-33-37-71. 60 F.

Denecheau jâse musette
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 9 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. Entrée libre.

Phil Cunningham, Manus Lunny
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Alfredo Chocolate Armenteros
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Noël Hill Group
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 10 novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Les Yeux noirs
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 9 novembre. Tél. : 01-30-96-99-00. De 65 F à 120 F.

Zachary Richard
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher.. 19 heures, le 10 novembre. Tél. : 01-69-43-03-03. Location Fnac, Virgin.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Etoiles, premiers danseurs de l'Opéra de Paris
Serge Lifar : *Suite en blanc.* Agnès de Mille : *Fall River Legend.* Frédérick Ashton : *Rhapsody.*
Opéra de Paris. Palais Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. 19 h 30, les 4, 7, 8, 9, 12 et 13 novembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

Ballets Ethery Pagava
Danser Prévert.
Théâtre du Jardin, jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, Paris 16e. Mº Sablons. 14 h 30, les mardi, mercredi et jeudi. Jusqu'au 19 décembre. Tél. : 01-40-67-97-86. De 15 F a 22 F.

Junior Ballet du CNSMDP
Anna Sokolov : *Ballade.* Doris Humphrey : *New Dance.* Jennifer Müller : *City.* Carolyn Carlson : *Ice.*
Conservatoire national supérieur de musique, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 7 novembre. Tél. : 01-40-40-46-46. Entrée libre.

Mathilde Monnier
Nuit.
Bezons (95). Théâtre Paul-Eluard, 162, rue Maurice-Berteaux. 21 heures, le 8 novembre. Tél. : 01-39-82-20-88.
L'Atelier en pièces.
Pontault-Combault (77). Gymnase République, rue Emile-Pajot. 20 h 30, le 10 novembre ; 15 heures et 19 heures, le 11 novembre. Tél. : 01-60-28-62-40.

Compagnie Alentours
Bernard Glandier : *Le Roi des bons.*
Combs-la-Ville (77). La Coupole, rue Jean-François-Millet. 20 h 45, le 8 novembre. Tél. : 01-64-88-69-11. 85 F.

Compagnie the Works
Jennifer Müller : *Lovers, Fruit, City.*
Nanterre (92). Maison de la musique, 8, rue des Anciennes-Mairies. 20 h 45, le 8 novembre. Tél. : 01-41-37-94-20. 120 F.

Compagnie The Works
Jennifer Müller : *The Enigma, The Spotted Owl, Speeds.*
Ris-Orangis (91). Centre Robert-Desnos, plaine des Jeux-des-Enfants. 20 h 45, le 9 novembre. Tél. : 01-69-02-72-72. 120 F.

Ballet du Nord
Maryse Delente : *Giselle.*
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 9 novembre. Tél. : 01-46-97-98-10. 130 F.



Jean-Claude Dassier est favorable à un rapprochement entre LCI et TF 1

AU CONTRAIRE de Jérôme Bellay, son prédécesseur à la tête de La Chaîne info, parti à Europe 1 (*Le Monde* du 17 juillet), Jean-Claude Dassier estime que *« la fusion TF 1-LCI ne pouvait pas marcher »*. Etape après étape, celui qui demeure le patron des sports de la Une imprime sa marque à la chaîne d'informations en continu. Plutôt qu'une *« fusion peu réaliste »*, Jean-Claude Dassier souhaite que *« TF 1 et LCI, tout en étant proches, gardent leur spécificité mais traduisent la réalité du capital : LCI est une filiale à 100 % de TF 1 »*.

Pourtant, il est favorable à *« un rapprochement pragmatique entre TF 1 et LCI »*. Pour preuve, les deux chaînes *« vont pour la première fois suivre ensemble les élections américaines »*. A partir du lundi 4 novembre et pendant soixante-douze heures, TF 1 et LCI pavoiseront aux couleurs de la bannière étoilée. Outre une large couverture de l'événement dans les journaux des deux chaînes *« TF 1 et LCI mettront les hommes et leurs moyens en commun et feront chaîne commune entre 1 et 6 heures du matin »*. Plus précisément, TF 1 reprendra le signal de LCI qui aura, elle, *« commencé plus tôt, à 22 heures »*. Selon Jean-Claude Dassier ; cette opération est *« l'optimum de ce que LCI et TF 1 peuvent faire dans la mise en commun des hommes et des moyens »*.

Cette expérience de « chaîne commune » devrait être renouvelée le 23 novembre, à l'occasion du transfert des cendres d'André Malraux au Panthéon. Seule différence, pour cette « opération réciproque », cette fois c'est LCI qui reprendra le signal de TF 1. Cette volonté *« d'optimiser les moyens des deux chaînes »* montre que l'heure est plus que jamais aux économies sur LCI. La Chaîne info, distribuée sur le câble et diffusée au sein de Canalsatellite, revendique 1,380 million d'abonnés. Trop peu encore pour rentabiliser une chaîne qui enregistre un déficit annuel de 89 millions. Un résultat toutefois *« parfaitement en phase avec les prévisions. Même un peu meilleur ! »*, reconnaît Jean-Claude Dassier qui prévoit *« l'équilibre dans cinq ans »*.

Ce pronostic positif intègre sans doute une prochaine diffusion de LCI dans TPS. Pour l'instant, le patron de la Chaîne info s'abrite derrière *« le respect des contrats »*. Il assure que TF 1 et Canal Plus n'ont pas encore engagé de négociations. Pour espérer de futurs bénéfices, Jean-Claude Dassier table aussi sur une présence *« à l'international de LCI »*. Selon lui, *« LCI pourrait être à la base d'un projet »* de CNN à la française. *« J'ai été flatté que le gouvernement réfléchisse avec nous pour faire une chaîne qui soit la voix de la France »*, précise Jean-Claude Dassier. D'après lui, *« il suffirait d'aménager un peu La Chaîne info. Mais aujourd'hui, LCI avec un certain nombre de fenêtres sur la situation française pourrait déjà fonctionner »*.

Guy Dutheil

Diminution des aides à la presse

Les éditeurs de journaux protestent contre cette baisse du concours de l'Etat et s'inquiètent de l'augmentation de la publicité à la télévision

LE SÉNATEUR Jean Cluzel (Union centriste) prédit une nouvelle *« année difficile pour la presse »* en 1997, tandis que de nombreux éditeurs protestent déjà contre la baisse des aides qui leur sont accordées. Pour le vice-président de la commission des finances du Sénat, auteur de nombreux rapports sur les médias, la presse subit deux coups durs : la baisse des aides directes et l'augmentation des recettes publicitaires de la télévision.

Selon Jean Cluzel, *« les problèmes n'ont jamais été aussi inquiétants du point de vue financier »*. Il juge que les aides directes connaissent *« des évolutions irritantes »*. La baisse des apports de l'Etat est de 13 %, passant de 267,6 à 230,1 millions de francs. Cette diminution affecte principalement les journaux à faibles ressources publicitaires, dont le fonds d'aide passe de 27,3 à 21,3 millions de francs. Le sénateur s'inquiète aussi de la baisse de 50 % du fonds d'aide à l'expansion de la presse française à l'étranger, qui s'établit en 1997 à 18,5 millions. Le fonds d'aide à la presse régionale perd aussi 15 %, de 5 à 4,25 millions de francs.

Le gouvernement a toutefois mis en place une aide au multimédia de 20 millions de francs et une aide au portage de la presse de 15 millions. Le sénateur se demande s'il est bon de *« réduire les aides traditionnelles pour en financer de nouvelles »*. M. Cluzel regrette également la réduction des abonnements de l'Etat à l'Agence France-Presse (AFP), qui *« pourrait handicaper la mise en œuvre du plan de réorganisation et de modernisation »*.

Jean Cluzel s'inquiète aussi *« des transferts de plus en plus importants de ressources publicitaires de la presse à l'audiovisuel »*. La possibilité accordée par le CSA pour TF 1 de porter à six minutes la coupure publicitaire pendant les films va permettre à la chaîne d'augmenter ses recettes. La baisse des concours budgétaires de l'audiovisuel public de 1,8 à 1,1 milliard de francs *« va contraindre les chaînes dépendantes des subventions à faire appel pour équilibrer leur budget de façon plus importante à la publicité »*.

« AVIS DE TEMPÊTE »

Le budget publicitaire de France Télévision va ainsi passer de 3,2 à 4,1 milliards de francs. *« Il n'est pas contestable*, note M. Cluzel, *qu'une partie – non chiffrable actuellement – de cette ponction publicitaire de la télévision publique et privée s'effectuera au détriment de la presse. »* Le député UDF Ladislas Poniatowski a annoncé son intention de déposer un amendement pour créer un fonds de soutien à la presse quotidienne nationale, qui serait financé par un prélèvement de 1,5 % sur les chiffres d'affaires publicitaires des chaînes de télévision.

La baisse des aides à la presse suscite de vives protestations parmi les professionnels. Bernard Porte, président du directoire de Bayard-Presse et président de la Fédération nationale de la presse française, s'en est inquiété dans un éditorial de *La Croix* du 24 octobre. C'est *« un avis de tempête »* que fait aujourd'hui souffler le dernier des projets gouvernementaux sur le régime économique de la presse », s'indigne Bernard Porte.

Rappelant *« la remise en cause de l'abattement fiscal de 30 % consenti aux journalistes »*, Bernard Porte met en garde contre *« toute autre concession »* qui *« hypothéquerait les chances de survie d'une grande partie des journaux »*. *« Personne*, souligne-t-il, *n'a intérêt à voir se réaliser ce scénario catastrophe. »*

Le président du Syndicat de la presse quotidienne régionale, Jacques Saint-Cricq, souligne dans une lettre au premier ministre que *« les crédits prévus au titre des aides à la presse dans le projet de loi de finances pour 1997 provoquent une totale incompréhension des éditeurs de la presse régionale »*. Le SPQR demande au premier ministre de *« bien vouloir étudier dans un esprit plus constructif des aides nouvelles susceptibles de compenser les conséquences dramatiques des mesures déjà prises »*. Le SPQR demande également de *« reporter à une période plus propice la suppression des abattements spécifiques »* pour les journalistes et les ouvriers de presse. Le ministre de la culture, chargé de la communication, Philippe Douste-Blazy, a évoqué l'idée d'une *« table ronde sur les aides à la presse »* (*Le Monde* du 18 octobre).

Alain Salles

■ **AUDIOVISUEL : l'offre de reprise de la Société française de** production (SFP) par Havas et la Générale des eaux serait, sous sa forme actuelle, considérée comme *« irrecevable »* par le ministère de l'économie et des finances en raison des conditions préalables et suspensives posées par les deux repreneurs potentiels au rachat effectif du groupe. Les deux repreneurs préciseraient dans ces clauses que le rachat ne pourrait être effectif qu'après une sortie de la convention collective et une renégociation du régime indemnitaire des salariés. Le dossier de reprise du tandem Havas-CGE, par l'intermédiaire de leurs filiales ITI-Télé images et la Générale d'images, n'a toujours pas été transmis à la direction et aux élus du comité d'entreprise de la SFP.

■ **TÉLÉVISION : les personnels de La Cinquième, la SEPT-ARTE et d'ARTE-GIE** ont adressé au ministre de la culture une pétition où ils estiment que *« le processus de fusion décidé par le gouvernement n'aboutira pas aux économies annoncées »*. Ce texte, signé par 85 % des personnels, estime que l'économie de 150 millions de francs qui résulterait d'une fusion est impossible, *« sauf à remettre en question l'avenir et les missions spécifiques des deux chaînes »*. Les personnels signataires *« exhortent les pouvoirs exécutif et législatif à s'engager sur le maintien des budgets 1997 de La Cinquième et de la SEPT-ARTE au niveau de ceux de 1996 »*.

■ **RADIO : Antoine de Caunes est sur l'antenne de Fun Radio** à partir du lundi 4 novembre. Tous les soirs, à 18 h 30, l'ancien animateur de Canal Plus raconte désormais sur cette musicale « jeune » l'histoire des tendances prédominantes *« des groupes de rock incontournables et des artistes majeurs »*, à travers une chronique intitulée « La story d'Antoine de Caunes ».

LUNDI 4 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le dossier Odessa.
15.30 Hôtel. Série. Epilogue.
16.20 Des copains en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée vacances.
17.35 Karine et Ari. Serie. La bonne aventure.
18.10 Le Rebelle. Série. Rancho Escondido.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.

20.50

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Invité : Smaïn.
Les jeux : Les gagnants de jeux par correspondance, attention, arnaques ; Une journée au Millionnaire... (125 min). 41974636

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement (110 min). 563365
Ce soir Nagui reçoit Nicole Calfan, Sylvie Vartan, Jean-Marie Bigard, Bernard Loiseau, Pascal Obispo *pour passer en revue leur actualité.*
0.45 et 1.45, 2.25, 3.00, 4.05 **TF 1 nuit.**
0.55 7 sur 7. Invités : George Soros, Jacques Attali (rediff.).
1.55 Cas de divorce. Série. Valence contre Valence. 2.35 et 4.15, 5.00 Histoires naturelles. 3.10 Le Vignoble des maudits. Série [3/3] (rediff.). 4.45 Musique. Concert (15 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.45 INC. Magazine.
13.55 Derrick. Série.
15.00 Le Renard. Série.
16.05 et 5.15 La Chance aux chansons. [1/3] Les 30 ans de chansons de G. Lemaire.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.25 Sauvés par le gong : La nouvelle classe.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu. 19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 1.35 Studio Gabriel. Invité : Jean-Marie Bigard.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

BUFFALO GIRLS
Téléfilm [1/2] de Rod Hardy, avec Anjelica Huston, Melanie Griffith (95 min). 8326891
Muletière dans le régiment du général Custer, Calamity Jane accepte de suivre Buffalo Bill dans ses aventures.

22.30

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté dans le cadre des "lundis de l'information". DHL ; Les arsenaux. La banque des pauvres (90 min). 75100
0.00 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Spécial Youssef Chahine. Invités : Youssef Chahine, Patrice Chéreau, Andrée Chedid, Thierry Jousse (75 min). 8272766
2.05 Eurocops. Série. Chantage à Bâle. 2.55 7e continent. Les chiens du Pôle. 3.20 Aux marches du palais. Stavisky. 3.35 24 heures d'info. 3.50 Météo. 3.55 La Compète.Grands moyens. 4.15 Oztotl "L'écriture des eaux". 4.45 D'un soleil à l'autre.Magazine (rediff., 30 min).

France 3

12.32 Journal.
13.31 Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Gérard Rinaldi.
14.35 Meurtre au champagne. Téléfilm de Robert Lewis (95 min). 8238433
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour. *Etrangère en ce monde*, de Kevin Canty.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
● Lire page suivante.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

BANCO À BANGKOK POUR OSS 117
Film d'André Hunebelle avec Kerwin Matthews (1964, 113 min). 690029
Aventures miteuses et « péril jaune ».
22.45 Journal, Météo.

23.15

LE COMÉDIEN
Pièce de Sacha Guitry, mise en scène d'Annick Blancheteau avec Jean-Pierre Darras, Georges Descrières (85 min). 7341013
Réalisation de Georges Lautner qui a effectué un découpage de cinéma sur cette célèbre pièce de Sacha Guitry.
0.40 Libre court. Le bonheur existe. Court métrage de Serge Abi Yaghi avec Muriel Amat (10 min). 8902056
0.50 Capitaine Furillo. Série. Et ta sœur ? 1.40 Musique Graffiti. Jazz. Betty Carter (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. **12.30** La France aux mille villages. L'Indre. **12.55** Attention santé. **13.00** Légendes vivantes d'outre-mer. Fundi requins. **13.30** Demain le travail. Magazine.
14.00 Les Tricheurs ■
Film de Marcel Carné avec Jacques Charrier, Pascale Petit (1958, 120 min). 469636
16.00 Gaïa. **16.30** Les Forêts du monde [7/10]. **17.00** Jeunesse. 17.05 Cellulo ; 17.30 Alf. **18.00** Un monde nouveau [8/13]. **18.30** Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [37/52] Billy the Kid (30 min). 9655
19.30 7 1/2. Où va l'Amérique ? Reportages : l'intégration asiatique ; Le repli des Afro-Américains ; Hispanos forever ; L'Angoisse de l'homme blanc (30 min). 8926
20.00 et 2.20 Tanner for President. Feuilleton [7/10] de Robert Altman (30 min). 5839
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

BOB ROBERTS ■ ■
Film de Tim Robbins avec Tim Robbins, Giancarlo Esposito (1992, v.o., 100 min). 170029
Un politicien réactionnaire et sans scrupule brigue le poste de sénateur de Pennsylvanie et utilise avec démagogie sa réputation de vedette de variétés.
22.25 Kinorama. Magazine.

22.30

SECRET HONOR ■ ■
Film de Robert Altman avec Philip Baker Hall (1984, v.o., 90 min). 4568181
Dans son bureau de la Maison Blanche, Richard Nixon, président démissionnaire, vide son cœur devant un magnétophone, filmé par une caméra vidéo.
0.00 Court-circuit. **Un jeu sans règles**, court métrage néo-zélandais de Scott Reynolds, avec Marton Csokas, Danielle Connack (1995, v.o., 16 min). **Conspiration accidentelle**, court métrage britannique d'Andy Lambert, avec Louis Nayegon, Morag Smith (1995, v.o., 16 min). 64898
0.35 Les Jeux de la comtesse Dolingen de Gratz ■ ■
Film de Catherine Binet avec Carol Kane (1982, rediff., 106 min). 1923495

M 6

12.25 Les Routes du paradis.
13.25 Le Bluffeur. Téléfilm de James Sadwith, avec Dennis Weaver, Janet Carroll (105 min). 1033029
Un contremaître est licencié pour illettrisme. Au chômage, ce père de famille décide d'apprendre à lire.
15.10 Drôles de dames. Série. Mais qui a disparu ?
16.45 Télé casting. Magazine.
17.05 et 2.55 Faites comme chez vous. Invitée : Diane Tell.
18.00 Space 2063. Série.
18.55 Highlander. Série. Amour à mort.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

BRANNIGAN
Film de Douglas Hickox, avec John Wayne (1975, 120 min). 992029
A voir pour John Wayne en fonceur et en bagarreur, et pour une étourdissante poursuite dans les rues de Londres.

22.50

LE PIÈGE DU DÉSIR
Téléfilm de Craig Lahiff, avec Harry Hamlin (100 min). 5684902
Un avocat reprend une affaire laissée en suspens après la mort de son associé dans un accident de voiture.
0.30 Culture pub (rediff.).
1.00 ▶ Jazz 6. Magazine. Spécial Ray Barretto New World Spirit (55 min). 7822691
1.55 Best of France Gall. Sélection de clips de France Gall. 3.45 Fréquenstar. Magazine. Invité : Florent Pagny (rediff.). 4.40 L'île aux plongeuses. Documentaire. 5.05 Les Derniers Plongeurs d'éponges. Documentaire 5.40 Turbo. Magazine (rediff., 20 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Amour en cage. Téléfilm de G. Campbell (95 min). 6658013
15.10 Le Carnaval des tricheurs. Documentaire (rediff., 25 min). 3517520
15.35 Forrest Gump ■ ■ Film de Robert Zemeckis, avec Tom Hanks (1994, 140 min). 8796487
17.55 Flash Gordon.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Marie Abgrall, Alexandre Bouglione, Tracy Bonham.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

WOLF
Film de Mike Nichols, avec Jack Nicholson, Michelle Pfeiffer (1994, 120 min). 946818
Une reprise, fort médiocre, du mythe du loup-garou, avec une leçon morale inepte. Jack Nicholson fait des grimaces.
22.35 Flash d'information.

22.40

QUARTIER LIBRE
22.40 75 centilitres de prière. Moyen métrage de Jacques Maillot, avec Alain Beigel (1995, 35 min). 1416297
23.15 Corps inflammables. Moyen métrage de Jacques Maillot (1995, 39 min). 962278
23.55 Killing Zoe ■ Film de Roger Avary (1993, 90 min). 9983075
1.25 Les Milles. Le train de la liberté ■ Film de Sébastien Grall (1995, 107 min). 23977582

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. La mort de Pierre Overney ou la fin des maos français (1).
21.30 Fiction : Mourir de rire au Grand Guignol. Le Cultivateur de Chicago, de Gabriel Timmory.
22.40 Toit ouvrant. Le magazine qui décoiffe. Le mois de la photographie, avec Willy Ronis.
0.05 Du jour au lendemain. Susan Buirge (En allant de l'Ouest à l'Est). **0.45** Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (1). **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hong-Kong et Macao, villes frontières (3) ; 1.59, Le double (1) ; 2.20, La question du double (1) ; 4.59, Algérie : comment en est-on arrivé là ? ; 5.53, Gaston Bachelard : la rêverie ; 6.52, Jorge Luis Borges.

France-Musique

20.30 Concert. Saison de l'UER. Donné en direct de l'église Saint-Etheldreda, à Londres, par la Chorale The Sixteen, dir. Harry Christophers, Ruth Dean, Carys Lane et Carolyn Sampson, voix de dessus, Sally Dunkley, Rebecca Outram et Libby Crabtree, voix médiane, Christopher Royall, Michael Lees, Philip Newton et Andrew Giles, altus, Neil Mackenzie, Simon Berridge, Mattew Vine et David Roy, ténors etc. Œuvres de Taverner, Sheppard, Tallis, De Lassus, Mundy, De Monte, Byrd.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Kagel, Gaussin.
23.07 Entre les lignes. François Escal pour son livre Aléas de l'œuvre musicale.
0.00 La rose des vents. Bolivie : La magie des Andes (concert donné le 18, au studio 106 de Radio-France, à Paris). **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Stendhal et la musique. Concerto, de Pergolèse, par le Concerto Köln ; Nocturne pour le roi de Naples Hob II :29, de Haydn, par le Wiener Concert-Verein ; Œuvres de Cimarosa, Mozart, Beethoven, Rossini.
22.40 Les Soirées... (Suite). Hommage à Henri Dutilleux. Œuvres de Debussy, Milhaud, Dutilleux, Stravinsky. **0.00** Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa (France 3 du 1/11/96)
21.00 Enjeux - Le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion (France 3 du 22/10/96)
0.00 Concert : Festival franco-ontarien (30 min).
0.00 Les Hauts Lieux spirituels français. [5/10] Pontigny, une abbatiale de lumière.
0.30 Opéra sauvage. [5/21] Le temps de Dieu.
1.25 Les Favorites : Amsterdam (55 min).

Planète

19.40 C'était hier. [4/13] La bombe ou la vie.
20.35 Rambala.
21.30 Chargée de famille.
22.55 Bagad.

Paris Première

20.00 et 0.05 20 h Paris Première.
21.00 A nos amours ■ ■ ■ Film de Maurice Pialat (1983, 100 min) 58267758
22.40 Le J.T.S.
23.15 Concert : Velvet Jungle Sessions : Positive Black Soul (50 min). 75039346

France Supervision

20.30 Canicule ■ Film d'Yves Boisset (1983, 95 min) 76271162
22.05 Cyclisme.
22.25 Jet Star.
23.25 C'est à dire. Invités : André Bonaly, Michel Bounias.
0.20 Concert : Les Nuits du New Morning (50 min). 72259292

Ciné Cinéfil

20.30 A la Belle Frégate ■ Film d'Albert Valentin (1942, N., 85 min) 70235407
21.55 L'Etranger ■ ■ Film d'Anthony Asquith (1943, N., v.o., 110 min) 46631384
23.45 La Petite Chocolatière ■ Film d'André Berthomieu (1949, N., 90 min) 1514907
1.15 Général casse-cou. Film de George Marshall (1958, N., v.o., 85 min) 77498501

Ciné Cinémas

20.30 Les Gens de la rizière. Film de Rithy Panh (1992, v.o., 125 min) 16852520
22.35 La Fille sur la balançoire ■ Film de Richard Fleischer (1955, v.o., 110 min) 81807742
0.25 Dans la soirée ■ Film de Francesca Archibugi (1990, 95 min) 55303563

Série Club

20.45 L'Homme du Picardie.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. Bédouin, bédouine.
22.30 Sherlock Holmes. La huitième marche.
23.00 Commando Garrison. Guerre ou pègre.
23.50 Quincy. Le magot qui répand la terreur (55 min).

Canal Jimmy

20.30 Souvenir - Top à Michel Fugain.
21.35 New York Police Blues. L'enlèvement.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 New York 1997 ■ Film de John Carpenter (1981, 100 min) 71504636
0.05 Vélo.
0.30 Concert : The Doors are Open. Enregistré au Roundhouse de Londres (Angleterre) en 1968 (55 min). 21333360

Eurosport

19.00 Karting.
20.00 Speedworld.
22.00 Ski. Portrait d'Alberto Tomba.
23.00 Eurogoals.
0.00 Saut à skis (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Garçon d'honneur. Film d'Ang Lee (1993, 110 min), avec Mitchell Lichtenstein. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Swing Shift. Film de Jonathan Demme (1984, 110 min), avec Goldie Hawn. *Comédie.*
22.20 Ils vont tous bien. Film de Giuseppe Tornatore (1989, 125 min), avec Marcello Mastroianni. *Comédie dramatique.*
0.40 Les Dragueurs. Film de Jean-Pierre Mocky (1959, 75 min). *Comédie.*

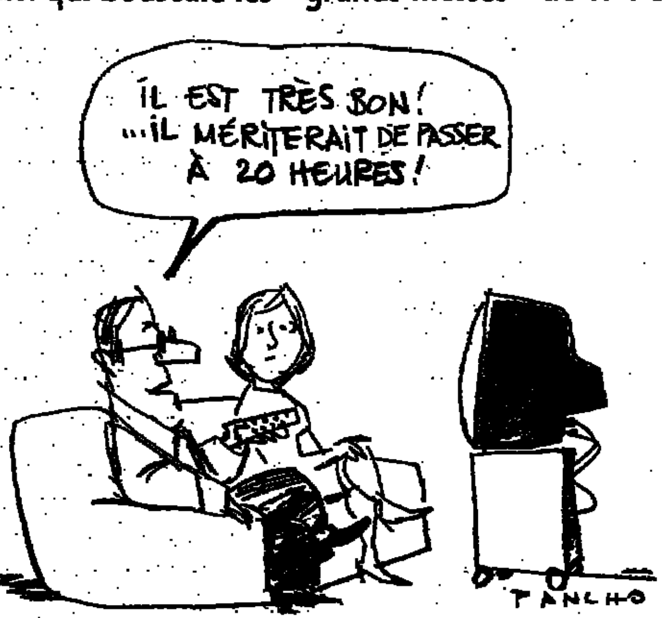
TMC

20.35 L'Atlantide. Film d'Edgar G. Ulmer (1961, 95 min), avec Jean-Louis Trintignant. *Aventures.*
22.15 La Bête de guerre. Film de Kevin Reynolds (1987, 105 min). *Guerre.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le « 19-20 » de France 3 fête ses dix ans

La tranche information de début de soirée est aujourd'hui un des fleurons de la chaîne. Un pari réussi qui bouscule les « grands-messes » de TF 1 et France 2



QUE RESTE-T-IL de nos 20 heures ? La question se pose aujourd'hui lorsqu'on observe l'insolent succès d'audience du « 19-20 » de France 3, qui fêtera ses dix ans en direct de la tour Eiffel, mercredi 6 novembre. Créé le 6 mai 1986 à l'initiative de Janine Langlois Glandier, alors PDG de FR 3, le premier « 19-20 », présenté par Henri Sannier et Ghislaine Ottenheimer, était un défi aux habitudes et un pari très ambitieux.

Face à la toute-puissance des deux « grands-messes » du 20 heures sur TF 1 et Antenne 2, il ne restait guère d'espace pour un journal complet regroupant des informations locales, régionales et nationales. D'autant plus que, depuis des années, l'information régionale de FR 3 traînait comme un boulet sa mauvaise réputation de « télé-préfet » et que les informations nationales n'étaient guère reconnues pour leur fiabilité. Certains journalistes de France 3 se souviennent encore de journaux où la présentatrice attribuait à *« Henri Batasuna »* les attentats au Pays basque et annonçait la remise de l'insigne « Des chiffres et des lettres » à l'actrice Liza Minelli... Mais, ce temps-là est bien révolu.

En dix ans, le « 19-20 » s'est affirmé comme un des plus beaux fleurons de la chaîne. Il est même devenu une référence et un lieu de passage obligé pour les hommes politiques – ainsi Alain Juppé, il y a deux semaines – soucieux de s'adresser à la « France profonde ». Même si la tentation reste encore très forte, les élus locaux ont en grande partie cessé de considérer les bureaux régionaux de France 3 comme des journaux de propagande. Seul Alain Carignon, ancien maire de Grenoble aujourd'hui en prison, a réussi à faire nommer en 1994 un de ses fidèles à la direction régionale de France 3 Rhône-Alpes Auvergne pour calmer la « curiosité » de quelques journalistes sur les scandales de la ville...

Malgré la valse des dirigeants du service public, le « 19-20 » n'a jamais été remis en cause. *« C'est assez rare dans l'audiovisuel public et cela explique en partie notre succès,* note Henri Fals, le directeur du développement régional. *Outre cette stabilité, le "19-20" a évolué dans la cohérence et non pas dans le bouleversement. »* Avec vingt-quatre bureaux régionaux d'information (BRI) qui s'appuient sur cinquante-six bureaux permanents et près de neuf cent cinquante journalistes, France 3 dispose de la plus grosse rédaction de France et d'un formidable maillage d'informations à travers tout l'Hexagone. L'agence d'images Info Vidéo 3, outil de coordination de toutes les rédactions, gère et distribue en France et dans le monde les reportages et magazines produits par les rédactions.

Les chiffres d'audience sont donc à la hauteur de cette infrastructure. Les vingt éditions locales (celle de Marseille sera inaugurée le 6 novembre), diffusées de 18 h 56 à 19 h 02, atteignent pour certaines – comme au Pays basque – près de 70 % de parts de marché et, avec cinq millions de téléspectateurs chaque soir, les informations régionales (19 h 10-19 h 30) permettent à France 3 de distancer à cette heure-là toutes les autres chaînes. Quant à l'édition nationale (19 h 32-19 h 54), avec en moyenne 5 millions de téléspectateurs, elle positionne la chaîne en tête des audiences dans cette tranche.

Si le succès du « 19-20 » s'explique par la proximité de ses informations, il épouse également les changements sociologiques des années 90. *« La flexibilité des horaires de travail est un facteur déterminant dans le succès du "19-20" et de France 3 en général,* souligne Robert Rochefort, le directeur du Credoc. *Avec l'arrivée de chaînes tout info, le changement d'horaires a bousculé le rendez-vous institutionnel du "20 heures" tout en laissant une fenêtre ouverte à la spécificité du "19-20". Le grand succès de France 3 est d'être fabriqué sur un terroir qui n'est pas forcément celui du téléspectateur. »*

Fort de cette réussite, France 3 a créé il y a deux ans le « 12-13 » sur le modèle du « 19-20 » et s'apprête à lancer en janvier 1997 un nouveau magazine économique et social de toutes les rédactions.

Daniel Psenny

Mimi

par Agathe Logeart

PRENEZ une maison. Dans la maison, mettez une femme. Auprès de la femme, mettez des enfants. Il y aurait une toile cirée rouge sur la table. Et des crêpes au dessert. Et des jouets dans le jardin, et des écorchures aux genoux, et des couettes sur les lits, et des devoirs à faire et des bains à prendre, et des haricots à écosser. Ce serait une maison, donc, avec une femme et des enfants. La femme serait toujours la même, mais les enfants seraient différents. Ils viendraient, et puis, un jour, ils repartiraient, quand vivre avec la femme les aurait un peu réparés, quand ils seraient devenus assez grands pour vivre tout seuls ou quand leurs vrais parents, enfin, seraient prêts à les reprendre. Alors, ils quitteraient la femme.

D'habitude, ils l'appellent « Mimi ». Il leur faut du temps pour mettre leurs bras autour de son cou. Mais ils n'ont pas vraiment le choix : Mimi est leur port d'attache, quand toutes les autres bouées sont parties à la dérive. Quand le père, la mère sont *« défaillants »*, détenus, malades, alcooliques, incapables de s'occuper d'eux-mêmes, et donc de ces enfants qui doivent pousser sans eux. En ce moment, chez Mimi, il y a Benjamin, Julien, Benoît et Pauline, quatre frères et sœurs « placés » chez cette « mère-SOS », dont l'existence permet de ne pas séparer la nichée. De temps en temps, ils ont des nouvelles de leurs vrais parents. Ce sont des bouts de lettres qui disent qu'on se verra plus tard peut-être, et qui demandent de la compréhension. Ou des coups de téléphone dans le vide : invité, le père ne viendra pas pour la Fête des pères. D'ailleurs, il ne vient jamais. Il a d'autres enfants, ailleurs, et il n'a pas beaucoup de temps, il faut le comprendre. La prochaine fois, il faudrait prévenir plus tôt, on verra ce que l'on pourra faire. Il y a celui qui dit que sa mère est malade dans sa tête, et qu'il est *« contrarié »* quand il pense à elle. Et celui qui se souvient que, quand il était petit, tout ce qu'il avait, c'est qu'il *« avait peur »*. Et celle qui ne sait plus à quand remonte sa dernière rencontre avec sa mère, mais, en cherchant bien, on doit pouvoir retrouver la date *« dans le dossier »*.

Il ne faut pas que Mimi oublie qu'un jour les enfants vont partir. D'autres viendront. Ils resteront là des années, souvent. On se reverra. Quelques-uns disparaîtront dans la nature. Ils hantent les nuits de Mimi, qui ne pense pas qu'une « mère-SOS » puisse être épanouie. Elle est une pause dans la vie de ces enfants des autres. Elle est le tuteur qui leur permet de grandir le long d'un mur craquelé. Elle est la pluie quand il fait trop sec. Elle n'est pas magique ; elle est juste là quand les autres font défaut, et s'efface quand l'heure est venue. Elle a une fille bien à elle, qui a partagé ces enfances venues d'ailleurs et fait voler les cerfs-volants des petits de passage quand ils n'arrivaient pas à les faire décoller.

C'est une pépite, ce documentaire de France 2. Une fleur que l'on prend dans ses doigts, en n'ayant pas envie qu'elle se fane.

MARDI 5 NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. Carnet rose.
15.30 Hôtel. Série. Garder le silence.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. Bleu marin.
18.10 Le Rebelle. Série. Flic d'occasion.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.50

LA FILLE DE D'ARTAGNAN
Film de Bertrand Tavernier avec Sophie Marceau (1994, 132 min). 41945124
La fille du célèbre mousquetaire, persuadée qu'un complot se trame contre le roi, se lance à l'aventure.

23.05

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (110 min). 8057495
0.55 et 1.35, 2.45, 3.50, 4.50 TF 1 nuit.
1.05 Reportages. Documentaire. Les enfants du rodéo, d'Henri Chambon (rediff., 30 min). 5329341 *Dans les réserves de l'Arizona ou du Nouveau-Mexique, des gamins âgés de 4 à 12 ans participent à des rodéos.*

1.45 et 4.00, 5.05 Histoires naturelles. 2.55 Kandinsky (rediff.). 5.00 Musique. Concert (5 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. Une très vieille chanson.
14.55 Le Renard. Série. L'erreur.
15.55 Tiercé.
16.10 et 4.40 La Chance aux chansons. [2/3].
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong : La nouvelle classe. Série. Maria et sa star.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.35 Studio Gabriel. Invitée : Lova Moor.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.55

BUFFALO GIRLS
Téléfilm [2/2] de Rod Hardy, avec Anjelica Huston, Melanie Griffith (100 min). 8398650
Les aventures de Martha Jane Cannary, alias Calamity Jane, se poursuivent en Europe, où elle accompagne le "Wild West Show".

22.30

▶ TARATATA
Variétés présentées par Alexandra Kazan. France Gall. Invités : France Gall, Princess Erika, le groupe Fun Loving Criminals (70 min). 4026149
23.40 Journal. Spécial élections américaines.
0.30 Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Actualité du cinéma. (80 min). 4894679

1.55 Histoires courtes. Court métrage. Le miroir sur l'autre rive. 2.30 Histoires courtes. Court métrage. « I ». 3.10 A qui profite la cocaïne ? Arme à double tranchant. 3.55 La Compète. Secret de pierre. 4.10 24 heures d'info. 4.20 Météo. 4.25 Urti. Au-dessus de la fragilité (rediff., 10 min).

France 3

12.32 Journal, Keno
13.35 Parole d'Expert ! Invitée : Valérie-Anne Giscard d'Estaing.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Au-delà des illusions*, de Duong Thu Huong.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
● Lire ci-dessus.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier. Spécial Briançonnais. Les candidats : Djamel Bouras et Laura Flessel (95 min). 145652
22.25 Journal, Météo.

22.55

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 221037
Au programme de Cinéma étoiles, *des entretiens avec Jean Darchet, réalisateur de* La Servante amoureuse, *Jean-Pierre Bacri pour* Un air de famille, *de Cédric Klapisch, et Nae Caranfil, réalisatrice d'*Asphalte Tango.

0.25 Saga-Cités (rediff.). 0.55 Sidamag. Magazine (rediff.). 1.10 Capitaine Furillo. Série. La mort du sergent. 2.00 Musique Graffiti. *Variations sur un thème slovaque*, de Martinu, Anne Gastinel, violoncelle, Pascal Godard, piano (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Défi. 12.55 Attention santé. 13.00 Chercheurs d'aventures. 13.30 Demain les jeunes. 1er emploi : DUT informatique. 14.00 La Réunion (rediff.). 15.00 L'Aventure des sciences (rediff.). 15.55 La Cinquième : c'est à vous. Zoom : le temps des livres (rediff.). 16.00 Vaisseau Terre [8/10]. 16.30 La Magie du climat. Les cyclones. 17.00 Jeunesse. Cellulo ; 17.25 Alf. 18.00 Histoire personnelle de la littérature. André Gide. 18.15 L'Œuf de Colomb. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [38/52] La diligence (30 min). 5178
19.30 7 1/2. Que veut l'Amérique ? (25 min). 92018
19.55 et 2.25 Tanner for President. Feuilleton [8/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy, Pamela Reed (30 min). 9373292
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PROMOTION HILLARY CLINTON
Documentaire de Rachel Dreton et Jane West (50 min). 8693178
En 1969, Hillary, la future femme du président Clinton, est l'une des quatre cents étudiantes privilégiées du Wellesley College. Le parcours des autres élèves fut-il aussi intéressant ?

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : KISS THE FUTURE. SURFERS ET REBELLES
proposée par Philippe Brooks, Peter Day et Grant Keir.
21.40 Surfavela. Documentaire (40 min). 2474124 *Dans un quartier pauvre de Rio de Janeiro, un atelier de surfers tente d'arracher les jeunes à la fatalité de la rue.*
22.20 En attendant la vague. Documentaire de Guy Girard (55 min). 1320124
23.15 A la recherche de Da Cat. Documentaire d'Ovidio Andrew Salazar (60 min). 4590308
0.15 Tout le monde est parti. Court métrage de N.J. Bristow (1995, 15 min). 6732525
0.30 Surfin' Safari. Vidéo.

0.50 Le Temps suspendu ■ ■ Film de Peter Gothar avec István Zamenak (1982, v.o., rediff., 96 min). 45550308

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Les blessures.
13.25 Le Flic et la Chanteuse. Téléfilm de Peter Thompson et Corey Allen, avec Tony Lo Bianco (105 min). 1920501
15.10 Drôles de dames. Série. L'ange déchu.
16.45 Télécasting. Magazine.
17.05 et 3.55 Faites comme chez vous. Invité : Pascal Obispo.
18.00 Space 2063. Série. Poussière d'étoile.
18.55 Highlander. Série. Course contre la montre.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. L'électricité.

20.55

DOCTEUR QUINN, FEMME MÉDECIN
Série. Mort ou vif [1 et 2/2] (105 min). 8841679
Le fils d'un homme politique, qui milite pour que le Colorado soit érigé en Etat, est enlevé par un opposant.

22.40

LA CROIX DE FEU
Téléfilm de Paul Wendkos, avec John Heard, Mel Harris (110 min). 6235389
Pendant la prohibition, dans l'Etat de l'Indiana, un jeune notable du Ku Klux Klan tombe amoureux d'une institutrice progressiste qui se bat pour l'alphabétisation de la population noire.
0.30 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.20 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.50 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.40 Hot forme. Magazine (rediff.). 5.00 Jazz 6. Magazine (60 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 L'Enfant noir ■ Film de Laurent Chevallier (1993, 90 min). 1890389
15.05 Rions un peu... en attendant Le Vrai Journal.
15.50 Drop Zone ■ Film de John Badham (1995, 100 min). 2879583
17.30 A la rencontre de divers aspects du monde contemporain. Magazine (rediff.).
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Catherine Frot, Jean-Pierre Darroussin.

20.15

FOOTBALL
En direct. Marseille-Monaco. 16e journée du championnat de France de D1 ; 20.30 Coup d'envoi ; à la mi-temps, le Journal du foot (135 min). 7948196
22.30 Flash d'information.

22.35

JUSTE CAUSE ■
Film d'Arne Glimcher, avec Sean Connery, Laurence Fishburne (1995, 98 min). 3216785
Un ancien avocat, devenu professeur de droit, adversaire de la peine de mort, accepte d'assurer la défense du petit-fils d'une vieille femme noire, accusé d'avoir violé et tué une fillette.
0.15 Chaplin. Film de Richard Attenborough (1992, v.o., 135 min). 5118525
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de... Michel Schneider (2).
20.30 Archipel médecine. Le ronflement.
21.32 Grand angle (rediff.). Jicaltepec, le champlitte du Mexique.
22.40 Nuits magnétiques. La fureur de vivre (1).

0.05 Du jour au lendemain. Yves Michaud (La Violence apprivoisée). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du lundi 2 avril 1945 (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). Hong-Kong et Macao, villes frontières (4) ; 1.58, Le double (2) ; 2.18 La question du double (2) ; 4.59, Gao Xingjian ; 6.25, Claude Martin à propos de l'ouvrage de Lao She, Quatre Générations sous un même toit.

France-Musique

19.30 Concert. Soirée de soutien à Aides Ile-de-France. Donné en direct du théâtre des Champs-Elysées, à Paris, par Les Arts Florissants, dir. William Christie : Acis et Galatée, (Livret de John Gay, d'après les Métamorphoses d'Ovide), de Haendel.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Florentz, Mac Aloon.
23.07 Atout Chœur. Extrait du concert donné le 16 octobre à Notre-Dame-du-Travail, par le Chœur de Radio-France, dir. Eric Ericson : Œuvres de Bach, Ligeti, Pärt, Reger.

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Vidalita, Cotelo, Heinze, Arcas, Traditionnel, Rodrigo, Moreno-Torroba. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert. Enregistré le 25 septembre, salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Seymon Bychkov, Ruth Ziesak, soprano. Œuvres de R. Strauss, Mahler.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Mozart, Beethoven, Haydn, Mendelssohn. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.15 Envoyé spécial (France 2 du 31/10/96).
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture.
23.50 Viva. Entre Cully et Saint-Saphorin.
0.30 Soir 3 (France 3).
0.50 Le Grand Jeu TV 5. Les grands personnages du XXe siècle.

Planète

20.35 La Légende des bateaux volants. [6/6].
21.30 Surprenant désert.
22.20 C'était hier. [4/13] La bombe ou la vie.
23.15 Rambala.
0.15 Chargée de famille.
1.40 Bagad (65 min).

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Invité : Victor Lanoux.
21.00 Jean-Edern's Club.
22.00 Le J.T.S.
22.30 Adieu blaireau ■ Film de Bob Decout (1984, 90 min). 9871495
1.00 Stars en stock. Vivian Leigh. Errol Flynn (55 min).

France Supervision

20.05 L'Hiver des grands créateurs. Sophie Sitbon.
20.30 Les Six Jours cyclistes de Grenoble. En direct (150 min). 19556834
23.00 Concert. Musique sacrée d'Henry Purcell (100 min). 38725483
0.40 Le Peuple des cavernes.
1.30 Concert : Liam O'Flynn. Au Festival interceltique de Lorient (90 min). 67481815

Ciné Cinéfil

20.30 Le Passage du Rhin ■ Film d'André Cayatte (1960, N., 120 min). 5379583
22.30 Péchés de jeunesse ■ Film de Maurice Tourneur (1941, N., 95 min). 98092888
0.05 La Petite Chocolatière ■ Film d'André Berthomieu (1949, N., 90 min). 1582544

Ciné Cinémas

20.30 Scènes de la vie conjugale ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1973, 165 min). 81422988
23.15 Les Arnaqueurs ■ ■ ■ Film de Stephen Frears (1990, v.o., 110 min). 18607389
1.05 Romeo is Bleeding ■ Film de Peter Medak (1993, 105 min). 70703506

Série Club

20.45 Les Champions. Douze heures à vivre.
21.40 et 0.40 Espionne et tais-toi. Les poubelles de la gloire.
22.30 Sherlock Holmes. La huitième victime.
23.00 et 1.30 L'Homme du Picardie.
23.50 Quincy. Meurtre en prison (50 min)

Canal Jimmy

21.00 Friends. Celui qui tombe des nues.
21.25 Le Fugitif. Le pavillon au fond du jardin.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles. BMW.
23.10 V.R.5. Le preneur d'otage.
23.55 Earth 2. L'ennemie est parmi nous.
0.45 Mister Gun. Chères petites têtes blondes.

Eurosport

20.00 Tennis. Jubilé de l'Unesco. Tournoi exhibition au POPB.
21.00 Boxe. En direct. Championnat d'Irlande des poids lourds-légers : Darren Corbett - Ray Kane (120 min). 888650
23.00 Football. World Cup Legends. Les légendes de la Coupe du Monde : 2e partie.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Le Grand Défi. Film de David Anspaugh (1989, 120 min), avec Gene Hackman. *Drame psychologique.* 22.30 Cadet-Rousselle. Film d'André Hunebelle (1954, 105 min), avec François Perier. *Comédie.* 0.30 Allemagne année zéro. Film de Roberto Rossellini (1948, 75 min), avec Edmund Meschke. *Drame psychologique.*

TMC

20.35 Les Tortues Ninja. Film de Steve Barron (1989, 95 min), avec Elias Koteas. *Fantastique.*

TSR

20.20 Dans la ligne de mire. Film de Wolfgang Petersen (1993, 130 min), avec Clint Eastwood. *Policier.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde

MARDI 5 NOVEMBRE 1996

Papa Bok

par Pierre Georges

LES TIRANT d'une bonbonnière posée sur un meuble en simili Empire du palais de Berengo, Sa Majesté Bokassa Ier avait coutume d'offrir aux visiteurs de marque d'étranges friandises : des petits diamants sans grande valeur, comme les berlingots de la couronne.

Jean-Bedel Bokassa est mort dimanche soir à Bangui. Fin d'une tragi-comédie plus sanglante que bouffonne, d'un de ces parcours qui jugera autant ceux qui le permirent que celui qui l'emprunta. L'histoire, la petite, aura voulu que celui qui vécut, un moment, en tyran chamarré et alcoolique finisse en reclus mystique et délirant. Bien après la chute de l'empire, l'empereur épuisait les stocks de papier à lettres de la cour impériale, frappé d'un soleil et d'un aigle d'or sous frise de lauriers. Il y signait ses envois d'un quadruple titre *« Sa Majesté Bokassa Ier, Empereur de Centrafrique, Maréchal de Centrafrique, Apôtre de la Paix, Serviteur de Christ Dieu »*.

C'est dire l'immensité de son repentir. Ou de son délire. Il appelait de Gaulle *« papa »*, Valéry Giscard d'Estaing *« cher frère »* et Amin Dada *« cher cousin »*. Il admirait Napoléon Ier et, ayant fait ses humanités chez les bons pères missionnaires, se trouva une sorte de vocation à devenir aussi Charlemagne au cœur de l'Afrique.

Si folie des grandeurs il y eut chez celui que de Gaulle appela le *« soudard »*, elle fut d'importation, nettement inspirée et encouragée. Rien de ce que fut Jean-Bedel Bokassa ne se fit que la France ne l'autorisât, par calcul, nécessité ou faiblesse.

Il prit le pouvoir, une nuit de la Saint-Sylvestre, en 1965, qui le fit président à vie et maréchal de même. Et il prit la couronne en décembre comme de juste, pas le 2 à la manière de Napoléon Ier, mais le 4 décembre 1977, dans un sacre façon Théâtre du Châtelet revisité Bangui. Ce jour-là, la France participa beaucoup, fournissant tout, l'argent, la couronne, le sceptre, le trône, la claque et même le carrosse impérial, tiré par des chevaux de Normandie peints en or gris.

Elle fournit même sa bénédiction à ce simulacre de sacre, Bokassa imperator, l'impératrice Catherine et leur progéniture salués, dans le stade impérial, par le représentant du gouvernement français, Alain Peyrefitte, et par quelques têtes couronnées. Le pape, lui, avait refusé de se prêter à la mascarade et au Te Deum qui s'ensuivit en la cathédrale.

Episode pitoyable que la France, dans une approche curieuse de son devoir de coopération, encouragea et couvrit. Mieux valait à ses yeux un Bokassa empereur, ex-soldat du 2e régiment de marche de la France libre et capitaine en Indochine, que tout autre Centrafricain, susceptible *a priori* d'accointance progressiste.

Et puis l'empereur devint encombrant, avec son manteau d'hermine taché de sang. Sa Majesté Bokassa Ier commit, après, ce qu'elle avait commis avant, des crimes de sang. Bastonnades à mort d'enfants, rumeurs d'anthropophagie, l'empereur, devenu « l'Ogre de Berengo », n'était plus fréquentable. Il fut déposé par la France, opération « Barracuda », jugé et condamné dans un procès sous nette surveillance française.

« Papa Bok », l'homme aux cinquante-cinq enfants, converti à l'islam un jour, serviteur de Christ Dieu l'autre, est mort à Bangui. A quelques centaines de mètres et à un fleuve du Zaïre, autre histoire tragique d'un autre grand ami de la Belgique et de la France, le maréchal Mobutu.

Alain Griotteray suggère de nouvelles économies aux chaînes de télévision du service public

Le rapport recommande un désengagement du bouquet numérique TPS

MISE EN CONCURRENCE de Télédiffusion de France (TDF), révision de la convention collective régissant les statuts des personnels de l'audiovisuel public, modification de l'état d'esprit de *« certains »* dirigeants de la radio et de la télévision : le rapport que devait présenter Alain Griotteray (UDF, Val-de-Marne) à l'Assemblée nationale, lundi 4 novembre, se situe dans le droit fil d'un projet de budget 1997 pour l'audiovisuel qui *« constituera bien une rupture par rapport aux années précédentes »*.

En effet, le montant des économies demandées aux stations de service public – 544,4 millions de francs, sur un budget total de 17 milliards – devront être *« consolidées »* par le traitement de *« problèmes de fond »*. Ainsi, le monopole de TDF, garanti par la loi du 30 septembre 1986, devrait être réexaminé à la faveur d'une nouvelle disposition législative, *« seule la pression d'une vraie concurrence »* pouvant permettre des gains de productivité dans le domaine de la diffusion des chaînes. Quant à la maîtrise des dépenses de personnel, dont les deux rapporteurs signalent au passage le nombre (en 1995, les effectifs permanents de France 2, soit 1 327 personnes, sont supérieurs de 90 à ceux de TF 1), elle devrait être améliorée.

Tout en dénonçant l'accord très *« social »* de la direction générale de la chaîne qui, en 1992, a fait glisser un nombre important de personnes au satut cadres, les deux députés suggèrent de *« stimuler »* le collège des employeurs des chaînes de service public afin qu'ils *« renvoient l'essentiel des dispositions de la convention collective à des accords d'entreprise »*.

En matière d'économies toujours, la fusion Arte-La Cinquième doit se faire de façon équilibrée, l'actuelle *« répartition des économies liées à la fusion apparaissant comme contestable »*. C'est la raison pour laquelle M. Griotteray a fait présenter un amendement dotant La Cinquième – qui est *« conforme à sa mission et a fait preuve de la qualité de sa gestion financière »* – de 15 millions de francs provenant du budget d'Arte.

Les deux députés évoquent aussi la privatisation de la Société française de production (SFP) en expliquant que si les trois candidats à sa reprise (Global Studios, LBO-Convoy et Havas-Générale des eaux) ne paraissent pas totalement assurés dans leurs objectifs sociaux ou financiers, *« la surface financière »* de Havas et de la Générale *« permet d'espérer que se dessine de façon plus affirmée un vrai projet d'entreprise »*, à condition que l'Etat assume ses responsabilités et que *« les syndicats prennent conscience qu'il s'agit de l'ultime opportunité de sauver leur entreprise »*.

Enfin, M. Griotteray revient sur la gestion passée de France Télévision et sur l'affaire des *« animateurs-producteurs »* pour formuler des recommandations pour l'avenir. Pour lui, Jean-Pierre Elkabbach et son équipe ont commis à la fois des *« erreurs de gestion »* et des *« choix stratégiques contestables »*. *« Le résultat est là : la redevance, payée par les usagers de la télévision a assuré à quelques vedettes des rémunérations individuelles parmi les plus élevées de France. »* Il met très précisément en cause les hommes de M. Elkabbach et notamment Louis Bériot et Patrick Clément, dont il signale que leurs indemnités de départ (entre 1 million et 1,6 million de francs) paraissent *« difficiles à admettre, compte tenu des conditions de leur départ et de leur gestion »*. Il fait aussi remarquer certaines indemnités substantielles comme celles versées à Dominique Cantien, directrice des variétés de France 2 de juin 1994 à avril 1995 (deux millions de francs).

Le rapport indique aussi que certains choix stratégiques peuvent être contestés. En faisant remarquer que le contrat signé entre France Télévision et le producteur américain Arnon Milchan (New Regency) relève de *« l'amateurisme »*, M. Griotteray indique que l'intégration du service public de télévision dans le bouquet satellitaire de Télévision par satellite (TPS, dans lequel figurent aussi TF 1 et M 6) pose à la foi un porblème de principe et un problème financier, la quote-part de l'audiovisuel public devant être au moins de 200 millions de francs d'ici à l'an 2000. Le député du Val-de-Marne recommande donc un désengagement accru de France Télévision de TPS, au profit de France Télécom, ce qui ne l'empêcherait pas d'éditer des chaînes thématiques qui seraient *« commercialisées »* auprès des divers bouqets numériques.

Yves-Marie Labé

M. Toubon affirme que François Santoni est « activement recherché »

INVITÉ, dimanche 3 novembre, du Grand Jury RTL - *Le Monde*, le ministre de la justice, Jacques Toubon, a notamment évoqué la situation en Corse. Interrogé sur le fait qu'il a fallu neuf mois d'enquête préliminaire avant d'ouvrir une information sur le rassemblement de quelque six cents militants du FLNC-canal historique dans la nuit du 11 au 12 janvier à Tralonca, M. Toubon a notamment affirmé : *« Pour ouvrir une information judiciaire avec des chances d'être efficace (...), il fallait recueillir un ensemble de renseignements (...). J'attends que l'information judiciaire aille le plus vite possible, et jusqu'au bout, et qu'elle nous permette de déterminer un certain nombre de personnes (...) qui seront poursuivies quand on aura découvert qu'elles ont commis cette infraction. »* A propos de François Santoni, le dirigeant de A Cuncolta actuellement recherché – mais qui a rencontré récemment un journaliste de *L'Est républicain* puis une équipe de FR 3 –, le garde des sceaux a ajouté : *« Selon la loi, il faut (...) rechercher M. Santoni – ce qui est fait – non pas pour l'arrêter, contrairement à ce que tout le monde dit, mais pour lui notifier le jugement (...) rendu contre lui par défaut* [pour transport et utilisation illicites d'arme] (...). *Samedi matin, la gendarmerie est allée le chercher et ne l'a pas trouvé, mais il est activement recherché (...). Je pense que M. Santoni souhaitait rencontrer les journalistes de* L'Est républicain *mais pas les gendarmes et les policiers. (...) Il est des points de rencontre plus faciles à trouver que d'autres. »*

NOUVEAUX ATTENTATS

Sur l'île, deux attentats à l'explosif ont endommagé, dans la nuit de dimanche à lundi à Lévie (Corse-du-Sud), deux véhicules appartenant à Louis-Ferdinand de Rocca-Serra, maire UDF et sénateur de Corse-du-Sud. Par ailleurs, sur le continent, une explosion criminelle a sérieusement endommagé la poste principale d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Le palais de justice de cette ville avait déjà été la cible d'un attentat, revendiqué par le FLNC-canal historique, dans la nuit du 27 au 28 septembre. Cette nouvelle explosion a été revendiquée lundi matin par le FLNC-canal historique.

Enfin, l'Assemblée de Corse devait se prononcer lundi sur le projet de zone franche proposé par le gouvernement (*Le Monde* du 18 octobre). Ce projet est condamné par l'ensemble des syndicats. Une partie du patronat insulaire considère que cette zone franche ne représente pas une mesure de relance économique.

■ **TREIZE PERSONNES** ont été mises en garde à vue dans le cadre de l'affaire de la voiture piégée sur le port de Bastia le 1er juillet a-t-on appris lundi au ministère de l'intérieur. *(AFP.)*

Paris perd du terrain

DANS UN MARCHÉ calme, la Bourse de Paris cédait un peu de terrain lundi 4 novembre. En recul de 0,79 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 réduisait ensuite ses pertes pour afficher en milieu de journée une baisse de 0,26 %, à 2 134,98 points.

Les gestionnaires notent que le marché se contente d'expédier les affaires courantes avant les élections américaines. Si la réélection du président Bill Clinton a d'ores et déjà été anticipée, les milieux financiers s'interrogent sur l'issue des élections au Congrès, craignant qu'elles ne donnent la majorité aux démocrates.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	04/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	179504	73487643,90
LVMH Moet Vuitton	56475	66829716
Eaux (Gle des)	108711	66244739
UAP	594399	64312916,30
Castorama Dl (Li)	50587	45616686
Total	110419	44110050,50
L'Oreal	25289	43442903
Rhone Poulenc A	264855	39915033,50
Alcatel Alsthom	87513	37701309,30
Danone	52486	36496443

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 4 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	20466,90	−1,04	+3,84
Honk Kong index	12477,60	+0,58	+25,31

Tokyo: Nikkei sur 3 mois

22348 – 21787,78 – 21227,55 – 20667,33 – 20182,10 – 20633,10 – 5 août – 19 sep. – 4 nov.

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 31/10	Var. en % 30/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2140,51	+0,74	+14,35
Londres FT 100	—	—	+5,91
Zurich	—	—	+15,75
Milan MIB 30	—	—	+10,20
Francfort Dax 30	2658,13	−0,77	+17,93
Bruxelles	—	—	+12,42
Suisse SBS	—	—	+0,15
Madrid Ibex 35	—	—	+17,43
Amsterdam CBS	—	—	+23,60

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 31/10	% 30/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,5100	−0,22	326	350
Ecu	6,4750	−0,09	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1065	+0,07	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,3815	−0,23	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,0600	−0,16	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3705	+0,24	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	87,9200	−0,11	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,3235	−0,37	7,9300	8,6800
Gde-Bretagne (1 L)	8,3135	−0,25	7,8200	8,6700
Grèce (100 drach.)	2,1485	−0,21	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,8400	−0,14	72	82
Suisse (100 F)	406,1500	−0,16	394	418
Norvège (100 k)	80,0500	+0,01	74	83
Autriche (100 sch)	47,9660	−0,22	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0055	−0,11	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3350	−0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8097	+0,20	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,4932	+0,78	4,2900	4,6400

PARITÉS DU DOLLAR 04/11

FRANCFORT : USD/DM	[illegible]
TOKYO : USD/Yens	[illegible]

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 31/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,30	[illegible]
Allemagne	3	5,95
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]
Italie	8,05	8,15
Japon	0,47	2,70
Etats-Unis	5,13	6,56

MATIF

Échéances 31/10	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Dec. 96	96679	[illegible]
Mars 97	2454	126,36
Juin 97	628	[illegible]
Sept. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 3-lundi 4 novembre 1996 : 532 901 exemplaires

Seize Airbus commandés par Dubaï

LA COMPAGNIE aérienne de l'émirat de Dubaï, Emirates, a annoncé lundi 4 novembre qu'elle passait une commande de 16 Airbus A330-200, assortie d'une option sur sept autres pour renouveler sa flotte aérienne composée d'Airbus et de Boeing. Airbus était en compétition avec Boeing, qui avait décroché en 1992 un contrat de deux milliards de dollars (10,2 milliards de francs) pour la vente de sept Boeing 777-200 et autant d'options. Emirates, qui appartient à l'émirat de Dubaï, a déjà pris livraison de trois 777 et attend les quatre autres en 1997.

SCIENCE & VIE

Voyager dans le temps !

Aujourd'hui la réalité s'approche de la fiction avec une expérience surprenante.

Et aussi :

● Dyslexie : Une thérapie spectaculaire
● Avion-laser : La nouvelle arme absolue
● Consommation : La génétique menace-t-elle l'alimentation ?
● Avec La Marche du Siècle : Les loups reviennent

EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI

Retrouvez Science & Vie sur 3615 SCV (2,23 FTTC/min)

OISE

1 semaine à Oxford

Stages intensifs d'anglais pour la vie professionnelle

Cours individuels à tous les niveaux
Anglais spécialisé pour professionnels
Logement en famille ou à l'hôtel
Toutes les semaines : toute l'année
Stages d'une semaine ou plus
Agréé pour la Formation Continue
Aussi à Cambridge et à Dublin

Bordeaux : 05 56 55 28 12
Lille : 03 20 40 28 38
Lyon : 04 78 24 60 74
Paris : 01 44 19 66 66
21 rue Théophraste Renaudot 75015 Paris

RAFAL

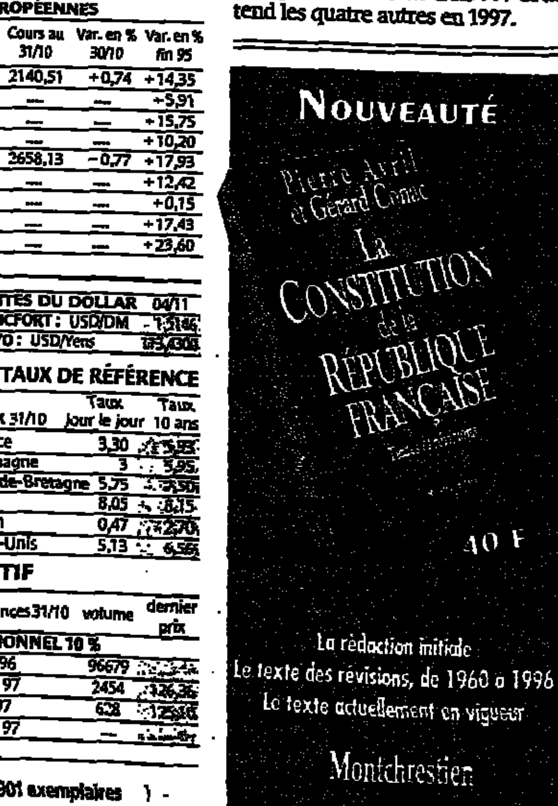
Face à la gare St-Lazare

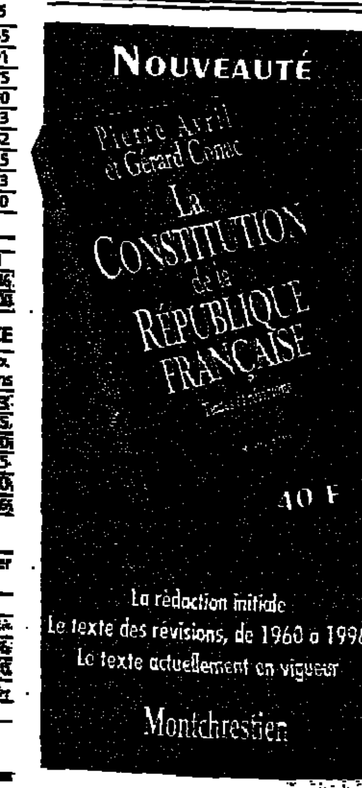
Habille les hommes GRANDS ou FORTS

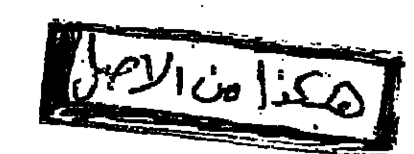
15, place du Havre
Paris 8e - Tel : 43 87.34 64

CAP 3000 - NICE
18, av. J. Médecin

LYON - Roury
80, rue E. Herriot







CONJONCTURE La croissance plafonnera à 1,5 % cette année en Europe page IV

LIVRES L'ère de l'immatériel page V

Le Monde
ÉCONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES
MARDI 5 NOVEMBRE 1996

FORMATION L'enseignement supérieur français s'exporte dans les pays de l'Est page VIII

INITIATIVES



ANNONCES CLASSÉES pages VI et VII et de la page IX à la page XII

L'emploi américain à plein régime

DOSSIER

Le travail est mort. Les plans massifs de licenciement des grands groupes, l'émergence des « travailleurs pauvres » et quelques titres d'ouvrages académiques avaient pu, un temps, donner quelque crédit à la nouvelle, ici aux Etats-Unis. Aujourd'hui, à la veille de l'élection présidentielle, tout le monde se range à l'évidence : l'annonce de la mort du travail était prématurée. La machine américaine à créer des emplois fonctionne toujours à plein régime. Plus que jamais. Et, contrairement aux clichés, depuis la reprise de 1991-1992, elle ne produit pas que des « petits boulots ». Loin s'en faut. Si l'Amérique a un problème, il n'est pas là : il est plutôt dans des salaires stagnants et des inégalités de revenus croissantes.

En espérant accéder à la Maison Blanche une première fois, en 1992, Bill Clinton avait promis aux Américains la création de 8 millions d'emplois. Promesse tenue et, mieux, dépassée : depuis le 1er janvier 1993, le nombre de postes de travail (en solde net) aura augmenté de plus de 10,5 millions. Chaque mois, l'économie américaine a vu ses effectifs se gonfler, en moyenne, de 200 000 jobs nouveaux !

La performance est spectaculaire, et le sortant aime à la rappeler. Certains cependant, comme Lawrence Mishel, de l'Economic Policy Institute, un *think tank* (groupe de recherche) proche des syndicats, tempèrent l'enthousiasme du démocrate. *« La machine américaine à créer des emplois tournait plus rapidement au cours des cycles précédents »*,

▼ Etats-Unis

10,5 millions de postes de travail sont nés depuis 1993. Surtout dans le secteur privé, les petites sociétés et les activités de services

explique-t-il. C'est vrai. La population active occupée ne progresse plus « que » de 1 % l'an depuis 1989, contre 1,7 % entre 1979 et 1989 et 2,5 % entre 1973 et 1979. A l'instar de Marvin Kosters, de l'American Enterprise Institute, un autre *think tank* plus à droite celui-là, la plupart des experts estiment néanmoins que *« l'Amérique connaît aujourd'hui le plein emploi, une situation quasi idéale »* pour un candidat à la présidence.

Effectivement, le tableau en rendrait jaloux plus d'un. Quand Bill Clinton est arrivé à la Maison Blanche, il y avait encore plus de 9 millions de chômeurs aux Etats-Unis. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 6,8 millions. Dans l'intervalle, le taux de chômage est tombé de 7,4 % à 5,2 % de la population active, *« le plus bas niveau depuis vingt-cinq ans »*, commente Gary Burgess, de la Brookings Institution, à Washington. Celui-ci relève aussi que *« avec 63,3 % des Américains de plus de seize ans au travail, l'Amérique connaît aujourd'hui le taux d'activité le plus élevé de toute son histoire »*.

Des « petits boulots », précaires et mal payés, auraient-ils remplacé les emplois, stables et nobles, de la bonne vieille industrie traditionnelle ? Les ouvriers qualifiés, syndiqués et bien payés auraient-ils été remplacés par des promeneurs de petits chiens, des livreurs de pizzas et des gardiens d'immeubles ? Au printemps dernier, deux rapports, de sensibilité politique opposée – l'un émanant des conseillers économiques de la Maison Blanche, l'autre de la NAM (National American Manufacturers), une organisation patronale –, font éclater la baudruche.

Leurs conclusions, désormais acceptées par tous, vont à l'encontre des idées reçues : les nouveaux emplois ne sont pas que des jobs d'« emballeurs de hamburgers ». Selon les économistes de la Maison Blanche, plus des deux tiers des postes de travail créés correspondent à des emplois qualifiés et offrent des rémunérations supérieures à la moyenne.

Erik Izraelewicz
(envoyé spécial à Washington)

Lire la suite page II

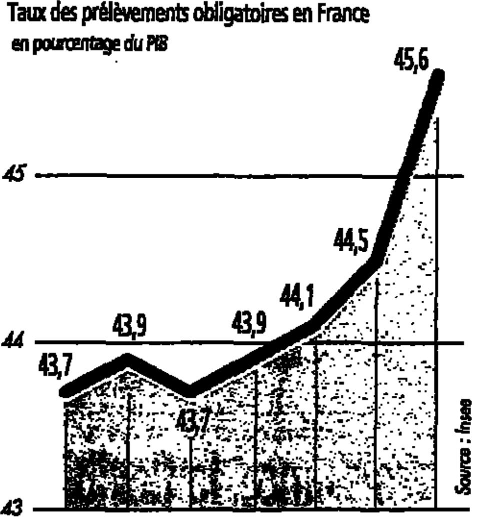
● AT&T ou la politique des effectifs en accordéon p. 2
● Les trois moteurs de l'économie des Etats-Unis p. 2
● Entretien avec Thomas Piketty, chargé de recherche au CNRS p. 3
● Questions-réponses p. 3

CHRONIQUE

par Laurent Mauduit

La preuve par Laffer

C'est une méchante blague qui circule dans les milieux proches de Philippe Séguin. Même si Alain Juppé a commis une erreur majeure en relevant fortement les impôts en 1995 et 1996, affirment ces mauvaises langues, il faut lui vouer une grande reconnaissance, car il a apporté une contribution historique à la science économique en démontrant *in vivo* la validité de la fameuse courbe d'Arthur Laffer.



Qui ne connaît le théorème établi par l'économiste américain ? Des années durant, des experts innombrables ont cherché à vérifier s'il était exact que l'augmentation de la pression fiscale entraînait, dans un premier temps, une amélioration du rendement de l'impôt, puis, au-delà d'un certain niveau de prélèvements obligatoires, suscitait un effet strictement inverse : une baisse du rendement de l'impôt. Jusqu'à présent, nul n'était vraiment parvenu à établir le point de bascule au-delà duquel la hausse des taux de l'impôt devenait contre-productive. Et seuls les économistes les plus libéraux, tel Guy Sorman en France, accordaient quelque crédit à cette théorie. *« Avec Laffer*, a-t-il *dit un jour, la révolte fiscale est devenue intellectuellement respectable. Ce n'est plus du poujadisme, c'est de la science économique. »*

Voilà donc quel aurait été l'apport de l'actuel premier ministre : en portant en 1996 les prélèvements obligatoires à un niveau historique (45,6 % du produit intérieur brut), en relevant pêle-mêle la TVA, l'impôt sur les sociétés, les taxes sur les carburants et les alcools, puis en créant le remboursement de la dette sociale (RDS) – pour un montant global approchant 120 milliards de francs –, il aurait permis de tester le niveau de pression fiscale à ne surtout jamais dépasser. Conclusion des persifleurs séguinistes : *« Laffer l'a rêvé, Juppé l'a fait. »*

La blague est perfide, mais recèle une petite part de vérité : indéniablement, le coup de massue fiscal *que le gouvernement a assené dans les mois suivant* l'élection présidentielle a modifié – et sans doute pour très longtemps – la donne du débat français sur les impôts. Le premier à l'avoir senti, c'est le gouvernement lui-même, qui, après avoir longtemps promis une grande réforme fiscale, a changé son fusil d'épaule et s'est résigné à ne faire figurer dans son projet de loi de finances pour 1997 qu'une baisse des impôts, au demeurant très modeste. Rassurer plutôt que réformer : c'est *indéniablement* la nouvelle priorité.

Mais ce souci de prudence est visiblement partagé par beaucoup d'autres experts. En faut-il une preuve, on la trouve dans les nouvelles propositions fiscales du Parti socialiste, qui seront soumises les 14 et 15 décembre à sa convention économique. Là encore, le but affiché est beaucoup plus de *« stabiliser l'ensemble des prélèvements obligatoires »* que de préparer un « grand soir » fiscal.

Dans un souci de justice fiscale ou d'efficacité économique, des retouches sont, certes, évoquées, mais pas de véritable refonte. Ainsi les socialistes envisagent-ils non pas de supprimer l'exonération des droits de succession sur les contrats d'assurance-vie, pourtant très controversée, mais seulement de la limiter à *« un certain seuil »*. Dans la même logique, l'impôt sur la fortune serait à peine retouché : son assiette serait élargie aux oeuvres d'art et peut-être aux biens professionnels, *« mais en diminuant, en contrepartie, de façon significative ses taux »*. Autant dire que ce prélèvement, qui rapporte actuellement 9 milliards de francs sur les quelque 1 400 milliards de francs de recettes attendues par l'Etat en 1997, continuerait d'avoir une fonction symbolique, beaucoup plus qu'une fonction de redistribution.Décidément très modéré, le projet socialiste fait, de plus, le silence sur la question de la progressivité de l'impôt sur le revenu et se garde de préciser s'il convient de suspendre la baisse des taux supérieurs proposée par l'actuel gouvernement.

Certains experts séguinistes sont encore plus nets. Dans l'hypothèse d'une accession de leur champion à Matignon, ils envisagent de poursuivre la politique de baisse d'impôt, mais excluent, pour le court terme, toute véritable réforme de structure. *En clair, pour relancer la croissance, la priorité* sera de changer de politique monétaire, mais pas de jouer au grand Meccano avec les impôts. CQFD ! Si, en réalité, personne n'a pu réellement démontrer que *« trop d'impôt tue l'impôt »*, selon l'équation de Laffer, il semble en revanche établi que trop d'impôt... tue la réforme fiscale.

Chassez vos experts, cadres et dirigeants par voie d'annonces

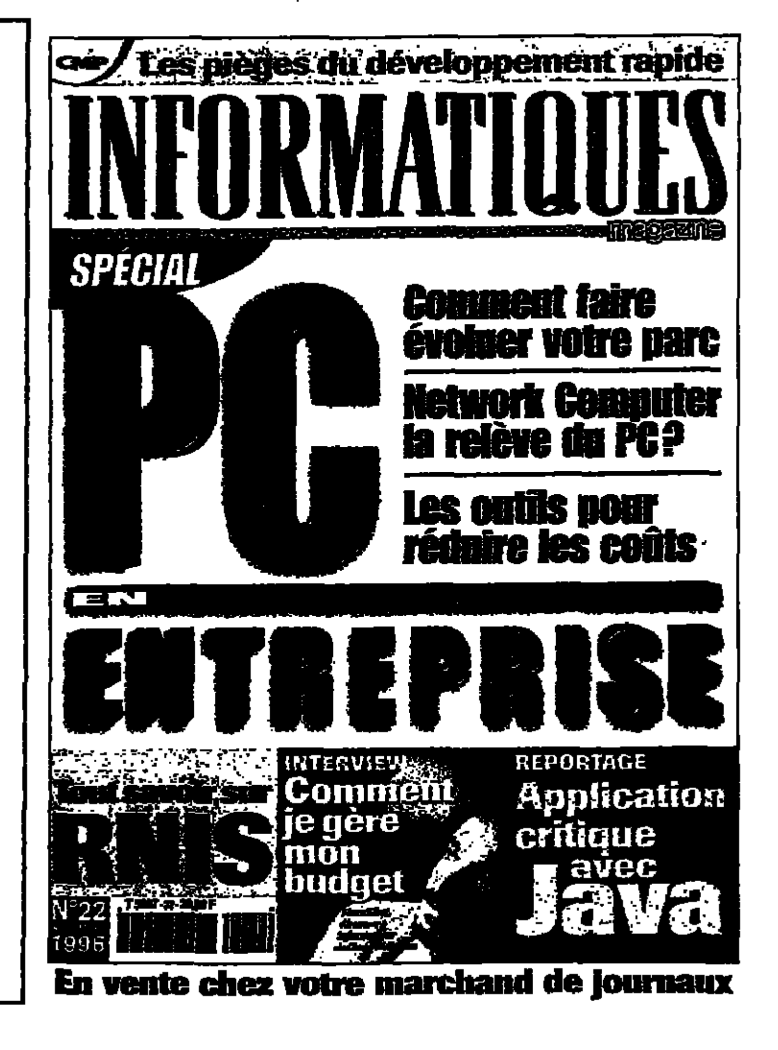
Rejoignez-nous page IX

NBS

Dirigeants d'entreprise, pour parler emploi parlons compétences

Rendez-vous en dernière page du cahier Initiatives





En vente chez votre marchand de journaux

La politique des effectifs en accordéon chez AT&T, géant du téléphone

WASHINGTON
de notre correspondante

En mars dernier, le magazine américain *Fortune* publiait en couverture la photo d'un cadre de AT&T, le regard soucieux, sous le titre : « *Votre emploi est-il sûr ?* » La légende précisait que le cadre en question, Paul Klemchalk, quarante-trois ans, venait d'être licencié par le géant américain du téléphone, alors en pleine restructuration. Pour la petite histoire, Paul Klemchalk est resté chez AT&T. *Fortune* ne s'était pas trompé : son emploi était bien l'un des 40 000 visés par l'entreprise lorsque, le 2 janvier 1996, elle a annoncé que l'éclatement du groupe, prévu depuis septembre 1995, s'accompagnerait de la suppression de 13 % de ses effectifs en trois ans, dont 30 000 devaient être éliminés dès la première année – donc avant la fin 1996. Simplement, alors que le magazine était sous presse, Paul Klemchalk s'est vu proposer un autre poste dans le groupe, qu'il a accepté.

La mésaventure de *Fortune* illustre parfaitement la politique de l'emploi en accordéon qui a prévalu chez AT&T cette année. L'annonce de la suppression des 40 000 emplois au lendemain du nouvel an avait fait l'effet d'une bombe. Avec deux conséquences contradictoires : les actions d'AT&T à Wall Street sont montées en flèche à Wall Street, mais l'image du groupe dans le public s'est effondrée. Le choc fut tel que lorsque, quelques semaines plus tard, la compagnie a rendu public le montant des rémunérations de son PDG, Robert Allen (16 millions de dollars par an, soit un peu plus de 80 millions de francs), ce fut la curée. Dans les médias, AT&T devint le symbole des emplois sacrifiés pour engraisser les actionnaires et le patronat. L'affaire lança le débat sur le *downsizing* (la politique de « dégraissage ») qui, en pleines élections primaires de la campagne présidentielle, fit les choux gras du populiste républicain Pat Buchanan. *Newsweek* publia en couverture la photo de plusieurs PDG (dont Robert Allen) ornée de la manchette : « Tueurs industriels ». De grands économistes se mirent à douter. Toujours réceptif aux états d'âme de l'électorat, le président Clinton convoqua à la Maison Blanche un aréopage de patrons pour leur faire la leçon sur « *l'entreprise citoyenne* », celle qui traite dignement sa main-d'œuvre. Penauds, ils se rendirent à l'« invitation ». Mais à la mi-mars, AT&T fit machine arrière. Tout compte fait, expliqua l'entreprise, un plus grand nombre d'employés que prévu ayant choisi la solution du départ volontaire, le nombre de licenciements serait révisé à la baisse : au lieu de 30 000, il n'y en aurait que 8 000. Et le chiffre total d'emplois supprimés sur trois ans ne serait plus que de 34 000 (au lieu de 40 000), car la croissance des secteurs nouveaux allait permettre à AT&T de créer 6 000 emplois.

▼Début 1996, la multinationale annonçait 40 000 licenciements. Aujourd'hui, grâce à la création de nouveaux postes, elle n'emploie que 11 000 personnes de moins

▼ Le chômage touche autant les hommes que les femmes ...

Taux de chômage en pourcentage	
Taux de chômage moyen	5,1%
Hommes, +20 ans	4,2%
Femmes, +20 ans	4,6%

... mais il frappe plus durement les jeunes et les minorités.

Jeunes de 16 à 19 ans	17,2%
Blancs	4,4%
Noirs	10,5%
Origine hispanique	8,7%

Source : Bureau of Labor Statistics, Août 1996

▼ Les revenus sont inégalement répartis.

Rémunération hebdomadaire médiane, en dollars	
Salariés, + de 16 ans	486
hommes	554
femmes	414
Salariés blancs, + de 16 ans	502
hommes	578
femmes	425
Salariés noirs, + de 16 ans	383
hommes	411
femmes	353
Salariés d'origine hispanique	336
hommes	350
femmes	313

Qu'en est-il aujourd'hui ? D'un point de vue purement arithmétique, seuls 11 000 emplois ont été supprimés et ce chiffre devrait peu évoluer d'ici décembre, indique-t-on chez AT&T ; on est donc loin des 30 000 suppressions d'emplois initialement prévues pour cette année. Selon un porte-parole du groupe, en un peu plus d'un an, c'est-à-dire depuis l'annonce de l'éclatement d'AT&T en trois sociétés (AT&T, qui a conservé les activités de service, Lucent Technologies, pour la fabrication des équipements de télécommunication, et NCR pour l'informatique), les effectifs d'AT&T sont passés de 127 000 employés à 127 700 (+ 700) ; ceux de Lucent de 131 000 à 125 000 (– 6 000) et ceux de NCR de 43 000 à 38 000 (– 5 000).

« *Nous avons éliminé des emplois dans les secteurs traditionnels, celui du téléphone longue distance et des postes administratifs, et nous en avons créé dans les secteurs en expansion, comme le téléphone cellulaire, l'accès à Internet et les secteurs consommateurs* », explique-t-on à AT&T. Mais, au-delà des chiffres bruts, difficile de savoir précisément combien d'emplois ont été déplacés, non seulement d'une société à l'autre, mais aussi d'un secteur à l'autre au sein de la même société : les porte-parole du groupe restent vagues sur ce sujet.

Ce flou artistique s'explique aisément : prise entre le marteau et l'enclume, la direction d'AT&T doit d'un côté satisfaire ses actionnaires (qui n'ont actuellement guère de raisons de se réjouir, la valeur de leurs actions ayant baissé de 24 % depuis janvier), en leur montrant qu'elle prend des mesures énergiques pour assainir l'entreprise ; mais, de l'autre, ménager son image auprès des consommateurs et ne pas démoraliser son personnel. « *Downsizing* » est désormais un mot tabou : les directions des ressources humaines des grandes entreprises préfèrent aujourd'hui parler de « redistribution » de l'emploi ou d'« ajustement » de la main-d'œuvre.

Certaines sociétés qui embauchent après avoir dégraissé, prévoient maintenant un gros budget formation pour motiver et rassurer leurs employés : Xerox, par exemple, a supprimé 15 000 emplois depuis quatre ans, et consacre à présent 400 millions de dollars par an à la formation de son personnel.

Plus spectaculaire, l'évolution de l'emploi chez AT&T reflète une tendance générale des entreprises américaines : celle de la création d'emplois parallèle à la suppression d'autres jobs.

Selon une étude de l'American Management Association (AMA) publiée le 21 octobre et menée auprès de plus d'un millier de grandes et moyennes entreprises, si 49 % des firmes font état de suppressions d'emplois dans la période de juin 1995 à juin 1996, le volume de créations d'emplois, pendant la même période au sein des mêmes entreprises, a permis d'assurer la quasi-stabilité de leurs effectifs. La tendance est à l'élimination des emplois administratifs et managériaux et au recrutement d'employés qualifiés et de techniciens. « *Le* downsizing *n'est plus le trait dominant de l'évolution de la main-d'œuvre américaine, conclut l'AMA. les entreprises redéploient leur main-d'œuvre pour mieux répondre aux exigences complexes et changeantes du marché.* »

Sylvie Kauffmann

Trois moteurs : la croissance, la flexibilité des marchés et l'esprit d'entreprise

Pourquoi, alors que l'Europe se languit, l'Amérique crée-t-elle autant d'emplois ? Dans les *think tanks* américains, ces petites équipes de recherche qui travaillent à Washington, New York ou ailleurs, trois grandes raisons sont invoquées : la croissance, la libéralisation des marchés et l'état d'esprit des Américains. Chacun, démocrate ou républicain, pondère selon ses préférences idéologiques.

Première explication donc, la plus largement partagée : la croissance. Elle a incontestablement favorisé, depuis la reprise du printemps 1991, la création d'emplois. Le PIB américain a crû à un rythme annuel de 2,4 % depuis 1990 – contre à peine 1,3 % en Europe continentale. La politique économique y a favorisé le déclenchement d'un cercle vertueux. La réduction des déficits publics, clairement engagée à partir d'août 1993, a été accompagnée d'une baisse du loyer de l'argent. L'activité y a été soutenue par une stratégie du dollar faible. Enfin, les entreprises ont profité d'un marché financier euphorique pour lever des fonds, investir et innover.

La dérégulation de secteurs entiers de l'économie, amorcée par Ronald Reagan et poursuivie par Bill Clinton (transports aériens, télécommunications, etc.), et la grande flexibilité du marché du travail ont aidé à la création d'emplois, mais conduit aussi à la baisse des salaires. « *Les responsabilités et les obligations des employeurs sont beaucoup moins contraignantes chez nous qu'en Europe* », explique John Yochelson, du Council on Competitiveness. L'affaiblissement des syndicats (ils représentent à peine 11 % des salariés dans le privé), la baisse du salaire réel minimum, l'immigration et le commerce avec les pays pauvres, ont modifié les conditions de la concurrence sur le marché du travail, aux dépens des salariés les moins qualifiés.

La psychologie des Américains enfin. Outre-Atlantique, l'esprit d'entreprise reste plus vivant que jamais. Des activités, des produits et des entreprises disparaissent, d'autres naissent. Les services n'y ont pas l'image dégradée dont ils souffrent en Europe, en Allemagne notamment. « *Chez nous, dans la mentalité des travailleurs, il y a une culture du changement. Ils acceptent le risque et la recherche de nouvelles opportunités* », ajoute John Yochelson. Les Américains sont, de fait, bien plus mobiles que les Européens. Ils changent beaucoup plus facilement de job, d'entreprise ou de région.

Ces trois facteurs ne sont cependant pas éternels. La flexibilité des marchés ? Marvin Kosters, de l'American Enterprise Institute, craint que Bill Clinton, s'il est réélu, n'impose certaines restrictions à la liberté dont jouissent les employeurs. « *L'Amérique continuera à créer 150 000 emplois par mois au cours de la décennie à venir* (au lieu de plus de 200 000 actuellement), *à moins que les Etats-Unis ne s'européanisent !* », ironise cet ultralibéral.

L'état d'esprit des Américains ? Des changements sont possibles. L'expert washingtonien ès marchés du travail de la Brookings Institution, Gary Burgless, barbu et la quarantaine, avoue que deux facteurs risquent de limiter la mobilité. Le vieillissement de la population d'abord – « *A vingt ans, on veut bien quitter Washington pour Minneapolis, pas à quarante-cinq ans* », reconnaît-il. Le développement du travail féminin ensuite : pour un couple dans lequel les deux conjoints travaillent, il est bien plus difficile de déménager. Il faut trouver un emploi pour chacun. Or les familles à deux revenus sont, aux Etats-Unis aussi, de plus en plus nombreuses. Dans certains Etats, ceux du Midwest par exemple, en plein boom, les entreprises sortent le grand jeu pour attirer la main-d'œuvre. Pas toujours avec succès. Pour l'heure, certains considèrent que la croissance pourrait finir par s'essouffler, sous l'effet notamment... d'une pénurie de main-d'œuvre. Suprême paradoxe !

E. I.

Bibliographie

● **The State of Working America 1996-1997**, de Lawrence Mishel, Jared Berstein, John Schmitt (Economic Policy Institute, Washington, 1996, 402 p.).
● **Report on the American Workforce** (US Department of Labor, Washington, 1996, 221 p.).
● **Workers and their Wages, Changing Patterns in the United States**, édité par Marvin H. Kosters (The American Enterprise Institute Press, Washington, 1991, 207 p.).
● **La Fin du travail**, de Jeremy Rifkin (La Découverte, 436 p., 150 F).

L'emploi américain à plein régime

Suite de la page I

Le patronat relève que la demande en « cadres et spécialistes » – les *professionnals*, en américain – est en plein boom. Ils ont représenté près de 60 % des nouveaux postes depuis 1993. La santé, l'informatique, l'enseignement, le droit et la comptabilité : tous ces secteurs sont de plus en plus gourmands.

A l'origine de ce bilan, il y a un processus continu de « destruction créatrice » : des emplois sont supprimés, massivement ; d'autres sont créés, en plus grand nombre encore. Ce double mouvement se traduit par une mutation terriblement déstabilisatrice et source de la fameuse « *anxiété* », théorisée par Robert Reich, le ministre du travail de Bill Clinton.

Entre l'ancien et le nouveau monde du travail, apparaissent trois grandes ruptures : le privé l'emporte sur le public, les services sur l'industrie, les PME sur les grandes entreprises. Premier élément : tous les nouveaux emplois créés depuis le début des années 90 l'ont été dans le secteur privé. En quatre ans, contraintes budgétaires obligent, Bill Clinton a « réinventé l'Etat ». Il a supprimé 270 000 postes de fonctionnaires fédéraux, à peine compensés par les créations dans les administrations locales.

Second changement : les emplois nouveaux relèvent presque exclusivement des services. L'industrie continue à perdre des emplois. Un salarié américain sur sept travaille aujourd'hui dans les activités manufacturières. Au rythme actuel, il n'y en aura plus qu'un sur huit en 2005, d'après une étude prospective publiée récemment par l'Office fédéral du travail. « *Avec l'explosion de l'*outsourcing (la sous-traitance), *la distinction entre industrie et service devient de plus en plus délicate* », remarque Marvin Kosters. Quand IBM sous-traite à une PME de cinquante salariés le nettoyage de ses locaux, l'industrie perd 50 emplois, les services en gagnent 50...

Troisième et dernière mutation, la plus importante sans doute, soulignée par John Yochelson, le président du Council on Competitiveness, un groupe de pression de l'industrie américaine : « *Les PME sont aujourd'hui les véritables moteurs de la création d'emplois.* » Engagés dans une course à la compétitivité et soucieux d'intégrer au plus vite tous les progrès des technologies de l'information, les mastodontes de l'industrie américaine tuent l'emploi à grande vitesse. Grande entreprise est devenue synonyme de *downsizing*, de réductions massives d'effectifs. ATT, IBM, Kodak, Nynex, Boeing... Toutes y sont passées, ou presque. 1993 a été l'année des records, avec 600 000 postes de travail supprimés. Et les grosses compagnies continuent leurs cures d'amaigrissement : l'Amérique attend encore 400 000 « downsizés » supplémentaires cette année. Une fois rétablis, certains géants recommencent parfois à embaucher. Mais globalement ils voient leur poids dans l'emploi total se contracter. ATT a annoncé la suppression de 40 000 postes avant de se rétracter, alors que ses deux « petits » concurrents, MCI et Sprint, embauchent. Dans tous les domaines, PME et PMI bourgeonnent et créent produits, services et emplois nouveaux.

Le job d'aujourd'hui n'est donc pas un « petit boulot ». Il est né dans le secteur privé. Il relève plutôt d'une petite société. Il s'inscrit dans les activités de service – aux entreprises ou aux particuliers. Ces trois éléments ont naturellement un impact lourd sur la nature des postes offerts – sur leur stabilité et sur la rémunération en particulier. Première inquiétude, premier objet de vive polémique à Washington : la stabilité. L'emploi nouveau est-il précaire ?

BAISSE DES SALAIRES RÉELS

Le travail temporaire connaît un développement rapide. Il concerne déjà près de 2 % de la population active. Il n'affecte pas que les métiers à faible qualification. Un nombre croissant de techniciens et managers sont désormais sous contrat « *temps* ». « *Manpower, avec 750 000 personnes, est devenu le premier employeur privé aux Etats-Unis* », ironisent volontiers les républicains. « *L'industrie du Midwest avait accrédité l'idée d'un emploi à vie, stable et sûr, mais cela n'a jamais vraiment été une réalité aux Etats-Unis*, rappelle cependant Marvin Kosters. *Dans l'ensemble, l'instabilité de l'emploi n'a pas changé depuis les années 60.* »Les chiffres lui donnent en partie raison. Les salariés ayant un même emploi depuis plus de dix ans sont aussi nombreux aujourd'hui qu'en 1973. L'ancienneté moyenne dans un job n'est pas fondamentalement différente en 1996 de ce qu'elle était à l'époque. Le nombre de salariés qui ont perdu leur emploi dans l'année est sensiblement le même aujourd'hui qu'autrefois. Mais Lawrence Mishel, de l'Economic Policy Institute, reconnait que l'instabilité est sans doute plus grande à l'heure actuelle pour les salariés à faible qualification, ceux du bas de l'échelle sociale.

Ces derniers sont aussi les plus affectés par la dégradation des rémunérations. Comme le souligne Robert Reich dans sa préface au « *Report on the American Workforce 1996* », les nouveaux jobs sont généralement moins bien assurés sur le plan social. « *Le nombre de familles américaines couvertes par des plans de santé financés par leurs employeurs, est tombé de 77,5 % en 1990 à 73,9 % en 1995* », note le ministre. « *Les PME investissent moins dans la formation de leur personnel, leur accordent moins d'avantages sociaux et leur assurent une moindre stabilité* », reconnaît pour sa part John Yochelson.

Le plus marquant reste la baisse des salaires réels et les inégalités croissantes de revenus. Depuis plus de vingt ans maintenant, le salaire médian réel stagne, celui des plus bas dans l'échelle a chuté de 30 % entre 1972 et 1996, d'après Gary Burgless. Des baisses qui traduisent un choix collectif : une préférence pour l'emploi aux dépens du salaire. Contrairement à l'Europe, les Etats-Unis ont affecté l'essentiel de leurs gains de productivité à la création d'emplois plutôt qu'aux salaires de ceux qui ont un emploi. La chute des rémunérations a été particulièrement forte pour les salariés sans qualification, les « smicards » locaux notamment.

INÉGALITÉS CROISSANTES

En revanche, les salaires des Américains les plus qualifiés ont augmenté. Bref, les inégalités de revenus se sont considérablement accrues. A quoi s'ajoute aujourd'hui un phénomène nouveau : l'accroissement des inégalités à l'intérieur même d'une profession. Chez les avocats par exemple, les écarts entre les mieux payés et les moins bien rémunérés explosent. Les syndicalistes de l'AFL-CIO ne manquent jamais de rappeler une donnée du rapport « *The State of Working America 1996-1997* » de l'Economic Policy Institute : les rémunérations des PDG étaient, en moyenne, 60 fois supérieures à celles de leurs salariés en 1978, 173 fois en 1995 !

Toujours en marche aux Etats-Unis, l'« ascenseur social » permet d'atténuer les effets de ces inégalités croissantes. Mais l'économie américaine a aussi ses exclus. « *Elle rejette en marge du marché du travail une population qui, en bas de l'échelle, est la moins qualifiée* », explique Lawrence Mishel. Il ajoute que, désormais, « *le salaire n'empêche plus la misère* ». Les années 90 ont ainsi vu naître une nouvelle classe : les « travailleurs pauvres » (*the working poors*), des hommes et des femmes qui, bien qu'ayant un emploi et un salaire, vivent très difficilement. Beaucoup sont obligés de cumuler deux jobs pour joindre les deux bouts. Sur les 38 millions d'Américains classés en dessous du seuil de pauvreté, 22 millions ont un emploi ou sont rattachés à une famille au sein de laquelle quelqu'un a un job. La réforme de l'aide sociale, adoptée il y a quelques semaines, risque de gonfler encore le flot des *working poors*.

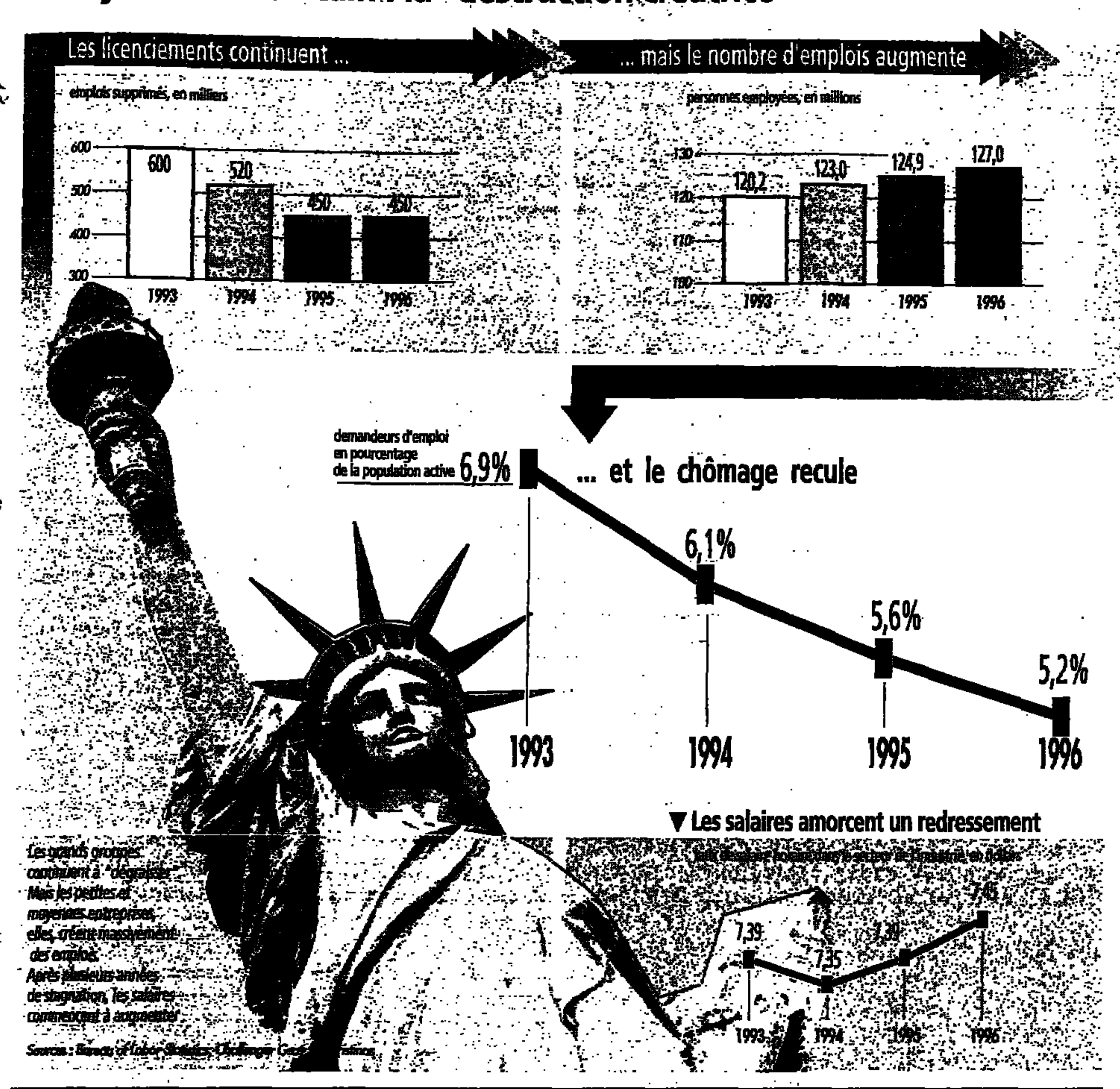
« *Dans le Massachusetts, McDonald's a relevé de 2 dollars le salaire horaire qu'il offre pour attirer des jeunes* », note Paul Krugman, professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology. Les tensions sur le marché du travail conduisent les employeurs à augmenter les salaires, surtout dans les Etats où le taux de chômage est très faible. Une compagnie de transport de l'Arkansas, la Hunt Transport, a ainsi fait grand bruit en annonçant son intention d'augmenter de 33 % le bulletin de paie de ses conducteurs en février prochain. Depuis près d'un an, la baisse des salaires semble stoppée. « *Je ne crois pas qu'il y ait là une vraie inversion de tendance* », avoue néanmoins Marvin Kosters.

La machine américaine à créer des emplois tourne à plein régime. Elle a bien quelques ratés. Mais à l'heure des élections, Bill Clinton a demandé à son QG de campagne de ne point trop les évoquer. L'opinion l'approuve. L'« *anxiété* » des classes moyennes, qui faisait encore la « une » de l'actualité au début de l'année, a soudainement disparu. Il est vrai qu'avec 10,5 millions d'emplois créés, le président sortant peut affirmer avoir fait du bon boulot. Et espérer sauver, grâce à cela, son propre emploi.

Erik Izraelewicz
(Envoyé spécial à Washington)



Le système américain : la "destruction créatrice"



Thomas Piketty, chargé de recherches au CNRS

« Subventionnons les bas salaires en France »

« En quoi les Etats-Unis peuvent-ils être un modèle pour la France dans sa lutte contre le chômage ?

– Aux Etats-Unis, le problème n'est plus de créer des emplois. Ce qui importe, c'est d'éviter le sous-emploi et le retrait du marché du travail des populations non qualifiées. Pour remobiliser celles-ci, il faut rendre les emplois plus attractifs.

» En France, l'approche est différente. La lutte contre le chômage s'est focalisée exclusivement sur la baisse du coût du travail à bas salaire, afin de relancer la demande des entreprises. Certains économistes estiment même qu'une diminution du salaire minimum pourrait augmenter le volume total d'emplois. Or, en baissant les cotisations patronales, on ne change rien à ce que perçoivent les employés, et c'est là tout le problème.

– Il faudrait donc augmenter les bas salaires en France ?

– Oui, et pour cela il y a deux stratégies possibles, toutes deux mises en œuvre aux Etats-Unis. Premièrement, on augmente le salaire minimum, comme vient de le faire Bill Clinton, ce qui revient à faire payer aux employeurs la redistribution vers les bas salaires. Mais en France, où le salaire minimum est relativement élevé comparé aux Etats-Unis, ce n'est certainement pas le mode d'action qu'on va privilégier.

» La deuxième solution, également relancée par Bill Clinton, repose sur des mécanismes d'allégements d'impôts et de transferts fiscaux en direction des bas salaires. Actuellement, le principal dispositif, *l'Earned Income Tax Credit*, est un crédit d'impôt égal à 40 % du revenu gagné, jusqu'à concurrence de 9 000 dollars par an (soit un revenu annuel d'environ 45 000 francs). Si ce crédit excède les impôts à payer, le reliquat est versé sous forme de chèque à l'intéressé. Ainsi, un salarié gagnant l'équivalent de 4 000 francs par mois touchera 5 600 francs. Ce crédit d'impôt est ensuite dégressif jusqu'à disparaître à partir de 30 000 dollars par an (de l'ordre de 150 000 francs par an). Ce mécanisme existe depuis 1975, mais le transfert a été considérablement augmenté en 1993. Il reste cependant limité puisqu'il ne s'applique à taux plein qu'aux ménages avec deux enfants ou plus. Son coût actuel atteint 0,3 % du PIB américain, à comparer au coût des baisses de charges patronales sur les bas salaires en France, qui se montent à 0,4 % du PIB. Si on voulait étendre ce dispositif à tous les bas salaires, sans paramètre familial, son coût passerait d'environ 25 milliards de dollars à 100 milliards.

– Quelle est l'efficacité de ce mécanisme d'allégement d'impôts et que pourrait donner une telle réforme fiscale en France ?

Aux Etats-Unis, l'aide fiscale aux petits revenus a été financée par une hausse importante des impôts des plus riches

– Une expérience menée au Canada peut servir d'exemple. En 1994, 6 000 personnes touchant le *welfare* – le minimum social le plus répandu – depuis au moins un an ont été sélectionnées au hasard au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique. La moitié des gens se sont vu proposer un transfert fiscal s'ils trouvaient un emploi à plein temps au salaire minimum, ce qui avait pour effet de doubler l'écart de revenu disponible avec les allocations qu'ils touchaient. Un an après, plus de 25 % d'entre eux étaient employés, contre moins de 11 % pour les autres, ceux qui n'avaient pas bénéficié de l'avantage fiscal. L'incitation a donc fonctionné.

» La stratégie française est de réduire les charges patronales sur les bas salaires. On peut se demander s'il ne serait pas opportun de s'inspirer du modèle américain en baissant les cotisations payées par les employés qui touchent le salaire minimum. Subventionnons les bas salaires ! On pourrait même agir sur les deux leviers et, plutôt que d'alléger de 20 % les cotisations patronales, comme cela est fait actuellement, ne les diminuer que de 10 % et diminuer d'autant les cotisations salariales, ce qui ferait passer le SMIC *grosso modo* de 5 000 francs net à 5 700 francs. Une telle évolution permettrait, en France, d'augmenter les écarts de pouvoir d'achat entre les minima sociaux (RMI, allocation de solidarité spécifique, allocation de parent isolé...) et le SMIC.

» A l'heure actuelle, les allègements de cotisations patronales s'annulent à 1,3 fois le SMIC, et cette très forte concentration sur les bas salaires bloque toute progression salariale normale. Il faudrait donc également modifier ce mode de calcul afin que la réforme puisse fonctionner à plein, par exemple en instituant un abattement uniforme pour la partie du salaire inférieure ou égale au SMIC. Le coût supplémentaire serait de l'ordre de 85 milliards de francs, et on pourrait en espérer de 400 000 à 600 000 créations d'emploi.

– Comment pourrait-on financer cette réforme ?

– Il serait illusoire de penser que cette redistribution peut se financer uniquement en taxant davantage les revenus de l'épargne actuellement exonérés. Il faudrait probablement augmenter les taux des cotisations pour les salaires élevés. De fait, aux Etats-Unis, l'augmentation des transferts fiscaux en direction des bas salaires s'est accompagnée d'une forte croissance du prélèvement sur les tranches supérieures de l'impôt sur le revenu, passé de 31 % à 39 % en 1993 ; leur extension à tous les bas salaires exigerait que l'on augmente les recettes de l'impôt sur le revenu de plus de 10 %, ce qui n'est guère à l'ordre du jour.

– Du point de vue de la réglementation du travail, certains réclament une plus grande souplesse, à l'instar de ce qui se fait aux Etats-Unis...

– En France, il y a une certaine hypocrisie à opposer le modèle américain au modèle français, car on développe la flexibilité au travers des temps partiels et des contrats à durée déterminée et par un très fort recours aux heures supplémentaires. Au final, cette tendance nous rapproche d'une flexibilité à l'américaine.

» Des deux côtés de l'Atlantique, on se trouve de bonnes raisons de rejeter les politiques de l'emploi de l'autre. En France, nous nous rassurons en nous disant qu'au moins nous conservons un certain modèle social face à une paupérisation des bas salaires aux Etats-Unis. De leur côté, les Etats-Unis adoptent souvent une vision caricaturale en considérant que le problème du non-emploi est uniquement européen à cause des rigidités sociales.

» En réalité, si on additionne le taux de chômage actuel aux Etats-Unis avec le taux de non-participation au marché du travail des populations les moins qualifiées, y compris le million et demi de jeunes en prison, on aboutit à un total de l'ordre de 10 %, qui n'est pas si éloigné du nôtre.

En France, il serait bon de reconnaître que la participation à l'offre de travail des populations sous-qualifiées est à prendre plus au sérieux. Mais un accroissement de l'écart de pouvoir d'achat entre le SMIC et les minima sociaux reste tabou. Il existe en effet deux méthodes : soit on augmente les bas salaires, soit on abaisse, voire on supprime, les minima sociaux. Aux Etats-Unis, le débat politique a intégré cette problématique à droite comme à gauche, les républicains prônant une amputation des minima sociaux, les démocrates une revalorisation des bas salaires. »

Propos recueillis par Martine Laronche

L'EMPLOI AUX ETATS-UNIS

Questions-Réponses

1 Le taux de chômage américain peut-il être comparé aux européens ?

La méthode d'évaluation du taux de chômage a été modifiée aux Etats-Unis en janvier 1994 et rapprochée de celles en vigueur en Europe. Si le taux américain (5,2 % en octobre) est de moitié inférieur aux taux européens, ce n'est pas tant une question de statistiques que d'approches différentes. Aux Etats-Unis, compte tenu de la faiblesse de l'allocation-chômage, les sans-emplois sont peu incités à s'inscrire au chômage. Par ailleurs, près de 1 % des hommes âgés de 20 à 64 ans sont en prison, écartés ainsi du marché du travail et des statistiques du chômage.

Dans leur rapport 1996-1997 sur *L'Etat de l'Amérique au travail*, les experts de l'Economic Policy Institute, un *think tank* proche des syndicats, estiment que le vrai taux de sous-emploi n'est pas, fin 1996, de 5,2 %, mais de 10,1 % de la population active. Le nombre cumulé des *« sans-emplois »*, des *« sous-employés »* et des *« travailleurs employés à temps partiel mais qui préféreraient un temps plein »* serait, selon leurs estimations, de 13,5 millions.

2 Le salaire minimum est-il assimilable au Smic français ?

Le salaire minimum aux Etats-Unis n'est pas obligatoire comme il l'est en France. Sa valeur est fixée au niveau fédéral, mais les Etats peuvent la modifier. Il n'y a aucun mécanisme de revalorisation automatique. Lors de la campagne électorale de 1992, le candidat Clinton avait promis de l'augmenter. Il n'a tenu sa promesse qu'*in extremis* : fixé à 4,25 dollars (environ 22 francs français) de l'heure depuis 1991, il a été porté à 4,75 au 1er octobre et atteindra 5,15 dollars en 1997.

Malgré cette augmentation, le pouvoir d'achat réel du salaire minimum restera encore inférieur à son niveau d'il y a trente ans, selon l'Economic Policy Institute. Environ 10 % des salariés sont payés au salaire minimum, notamment dans le commerce et la restauration. Ce sont surtout des jeunes (25 %), des salariés à temps partiel (plus de 50 %), des femmes et des membres des différentes minorités.

3 Un chômeur américain a-t-il droit à des allocations ?

Lorsqu'il perd son emploi, le salarié américain a droit, au niveau fédéral, à une allocation-chômage qui représente une part variable et faible de son dernier salaire. Il ne la touche cependant que pendant 26 semaines, et perd la couverture sociale (maladie, retraite...) que lui assurait éventuellement son employeur. Certains Etats ou collectivités locales apportent un complément de ressources. Cette situation incite les salariés licenciés à accepter tout nouvel emploi proposé, même s'il est moins bien rémunéré. Près des deux tiers des personnes « downsizées » avouent avoir repris un job moins bien payé que celui qu'elles avaient perdu. C'est là l'une des causes principales de l'*« anxiété »* qui se développe au sein des classes moyennes.

4 L'« ascenseur social » est-il toujours en état de fonctionnement ?

Alors que les inégalités de revenus s'accroissent, de nombreux travaux tendent à montrer que l'« ascenseur social » continue néanmoins à fonctionner. Une étude du département du Trésor portant sur un large échantillon de familles et sur les années 1979-1988 donne quelques indications à ce sujet. Elle répartit la population en cinq catégories de revenus, du plus bas (niveau 1) au plus haut (niveau 5). Il en ressort que 14 % seulement des familles qui se trouvaient, en 1979, au niveau 1 (les revenus les plus faibles) y étaient toujours en 1988. Tous les autres ménages ont monté dans la hiérarchie, 14,7 % d'entre eux ayant même rejoint le niveau 5. Une autre enquête, de l'université du Michigan, portant sur les années 1975-1991, conforte ces données. Moins de 1 % des familles du groupe des revenus les plus faibles en 1975 y seraient restées sur toute la période.

5 Qu'est-ce que le Nairu ?

A partir de quel niveau de chômage l'inflation risque-t-elle de repartir ? se demandent les économistes. Ce niveau, c'est le Nairu (*Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment*), un taux de chômage en dessous duquel il ne serait pas sain, pour l'économie, de tomber. Jusqu'à présent, les économistes avaient tendance à considérer qu'avec un taux de chômage de 6 % les tensions sur le marché du travail conduiraient à des hausses de salaire et menaceraient donc de faire renaître l'inflation.

Depuis plus de deux ans, le taux de chômage américain est inférieur à 6 % sans qu'il y ait eu de résurgence de l'inflation. Les conditions nouvelles de l'activité économique conduisent désormais certains experts à s'interroger sur la valeur de ce concept, d'autres à réévaluer à la baisse le Nairu pour le ramener autour de 4 %, voire 3 %.

Grandes Écoles

Commerce, gestion : les nouvelles exigences

Une école supérieure de commerce et de gestion aujourd'hui, est une école de la vie pour l'entreprise : on y apprend à conduire les hommes, valoriser des produits pour les vendre, organiser des services, créer des événements, gérer des affaires, optimiser des flux financiers, se mouvoir dans des espaces et cultures différents, connaître et maîtriser les technologies et les médias à mutation rapide, établir des stratégies, bref, manager.

[illegible] par l'Etat

ISEG SUP – Management International
Cette filière forme des généralistes de haut niveau, gestionnaires et commerciaux. Sa particularité, l'ouverture internationale : sessions en universités partenaires, missions en entreprises étrangères.

ISEG CO – Commerce, Marketing, Communication
Cette filière couvre avec ses 3 cursus spécialisés, l'ensemble des carrières commerciales et d'encadrement. Diplômes intermédiaires à Bac + 2, Bac + 3 (BTS AG, CI, COM, DEES).

ISEG FI – Gestion-Finance, Expertise Comptable
Aux diplômes d'Etat qui mènent à l'expertise comptable (DPECF, DECF, DESCF), l'ISEG ajoute le diplôme homologué d'une grande école de gestion.



GROUPE ISEG • Paris • Bordeaux • Lille • Lyon
Nantes • Strasbourg • Toulouse
Pour tous renseignements, écrivez ou téléphonez à l'ISEG Paris : 28, rue des Francs-Bourgeois - 75003 Paris
Tél. 44 78 88 88

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	juil.	sept.	août	août	août.	juil.	
Dernier mois connu	+0,1	+1	0	0	+0,5	−0,4	−0,2
Cumul sur 12 mois	+3,8	+3,4	+1,3	+0,9	−10,2	0	+1,3
Taux de chômage	oct.	août	sept	sept	juil	sept.	sept.
Dernier mois connu	5,2	3,3	10,4	12,6	11,7	7,6	9,9
Un an avant	5,6	3,2	9,6	11,4	11,7	8,2	8,3
Indice des prix	sept.	sept	sept.	sept.	sept	août	juil.
Dernier mois connu	+0,3	+0,4	−0,1	+0,4	+0,3	+0,5	−0,1
Sur 12 mois	+2,9	0	+1,4	+1,6	+3,4	+2,1	+1,2
Solde commercial (monnaies nationales en milliards)	août	sept	juil	août	juil.	août	août
Dernier mois connu	−86	+779,5	+11,2	+13,9	+6 172	−1,23	+33
Cumul sur 12 mois	−95,6	+7471	+96,2	+111,7	+58100	−14,20	+36,9
Croissance du PIB							
2e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,2 (3e)	−0,7	+1,5	−0,4	−0,5	+0,5	+0,5
Sur 12 mois	+2,3 (3e)	+3,8	+1,1	+0,4	+0,7	+2,2	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB 1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,3	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises		Commerce extérieur (en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements**		**Exportations**	
sept. 1996	59,67 (−1,5 %)	prévisions 1996	763,5	août 1996	125,04
sur un an	−3,9 %	prévisions 1997	+0,2 %	cumul depuis le 1/1	973,50
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
sept. 1996	248 100	total 1996	+2 100	août 1996	111,15
sept. 1995	146 300	sur un an	+0,1 %	cumul depuis le 1/1	896
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (sept. 1996)		**Taux de couverture**	
sept. 1996	22 300	total dont reprises	23 370 (+ 9,6)	août 1996	112,50
sur un an	273 700	créations nouvelles	14 740 (+ 11,2)	août 1995	108,34
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
2e total 1996	+1 %	sept. 1996	3 595	août 1996	+5,43
sur un an	+3,4 %	évolution annuelle	−2,3 %	cumul depuis le 1/1	+39,45
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
2e total 1996	−0,4 %	1er semestre 1996	69,8	août 1996	+9,48
sur un an	−0,2 %	1er semestre 1995	44	cumul depuis le 1/1	+54,80
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
2e total 1996	12,6	1er semestre 1996	48,3	août 1996	−5,1
un an avant	14 %	1er semestre 1995	46,8	cumul depuis le 1/1	−46,4

La croissance plafonnera à 1,5 % cette année sur le Vieux Continent

▼Europe

Craintes de surchauffe en Grande-Bretagne, risques de déprime en Espagne et en Italie, léger mieux en France et en Allemagne

Craintes de surchauffe outre-Manche, risques de déprime au Sud, léger mieux au Centre. Le panorama conjoncturel européen n'apparaît ni des plus harmonieux ni des plus satisfaisants. En moyenne, cette année, la croissance des cinq grands pays européens devrait être inférieure à 1,5 %, alors qu'elle avait atteint près de 2,5 % l'an dernier. Le regain d'activité qui devrait intervenir l'an prochain, sera-t-il suffisant pour contrer la vague d'europessimisme ? Rien n'est moins sûr.

Peu supérieure à 2 %, selon les prévisions aujourd'hui envisageables, la croissance moyenne des cinq grands pays européens en 1997 serait encore dans la lignée de celle des années récentes. Le chômage a donc peu de chances de décroître et l'attentisme pourrait dominer du côté des entreprises, à la veille de l'échéance européenne sur l'avènement de la monnaie unique. Nul doute, dans de telles conditions, que les interrogations iront croissant sur la justesse des choix européens, à l'approche d'échéances électorales dans plusieurs pays de la zone.

A quand la concrétisation de la reprise en Europe ? La visibilité conjoncturelle s'est améliorée au Nord. Les perspectives des industries française et allemande, et l'appréciation des chefs d'entreprise sur le niveau de leurs stocks, jugés moins pléthoriques, vont dans le bon sens. Voilà de bonnes raisons de croire en une décrispation du climat économique de ce côté-ci du Vieux Continent. Les distorsions du marché des changes du printemps 1995 se sont progressivement corrigées et les efforts de compétitivité réalisés par les entreprises ont été de taille. L'amélioration récente des commandes de l'étranger pourrait s'avérer durable, ce qui serait de bon augure pour l'activité.

Dans l'immédiat, les ménages français et allemands restent déprimés et leurs dépenses fondamentalement vissées, au-delà des à-coups provoqués en France par les mesures de soutien au secteur automobile. Les mesures budgétaires prises par les gouvernements allemand et français continueront de peser sur le revenu disponible, ce qui, dans un contexte de chômage fort, ne va guère faciliter la décrue des taux d'épargne. La demande globale aux entreprises a donc peu de chances de rebondir avant la fin de l'année, décalant de quelques trimestres supplémentaires la reprise tant attendue de l'investissement. Après avoir atteint 2 % l'an dernier, la croissance économique en France et en Allemagne n'excédera pas de beaucoup 1 % cette année, repoussant à 1997 des perspectives plus favorables.

L'activité est par ailleurs plutôt mal orientée au Sud. Après un rebond l'an dernier, la production industrielle a vacillé durant la première moitié de l'année en Espagne et s'affichait en forte baisse à la fin de l'été en Italie par rapport à son niveau de l'année précédente. Les avantages de compétitivité extérieure procurés à ces économies par les dévaluations de la lire et de la peseta étant consommés, les nouvelles mesures de rigueur budgétaire pourraient affecter fortement l'activité. La consommation privée en sera notablement réfrénée et l'investissement productif bridé, malgré son dynamisme en 1995.

A l'inverse, les résultats en matière d'inflation seront meilleurs, de sorte que l'assouplissement de la politique monétaire de ces deux pays devrait se poursuivre, mais cela ne suffira pas pour compenser les effets restrictifs des politiques d'ajustement structurel. Après avoir atteint 3 % l'an dernier, la croissance italienne pourrait être inférieure à 1 % cette année, tandis que celle de l'Espagne redescendrait à 2 %, après 3 %.

Outre-Manche, le constat n'est pas franchement plus rassurant. Au Royaume-Uni et en Irlande, rares économies à avoir enregistré au cours des deux dernières années de bonnes performances en termes de croissance, de création d'emplois et de chômage, les signes précurseurs d'inflation se multiplient et menacent la croissance à terme. Les politiques monétaires pourraient s'y montrer moins accommodantes dans les mois à venir, à moins que l'approche du scrutin législatif britannique ne brouille la donne. Le dernier « budget Major », présenté fin novembre, devrait annoncer une baisse de la fiscalité, ce qui a éveillé ces dernières semaines les inquiétudes en matière d'inflation. La consommation des ménages évolue déjà sur une tendance proche de 4 % l'an, et de telles mesures auront sans nul doute pour effet de la doper un peu plus. Dans un tel contexte, le gel probable de la politique monétaire d'ici au printemps prochain, les élections intervenant au plus tard en mai 1997, donne d'autant plus de crédit aux craintes d'une accélération des prix.

Véronique Riches

▼ La croissance de 5 grands pays européens

En pourcentage

Répartition du PIB: Allemagne; Espagne 10,0; Royaume-Uni 20,0; Italie 20,3; France 21,7

Taux moyen annuel

1990	91	92	93	94	95	96	97
3,0	1,6	1,0	−0,6	2,9	2,4	1,2	2,2

UN CHIFFRE

16 %

LE POURCENTAGE DES ITALIENS DE PLUS DE 65 ANS

C'est un basculement historique. L'Italie est devenue le premier pays au monde où le nombre des gens âgés de plus de 65 ans dépasse celui des moins de 15 ans. Les 65 ans et au-delà représentent désormais 16 % de la population, contre 15 % pour les enfants de 0 à 15 ans. Cet étrange *« record »* a été confirmé lors d'un colloque international, organisé les 28 et 29 octobre, à Rome, par le Centre national de la recherche (le CNRS italien).

Le rapide vieillissement de la population italienne s'explique par le passage, en quelques décennies, d'une natalité forte à l'une des plus faibles au monde. Le taux de fécondité est descendu de 2,5 enfants par femme au début des années 60 à moins de 1,2 en 1995 (contre 1,65 en France). Pas étonnant que la question de l'avenir des retraites obsède les gouvernements de Rome : avec le sytème de retraite le plus généreux d'Europe et la population la plus âgée, l'Italie va immanquablement vers des difficultés de financement.

Les virtualités du monde turco-persan

▼ Asie centrale

Les économies des Républiques de l'ex-URSS, ainsi que celle de l'Iran restent fragiles

La dislocation de l'Union soviétique a fait accéder à l'indépendance des pays d'Asie centrale tels que le Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Turkménistan et le Tadjikistan. Si l'on ajoute à ces pays l'Iran et la Turquie, un espace géographique, historique et culturel tout à fait unique a émergé au début des années 90. Pourtant, les échanges restent limités entre des économies pour la plupart fragiles. Les nouvelles Républiques d'Asie centrale sont très dépendantes de l'extérieur, et l'Iran, dont les exportations non pétrolières restent faibles, est encore à bien des égards un pays sous-développé. La Turquie, principale économie de la région, est actuellement pénalisée par une forte inflation (80 % en 1996), liée au déficit du secteur public (6,5 % du PIB en 1995).

GAZ ET PÉTROLE

Toutefois, cette zone économique émergente représente un grand potentiel de développement, ne serait-ce qu'à cause de ses immenses réserves pétrolières et gazières. Outre l'Iran (deuxième producteur mondial de brut), l'ensemble des nouvelles Républiques d'Asie centrale disposent de réserves « prouvées » de 3 271 millions de tonnes de pétrole et 6 522 milliards de mètres cubes de gaz naturel. Enfin, les réserves pétrolières de la mer Caspienne seraient les plus importantes du monde, après celles du golfe Persique. Cet ensemble turco-persan forme véritablement la « frontière » entre l'Europe et l'Asie et pourrait bénéficier, à terme, tant du développement de la zone asiatique que d'un dynamisme européen retrouvé. Cette richesse « virtuelle » n'a pas échappé aux puissances de la région, Turquie, Iran et Russie.

La Turquie, depuis l'éclatement de l'URSS, s'est efforcée de renforcer ses liens politiques, économiques et culturels avec les nouvelles Républiques turcophones d'Asie centrale telles que le Turkménistan, l'Ouzbékistan, le Kazakhstan, le Kirghizstan, ainsi que, dans une moindre mesure, avec le Tadjikistan persanophone. Les entrepreneurs turcs ont réussi des percées dans des secteurs comme le BTP, les transports routiers, le consulting : au Turkménistan, ils auraient remporté près de 1,5 milliard de dollars de contrats depuis l'indépendance, en 1991. Toutefois on estime que la Turquie ne fournit encore que 4,4 % des importations totales des Républiques d'Asie centrale.

L'Iran, qui cherche aussi à promouvoir ses ambitions régionales, dispose de deux cartes maîtresses : sa proximité géographique (1 000 kilomètres de frontière commune avec le Turkménistan et accès au Kazakhstan par la mer Caspienne) ; son expertise dans le domaine des hydrocarbures. Toutefois, malgré un développement du commerce frontalier, l'Iran demeure pénalisé dans sa « diplomatie économique » par le manque de dynamisme de son secteur privé (à la différence de la Turquie), ainsi que par l'opposition systématique des Etats-Unis. Par ailleurs, Téhéran, qui n'a pas résolu tous ses problèmes de paiements extérieurs, n'a pas les mêmes moyens financiers que la Turquie pour faire décoller ses échanges avec cette zone. Les exportations iraniennes représentent à peine 0,4 % des importations des pays d'Asie centrale.

La Russie, depuis 1991, a hésité entre deux stratégies en Asie centrale. Elle a laissé éclater la zone rouble qui servait de base aux paiements dans la CEI (Communauté des Etats indépendants), tout en cherchant à maintenir son influence sur cette zone. Les Républiques, pour leur part, ont essayé d'échapper à l'emprise du « grand frère » et, désormais, elles exportent autant vers le reste du monde que vers la CEI.

Les Occidentaux ne sont pas absents. Les entreprises américaines et européennes ont déjà commencé à investir dans le domaine des hydrocarbures, mais aussi dans l'industrie automobile (Daimler-Benz en Ouzbékistan). C'est une présence encore modeste : sur la période 1989-1995, les investissements étrangers ont été quinze fois moins importants au Kazakhstan qu'en Hongrie.

Il est clair qu'un développement des investissements et des échanges ne pourra s'accomplir que parallèlement à une libéralisation économique maîtrisée et cohérente des pays concernés. À l'exception du Kirghizstan, aucun n'est très avancé dans le processus : le secteur privé représente moins de 20 % du PIB au Tadjikistan et au Turkménistan, et 30 % du PIB au Kazakhstan et en Ouzbékistan. Après la désintégration de la zone rouble, les réformes monétaires ont été accomplies dans la précipitation et ont conduit à de graves crises dans ces pays aux systèmes bancaires vacillants.

Le cas de l'Iran est comparable. Les autorités ont cru que la libéralisation économique marcherait sans réformes de structure. En libéralisant à tout va le commerce extérieur, l'Iran a dû faire face à une sévère crise des paiements, qui a entamé sa crédibilité vis-à-vis des créanciers internationaux et s'est soldée par un retour à une gestion plus centralisée de l'économie. Au total, faute de réformes cohérentes, les virtualités de l'Asie centrale émergente risquent de mettre du temps à se concrétiser.

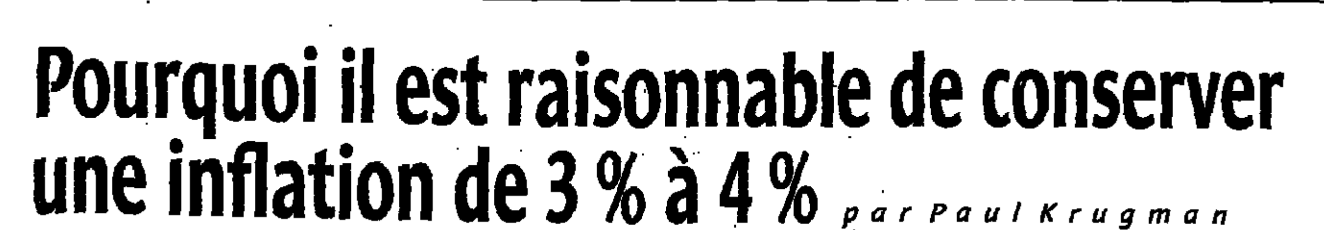
Thierry Coville

	Population (en millions)	PNB/hab. (en dollars)	[illegible]	[illegible]
Iran	63	–	+ 1,5 %	+ 100 %
Turquie	61	2 500	+ 7,3 %	+ 78,9 %
Kazakhstan	17	1 160	− 9 %	+ 180 %
Turkménistan	4	–	− 5 %	+ 1 800 %
Ouzbékistan	22	960	− 2 %	+ 315 %
Tadjikistan	6	360	− 12 %	+ 635 %
Kirghizstan	4	630	− 6 %	+ 45 %

Source : Banque mondiale, COE



ENERGIE, CHIMIE, SANTÉ,
des marchés à l'échelle du monde.
http://www.elf.fr



Pourquoi il est raisonnable de conserver une inflation de 3 % à 4 %

par Paul Krugman

La grande déflation des années 80, qui a fait revenir l'inflation d'environ 10 % à quelque 4 %, n'a été obtenue qu'au terme d'une longue période marquée par un chômage important et une surcapacité économique – aux Etats-Unis, le chômage n'est redescendu à son niveau de 1979 qu'en 1988, et la perte cumulée de la production a été de plus de 1 000 milliards de dollars.

Il y a tout lieu de croire que viser l'inflation zéro impliquerait un « taux de sacrifice » comparable. Ainsi, il en coûterait la somme de 500 milliards de dollars sur la production prévue, pour venir à bout des quelque 3 % d'inflation restants. Un énorme effort à court terme pour un gain à long terme faible et hypothétique. Et le processus pourrait bien ne pas s'arrêter là : l'on a certaines raisons de penser que l'inflation zéro n'entraîne pas seulement un sacrifice passager de la production, mais un chômage plus important et plus durable. La question reste l'objet de controverses. Le point de vue le plus répandu, qui s'exprime dans le courant Nairu (*Non Accelerating Inflation Rate of Unemployment* : taux de chômage n'accélérant pas l'inflation), veut qu'il n'y ait pas de rapport à long terme entre inflation et chômage. Mais une étude récente de George Akerlof, William Dickens et George Perry (*The Macroeconomics of Low*, Brookings Papers on Economic Activity, 1996) présente comme inévitable la disparition de cette règle lorsque l'inflation se situe à un très bas niveau.

L'hypothèse Nairu repose sur l'idée que les chiffres parlent aux gens – que les travailleurs comme les patrons savent qu'une augmentation de salaire de 11 % combinée à une inflation de 10 % revient au même qu'une augmentation de salaire de 6 % avec une inflation de 5 %. Mais supposons un taux d'inflation très bas, et un marché « cherchant » à réduire le salaire réel de certains travailleurs (même dans un contexte de hausse des salaires, il y a toujours des secteurs de l'industrie où le salaire réel doit être réduit pour que soit maintenu le plein-emploi). Une augmentation salariale de 2 % avec une inflation à 5 % équivaut-elle à une réduction de 3 % des salaires avec des prix stables ? Le bon sens nous dit que, dans la pratique, il y a une différence psychologique énorme entre des salaires montant moins vite que les prix et une réduction salariale qui dit vraiment son nom. Akerlof, Dickens et Perry apportent la preuve formelle que les travailleurs sont en fait très peu enclins à accepter des diminutions salariales qui se présentent comme telles. On le voit dans l'évolution des salaires nominaux : les réductions sont rarissimes, mais la croissance zéro est fréquente, signe manifeste que le salaire réel de beaucoup de travailleurs « devrait » diminuer plus rapidement que l'inflation, sans que cela soit possible.

Cette rigidité des salaires nominaux signifie qu'en recherchant un taux d'inflation très bas, on se prive de la marge de flexibilité du salaire réel, avec pour effet d'accroître le taux de chômage, même à long terme. Considérons le cas du Canada, où la banque centrale est tout entière orientée vers la stabilité des prix (le taux d'inflation actuel y est de moins de 1 %). Dans les années 60, le Canada avait le même taux de chômage que les Etats-Unis. Quand ce taux a commencé à augmenter de façon continue dans les années 70 et 80, beaucoup d'économistes ont expliqué le phénomène par les largesses de l'assurance-chômage. Mais les modifications apportées à cette dernière n'ont pas empêché le fossé de continuer à se creuser entre les deux pays : le taux de chômage est actuellement de 10 % au Canada. Pourquoi ? Un économiste canadien, Pierre Fortin, souligne que, de 1992 à 1994, les accords intervenus dans la négociation des conventions collectives comportaient un gel des salaires dans l'étonnante proportion de 47 % des cas. La plupart des spécialistes s'accordent sur le fait que les économies à fort taux de chômage comme le Canada souffrent d'un manque de souplesse salariale. La démonstration de Pierre Fortin laisse entendre, cependant, que les causes de cette rigidité ne sont pas uniquement micro-économiques et structurelles, et résident aussi dans le zèle anti-inflationniste de la Banque du Canada.

La sincérité des banques centrales canadienne et française coûte à leur pays des centaines de milliers d'emplois

En bref, la conviction qu'une absolue stabilité des prix constitue un grand bien, qu'elle est *porteuse de profits importants et n'engendre* qu'un faible coût – ou pas du tout – repose non *sur l'expérience, mais sur la foi. Les preuves in*diqueraient plutôt le contraire : les bienfaits de la stabilité des prix sont incertains, le coût en est élevé, et l'inflation zéro pourrait n'être pas bénéfique, même à long terme.

Quelle politique adopter alors, sans préjugé ? D'abord, viser pour le long terme non pas l'inflation zéro, mais une inflation faible, de 3 à 4 %. Ce taux est suffisamment élevé pour permettre, dans l'ensemble, les réductions du salaire réel que les marchés imposent ; alors que le coût même de l'inflation reste très bas. La politique monétaire, cependant, n'agit sur l'inflation qu'avec beaucoup de retard, aussi a-t-on également besoin de se fixer un but intermédiaire. La stratégie qu'impose la raison est d'essayer de stabiliser le chômage aux alentours du chiffre qu'on estime le plus compatible avec le maintien d'une inflation au taux désiré, même si l'on sait que ces estimations sont imparfaites. Il faudra être prêt à ajuster la variable chômage si l'inflation se révèle meilleure ou pire que prévu.

Cette idée soulèvera sans doute des objections. Les partisans de la croissance dénonceront ce qu'ils considèrent comme une acceptation de la défaite, soulignant que l'Occident a besoin de plus de croissance pour élever le niveau de vie et résoudre ses problèmes budgétaires. Les partisans de la stabilité des prix, quant à eux, critiqueront le caractère irresponsable de cette stratégie, et le retour aux mauvaises habitudes inflationnistes des années 70. Mais une telle stratégie n'est pas extravagante. Au contraire, elle se veut conforme à la politique que suivent actuellement plusieurs grandes banques centrales dans le monde. Elle est proche notamment de la « méthode Taylor », qui propose que les taux d'intérêt soient fixés automatiquement, sur la base de la comparaison entre la production effective d'une économie et son potentiel. Cette stratégie décrit à peu près la politique de la Réserve fédérale américaine, la banque centrale la plus orientée vers la croissance et vers l'emploi, mais aussi celle de la Banque d'Angleterre, et même – osera-t-on le dire ? – celle de la Bundesbank, qui se prétend monétariste, mais se conforme rarement aux objectifs qu'elle affiche.

Certes, ces banques centrales – qui sont sensées – nieront suivre une telle stratégie. C'est compréhensible. Quiconque a vu la presse fondre sur le débutant assez naïf pour s'exprimer de façon intelligible à la tête d'un tel établissement saisit pourquoi, lorsqu'on a plus d'expérience à ce poste, on préfère envelopper son action de flou et d'hypocrisie. Mais si l'hypocrisie a son utilité, elle comporte aussi des dangers – le danger, surtout, de finir par croire ce que l'on s'entend dire. Ce n'est pas là une hypothèse d'école. Il existe aujourd'hui des banques centrales – le Canada et la France en sont des exemples manifestes –, qui semblent persuadées des propos qu'elles tiennent sur la stabilité des prix ; leur sincérité coûte à leur pays des centaines de milliers d'emplois.

Que se passera-t-il si l'Europe économique et monétaire se fait ? La nouvelle banque centrale européenne agira dans le cadre d'une constitution qui place au-dessus de tout la stabilité des prix ; mais, surtout, elle se sentira tenue de se montrer le digne successeur de la Bundesbank, ce qui veut dire qu'elle cherchera à appliquer dans la pratique la politique que la Bundesbank ne suit qu'en théorie. Résultat : le problème du chômage en Europe, déjà sérieux, s'en trouvera aggravé.

Paul Krugman est professeur d'économie au Massachusetts Institute of Technology.
© The Economist

LIVRES

L'ère de l'immatériel

par Jean-Gustave Padioleau

TRAITÉ DES COMPTES ET DES ÉCRITURES
de Luca Pacioli
Editions comptables Malesherbes, Paris, 1996, 207 p., 200 F.

LA GESTION DE L'IMMATÉRIEL
de Christian Pierrat et Bernard Martory
Editions Nathan, Paris, 1996, 283 p., 152 F.

LE CONTRÔLE DE GESTION AUJOURD'HUI
Gestion, volume 21, nº 3, septembre 1996, commande par fax (00-514) 340-6382.

Luca Pacioli, en religion Fra Luca (1447-1517), inventeur de la comptabilité moderne, exhorte le « *vrai marchand* » vénitien à « *bien disposer toutes les transactions pour permettre de savoir rapidement ce que chacune coûte ou rapporte. Cette chose est la plus utile de toutes* ». Disponible à nouveau dans une belle édition, grâce à une traduction exceptionnelle de Pierre Jouanique, son *Traité des comptes et des écritures* (1494) illustre les domaines où se nichent les révolutions managériales authentiques. Fra Luca les nomme des « *dispositione* », des dispositifs. Aujourd'hui nous parlons de systèmes d'outils de gestion.

Le « *bon marchand* » inventorie tous ses meubles et immeubles. Des biens, des choses identifiables, palpables. « *Je possède* », écrit N..., rue du Saint-Apôtre, à Venise, « *tant de balles de gingembre sélectionné, tant de sacs de poivre long ou rond* ». Aujourd'hui, « *l'économie de l'immatériel* » bouscule cette vue physique du patrimoine de l'entreprise. Au sein des firmes, « *une révolution culturelle est en cours* », observent les professeurs et consultants Christian Pierrat et Bernard Martory dans un ouvrage d'une actualité pressante et d'avant-garde, *La Gestion de l'immatériel*.

Le management de l'immatériel ne va pas de soi. Qu'est ce qu'un actif immatériel ? Pierrat et Martory en dessinent un tableau original s'écartant de l'orthodoxie anglo-saxonne. L'immatériel recouvre des droits (brevets), des quasi-droits (secrets de fabrication), des actifs incorporels matérialisables (bases de données) ou exploitables (catalogues de produits). Les auteurs y ajoutent les actifs de structures, par exemple les réseaux de relations avec les distributeurs. Ils avancent une idée forte et aguichante, celle des « *révélateurs d'actifs incorporels* ». Ainsi les parts de marché détenues par une firme symbolisent une source de valeur. Comment évaluer de tels actifs flous ? Une représentation inventive de l'immatériel met au jour des outils de mesure simples. L'investissement immatériel correspond, selon les auteurs, à un projet pluriannuel exigeant une gestion subtile, avec ses propres tableaux de bord. Les pratiques de contrôle et de pilotage sont illustrées par des exemples suggestifs : l'estimation des flux d'un investissement publicitaire, la gestion active d'une marque de farines... Cet ouvrage inédit participe à la « révolution » en cours des outils quotidiens de management.

Le dernier numéro de la revue québécoise *Gestion* y est consacré, sous le titre « Le contrôle de gestion aujourd'hui ». Cette livraison est une grande réussite. Au fil d'articles simples et lisibles, les auteurs décrivent avec sympathie des expériences de contrôle de gestion modernistes. *Gestion* met à la portée de tous des techniques pour mesurer les performances de l'entreprise. Quelques essais soulèvent des questions utiles, peu conventionnelles.

En vérité, les nouveaux outils de management décontenancent les conduites rituelles de la gestion ordinaire. Les entreprises compétitives savent y voir des occasions tout à fait « *substantielles* » de réaliser un « *légitime profit* », s'empresserait de préciser l'ami franciscain de Léonard de Vinci, le bon Fra Luca.

Produits dérivés : quelques leçons d'histoire

par Didier Marteau et Véronique McCarroll

A la mi-avril 1994, la firme américaine Procter & Gamble annonçait une perte de 102 millions de dollars sur une opération isolée de swap (contrat d'échange de flux d'intérêt) et ajoutait son nom à une liste déjà imposante d'entreprises ayant subi des revers sur les marchés dérivés. Cette liste s'est depuis enrichie de quelques noms prestigieux, parmi lesquels le groupe allemand *Metallgesellschaft (1 milliard* de dollars de perte), le comté d'Orange, aux *Etats-Unis (2 milliards)*, Gibson, Barings, Sumitomo, et en France, GIAT Industries.

Les années 90 ont été marquées par une sophistication croissante des instruments de couverture des risques de change et de taux d'intérêt. Changeant progressivement de visage, les swaps et options de « première génération » (au milieu des années 80) sont devenus « exotiques », marquant ainsi leur différence vis-à-vis des produits initiaux, aujourd'hui qualifiés de « *plain vanilla* » (instruments standards, par opposition à des produits plus complexes et, par analogie, aux parfums des glaces). L'origine fondamentale de cette mutation est double : d'une part, la recherche d'une réduction du coût de la couverture, d'autre part, la volonté d'associer à la couverture des gains de nature spéculative. Parfaite illustration de cette dernière situation, le swap à effet de levier, mis en place par Procter & Gamble en novembre 1993.

Endettée à taux fixe en dollars et souffrant de la baisse des taux qui s'amorçait, l'entreprise souhaite transformer par un swap son endettement en une dette à taux variable. Mais désireuse d'abaisser son coût de financement au-dessous de ses conditions habituelles, elle se voit proposer par Bankers Trust un montage par lequel elle paiera le taux du Libor (taux de référence coté à Londres et utilisé pour la majorité des emprunts), – 0,75 %. Sauf dans l'hypothèse d'une forte hausse des taux d'intérêt américains, auquel cas elle paiera le Libor, plus une fourchette calculée à l'aide d'une formule complexe intégrant un effet levier défavorable. Le 9 février 1994, la Réserve fédérale surprend en annonçant un resserrement de la politique monétaire américaine, entraînant une hausse des taux. La conséquence sur le swap est dramatique : une perte de plus de 100 millions de dollars. Cet exemple illustre bien la fragilité de la frontière entre couverture et spéculation, et l'absolue nécessité de disposer d'un système de contrôle interne des risques.

Le cas plus récent de GIAT Industries illustre les risques associés à l'utilisation de produits dérivés à prime « *réduite* ». La signature, en 1993, du contrat Emirats arabes unis (vente de chars Leclerc à Abu Dhabi) mettait l'entreprise en risque de change sur la contre-valeur en dollars de 20 milliards de francs. Une partie de la position avait été couverte par des options de vente classiques (« *plain vanilla* »), c'est-à-dire par l'achat de droits de vendre le dollar à un cours fixé d'avance. Comme beaucoup de firmes qui trouvent la prime de l'option « chère », GIAT avait couvert une partie de sa position par des options à barrière désactivante, c'est-à-dire des options qui disparaissent si une barrière est franchie. Le dollar ayant baissé tout au long de l'année 1994, la réévaluation des options à barrière en fin d'année laissait apparaître des pertes latentes d'un montant estimé à 700 millions de francs.

L'exemple du comté d'Orange illustre un comportement légèrement différent, celui d'opérateurs ouvrant des positions spéculatives dans le but d'améliorer le rendement d'un placement ou de réduire le coût d'un financement. Empêché par la réglementation d'allouer les fonds publics collectés à l'achat d'actions, supposé être un investissement risqué, le trésorier du comté d'Orange détenait en portefeuille des titres obligataires qui lui servaient de supports à des opérations successives de « repo », qui mettaient le comté en risque sur un montant de titres environ trois fois supérieur au portefeuille initial. Les titres détenus étaient tout d'abord prêtés – sur une période de quelques mois – contre des dollars qui servaient à acheter d'autres titres, à leur tour prêtés contre une somme allouée à l'achat de titres obligataires réservés au même sort. Cette succession de prêts de titres, dont chacun s'analyse juridiquement comme la vente de titres avec promesse de rachat (« *repurchase agreement* »), engendrait un risque de taux d'intérêt considérable, le comté d'Orange récupérant à la fin de chaque opération des obligations dont la valeur de marché, en cas de hausse des taux, s'était dégradée. L'année 1994 a été fatale, la perte enregistrée par le comté approchant les 2 milliards de dollars et conduisant la collectivité locale à la faillite.

Les quelques exemples tirés de l'histoire récente des produits dérivés montrent la nécessité de distinguer, parmi les pertes retentissantes enregistrées, celles qui sont imputables à des comportements frauduleux (Barings), à des prises de position spéculatives malheureuses (Sumitomo sur le cuivre, le comté d'Orange sur les obligations), ou encore celles résultant d'opérations de couverture (GIAT Industries). L'interprétation des pertes sur les marchés dérivés n'est en conséquence jamais immédiate. Dans le cas des opérations de couverture, il est également impératif de savoir dans quelle mesure les pertes enregistrées sont compensées par des gains sur la position initiale couverte.

Une entreprise exportatrice couverte par l'achat d'une option de vente de dollars enregistrera certes une perte sur sa couverture en cas de hausse de la monnaie américaine, mais cédera ses dollars à un cours plus élevé, réalisant un gain de change. Les pertes de couverture sont ici parfaitement légitimes. A l'inverse, et dans un scénario de baisse du dollar, l'exportateur couvert par l'achat d'une option de vente à barrière désactivante peut simultanément perdre sur sa couverture et réaliser une perte de change sur sa position.

L'analyse est d'autant plus complexe que le cadre comptable actuel ne rend pas correctement compte de la réalité économique des opérations. Dans certains cas, le règlement comptable prévoit d'enregistrer les pertes sur instruments dérivés dans le compte de résultat, sans reconnaître les gains sur la position couverte. Les pertes comptables ne sont alors que la partie émergée de l'iceberg. Cette asymétrie comptable engendre une grande confusion. Elle mériterait d'être l'objet d'une réflexion de la part de nos autorités comptables et fiscales...

Didier Marteau est professeur à l'ESCP, Véronique McCarroll est directeur chez Arthur Andersen.

PARUTIONS

● **« LE MANAGEMENT SELON MARY PARKER FOLLETT », de Marc Mousli**
Dans un article remarquable, Marc Mousli, cadre dirigeant de la SNCF, analyse la modernité et la justesse des idées de Mary Parker Follett, la « prophétesse du management moderne », née en 1868 et morte à Boston en 1933. Le management à la japonaise s'inspire directement d'elle : gestion participative, organisations en réseaux, etc. Tous les grands auteurs contemporains puisent à pleines mains dans ses conférences et ses écrits. Quelques hommes galants la mentionnent dans des notes en bas de page ou en bibliographie.
La géniale Mary Parker Follett, comme tous les créateurs, est une déviante. Titulaire d'un doctorat en sciences politiques, femme de gauche mais séductrice d'hommes d'affaires américains ou britanniques, dirigeante de centres sociaux pendant vingt-cinq ans dans des quartiers difficiles de Boston, elle publie, après la première guerre mondiale, des ouvrages agrémentés d'une prose limpide sur le management. Au vu de tous, elle partage la vie d'une Anglaise de vingt ans son aînée. A lire. (*Futuribles*, nº 209, mai 1996, pp. 69-75, 70 F.)

● **L'INDUSTRIE INFORMATIQUE, structure, économie, perspectives, de Gérard Dréan**
Gérard Dréan est modeste. La carte de visite de cet ancien cadre supérieur d'IBM est énigmatique : « conseil indépendant ». Peu importe les parchemins, son ouvrage est d'une rare qualité. Une leçon magistrale. (Masson, 390 p., 200 F.)

● **INTRODUCTION AUX SCIENCES SOCIALES, de Bernard Valade**
● **SOCIOLOGIE DE L'ENTREPRISE, de Norbert Alter**
La sociologie infiltre les modes managériales. Souvent nous avons affaire, comme disent les Québécois, à de la « pop-sociology ». Les Presses universitaires de France publient deux ouvrages sérieux, de belle facture et accessibles à tous. A conserver près de soi. (PUF, 634 p., 149 F. et PUF, 240 p., 80 F.)



Secteurs de Pointe — In[formatique]



Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de service aux abonnés.

Ingénieur, mathématicien ou physicien :
nous vous offrons l'opportunité d'un métier stratégique

A 30/40 ans, vous êtes ingénieur, mathématicien ou physicien. Vous avez déjà une expérience en radio ou en études mathématiques conceptuelles. Nous vous offrons une opportunité unique. En effet l'attribution des fréquences radio a une importance stratégique pour notre entreprise : elle conditionne notre couverture géographique et la performance de nos réseaux.

Après une période de formation, et pour le compte du pôle télécommunication de notre groupe - la Compagnie Générale des Eaux - vous intervenez en tant qu'expert et effectuez une veille technique sur l'attribution du spectre radioélectrique aux opérateurs. Ambassadeur de notre Groupe, vous nous représentez auprès des comités et acteurs institutionnels nationaux et internationaux, vous défendez avec force et conviction nos projets et nos ambitions. Plus qu'un profil technique, nous recherchons une personnalité capable de s'adapter et de s'investir dans cette mission de haut niveau. Réf. GK/NFR/LM.

Ingénieur services et terminaux

Au-delà du suivi de la conception et de l'installation du réseau de commutation et de transmission, vous gérez la mise en œuvre des services à offrir à nos clients : vous définissez les plates-formes, les outils èt les procédures de gestion des services clients. Vous suivez également l'intégration technique de ces services.

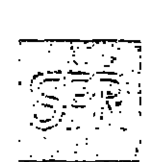
Ingénieur grande école, vous possédez environ 5 années d'expérience dans les services et réseaux intelligents. Vous faites preuve de créativité et d'un excellent sens relationnel. Réf. SMA/IST/LM.

Ingénieur architecture et réseaux

Dans le cadre du développement de nos activités télécom, vous suivez la conception et l'installation du réseau de commutation et de transmission. A ce titre, vous réalisez l'architecture et le dimensionnement du réseau, suivez la définition et l'installation des conditions de recettes, participez à la mise en œuvre des interconnexions avec les autres opérateurs ou réseaux.

Ingénieur grande école, vous possédez environ 5 années d'expérience dans les protocoles et systèmes de commutation et/ou de transmission. Votre forte sensibilité aux aspects opérationnels complète vos capacités d'analyse et de synthèse. Réf. SMA/IAR/LM.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous la référence choisie, à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo : Arthur Gerbault — MEDIA SYSTEM

Organisme aubois spécialisé dans les domaines de la **distribution publique d'électricité et d'éclairage public**, recrute un

INGÉNIEUR MAÎTRE D'ŒUVRE
ÉLECTRICITÉ

Chargé de la conception des projets, du suivi technique, administratif et financier des travaux, vous serez également coordonateur (loi 93-1418 du 31.12.1993) pour la sécurité des chantiers.
Diplômé ENPC, ENGREF, INPG ou équivalent, une expérience en réseaux de distribution publique d'électricité et en installations d'éclairage public serait un atout supplémentaire.
Pour ce poste motivant basé à Troyes (Aube), nous vous offrons une formation permanente, une voiture de service.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo, salaire actuel ou prétentions sous réf. **IS 137/LM** à notre Conseil CDL RESSOURCES HUMAINES, Grande Rue, 10190 Prugny. Discrétion assurée.

C. D. L. RESSOURCES HUMAINES — MEDIAPA



Ingénieurs
Réseaux/Telecoms

RÉF. LMDE 271

36% de croissance. 1 Md de francs de CA. Altran est le leader du conseil et de l'ingénierie en technologies innovantes. Partenaire de plus de 250 groupes européens dont nous accompagnons la progression, nous offrons de véritables opportunités pour qui veut dynamiser sa carrière.

MÉTIERS
Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion, Déploiement de réseaux

COMPÉTENCES
- Réseaux hauts débits : SDH, ATM, FRAME RELAY...
- Réseaux LAN : TCP-IP, INTERNET
- Réseaux WAN : X25, RNIS...
- INTERNET : HTML, JAVA...
- Radiofréquence, Propagation
- Normes : GSM, DCS 1800, DECT, CT2

INTERVENTIONS
- Analyse, Etude, Conception de produits
- Spécification, Mise en œuvre de solutions
- Management de projets

ENVIRONNEMENTS
- Opérateurs TELECOM
- Constructeurs TELECOM
- Réseaux privés d'entreprise
- Télécommunications spatiales

Merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant sur l'enveloppe la référence indiquée à Jean-Michel Martin, ALTRAN, 58 Bd Gouvion St-Cyr, 75858 Paris Cedex 17.

http://www.altran.fr



MEDIAPA — FOTOGRAM STONE

I N G É N I E U R S G S M

INGÉNIEUR MÉTHODES INSTALLATION GSM

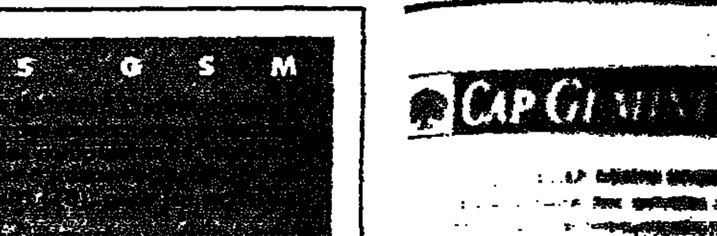
En relation avec les équipes R&D, vous participez à l'élaboration des nouveaux produits [illegible] mise en oeuvre sur site (installabilité, testabilité). En collaboration avec les différentes [illegible] NPI, R&D, Engineering, Product Validation, vous définissez puis validez les méthodes d'installation et de mise en service des produits ainsi que les outils et moyen de test sur site. Afin de permettre l'application des méthodes d'installation et de mise en service sur les contrats, vous transférez aux équipes opérationnelles locales (Market regions de NORTEL, équipes d'intervention de NMC) la connaissance des process.

Ingénieur de formation, votre expérience d'environ 3 ans "Méthodes" ou "Ingénierie" dans un environnement "intervention terrain" vous confère de solides compétences techniques : télécoms, traitement du signal, hyperfréquences, industrialisation. Outre une rigueur d'analyse et de méthode, ce poste implique un bon sens de la formalisation, une réelle aisance rédactionnelle ainsi que des qualités de négociation. Anglais nécessaire.

Pour rejoindre nos équipes, merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, photo et prét.) en précisant la réf. IMI/M3 à Nortel Matra Cellular, DRH, Armelle Commelin, 1, place des Frères Montgolfier, 78042 Guyancourt.

NORTEL MATRA
CELLULAR

MEDIAPA



Pour répondre aux attentes de nos clients... des experts

Première société mondiale de services en technologies de l'information, EDS est leader en Europe avec plus de 19 000 personnes dans 23 pays. EDS est en France la deuxième SSII dans le secteur de l'industrie, le numéro un du marché de l'infogérance et l'un des leaders de l'intégration de systèmes. Pour faire face à notre développement, nous recherchons des profils de haut niveau.

L'équipe EDS France vous attend.

Directeurs de projets -
Réf. DP

Pour des entreprises leaders sur leur marché, vous serez chargé de conduire de grands projets d'intégration de systèmes dans un environnement client-serveur.

Vous possédez une expérience réussie dans cette fonction et de bonnes connaissances en méthodes. Votre sens du service, votre excellent relationnel et vos qualités de meneur d'équipe de plus de 20 personnes sont reconnues.

Architectes techniques -
Réf. AT

Vous participerez à la conception de grands projets et élaborerez les architectures fonctionnelles et techniques.

Vous maîtrisez les technologies nouvelles et votre curiosité pour le développement des technologies émergentes est prouvée.

Vous possédez une expérience significative d'au moins 7 ans dans une fonction similaire.

Ces postes requièrent une formation initiale de type grande école de commerce ou d'ingénieurs, et une pratique courante de l'anglais.

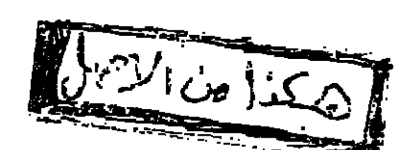
Contactez-nous en envoyant votre dossier de candidature (préciser la référence choisie) à EDS, Direction des Ressources Humaines, 4 avenue Pablo-Picasso, 92024 Nanterre Cedex.

EDS peut être visitée sur Internet à l'adresse suivante : http://www.eds.fr.




MEDIA SYSTEM





…rmatique - Réseaux Télécommunications

Dans la course à la compétitivité, contribuez à notre avance technologique.



Confirmés

Chefs de projet

Votre expérience de 5 à 10 ans vous confirme comme un professionnel des télécom et de la R & D. Votre aptitude prouvée à l'encadrement d'équipes vous permettra de prendre en charge la coordination des développements logiciels et matériels de nouveaux équipements télécom. *Votre connaissance du domaine des réseaux d'accès des opérateurs vous permettra* d'exercer votre créativité pour proposer de nouveaux développements. Réf. CP

Ingénieurs

Riche d'une expérience de 3 à 5 ans, vous souhaitez aujourd'hui intégrer une structure de taille humaine qui saura vous proposer des postes évolutifs. Attaché à une équipe projet, votre expertise vous permettra de participer activement aux spécifications et au développement de nouveaux équipements télécom.

• Spécialiste des développements « hard », vous maîtrisez en outre l'une de ces techniques : électronique analogique, amplificateurs faibles bruits, électronique numérique, VHDL, outils de simulation, interfaces SDH et/ou ATM. Réf. HC

• Spécialiste des développements « soft », vous maîtrisez les architectures des protocoles OSI, l'utilisation du langage C et au moins l'une des techniques suivantes : logiciels temps réel embarqués, développements sur PC, bases de données, moniteurs temps réel. Réf. SC



Débutants

Ingénieurs

Vous êtes jeune diplômé ou vous êtes déjà en possession d'une *première expérience. Vous avez la volonté affirmée* d'exercer votre potentiel dans la Recherche et le Développement.

• Vos connaissances télécom – X25, Frame Relay, ATM – sont complétées par la maîtrise du langage C. Réf. SD

• Votre goût prononcé pour l'électronique s'est développé vers l'électronique numérique : FPGA, XILINX... Réf. HD

Vous êtes diplômé d'une école d'ingénieurs, parlez l'anglais et correspondez à l'un de ces profils, alors merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions en précisant la référence choisie à CS Télécom, SRH, 11 rue de Cambrai, 75945 Paris Cedex 19.

Branche du groupe industriel Compagnie des Signaux, CS Télécom (500 millions de francs de CA en 1995) est à la fois constructeur d'équipements et fournisseur de solutions de télécommunication. De grands comptes privés ou publics nous font confiance pour optimiser l'architecture de leurs réseaux. Composées à 90 % d'ingénieurs, nos équipes se distinguent par leur parfaite maîtrise de l'électronique professionnelle et leur savoir-faire en logiciels temps réel. Experts reconnus dans la mise en œuvre des protocoles de réseaux de communication ou spécialistes de la radiocommunication et des transmissions optiques, ils relient des centaines de milliers d'abonnés dans le monde. Pour anticiper les évolutions d'un domaine en mutation constante, nous recherchons les ingénieurs qui sauront construire avec nous l'avenir des télécoms.



Des technologies aux solutions

MEDIA SYSTEM



Notre groupe CAP GEMINI SOGETI est leader européen dans le domaine des services et du conseil en informatique et télécommunications. Notre division des Systèmes Bancaires EXA basée à Montpellier, développe et commercialise des systèmes d'informations bancaires de haut niveau technologique et crée deux postes :

Ingénieurs d'affaires
logiciels bancaires
France et International

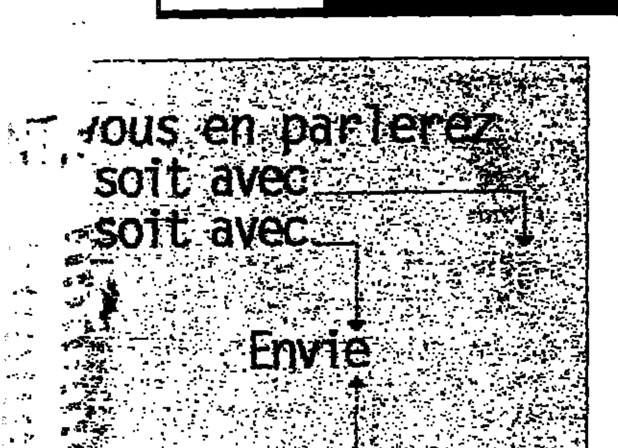
Votre mission :
Commercialiser, en France et à l'étranger, des logiciels bancaires EXA, en collaboration avec le réseau commercial CAP GEMINI

Sous l'autorité de notre Directeur commercial, vous serez entièrement responsable de vos missions. Secondé par une équipe de support commercial performante, *vous aurez la charge du montage, de la négociation* et du suivi des projets ainsi que de la satisfaction du client.

Votre profil :
A 28/35 ans, ressortissant CEE, vous êtes de formation *supérieure (grande école scientifique ou commerciale).*
Vous possédez une expérience de 3 à 5 ans acquise chez un constructeur ou un éditeur de logiciels, de préférence dans le domaine bancaire.

Français/anglais courants, vous maîtrisez si possible l'allemand ou l'espagnol

Merci d'adresser votre candidature (CV, lettre manuscrite et prétentions) sous réf. FG/T35 à notre conseil META Conseil, Département informatique, PIT de la Pompignane, rue de la Vieille-Poste, 34055 Montpellier Cedex 1. Email : meta@mnet.fr.



…ions de haut niveau, est d'emblée très complète.

… Développement, vous êtes responsable d'une offre dont vous … avoir effectué études de marché et analyse de la concurrence. … formant les commerciaux et en formalisant l'offre. Chargé de … et de les fidéliser, vous êtes également l'interlocuteur … et de vos homologues étrangers dans le groupe SEQUENT.

… en électronique/informatique complétée par un 3ème cycle en … d'au moins trois ans dans une fonction marketing se double de … hardware ou en bases de données. Idéalement, vous avez assumé … développé une vision globale et marketing.

… créativité et capacité d'anticipation sont les … parmi nous

… occasionnels à l'étranger, fluent English is absolutly

… candidature (lettre de motivation, CV, photo et prétentions) à … des Ressources Humaines en précisant la référence choisie … Cedex

…T

De nouvelles Equipes Projets au service de l'électronique automobile

Valeo ELECTRONIQUE

Aujourd'hui le développement de l'électronique automobile s'accélère pour améliorer les performances, le confort, la sécurité, la fiabilité et le coût des véhicules. Dans ce contexte de croissance, la Branche Electronique constitue une force de proposition et de développement pour l'électronisation de toutes les fonctions de Valeo : Systèmes Thermiques, Systèmes Electriques, Systèmes d'Essuyage, Eclairage-Signalisation, Embrayage, Sécurité Habitacle.

Chefs de Projet — Réf. CP/LM

Vous assurez la conduite d'un ou plusieurs projets de développement électronique, de la définition du cahier des charges au lancement en production.
Vous pilotez leur avancement dans les différentes phases et êtes responsable du respect des objectifs fixés en termes de délais, coûts et Qualité. Animateur d'un groupe multi-projets composé des représentants de chaque fonction (Achats, Qualité, Conception, Etudes Hardware et Software, Essais, Méthodes-Projets) et de fournisseurs agréés, vous assurez une communication régulière avec le ou les Clients pour l'ensemble des aspects techniques.
Ingénieur Electronicien, vous avez déjà une expérience de la fonction où vous avez démontré vos qualités opérationnelles et de manager.

Ingénieurs d'Etudes Hardware — Réf. EH/LM

Au sein d'une équipe projets pluridisciplinaire, vous êtes techniquement responsable du développement d'un sous-ensemble électronique qui vous a été confié, de l'analyse du cahier des charges jusqu'à la validation du produit.
Ingénieur Electronicien de formation, après une première expérience significative, vous souhaitez participer à la conception de nouveaux produits dans un secteur en pleine expansion qui vous permettra de vivre concrètement de nouveaux challenges. Pour cela, vous maîtrisez l'électronique analogique et numérique.

Ingénieurs d'Etudes Software — Réf. ES/LM

Ingénieur Electronicien de formation, avec une expérience similaire, vous souhaitez valoriser vos compétences en réalisant des études de façon autonome et responsable.
Au sein d'une équipe projets pluridisciplinaire, spécialisée dans le développement de logiciels et dotée d'outils modernes, vous participez à l'évolution de l'environnement méthodologique pour améliorer sans cesse la fiabilité des développements réalisés.
Grâce à votre rigueur et à votre professionnalisme, vous êtes le garant de l'atteinte des objectifs fixés.
Votre flexibilité et vos qualités relationnelles vous permettent d'être un interlocuteur privilégié du responsable de projets.

Ingénieurs Achats — Réf. IA/LM

Intégré dans une équipe projets pluridisciplinaire, vous êtes chargé de minimiser les coûts d'acquisition des nouveaux produits.
Vous sélectionnez les meilleurs fournisseurs dans le panel existant, dans le cadre d'une industrialisation très grande série et en fonction des critères internes. Vous avez également en charge leur suivi au cours du développement des projets : optimisation du coût de la nomenclature, réalisation des échantillons en temps et en heure. Expert de la négociation des produits électroniques, vous définissez les politiques d'achats : veille technologique, globalisation des besoins, sélection et introduction des nouveaux fournisseurs dans le panel,...
Homme de dialogue et de leadership, vous possédez une formation technique supérieure consolidée par une expérience comparable dans une fonction Achats en industrie.

Ingénieurs Qualité — Réf. IQ/LM

Vous garantissez la conformité de nos produits au regard des exigences Clients. Membre d'un groupe projets, vous veillez au bon déroulement du développement suivant la charte de Qualité Valeo. Vous développez et faites évoluer les outils et méthodologies Qualité des équipes R&D.
De formation Ingénieur Electronicien, vous avez déjà acquis une expérience dans le développement hardware ou dans la production grandes séries. Vous désirez évoluer vers *une fonction relationnelle où l'analyse et la rigueur se conjuguent avec des* aptitudes pédagogiques et de négociation.

Ingénieurs Méthodes — Réf. IM/LM

Expert *industriel, garant de l'intégrité et de la qualité des produits dont vous avez* la charge, vous assurez l'industrialisation et l'introduction en production des nouveaux produits dans le cadre d'une ingénierie simultanée.
De la définition du synoptique de fabrication (investissements, planning, conformité-produit, stratégie de tests,...) à la garantie de l'industrialisation (choix technologiques, qualification produit/process,...), vous êtes responsable de l'introduction en production des nouveaux produits.
Vous gérez également les actions correctives (plans d'amélioration, requalifications, obsolescences,...) de la production des produits en série. De formation Ingénieur Electronicien, vous justifiez d'une première expérience d'au moins 3 ans.
Ce poste est basé près d'Orléans (des déplacements sont à prévoir en Région Parisienne).

Les autres postes sont basés en Région Parisienne dans nos Centres de Recherche et Développement (des déplacements sont à prévoir sur notre site de production situé près d'Orléans).
Pour l'ensemble des fonctions, enthousiasme et aptitudes relationnelles feront de vous les acteurs de notre réussite.
La maîtrise de l'anglais est bien sûr indispensable.
Par sa dimension Valeo offre, à des candidats ambitieux et qui veulent relever des défis, l'opportunité de développer une carrière internationale.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant sur l'enveloppe la référence choisie à Marie BOURDAIS
VALEO ELECTRONIQUE - 2, avenue Fernand Pouillon - Europarc - 94042 Créteil Cedex.

Valeo, présent sur les marchés automobile mondiaux conçoit, fabrique et commercialise des équipements et systèmes innovants à destination des plus grands constructeurs. Notre Groupe compte plus de 31 000 personnes réparties en neuf Branches d'activité, dispose de 92 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 25 milliards de Francs, dont près de 66 % hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE

L'enseignement supérieur français s'exporte dans les pays de l'Est

▼Formation

Comment exercer une influence sur les futures élites des jeunes économies de marché

Il a vingt-six ans, un diplôme d'ingénieur-architecte décroché à Bruxelles et préparé depuis trois ans dans le service expertises et conseil en immobilier du cabinet anglo-saxon Coopers et Lybrand à Budapest. Tamas Polster fait partie de la première promotion de quarante-cinq étudiants hongrois engagés dans le mastère gestion de l'immobilier. Mise en place cette année par l'Essec, en collaboration avec l'Université technique de Budapest et celle de sciences économiques, cette formation, qui durera deux ans en cours du soir en Hongrie, a débuté par un séminaire de quinze jours en France, en septembre. « *Ce type d'enseignement n'existait pas en Hongrie*, explique le jeune homme dans un français impeccable, *et, en tant qu'architecte, j'estimais ne pas avoir suffisamment de connaissances en économie et en gestion pour pouvoir mener à bien de grands projets à Budapest.* »

Tamas Polster est l'un de ces milliers de cadres et d'étudiants qui bénéficient, depuis la chute du mur de Berlin, de l'impressionnante vitalité des relations nouées entre l'enseignement supérieur de l'Europe de l'Ouest et celui des pays de l'Est. Echanges de professeurs et de stagiaires, bourses d'études, ouverture de filières francophones au sein des universités, etc. Difficile, dans ce foisonnement, de recenser les initiatives auxquelles la France participe, surtout quand les financements sont d'origines multiples. Ils proviennent de l'Union européenne, du programme Tempus du gouvernement français, voire des collectivités locales...

BESOINS EN ÉVOLUTION

D'après les données du ministère des affaires étrangères et de la délégation aux relations internationales et à la coopération (DRIC) du ministère de l'éducation nationale, 4 600 étudiants ont été formés depuis 1991 dans les filières francophones des universités des anciens pays communistes. La fondation France-Pologne, créée en 1989, et l'association Initiatives France-Hongrie, constituée en 1994, gèrent, respectivement, des dotations du ministère des finances de 36 et 10 millions de francs. Sur la Pologne, la fondation soutient une vingtaine de cursus de type mastère, DESS ou de second cycle, dans lesquels une trentaine d'établissements français sont impliqués. Ils ont formé plus de mille étudiants et cadres d'entreprises. Initiatives France-Hongrie intervient de son côté dans quatre mastères.

Les domaines abordés changent au fil des années, en fonction de l'évolution des besoins. « *La plupart du temps, ce sont des formations en droit et en finances*, indique-t-on à la DRIC, *car il s'agit, pour ces pays, de préparer leur entrée dans l'Union européenne.* » Les cursus soutenus par la Fondation France-Pologne portent, quant à eux, sur des domaines tels que le génie industriel, l'agroalimentaire, la gestion, etc. « *Il existe déjà une forte concurrence sur ces mastères entre pays européens* », indique-t-on à la fondation.

Le mastère en gestion immobilière de l'Essec est né d'une demande de l'ambassade de France en Hongrie. « *Après le changement de régime*, souligne Alain Sallez, professeur d'économie urbaine et directeur de l'Institut des villes, des territoires et de l'immobilier, créé par cette école avec plusieurs partenaires français, *l'Etat hongrois a remis son patrimoine immobilier aux collectivités locales, qui l'ont revendu à très bas prix à des particuliers. Or ceux-ci n'ont pas les moyens d'entretenir ces bâtiments très dégradés. La législation non plus n'est pas adaptée. Il y a quarante années à rattraper.* » La formation est dispensée par des professeurs français et hongrois, presque toujours en binôme.

L'Edhec (Ecole des hautes études commerciales du Nord) de Lille a mis en place, en 1994, un mastère d'ingénieur d'affaires internationales, en collaboration avec cinq universités de Lublin. Cette formation de 450 heures de cours est dispensée en Pologne, en langue française, accompagnée de 250 heures de mise à niveau en français. Pour ce type de mastère, les droits d'inscription des étudiants sont parfois minimes, comme pour l'Edhec, mais, le plus souvent, « *ils sont de l'ordre de 10 000 francs* », précise la DRIC. Une somme considérable dans ces pays, « *mais, si l'étudiant a l'espoir d'en tirer un bénéfice, un travail intéressant par exemple, il fait l'effort* ». Et, apparemment, les volontaires ne manquent pas.

DEA (diplôme d'études approfondies), mastère, MBA, filières francophones, formation continue... toutes les formules existent. Des formations inspirées par le modèle français des instituts universitaires de technologie se montent également en Hongrie et en Pologne. « *Ce type d'enseignement n'existait absolument pas auparavant* », remarque-t-on à la DRIC. En Roumanie, des modules d'enseignement francophone ont été créés. Il s'agit de formations de 24 heures minimum, dans des domaines très pointus (politique agricole commune, matériaux composites, etc.), qui, intégrées dans des cursus de troisième cycle, peuvent se transformer en DEA francophones, soutenus financièrement par l'ambassade.

Souvent, les professeurs français se déplacent pour donner leurs cours. Mais le processus inverse existe. L'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG), qui rassemble neuf grandes écoles d'ingénieurs, a déjà organisé la venue en France d'une centaine d'étudiants roumains dans le but de suivre des DEA ou des projets de fin d'études. « *Ce qui les intéresse, c'est d'être en contact avec des équipements qu'ils n'ont pas chez eux* », explique Martine Béroud, chargée de mission des relations internationales de l'INPG.

Ces coopérations portent apparemment leurs fruits. « *Les étudiants n'ont aucun problème de débouchés* », assurent en chœur les écoles françaises. Les entreprises occidentales implantées dans les anciens pays de l'Est, ou qui cherchent à investir, préfèrent ce vivier de cadres dotés d'une double culture plutôt que de recourir à des expatriés. « *La plupart de nos stagiaires qui avaient un emploi ont eu une promotion ou bien ont quitté leur entreprise pour prendre un poste de plus grande responsabilité*, observe Charles Tondeur, responsable de la formation continue à l'EDHEC. *Quant aux étudiants en fin d'études, 30 % ont créé leur entreprise.* »

Tout n'est pas rose cependant. Faute de financement, l'Ecole franco-polonaise de télécommunications vient de fermer ses portes. D'autres établissements soulignent la difficulté d'établir des relations claires avec ces pays qui « *attendent de l'argent et nous croient plus riches que nous ne le sommes* ». Par ailleurs, certains étudiants profitent de leur stage en France pour quitter leur pays. Rien d'étonnant, puisque c'est toujours aux plus brillants que ces stages sont offerts. Une fuite des cerveaux qui n'arrange aucun des Etats partenaires. Ni le pays délaissé, qui perd ses élites, ni la France, qui, comme le dit un fonctionnaire, cherche avant tout dans ces coopérations « *à développer l'influence française* » à l'Est.

Francine Aizicovici

Financements européens

Le programme Tempus, mis en place en 1990, est destiné à soutenir la restructuration de l'enseignement supérieur dans les pays d'Europe centrale et orientale. Il accorde des subventions à des projets qui doivent être menés par au moins trois partenaires : deux établissements d'enseignement supérieur (ou bien un établissement et un partenaire économique) implantés dans deux pays de l'Union européenne, et un établissement au moins à l'Est. Ils doivent collaborer durant trois ans pour refondre des cours, créer de nouvelles filières, développer des services de formation continue, etc. Le projet doit répondre aux besoins définis conjointement par le gouvernement du pays bénéficiaire et la Commission européenne. Le financement communautaire, de 400 000 écus en moyenne (soit 2,6 millions de francs) par projet, est accordé pour trois ans. Tempus couvre désormais treize pays de l'Est et treize pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI). En 1996, 183 projets sur les 611 proposés ont été retenus sur toute l'Europe. L'ensemble représente un montant de 150 millions de francs sur trois ans.

▼ Les affectations des crédits français

En pourcentage

	Aide à la gestion publique 1993	94	95	Aide aux réformes économiques 1993	94	95	Formation des hommes 1993	94	95
Pays d'Europe centrale et orientale	20,3	20	21,6	39,9	32	26	39,8	47,3	52,4
Pays de la Communauté des Etats indépendants	18,5	23	25,1	38,3	22,2	18,4	43,2	54,6	56,2

La chute de l'école des télécommunications de Poznan

La brochure, sur papier glacé et en couleurs, qui présente l'Ecole franco-polonaise (EFP) des nouvelles technologies de l'information et de la communication de Poznan, en Pologne, est périmée. L'établissement a fermé ses portes le 1er octobre, faute de financement. L'aventure est née d'une idée : greffer en Pologne le système français des grandes écoles d'ingénieurs de télécommunications. Un principe de financement équilibré entre les deux pays avait été adopté.

Une fondation a donc été créée, dans laquelle se sont retrouvés, côté français, France Télécom – et les trois écoles d'ingénieurs de sa Direction de l'enseignement supérieur des télécommunications (DEST) –, plus deux industriels ayant des activités en Pologne, Bull et Alcatel. Des collectivités locales avaient également décidé de s'impliquer. Côté polonais, l'opérateur Telekomunikacja Polska SA (TPSA), détenu par l'Etat, deux ministères, dont celui de l'éducation nationale, ainsi que la ville de Poznan rejoignent la Fondation. En octobre 1992, l'école ouvre ses portes.

Le succès est au rendez-vous. Chaque étudiant de la première promotion, sortie en 1995, s'est vu proposer cinq offres d'emploi en moyenne. Les offres ont doublé pour la promotion suivante. Pourtant l'école a fini par fermer ses portes. « *Il y a deux ans et demi, le ministère polonais de l'éducation nationale et TPSA ont dénoncé leurs engagements en disant qu'ils n'avaient pas assez d'argent* », indique Jacques Billard, président de la Fondation pour l'EFP.

De source diplomatique, les Polonais indiquent que le poids des financements avait peut-être été sous-estimé. Dans le projet de budget pour l'année scolaire 1995-1996, la contribution polonaise était de 8 % contre près de 80 % pour la France. En fait, sur les quatre années de fonctionnement, l'école a obtenu 83 millions de francs de subventions, dont 62 millions versés par la France – 32,5 millions provenant de France Télécom. Mais les Polonais estiment que le changement futur de statut de France Télécom et les barrières juridiques qui ont empêché l'opérateur français de faire une offre sur le marché du téléphone cellulaire en Pologne expliquent aussi son retrait.

Le personnel enseignant, en quasi-totalité polonais, est aujourd'hui au chômage. Pour les étudiants, le ministère français des affaires étrangères et France Télécom ont décidé de financer les études en France des étudiants de troisième année et de la moitié des étudiants qui entament leur seconde année. Des solutions doivent encore être cherchées pour que les autres puissent reprendre leur scolarité en France l'an prochain.

F. A.

C O U R R I E R

L'article d'Eric Izraelewicz « Erreurs sur l'emploi », publié le 22 octobre 1996, a suscité de nombreuses réactions.

N'OUBLIONS PAS LA PRODUCTIVITÉ...

L'auteur critique la proposition de réduction du temps du travail pour diminuer le chômage à partir d'une argumentation dont la cohérence n'est peut-être qu'apparente. Il compare trois périodes au cours desquelles la relation entre durée du travail et emploi fut chaque fois différente. Pendant les « trente glorieuses », stabilité de la durée du travail et croissance de l'emploi allèrent de pair ; de 1974 à 1982, le chômage s'envola malgré la baisse de la durée du travail. Et depuis 1982, le chômage continue de croître avec une durée du travail à peu près stable. Comme tous les cas de figure sont ainsi représentés, il en conclut que c'est la présence ou l'absence de la croissance économique qui constitue le facteur déterminant de l'emploi.

Quelle est la validité d'un raisonnement sur le contenu en emplois de la croissance qui ne mentionne pas ce que fut simultanément l'évolution de la productivité du travail ? Si pendant l'après-guerre l'emploi grandit pendant que la durée du travail resta stable, c'est parce que la croissance de la production fut légèrement supérieure à celle de la productivité. Si pendant la période suivante, au contraire, le chômage s'accrut avec le ralentissement de la croissance et malgré la baisse de la durée du travail, c'est parce que les progrès de la productivité furent ralentis, mais moins que ceux de la production. De même dans la troisième période, où les progrès de la productivité, quoique nettement plus faibles qu'après-guerre, furent tout de même supérieurs à la croissance économique.

La deuxième erreur consiste à faire implicitement, sans aucune justification, l'hypothèse que si la croissance économique repartait avec plus de vigueur, la productivité continuerait à croître selon la tendance actuelle et que l'écart qui se constituerait serait de nature à favoriser la hausse de l'emploi. Or rien n'est moins sûr, puisque, les deux phénomènes étant en tendance fortement corrélés, la reprise de la croissance s'accompagnerait vraisemblablement de celle des gains de productivité. De plus, si, dans le meilleur des cas, la croissance atténuait le poids du chômage conjoncturel, qu'en serait-il du chômage dont l'origine se situe dans les mutations techniques et les transformations de l'économie mondiale ?

La troisième erreur consiste à mettre en doute l'efficacité de la diminution de la durée du travail pour diminuer le chômage et à souhaiter le développement du temps partiel et la flexibilité croissante de la durée du travail. Ne sommes-nous pas en face d'une incohérence pure et simple, puisqu'il s'agit dans les deux cas d'une action sur la durée ? Il faut craindre qu'il s'agirait ici de mettre le salarié à la merci de l'employeur, puisque la logique du temps partiel est celle des contrats emploi solidarité et des contrats précaires avec salaires réduits. (...)

Jean-Marie Harribey
professeur de sciences sociales
université Montesquieu-Bordeaux-IV

... NI L'ÉVOLUTION DU NOMBRE DES ACTIFS

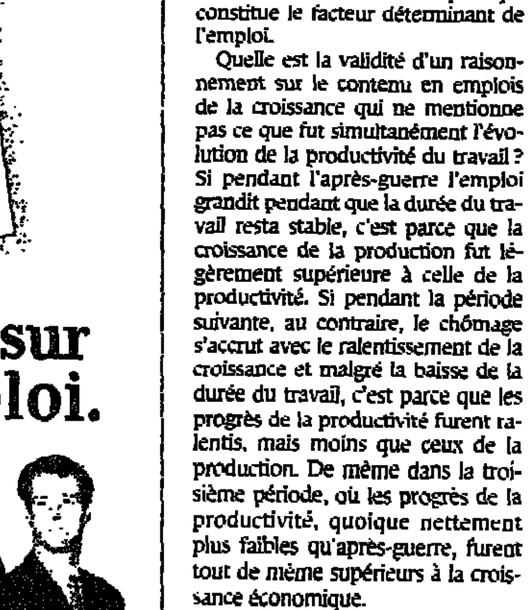
En France, les actifs sont passés de 19,7 millions en 1955 à 22,4 millions en 1975. Ils sont aujourd'hui 25,3 millions, soit une augmentation de 28 % en quarante ans. En déduisant le nombre de chômeurs et en appliquant aux actifs occupés en 1995 (soit 22,1 millions) la durée annuelle du travail de 1955 (2 130 heures), un calcul simple montre que, sans diminution du temps de travail depuis 1955, la France compterait aujourd'hui plus de 8 millions de chômeurs. En 1955, les 19,5 millions d'actifs ayant un emploi travaillaient 41,5 milliards d'heures par an ; en 1995, les 22,1 millions d'actifs occupés (durant 1 628 heures par an) n'en ont fourni dans l'année que 36 milliards. M. Izraelewicz passe ainsi sous silence les remarquables gains de productivité de l'économie puisque, en quarante ans, le PNB a été multiplié par 3,16.

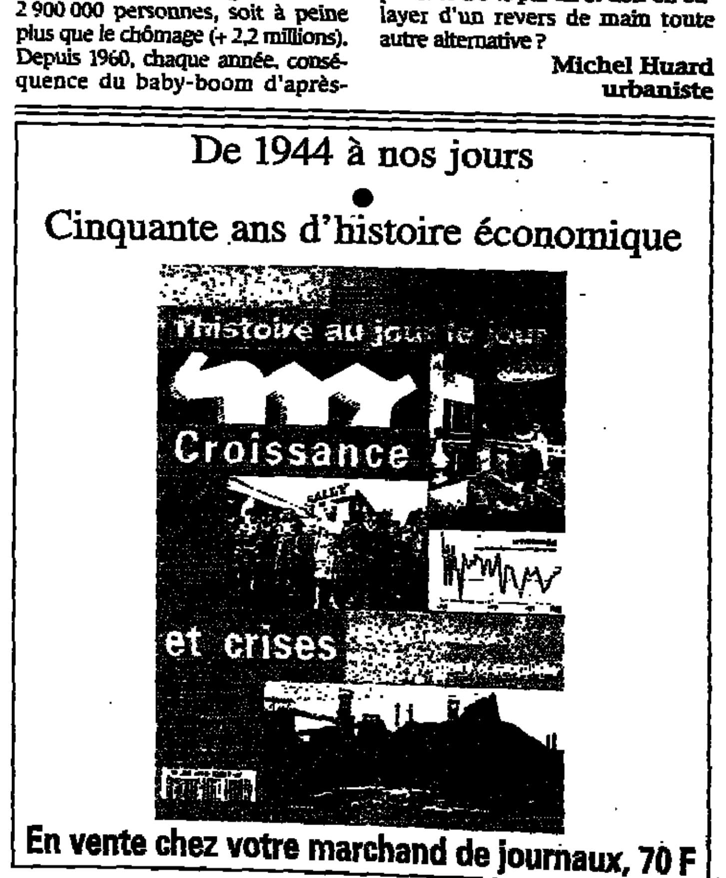
Plutôt que de mettre en parallèle les courbes de durée du travail et des demandes d'emplois, il eût été plus juste de mettre en relation cette dernière avec celle de l'évolution des actifs. Depuis 1975, la population active a augmenté de 2 900 000 personnes, soit à peine plus que le chômage (+ 2,2 millions). Depuis 1960, chaque année, conséquence du baby-boom d'après-guerre et de l'augmentation de l'activité des femmes, ce sont ainsi entre 140 000 et 200 000 actifs supplémentaires qui arrivent sur le marché du travail par rapport aux générations creuses d'avant-guerre qui prennent leur retraite. Et cette situation, selon l'INSEE, durera jusqu'en 2010, date à laquelle, de façon significative, les enfants du baby-boom qui partiront à la retraite seront remplacés par des générations moins nombreuses.

Certes, la croissance économique constitue le facteur essentiel de réduction du chômage, mais peut-on tout attendre d'une reprise qui devrait être, sur une longue durée, supérieure à 3 % par an et doit-on balayer d'un revers de main toute autre alternative ?

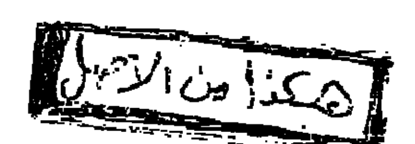
Michel Huard
urbaniste



Le premier livre sur internet et l'emploi.

Simon Milan et Stéphane Amis sont respectivement chef de projet nouveaux médias, et PDG de Média PA, l'une des premières agences en communication de recrutement en France.

De 1944 à nos jours
Cinquante ans d'histoire économique


En vente chez votre marchand de journaux, 70 F



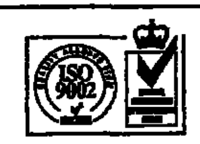
Secteurs de Pointe

Chassez vos experts, cadres et dirigeants par voie d'annonces

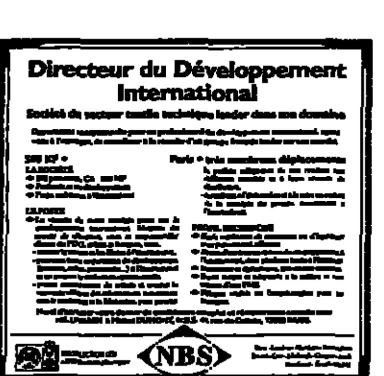
Messieurs,

Vous l'avez sans doute remarqué ces derniers mois, en lisant la presse, les annonces sont de plus en plus nombreuses concernant des postes stratégiques pour l'entreprise. Désormais, les pages recrutement sont lues par tous, y compris les hommes et les femmes du plus haut niveau, en poste. Nous pouvons, grâce à elles, vous garantir des candidats de tout premier plan, dans tous les secteurs, pour tous types de postes, quelle que soit la rémunération proposée.

De nombreuses références nous permettent de mesurer tous les jours l'efficacité de cette approche pour renforcer vos équipes. Nous nous tenons à votre disposition pour vous rencontrer et réfléchir avec vous à vos prochains projets de recrutement.

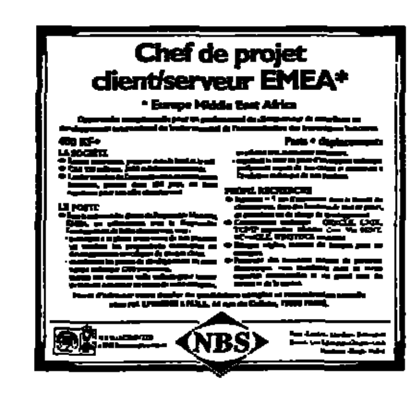


Marc GOSSELIN
Directeur Général NBS France


Directeur du Développement International

"Rapidité, originalité et diversité des CV reçus, flexibilité du cabinet NBS par rapport à notre demande, le bilan est réellement performant !".

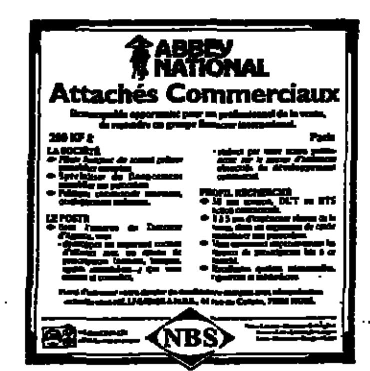
Madame DUCOTTET
Président Directeur Général
THUASNE


Chef de projet client/serveur EMEA*

* Europe Middle East Africa

"L'économie internationale s'est si profondément modifiée que, désormais, nous trouvons 90% de nos spécialistes informatiques par voie d'annonces, y compris pour les postes techniques pointus".

Monsieur DUPRAT
Directeur Marketing Europe
VERIFONE


ABBEY NATIONAL
Attachés Commerciaux

"Afin de pourvoir des postes stratégiques de ce type, j'ai constaté qu'une annonce restait un moyen très efficace. Dans ce cas précis, nous avons touché les candidats de grande qualité que nous recherchions".

Monsieur LERICHE
Directeur Ressources Humaines
ABBEY NATIONAL


Responsable de la Communication Europe
(European Public Relation Manager)

"Nous utilisons les annonces pour recruter en France et à l'international. Les résultats sont là : pour ce poste, nous avons très rapidement bouclé notre mission et ainsi résolu le vrai problème que nous posait ce recrutement ".

Monsieur BONNET
Directeur Marketing Europe
BRADY

N.B.S. - 44 rue du Colisée - 75008 PARIS - Tél. 33 (0) 1 42 56 90 70 - Fax 33 (0) 1 42 56 90 60



N B SELECTION LTD
a BNB Resources plc company

Paris • London • Aberdeen • Birmingham
Bristol • City • Edinburgh • Glasgow • Leeds
Manchester • Slough • Madrid

PRISMA PRESSE

Chef de Projet Informatique Finance

***PRISMA PRESSE,** un des groupes leaders de la presse magazine avec 13 titres à forte notoriété, plus de 600 collaborateurs, 3 Mds de CA, recherche un Chef de projet finance.*

Rattaché directement au Directeur Financier, ce chef de projet aura pour mission de participer à la refonte globale du système d'informations comptables de PRISMA PRESSE. En relation avec les différents interlocuteurs internes concernés, il établira un cahier des charges et participera très activement au choix d'un progiciel, à son installation et dans un troisième temps à son exploitation.

De formation supérieure, Finance/Comptabilité et Informatique (MIAGE et troisième cycle finance par exemple), vous avez une expérience opérationnelle dans ce domaine et avez déjà assumé directement la mise en place d'un progiciel comptable.

Vous avez 4 à 6 ans d'expérience professionnelle et souhaitez exprimer votre potentiel dans un groupe dynamique, qui peut vous proposer à terme des évolutions professionnelles dans le domaine de la Gestion ou de la Finance.

Vos qualités personnelles (rigueur, disponibilité, savoir-faire relationnel...) seront vos meilleurs atouts pour mener à bien cette mission et vous intégrer dans un contexte exigeant mais convivial.

Ce poste est basé à Paris 8ème.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature, CV, lettre de motivation, photo et prétentions sous la référence CHFI 10.96 à notre Conseil, Monsieur Philippe MARME, Cabinet MASTERLINE, 7 rue Châteaubriand, 75008 Paris. Tél. 01.53.76.22.22.

GÉO • ÇA M'INTÉRESSE • PRIMA • FEMME ACTUELLE • TÉLÉ LOISIRS • VOICI • GUIDE CUISINE • CUISINE ACTUELLE • CAPITAL • GALA • CUISINE GOURMANDE • L'ESSENTIEL DU MANAGEMENT • VSD

MEDIAPA

LAFARGE BETONS GRANULATS

Responsable des applications automatisme

LAFARGE est leader mondial des matériaux de construction, actif dans 40 pays, 33 MdF de CA, 33 000 collaborateurs. Le groupe occupe des positions de premier plan dans chacune de ses activités : ciment, bétons et granulats, plâtre et matériaux de spécialités. Sa vocation est de faire progresser les matériaux et contribuer ainsi à l'amélioration du cadre de vie.

Lafarge Bétons Granulats gère des sociétés de bétons prêts à l'emploi et des carrières de granulats sur toute la France (3,5 MdF de CA, 3 000 collaborateurs).

Rattaché à la direction technique, vous accompagnez et pilotez la transformation d'équipements d'automatisme prévue sur plusieurs années pour plus de 200 centrales à béton. Vous participez à la mise en réseau des centrales dans le système d'information du Groupe. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des fournisseurs de matériels et de logiciels dans les domaines relevant des achats, des garanties et de la gestion des litiges techniques. Vous animez et coordonnez les actions des *responsables régionaux chargés de la mise en place de ce projet.*

De formation ingénieur à dominante électricité/automatisme (ENSIEG, ENSEM, ESME...) ou l'équivalent, votre expérience réussie de 2 à 4 ans chez un constructeur d'automatismes ou dans une entreprise utilisatrice vous a permis de développer des qualités de rigueur et de négociateur. De nombreux déplacements en province sont à prévoir.

Pour ce poste basé à Saint-Cloud (92), merci d'adresser votre candidature, sous réf. MO/21, à DORH, Lafarge Bétons Granulats, 5 bd Louis-Loucheur, BP 302, 92124 Saint-Cloud Cedex.



LES MATERIAUX POUR CONSTRUIRE LE MONDE

MEDIA SYSTEM

REPRODUCTION INTERDITE

Secteurs de Pointe



Notre métier : • conseiller les Directions Générales dans la conduite du changement opérationnel • assurer la maîtrise d'œuvre et la réalisation de grands projets de développement et d'intégration de systèmes. Notre forte progression nous conduit à rechercher, sur PARIS-RP, plusieurs professionnels de haut niveau :

Consultants seniors

Vous comprenez les enjeux du client (métier, stratégie, organisation...) et en organisez les impacts sur l'évolution du système d'information. Votre solide connaissance d'un métier client et/ou d'un grand domaine fonctionnel (gestion commerciale, logistique, GRH, finance/comptabilité...) vous permet d'intervenir en véritable conseil des Directions d'entreprise. Vous pouvez être amené à encadrer plusieurs consultants sur vos missions. Diplômé d'une grande école d'ingénieurs ou de gestion, vous possédez une solide culture en systèmes d'information et une expérience de 5 à 15 ans acquise en cabinet de conseil, en SSII ou dans des fonctions de management en entreprise. Des compétences en intégration de progiciels seraient un atout.

Directeurs de projets

En avant-vente, vous constituez et conduisez des équipes de reponse (appels d'offres ou propositions spontanées), en véritable maître d'œuvre de la proposition (5 à 300 MF). Vous participez activement à la négociation et à l'établissement du contrat. Vous assurez ensuite la direction du projet ou supervisez plusieurs projets en parallèle. Interlocuteur privilégié du client, vous êtes le garant de sa totale satisfaction, dans le respect de nos engagements coûts/délais/qualité. En fonction de votre expérience, vous encadrez 10 à 50 personnes. Vous êtes capable de gérer des sous-traitants et des projets d'intégration de systèmes. Avant tout, vous savez maîtriser, manager et développer une affaire dans sa globalité. Ingénieur grande école, vous possédez une solide expérience (7 à 15 ans) de la conduite de projets de systèmes d'information, acquise en SSII, en cabinet de conseil ou au sein d'une grande entreprise. Vous maîtrisez les environnements client-serveur, SGBDR, réseaux.

Vos qualités personnelles seront déterminantes : autonomie, forte implication, tempérament opérationnel, leadership, sens du service et du contact client, goût de l'efficacité et du résultat. Votre potentiel et vos capacités d'encadrement vous permettront d'évoluer au sein du Groupe CAP GEMINI, en France comme à l'international.

Pour nous rencontrer rapidement avec notre Conseil, merci d'adresser votre dossier (lettre, CV, rémunération actuelle) à MERCURI URVAL, 14bis rue Daru, 75378 PARIS CEDEX 08, sous la référence 59.4560 LM (portée sur lettre et enveloppe) en précisant la fonction souhaitée.



Directeur
Recherche Développement
Qualité

THOMSON MULTIMEDIA

THOMSON multimedia est le 4e groupe mondial d'électronique grand public avec 55 000 personnes réalisant 40 mds F de CA dans plus de 100 pays. Dans le cadre du renforcement de notre centre de développement logiciel (software engineering center) de Rennes, nous recherchons un

Software Configuration Manager

Rémunération motivante — **Rennes**

LE POSTE :

- vous appartenez à l'équipe responsable des développements logiciels pour l'ensemble des produits numériques. Vous êtes personnellement responsable de la conception et de la mise en place des méthodes et procédures de configuration des applications logicielles. Vous êtes aussi le garant du respect de normes strictes en matière d'assurance qualité (DoD, Iso).

PROFIL RECHERCHE

- excellente formation supérieure type grande école d'ingénieur
- expérience réussie d'au moins 3 ans dans la conception et la mise en place de méthodologies de configuration logicielle, si possible pour des applications temps réel
- excellente connaissance des outils de configuration («clear case») disponibles sur le marché
- méthodique, rigoureux et organisé, vous êtes non seulement apprécié pour vos qualités techniques uniques mais aussi pour vos indéniables talents de communicateur.
- anglais indispensable.

Ecrire à NBS sous réf. LM 611 02 (à préciser sur lettre et enveloppe) - 44 rue du Colisée 75008 PARIS. Fax 01 42 56 90 60





Paris - London - Aberdeen - Birmingham Bristol - City - Edinburgh - Glasgow - Leeds Manchester - Slough - Madrid

prenez en main notre croissance

HIGH TECH — PARIS EST

Etablie en France depuis deux ans, notre filiale de distribution connaît un développement très important sur le marché des MONITEURS.

Avec 4 usines dans le monde, nous sommes l'un des premiers constructeurs.

Pour répondre aux besoins du marché français et en devenir l'un des **leaders,** nous avons décidé de rechercher notre Jeune **DIRECTEUR GÉNÉRAL H/F.**

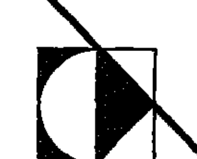
Sous l'autorité du Directeur Général Europe, il sera **responsable de la totalité de notre activité** en France : marketing, vente, gestion administrative, comptable, stocks, avec un reporting mensuel. Il a une équipe de 5 personnes.

Avec une formation supérieure (ingénieur ou autre...), après une première expérience d'au moins 3 ans en encadrement, dans un environnement international, vous souhaitez vous investir avec enthousiasme dans un **projet ambitieux.**

Vous connaissez l'industrie électronique (PC, périphériques), votre compétence en gestion et vos qualités de manager sont vos atouts pour relever ce challenge. Vous êtes bien sûr **bilingue anglais.**

Merci de bien vouloir adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous réf. BG 72 à notre Conseil qui vous garantit une stricte confidentialité.

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT



2, rue Louis David - 75116 PARIS
8, rue Duquesne - 69006 LYON

COGEPLAN

Notre groupe industriel est spécialisé en mécanique de précision, composants et systèmes hyperfréquences. Nous recherchons aujourd'hui pour l'une de nos filiales située en proche banlieue parisienne :

Responsable BUREAU D'ETUDES

Véritable moteur du développement technologique de notre société, vous proposez des solutions et anticipez les évolutions des marchés intégrant des composants et systèmes pour les transmissions hyperfréquences.

En outre, organiser et gérer l'activité de notre bureau d'études implique des investissements en moyens de calcul et modélisation que vous conduirez.

Ce poste d'envergure nécessite une formation de type **INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN OU TÉLÉCOMS,** renforcée par une expérience de 3 ans minimum dans une fonction similaire au sein d'une société travaillant pour le spatial et/ou les télécommunications.

Familiarisé avec les logiciels de CAO hyperfréquences, vous êtes rapidement opérationnel dans une fonction où votre sens du management et vos aptitudes relationnelles sont vos atouts.

Une excellente maîtrise de l'anglais facilite vos relations avec nos clients internationaux.

Pour saisir cette opportunité, adressez votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV et prétentions) sous réf. LM/612 à : Touccan 26, rue Jacques Dulud - 92200 Neuilly-sur-Seine, qui transmettra.

CENTRE DE RECHERCHE
domaine des métaux non ferreux
recrute pour ses Départements de Métallurgie Extractive

- **INGENIEUR** sénior, 6 à 10 ans d'expérience en recherche ou production en pyrométallurgie.
- **INGENIEUR** débutant ou 1ère expérience pour étude des procédés d'extraction des métaux par hydrométallurgie ou pyrométallurgie.
- **INGENIEUR** débutant ou 1ère expérience pour étude des métaux et développement d'applications.

- Formation : Ingénieurs Grandes Ecoles, généralistes, Mines, Chimie, Procédés, Matériaux ou équivalent.
- Possibilité d'évolution ultérieure vers l'exploitation.
- Lieu de travail : banlieu Ouest
- Anglais indispensable • Allemand souhaité.

Envoyer CV et lettre de motivation manuscrite à :

METALEUROP RECHERCHE
BP 120 - 78193 TRAPPES Cedex

Groupe industriel français de 1 500 personnes, leader sur nos marchés (convecteurs électriques et chauffe-eau), nous recrutons pour notre service Recherche basé à La Roche sur Yon - Vendée, un

Ingénieur Labo-Essais HF
Débutant ou presque

Sous la responsabilité du Chef de service R & D, vous participerez à l'étude de faisabilité technique et à la conception détaillée de nouveaux produits. En suivant les normes requises, vous aurez à mettre en place les nouveaux moyens d'essai ainsi que les études qui s'y rattachent. Pilote de l'évolution et de la maintenance de nos outils informatiques, vous serez, à terme, l'un de nos experts pour les outils d'aide à la conception.

Dans cette fonction à la fois technique et relationnelle, des qualités de rigueur, autonomie, créativité, disponibilité, ouverture d'esprit, esprit critique et d'analyse sont essentiels pour réussir.

De formation généraliste, vous possédez également des connaissances significatives en **thermique,** mécanique, instrumentation, CAO et simulation numérique. Vous maîtrisez l'anglais technique.

Si vous êtes intéressé par ce contrat à durée indéterminée, merci d'adresser lettre manuscrite, CV et prétentions <u>(en précisant la référence 01LAB)</u> à : ATLANTIC INDUSTRIE Direction du Personnel - BP 65 - 85002 La Roche sur Yon cedex.

atlantic
ça marche, tout simplement.

REPRODUCTION INTERDITE

Informatique Réseaux Télécommunications

Groupe leader dans le domaine de la mode féminine - 2000 personnes - CA en constante progression - l'informatique est un outil stratégique au service de notre métier.
Nous recherchons pour notre Direction des Systèmes d'Information, (une vingtaine de personnes, environnement VAX, Client/Serveur, Oracle...), basée à Paris Nord (Métro) notre

Responsable des Etudes

A 35 environ, vous avez :
- une formation d'ingénieur,
- une solide expérience de la conduite de projets acquise de préférence dans une entreprise dotée d'une informatique stratégique pour son métier,
- des compétences et un fort intérêt pour les nouvelles technologies (environnement Client/Serveur, Développement Objet, RAD, NT, SQL),
- des capacités pour animer une équipe d'une dizaine de personnes dans un contexte technologique et méthodologique de haut niveau.

Proactif, rigoureux, vous savez apporter des réponses concrètes, rapides et adaptées à vos clients internes.

Vos capacités d'écoute et de compréhension des besoins, votre adaptabilité et votre implication seront des atouts déterminants pour votre réussite.

Merci d'envoyer CV et prétentions, sous réf. RE/JA à EL CONSEIL 67 rue d'Amsterdam - 75008 Paris, qui vous garantit toute confidentialité.



EL Conseil - 67, rue d'Amsterdam - 75008 PARIS

Publiquorel

Directeur de filiale

Paris ouest — *Excellent salaire*

■ *LA SOCIÉTÉ : Nous sommes la filiale d'un groupe de services informatiques à taille humaine. Intervenant dans le conseil et l'assistance technique auprès d'une clientèle industrielle de premier plan, nous employons environ 110 personnes pour un chiffre d'affaires de 55 MF.*

■ *LE POSTE : Vous serez chargé essentiellement de la prospection de nouveaux clients industriels et de la fidélisation des clients existants. De plus, vous organiserez et encadrerez une équipe de plus de cent consultants ainsi qu'une petite équipe commerciale et administrative au siège. Enfin, vous aurez toutes les autres responsabilités de gestion d'un centre de profit.*

■ *LE CANDIDAT : De formation ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience réussie d'environ 10 ans dans le monde de l'informatique industrielle et de l'assistance technique. Votre sens commercial, votre charisme et votre ténacité vous permettront d'accéder rapidement à des responsabilités larges et autonomes.*

■ *Merci d'adresser votre dossier complet de candidature sous référence 3005/IAM à Ivor ALEX, NORMAN PARSONS, 39 avenue Pierre 1er de Serbie, 75008 PARIS, par fax au 01 47 23 38 00 ou par e-mail (format mime ou binhex) «norman@parsons.grolier.fr».*



LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPÉCIALISÉ AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 5 CONTINENTS

Filiale (1100 personnes - 1,4 milliard de Frs de CA) du groupe WARNER LAMBERT (36000 personnes - 35 milliards de Frs de CA), nous développons nos activités, tant dans le domaine pharmaceutique, que *dans celui de la grande consommation* (hygiène/soins et confiserie).
Nous recherchons un :

Organisateur Informaticien
Gestion Commerciale

CDD 18 mois — **H/F**

Rattaché au directeur des systèmes d'informations et en étroite liaison avec les directions opérationnelles de nos différentes lignes d'activité, vous prenez en charge la conduite de projets d'organisation et/ou d'informatisation concernant le domaine commercial.

Vous êtes chargé de proposer et de promouvoir les organisations les plus adaptées à la conduite du «business», vous assurez une interface efficace (planification, coordination) entre les besoins des utilisateurs et les équipes de développement. Enfin, vous accompagnez l'évolution des applications existantes.

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous justifiez d'une expérience d'environ deux à trois ans dans une fonction organisation ou de chef de projet, de préférence pour des applications concernant le domaine commercial.

Dynamique, adaptable, votre capacité à travailler en équipe et vos qualités d'organisateur font de vous un interlocuteur crédible et reconnu.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions sous la réf. orgcom à notre Conseil : J.S.A. - 10, avenue Matignon 75008 Paris.

PARKE-DAVIS
GROUPE WARNER LAMBERT
De l'être au bien-être

Austin Knight



Responsable marché Grands comptes

Quatrième Distributeur National de Produits et Services Informatiques, notre Société, en croissance constante, crée le poste de Responsable marché Grands comptes afin de développer la promotion de ses offres auprès des Grandes Entreprises Privées et Publiques.

Votre mission essentielle sera de prendre en charge toute la gestion des appels d'offre, que vous traiterez sur le plan commercial, administratif et technique. Vous travaillerez pour cela en étroite collaboration avec les principaux constructeurs et éditeurs.

Agé de 28 à 38 ans, vous avez une expérience de 3 ans minimum dans la vente de solutions complètes (matériels, services, ingénierie). Rompu à la négociation à haut niveau et déjà bien introduit dans notre milieu, vous savez allier combativité commerciale, crédibilité technique et rigueur de gestionnaire. Nous vous offrons une rémunération motivante de 300KF et + (fixe + primes).

Poste à Pourvoir à PARIS-LA-DEFENSE.

Merci d'adresser directement votre dossier de candidature à notre Conseil s/réf LM/RGC à SCRIBA CONSEIL 4, ruelle des Clos - 95000 CERGY.

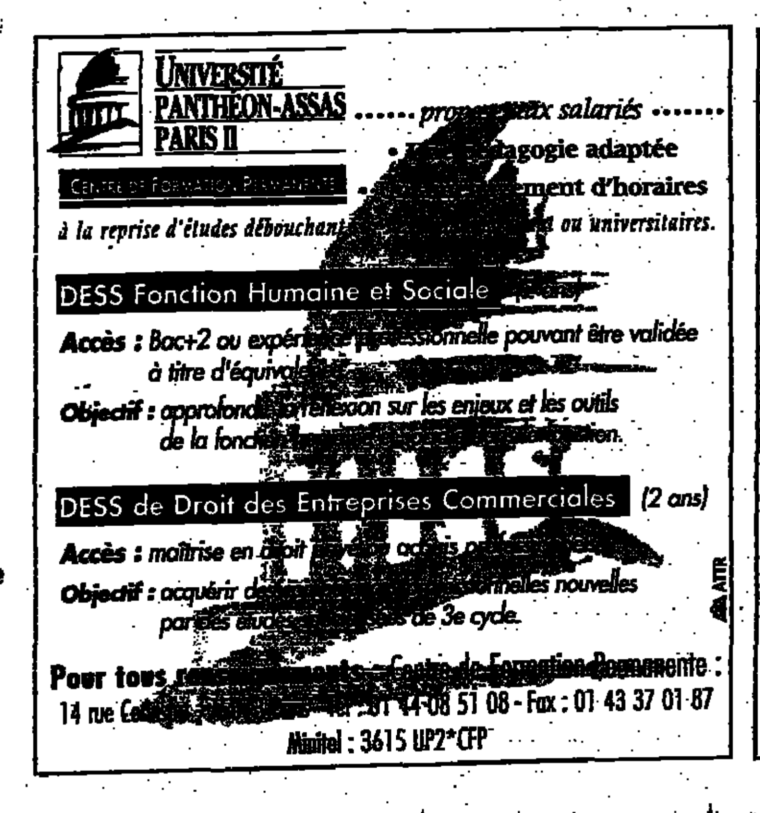
OBC

Le Monde Economie le lundi *
Le Monde Emploi le mardi **

Deux rendez-vous
à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière

* date mardi
** date mercredi

Formation Professionnelle



UNIVERSITÉ PANTHÉON-ASSAS PARIS II ...... pro[illegible]aux salariés ......
CENTRE DE FORMATION PERMANENTE
• [illegible]agogie adaptée
• [illegible]ment d'horaires
à la reprise d'études débouchant [illegible] ou universitaires.

DESS Fonction Humaine et Sociale [illegible]

Accès : *Bac+2 ou expér[illegible]ssionnelle pouvant être validée à titre d'équival[illegible]*

Objectif : *approfondi[illegible] réflexion sur les enjeux et les outils de la fonc[illegible]tion.*

DESS de Droit des Entreprises Commerciales *(2 ans)*

Accès : *maîtrise en d[illegible]oit [illegible] acquis pr[illegible]*

Objectif : *acquérir d[illegible]nnelles nouvelles par les études [illegible] de 3e cycle.*

Pour tous [illegible] Centre de Formation Permanente :
14 rue [illegible] 01 44 08 51 08 - Fax : 01 43 37 01 87
Minitel : 3615 UP2*CFP

ATTR



. Nouvelles Technologies de l'Information,
. Commerce électronique,
. Réseaux et télécommunications,
. Echanges de Données Informatisés,

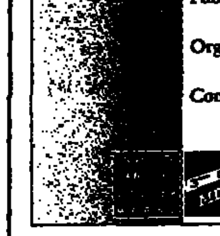
sont indispensables à votre évolution professionnelle.

SYSTEMIA et ses partenaires pédagogiques vous proposent des formations labellisées, de 1 jour à 15 mois, en continu ou en alternance, pour mettre à jour vos connaissances ou effectuer une reconversion professionnelle, en vous appuyant sur un actif réseau d'anciens.

Contact : à Aix en Pce (16) 42 24 58 70
web : http://www.systemia.fr
e-mail : sysinfo@systemia.fr

Ecoles partenaires :
Télécom Paris (ENST)
Ecole des Mines d'Alès,
INSEEC

SYSTEMIA



Management Économique et Social du Développement local

Un diplôme Bac + 5 en Formation Continue

Public
- Cadres des collectivités territoriales, sociétés d'économie mixte
- Responsables d'organismes sociaux, d'entreprises

Organisation de la formation
- 400 h. en 3 journées bloquées par mois de janvier 97 à décembre 98

Conditions d'admission
- BAC + 4 ou validation des acquis professionnels
- + 5 ans d'expérience professionnelle
- Admission après sélection des dossiers et entretien

Renseignements et Dossier d'inscription
Sophie DUPUIS Tél. (01) 49 76 80 23 - Fax (01) 49 76 80 90

Chaque semaine, retrouvez la rubrique
"FORMATION PROFESSIONNELLE"
Pour vos annonces publicitaires,
contactez Michèle FERNANDEZ au
☎ 01.44.43.76.17 - *(Fax : 01.44.43.77.32)*

REPRODUCTION INTERDITE

Dirigeants d'entreprise, pour parler emploi parlons compétences

Chaque recrutement doit enrichir l'entreprise. Au-delà de l'identification des compétences recherchées, l'entreprise éprouve parfois des difficultés à trouver la personne qui répond à son besoin. Leader de l'outplacement en France et en Europe depuis 1978, PCM Europe accompagne chaque année plus de 1 000 cadres qu'elle évalue sur le plan des compétences et de la personnalité. Des femmes et des hommes qu'elle aide aussi bien dans la définition de leurs objectifs que dans la mise en œuvre de transferts de compétences d'un métier ou d'un secteur à un autre. Une organisation pointue par "filières métiers" et une présence dans 17 bureaux répartis dans les plus grandes métropoles favorisent la proximité avec les entreprises et facilitent la mobilité.

Aujourd'hui, 60 candidats sont prêts pour un nouveau départ. Dans cette page, ils présentent leurs compétences, validées avec PCM Europe. Des compétences qui ne manqueront pas d'enrichir votre entreprise.

Offres de compétences

Manager et entreprendre

Réf. 001 - Objectif : implanter/redresser activité indus. Exp. : 15 a. DG/DAF filiales groupes internx. secteurs agro/chimie/BTP. Europe Sud/Amér. lat./France. Sup de Co/DECF. Espagnol/angl. Mobilité. 45 ans.

Ref. 002 - Objectif : direction PME/PMI. Exp. DG grpes agro. multinat. Grande exp. mgt unités de prod. (+ 500 p.). R&D. mkg. RH, ingé. 54 ans.

Réf. 004 - Objectif : manager centre de profit. mkg. ventes. dist., apres-vente. secteurs indus. et bioméd. Exp. : multinationale dont 3 a. siège européen. Anglais/espagnol. Mobilité géographique.

Réf. 010 - Objectif : manager le développement d'une stè indus. Exp. : 12 a. dir. R&D + 9 a. dir. établ. de service tech. avec mise en place commercial & mkg. Ing. ENI + IFG.

Réf. 011 - Objectif : direction gén./dir. division int. Exp. : 11 a. DG stè high-tech 600 pers. Activités mondiales. R&D, marketing. fabrication, finance. Plus de 30 a. en électronique.

Réf. 012 - Objectif : manager, animer un réseau franchises-succursales. Exp. : 5 a. dir. dpt com. avec réseau + 5 a. dir. com. et dévpt reseau. ESC.

Ref. 015 - Objectif : diriger entreprise de service pleine evolution. Exp. : consultant puis dir. ventes et opérations entr. transports (2 500 pers., CA : 850 MF). Polytechnique. Anglais.

Réf. 019 - Objectif : manager centre de profit et grands projets d'équipements au service du prive et des collectivités. Exp. : 23 a. aménagt du territoire, gestion, marketing, commercial.

Réf. 020 - Objectif : direction generale/dir. division internat. Exp. : 30 a. électronique. 11 a. DG ste high tech. 600 pers. Activites mondiales. R&D. marketing. fabrication. finance.

Ref. 024 - Objectif : DG d'entr. ind. multisites. Groupes intx. Exp.: 10 a. développement B + B. reconfigurations et animation. 1 000 MF + 1 000 pers. INSEAD. Centrale. 41 ans.

Réf. 025 - Objectif : dir. technique ou dir. de département productique. Exp. : 10 a. commercial projets + 10 a. centre de profit sect. industriel. Ingénieur HEI. Anglais courant.

Carrières internationales

Réf. 026 - Objectif : dir. bureau commercial represent. générale. Exp. : spécialiste export/coopération Asie/monde chinois. 8 a. expat. Asie. Chinois/anglais courants. ECP + Langues O.

Réf. 027 - Objectif : international import/export sales manager. Exp. : good knowledge of transport, equipement within gr. Europe and Middle-East. Fluent in Dutch. English. French + German.

Réf. 028 - Objectif : responsable labo R&D. Exp. : internationale. 15 a. chimie fine, polymères. Ingénieur chimiste ENSCS + doctorat d'Etat. Anglais, vietnamien.

Finance - Gestion - Administration - RH

Réf. 030 - Objectif : fonction globale compta./contr. gestion. Exp. : 10 a. contrôle de gestion. DECF. ESC Nantes. Anglais.

Réf. 033 - Objectif : directeur comptable grpe indust. et BTP. Exp. : animation équipes compta. 20 pers. et mise en place syst. infor. de gestion. DECS.

Réf. 034 - Objectif : contrôle de gestion industriel. Exp. : 12 a. en contrôle de gestion, production et qualité. Mines de Paris + ICG.

Réf. 035 - Objectif : audit-organisation-risque bancaire banque ou cabinet de conseil. Exp. : 6 a. audit bancaire. contrôle fin. DEA + DESS gestion/finance. Anglais. 32 ans.

Réf. 036 - Objectif : DAF ou secrétaire général en PME. Exp. : 18 a. secteurs informatique et high-tech. societé en développement ou en restructuration. HEC/JF. Anglais courant.

Réf. 042 - Objectif : dir. gestion immob. Exp. : 20 a. mise en place organisation/management équipes décentralisees.

Réf. 047 - Objectif : contrôleur financier en milieu international. Exp. : 5 a. cabinet audit + 7 a. entreprise (groupe France + filiales Europe). ESSEC expert. compt. Anglais. Allemand. 36 ans.

Réf. 049 - Objectif : développement commercial + gestion risques. Marché PME. Portefeuille bancaire + spécialiste financement mlt + cb. Exp. : 14 a.

Réf. 050 - Objectif : mettre en place gestion risques de changes et financts. Exp. : + 10 a. tresorier indus. international. ESCB. Anglais.

Réf. 051 - Objectif : DRH groupe industriel multisite et categories. Exp. : opérationnel de la fonction. conseil. audit resolution situations de crise. Droit. IEP. Anglais, allemand.

Informatique - Télécoms - High-Tech

Réf. 053 - Objectif : resp. formation. Exp. : 18 a. tech. informatique + 8 a. formateur + cial. Conception réalisat. + vente séminaires consultants et commerciaux.

Réf. 058 - Objectif : professional services Unix chez construct. ou éditeur de logiciels. Exp. : 13 a. de développt sur minis + mainframes et 13 a. av. vente et prof. serv. Unix.

Réf. 059 - Objectif : commercial solutions télécom. réseaux. voix, données, images. Exp. : 15 a. 2 constructeurs. Missions : IC, chef des ventes. animation distrib., secteur Rhône-Alpes.

Réf. 060 - Objectif : maitrise d'ouvr. syst. info. banque/fin./assur. Exp . : 15 a. schéma dir. opérat./intégration syst./dir. projet en SSII/banque. étab. fin. Arts et Métiers + IAE. Anglais.

Réf. 061 - Objectif : architecte concepteur syst. informatique. Exp. : 11 a. ingénierie projets. Compétence : conseil inform. répartie. managt projets intégration syst. ENSEEIHT. Anglais.

Réf 062 - Objectif : direction de projets organisation et systemes d'informations. Exp. : 17 a. organisateur maître d'ouvrage banques et finances.

Réf. 063 - Objectif : ingénieur réseaux avant vente ou ITC constructeur/intégrateur. Exp. : 8 a. ing. réseaux projets/services + 8 a. ing. réseaux support. ENSI + mcse win. nt. Anglais.

Réf. 064 - Objectif : optimiser vos systèmes d'information. Directeur informatique (CDI ou mission). Exp. : révision comptable + 20 a. BTP. services. industrie. international. Centralien. ICG.

Production - Logistique - R&D

Réf. 016 - Objectif : chef atelier auto importateur. Exp. : 16 a. manager SAV (+ 20 pers.), responsable véhicules presse.

Réf. 065 - Objectif : manager unité prod. ou animer syst. qualité. Exp. ind. auto (plast. + caout.) : 1 a. resp. indus., 2 a. resp. qual., 8 a. tech. qual. Ingénieur méca. Anglais.

Réf. 066 - Objectif : améliorer rentabilité produits, productivité process et gérer projets ind. Exp. : gestion prod. 2 a.. méthodes 4 a. ECAM.

Réf. 068 - Objectif : manager développement industriel. Exp. : 10 a. management grands projets (lancements. réorganisations, optimisations). Ing. A&M, MBA. bilingue anglais.

Réf. 069 - Objectif : manager structure logistique de 20/100 pers. Exp. : 11 a. logistique serv. généraux et travaux neufs en PMI 200/300 pers. Formation ingénieur. 36 ans.

Réf. 070 - Objectif : manager centre de profit indus. sect. bois et ameublement. Exp. : 10 a. méthodes, logistique de production, management production (80 pers.), marketing produit.

Réf. 073 - Objectif : chef projet CAO. Exp. : 6 a. administrat./Catia/bureautique/resp. dossier BE (10 pers.). personnalisation Catia + dévlpt + 6 a. R&D équipement aéro. ENSAM. Anglais.

Réf. 074 - Objectif : recherche analytique dans labo R&D/qualité-maîtrise techniques analytiques. Exp. : 12 a. dans IAA, chimiste conf. Anglais courant. Rég. Paris/Picardie. 38 ans.

Réf. 075 - Objectif : conduite de projets internationaux en R&D : environnement, diagnostic. IAA. Exp. : 10 a. en R&D. Docteur en biologie végétale. Anglais.

Réf. 076 - Objectif : directeur logistique international. Exp. : situations complexes des achats à la distribution, secteur santé. Polytechnicien. MBA. Bilingue anglais.

Réf. 077 - Objectif : dir. prod. s/traitant auto (300 p.) ou dir. ind. ds PME, centre de profit gde série. Exp. : poste équiv. Ingénieur A&M. Mobile France. Anglais.

Santé

Réf. 078 - Objectif : responsable application, formation, assurance qualité. relations avec adm. Exp. : 11 a. industrie diagnostic in vitro. Pharmacien.

Réf. 079 - Objectif : business developpement ou consulting. Exp. : 17 ans ind. pharma.. 7 ans resp. développement projets cliniques, 10 ans dir. licensing international. Médecin + ICG. Anglais.

Réf. 080 - Objectif : développer relations avec leaders d'opinions du secteur santé. Exp. : 12 a. communication scientifique dans indust. pharmaceutique. Docteur sciences biol.

Ref. 081 - Objectif : manager en toxicologie/pathologie R&D. Exp. : multinationale secteur pharmacie, cosmétique, agro-alimentaire. Trilingue anglais/français/allemand. Mobilité géographique.

Réf. 082 - Objectif : gestion projets développement pharmaceutique. Exp. : bioéquivalence générique. Pharmacien. Anglais/français. Mobilité géographique.

Réf. 083 - Objectif : manager biométrie/clinical data management. Exp. : France. Grande-Bretagne. USA, sect. pharmaceutique + OTC. Bilingue anglais/français.

Vente - Marketing - Communication

Réf. 084 - Objectif : directeur du marketing. Exp. : 12 a. groupe Danone + 4 a. agence de publicité. Anglais, néerlandais.

Réf. 085 - Objectif : marketing, communication dans stè d'équipement de la personne ou de la maison. Exp. : 20 a. en entreprise et agence. Expérience terrain.

Réf. 086 - Objectif : dir. com. et marketing PGC. Exp. : négociation et développement d'affaires, de management, d'organisation de réseau, d'élaboration de stratégie. 39 ans. ESSCA.

Réf. 087 - Objectif : chef de produits grande consommation. Exp. : 6 a. de développement de gamme de produits internationaux. Bilingue anglais.

Réf. 088 - Objectif : participer à l'élaboration du produit et le vendre auprès d'une clientèle industrielle. Exp. : 12 a. dans la vente dont 6 a. export, secteur papier carton. Anglais.

Réf. 089 : Objectif : développement, conseil, expertise, market., organisation. Exp. : 13 a. responsable commercial marché biens équipements, BTP, transport, carrières, lev-manut.

Réf. 090 - Objectif : directeur marketing hygiène, beauté, santé. Exp. : 13 ans grde conso., marketing et stratégie groupe international, management équipe. ESC. Anglais courant. 34 ans.

Réf. 091 - Objectif : resp. marketing direct. Exp. : 14 a. B to B, campagnes marketing direct. fidélisation et prospections, catal. VPC, formation/animation équipes. Anglais. Mobile.

Réf. 092 - Objectif : responsable développement immobilier. Exp. : 1 a. analyste crédit + 5 a. négociateur immo. entreprise + 2 a. chargé expansion & études dévt. MSG Dauphine. Anglais.

Service - Conseil

Réf. 094 - Objectif : consultant cabinet stratégie sociale. Exp. : 13 a. RH, négo. part. sociaux. conseil des dir. en dt social, études accords pl. sociaux. 2 DEA en droit.

Réf. 095 - Objectif : resp. communication, chargé mission ou dir. cabinet coll. locales/stés services. Exp. : 12 a. études et dévpt. sect. transport public/agriculture. Sces Po. 35 ans.



PCM Europe, 26 rue de Berri, 75008 Paris
Tél. : 01 45 62 20 00 Fax : 01 45 62 30 04
Vous pouvez consulter d'autres offres sur Internet
http://www.groupecourtaud.com
rubrique : Offres de compétences

Paris - La Défense - St-Quentin-en-Yvelines - Cergy-Pontoise - Lille - Nancy - Strasbourg - Lyon - Sophia-Antipolis - Aix-en-Provence - Nîmes - Toulouse - Bordeaux - Nantes - Rennes
Allemagne - Belgique - Danemark - Espagne - Finlande - Irlande - Italie - Norvège - Pays-Bas - Royaume-Uni - Suède - Suisse

Member of European Career Partners